Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12697 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – DIMANCHE 24-LUNDI 25 NOVEMBRE 1985

MOSCOU APRÈS LE SOMMET DE GENÈVE

Semailles d'automne

La Pravda, organe du PC soviétique, accueille, ce samedi 23 novembre, avec lyrisme le bilan du sommet de Genève, mais le président Reagan a reconnu, vendredi, que le ton de ses entretiens avec M. Gorbatchev avait été parfois vif, et l'atmosphère orageuse.

De notre correspondant

Moscou. – L'heure est au lyrisme, ce samedi 23 novembre, dans la *Pravda*. Le quotidien du Parti communiste soviétique publie en première page un poème de circonstance de Serguei Ostrovoi, surtout connu en URSS pour ses chansons. « *Comme après les semailles de printemps, un travail joyeux se profile. Nous nous attendons à voir germer les graines semées à Genève...* », écrit le « poète ».

Dans un style moins bucolique, mais allant dans le même sens, les quatre envoyés spéciaux de la *Pravda* font, en pages intérieures, sous le titre « Après Genève », un bilan très positif de la rencontre. Celle-ci est « *le début d'un dialogue destiné à obtenir une amélioration des relations soviéto-américaines et dans la situation mondiale* », estiment-ils. Ils ont recours à la métaphore du dégel « *après un long hiver* ». Et ils affirment qu'il ne faut pas mal juger rétrospectivement ceux qui se montraient pessimistes avant le sommet. « *Il n'est pas si facile que cela d'abandonner les habitudes et les stéréotypes de l'esprit de confrontation* », expliquent-ils.

Non sans prudence, les quatre envoyés spéciaux mettent dans la bouche des journalistes étrangers un certain nombre de réflexions. Ils citent ainsi un journaliste ouest-allemand selon lequel il est *très important que le président américain ait pris connaissance du point de vue soviétique lui-même et non par l'intermédiaire de ses conseillers.* Cela donne à la *Pravda* l'occasion de réitérer les attaques habituelles contre l'entourage du président Reagan et de rappeler la lettre envoyée au président à la veille du sommet par M. Caspar Weinberger, le chef du Pentagone. Les commentateurs de la *Pravda* se cachent également derrière des réflexions de journalistes de la chaîne de télévision américaine ABC pour à la fois faire l'éloge des « *tête-à-tête prolongés* » entre MM. Gorbatchev et Reagan et accuser les conseillers du président d'avoir été hostiles à cette pratique.

Tout en réaffirmant qu'il reste beaucoup à faire et surtout des pas concrets dans le domaine de la lutte contre la course aux armements, en particulier dans l'espace, ils affirment, ce qui semble bien l'essentiel de leurs propos, qu'un « *nouveau climat psychologique s'est instauré à Genève* ». « *On a recherché une nouvelle approche commune aux problèmes cruciaux de notre époque* », écrivent-ils.

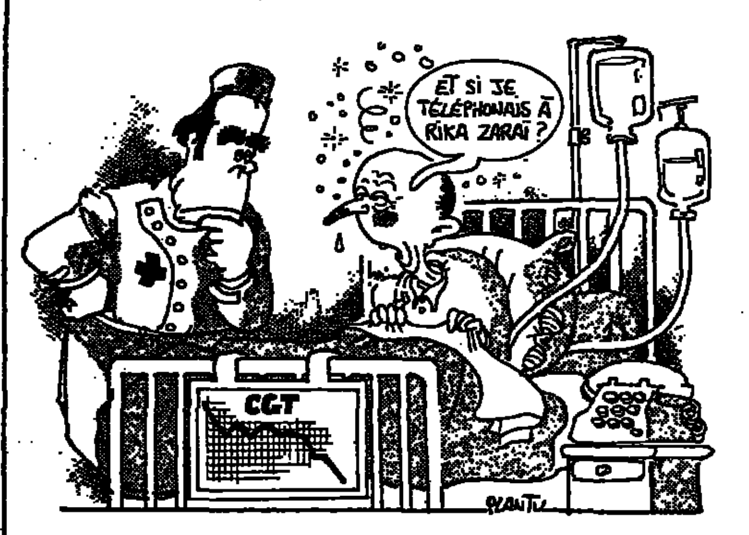
Il faudra attendre vraisemblablement la prochaine réunion du bureau politique pour savoir plus précisément « ce qu'il faut penser » de la rencontre de Genève, mais le lyrisme inhabituel de la *Pravda* ainsi que ces formules sur le « dialogue » qui a commencé entre Moscou et Washington sont prometteurs. Il est significatif également que les médias soviétiques aient rendu compte, même en le simplifiant quelque peu, du discours prononcé par le président américain devant le Congrès à son retour d'Europe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire nos informations page 3.)

LE CONGRÈS DE LA CGT

La courroie grippée



La CGT devait ouvrir le dimanche 24 novembre, à Montreuil, son premier congrès depuis que les communistes ont quitté le gouvernement. Depuis les précédentes assises, à Lille en 1982, les choses ont bien changé : le PC critique ouvertement le pouvoir socialiste et il pouvait espérer que, sur le terrain, la centrale de M. Krasucki prendrait le relais.

Mais, le 24 octobre dernier, la tentative de mobiliser les salariés sur un mot d'ordre de grève nationale a fait long feu. Le mouvement, médiocrement suivi, a montré les limites de la contestation et la difficulté qu'éprouve la CGT à faire l'unanimité de ses adhérents. A l'évidence, la courroie est grippée.

M. Krasucki est pris entre les quelques contestataires qui prônent une adaptation du syndicalisme et les « durs » menés par M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, qui ont mis en cause en mai dernier la « mollesse » du secrétaire général.

Les critiques de la ligne confédérale se sont exprimées dans la presse de la centrale avant le congrès mais elles devraient être plus discrètes à la tribune de Montreuil. Les socialistes membres du bureau confédéral sont placés dans une position difficile mais n'entendent pas abandonner leurs responsabilités.

Le congrès de Montreuil devrait refléter ce désenchantement, auquel les dirigeants CGT répondront, sans doute, par un nouveau raidissement vis-à-vis du gouvernement comme du patronat.

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les immigrés enjeu électoral

« Les immigrés en France sont chez eux. » Ces propos tenus par M. Mitterrand lors de sa conférence de presse pourraient être rappelés en prologue à la Journée internationale contre le racisme organisée le dimanche 24 novembre, au Théâtre de l'Athénée, à Paris, par SOS-Racisme, l'association de Harlem Désir. Paroles d'apaisement et gestes de solidarité n'empêcheront pourtant pas que le dossier des travailleurs étrangers en France, qui divise l'opinion, soit âprement débattu durant la campagne électorale.

Les « gnomes de Zurich » au secours des trotskistes de Liverpool

Un prêt des banques suisses va sauver de la faillite une municipalité dominée par l'extrême gauche du Parti travailliste.

PAGE 3

Tension à Beyrouth-Ouest après la « guerre du drapeau »

Les combats entre la milice chiite Amal et les partisans druzes de M. Joumblatt, qui refusaient de hisser le drapeau libanais à l'occasion de la Fête de l'indépendance, ont fait une quarantaine de morts.

PAGE 16

Renault se retire d'Afrique du Sud

La baisse de la devise sud-africaine a amené Renault, après Peugeot, à fermer ses chaînes de montage de R9 et de R11.

PAGE 3

La bataille des maquettes

La polémique est déclenchée autour du transfert à Lille des maquettes des villes fortifiées installées aux Invalides.

PAGE 9

Les professionnels du cinéma menacent de boycotter la « 5 »

MM. Seydoux et Berlusconi ont demandé au cinéma et à la presse écrite de s'associer à la cinquième chaîne.

PAGE 7

LE NICARAGUA DES SANDINISTES

La grogne de tout un peuple

De notre envoyé spécial

Managua. – Elle est très grande, très mince, très élégante. Le regard est vif, moqueur, l'expression du visage juvénile malgré le casque de cheveux drus et grisonnants. Dans son bureau de *la Prensa*, le journal d'opposition, Violette Chamorro est très bon chic, bon genre. L'air conditionné fait un bruit d'enfer, le café est détestable, mais Violette reçoit comme dans son salon, avec distinction. La veuve de Pedro Joaquin Chamorro, principal dirigeant de l'opposition, assassiné en 1978 par le clan Somoza, est plutôt satisfaite. Le journal marche bien, et même très bien. Depuis la suspension des libertés fondamentales par les sandinistes, le 15 octobre, le tirage a grimpé à soixante-quinze mille exemplaires. « *Le peuple a besoin de nous* », dit Violette avec conviction.

C'est elle la patronne maintenant. Cuadra, le directeur de la rédaction, est en Europe pour plusieurs mois. Son fils, Pedro Joaquin, s'est réfugié au Costa-Rica avec sa famille et publie une feuille d'opposition au régime de Managua.

Violette a l'air d'aimer la bagarre. Mais la censure ? Elle lève un sourcil méprisant. « *Un peu plus dure qu'avant. Ils sont encore un peu plus pinailleurs. On envoie les épreuves à la censure vers 11 heures du matin, et ils ne les renvoient pas avant 3 ou 4 heures de l'après-midi. Dans l'espoir de retarder la sortie. Mais nous sortons.* La Prensa *a soixante ans d'existence. Ça leur donne la migraine...* » La Prensa sort en effet. Et, chaque jour, les articles censurés, photocopiés, sont distribués par porteur spécial aux ambassades, aux organisations syndicales, à des abonnés choisis. Le régime, évidemment, tolère cette censure à passoire. Paradoxe de la situation de ce point de vue, rien n'a vraiment changé depuis le 15 octobre.

Pour Violette, la véritable cible du régime, c'est l'Eglise. De fait, une solide partie de bras de fer s'est engagée entre le gouvernement et les évêques. Depuis sa nomination à la pourpre cardinalice, Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua et président de la conférence épiscopale, a sillonné le pays. Quatre-vingt douze sorties dans les départements de l'intérieur depuis juillet, autant de manifestations politiques en demi-teinte, subtiles, où les paraboles et les métaphores, les allusions à la Vierge, permettent de tout évoquer. Pour les milliers de fidèles qui se pressent avec enthousiasme autour de Mgr Obando, c'est transparent. Pour les sandinistes aussi. Mais que faire ? Le cardinal est intouchable. Il le sait, bonhomme, rusé, patelin, avec sa tête d'Indien du peuple.

Il évite les critiques trop brutales, dénonce la « *persécution religieuse* », plaint les familles frappées par le service militaire patriotique. Le cardinal, qui avait pris position contre Somoza avant sa chute, est bien le véritable leader de l'opposition intérieure. La preuve que les chefs civils d'une opposition multiforme, divisée, fragmentée, faible, sans troupes ne sont pas à la hauteur du défi.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

LES PRÉSIDENTS ET LEURS PREMIERS MINISTRES

« Flexibilité » de l'emploi à l'hôtel Matignon

En faisant l'éloge du premier ministre, au cours de sa conférence de presse du 21 novembre, M. Mitterrand a *sacrifié à un rituel toujours* respecté sous la Vᵉ République.

C'est toujours avec une politesse exquise et avec des éloges flatteurs que les présidents de la Vᵉ République parlent de leur premier ministre. C'est une règle du savoir-vivre politique, à laquelle tous ont tenu à sacrifier en public. D'ailleurs, pourrait-on imaginer que le chef de l'Etat, qui désigne en toute liberté, sans aucune contrainte, contrôle ou autre servitude, le chef du gouvernement, vienne reconnaître, devant la nation, qu'il s'est trompé, que son discernement a été pris en défaut, que l'homme à qui il a demandé de « conduire la politique de la nation » est un incapable ? Les apparences sont donc toujours sauvegardées. Tout au plus apprend-on que des désaccords politiques peuvent apparaître et que c'est là la véritable raison des ruptures.

Ce fut le cas entre M. Michel Debré, puis Georges Pompidou et le général de Gaulle. Il en est allé de même entre M. Chaban-Delmas et Georges Pompidou en 1972 ; entre MM. Chirac et Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et, plus récemment, entre MM. Mitterrand et M. Mauroy. Ces séparations, quelle que soit leur cause réelle, ont toujours été accompagnées d'hommages pour l'action passée et d'encouragements pour le destin du sortant. Car c'est toujours le président de la République, depuis 1959, qui a mis fin aux fonctions du chef du gouvernement. A une exception près, celle de M. Jacques Chirac qui, en 1976, jugeant qu'il ne disposait pas des moyens nécessaires pour conduire la politique du gouvernement, a remis sa démission au président de la République.

Dans tous les autres cas, les premiers ministres ont accepté de céder la place. Or la Constitution est ainsi faite que le président de la République n'a pas le pouvoir de révoquer le chef du gouvernement. Il peut seulement « *mettre fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement* » (article 8). Et c'est sur la proposition du premier ministre qu'il peut mettre fin aux fonctions des « *autres membres du gouvernement* ».

Curieusement, donc, le chef du gouvernement est le seul à *ne pas* être révocable, hormis par l'Assemblée nationale, si celle-ci adopte une motion de censure. Il est vrai que, depuis vingt-six ans, aucun premier ministre n'a osé, ni tout simplement souhaité, se maintenir à l'hôtel Matignon contre la volonté de l'Elysée.

Cas de figure impensable même, et que de Gaulle avait traduit à sa manière en disant, le 31 janvier 1964 : « *On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet ; mais justement, il n'en est rien.* »

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 24 novembre. – *Bruxelles :* congrès des partis de la coalition gouvernementale.
Espagne : élections en Galice.
Honduras : élections.

24 et 25 novembre. – *Luxembourg :* réunion des ministres des affaires étrangères européens.

Lundi 25 novembre. – *Paris :* visite de M. Abdou Diouf, président du Sénégal.

Mardi 26 novembre. – *Corée :* conversation entre les Croix-Rouge des deux Corées.
New-York : débat sur les Malouines à l'ONU.
Hanoï : visite de M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien.

Mercredi 27 novembre. – *Chili :* journée de « protesta » contre le gouvernement.
Paris : visite du roi Hassan II du Maroc.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

LE MONDE PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,30 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS...

Le procès de Nuremberg

Dans Nuremberg en ruine se dresse, intacte forteresse, le lieu où, pensons-nous, les victimes vont triompher des bourreaux et le malheur vaincre le mal. Le plus grand de tous les tribunaux de l'Histoire commence à siéger le 20 novembre 1945. Au banc des accusés, sans Hitler ni Himmler, morts, sans Martin Bormann, disparu, sans Krupp von Bohlen, le marchand de canons déclaré « sénile », sont assis vingt-deux hommes que nous rendons responsables de vingt millions de Soviétiques tués, de six millions de juifs exterminés, de millions – on en ignore le chiffre – de victimes en Angleterre, dans les pays occupés, et ici, en Allemagne.

Comment me retrouver moi-même, femme de vingt-cinq ans, en uniforme trop grand de correspondante de guerre, qui croit au mythe de la purification, de la justice, du jamais plus et au chant des lendemains ?

Chaque jour un bon millier d'élus passent le contrôle du Rathaus. La plupart croient – au moins au début – que vont se lever des victimes demandant des comptes aux bourreaux. Les femmes de ménage allemandes elles-mêmes soupirent : *« Après, au moin, la démarcation sera nette entre eux et nous... »*. Nous autres, des pays victimes, nous croyons, en plus, à la responsabilité collective du peuple allemand.

Dans la salle lambrissée s'étalent les quatre drapeaux vainqueurs : américain, anglais, français, soviétique. Sur l'estrade, les juges : deux titulaires, deux suppléants par nationalité. Seuls les Russes portent l'uniforme : un général, un colonel.

Sous l'estrade, littéralement au « parquet », autant de procureurs. Et les sténographes : Américains et Français sténotypent, Anglais et Allemands sténographient au crayon. A droite, les accusés, sur deux rangées, gardés par les « casques blancs ». En dessous, leurs avocats. Les interprètes, en quatre langues – accusés, juges, tout le monde porte des écouteurs – suivent à grand-peine. Dans leur cage de verre, souvent une lampe rouge annonce leur retard. Pour comprendre, mieux vaut connaître l'anglais et l'allemand.

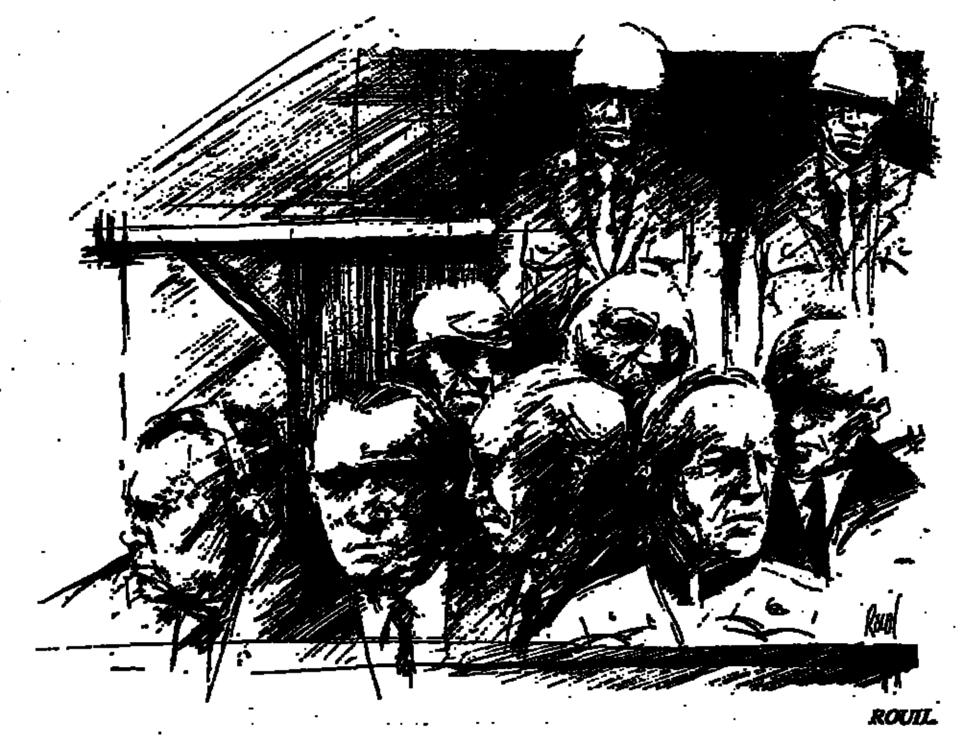
A l'autre bout de la salle, sous le balcon du public, s'entassent les journalistes. Dès le premier jour j'ai la chance de faire la connaissance de l'idole de mes dix-huit ans ; Dos Passos. Il me fait une place à ses côtés et me prête ses jumelles.

Goering « Führer » des accusés

Alors je le vois de très près, l'homme du mal absolu, le « Führer » des accusés, Hermann Goering, en uniforme clair. Rajeuni par sa cure de désintoxication – lors de son arrestation il portait, dit-on, deux valises de drogue – il est très en forme, l'œil brillant et bleu. Il plaide – comme les autres – « non coupable ».

Fascinés par lui, les Américains. Déjà, entre journalistes, la démarcation s'est creusée. Nous autres, des pays occupés, les Anglais avec leurs bombardements, leurs ruines, leurs privation, les Russes – bien qu'ils fassent bande à part, – nous luttons pour garder intactes notre indignation, notre révolte.

Les Américains, même engagés, même juifs, même combattants du débarquement, veulent des « stories ». Ils entourent le Dr. Gilbert, psychiatre, pour lui arracher les secrets des accusés-vedettes. La désintoxication de Goering, elle s'est passée comment ? Et ce Ribbentrop, qu'ils photographaient mangeant sa soupe, c'est vrai qu'il est lâche ? Et Rudolf Hess, chef des espions à l'étranger, qui n'a jamais l'air d'écouter, souffre-t-il vraiment de dédoublement de la personnalité ? Nos journaux français, en disette de papier, exigent un style quasi télégraphique. Et nous voulons surtout informer sur les exterminations.


ROUIL.

Avant mon départ, Sartre et Beauvoir m'on expliqué comment l'accusation *change* l'identité de l'individu. L'opinion publique lui apprend que son usage de la liberté créa le Mal, qu'il est coupable : il ne se sent plus le même. Les accusés, devant moi, ne confirment pas ces vues.

Le soir, soit à Zirndorf où logent les Français – banlieue lointaine, – soit dans les autres camps de presse, soit au Grand Hôtel – intact – de Nuremberg où les délégations reçoivent, on rencontre accusateurs, juges, célébrités en visite. Ainsi, je fais la connaissance des Faure. Edgar – l'un de nos procureurs, brillantissime, et Lucie dont l'allure m'éblouit et qui lance sa revue « la Nef ».

Peut-être parce que je me débrouille dans leur langue – plus certainement parce que je connais le très parisien Ilia Ehrenbourg – je rencontre ainsi des écrivains soviétiques. Constantin Fédine, romancier classique, naguère en demi-disgrâce, tient ferme la rampe du patriotisme sans merci : *« A bas la maudite Allemagne ! »*.

Là-dessus, ils sont tous d'accord. Alexandre Fadeïev, Sibérien grand buveur, tout-puissant à la toute-puissante Union des écrivains, parle des 3 000 morts par jour du siège de Leningrad. Korneïtchouk, Ukrainien à l'exubérance méridionale, approuve sa femme Wanda Wasilewska, une Polonaise du style grenadier, qui écrit très dur. Constantin Simonov, rendu illustre – et millionnaire – par la plus aimée des chansons de guerre *« Attends-moi – Mais attends moi très fort – Alors je reviendrai »*. Tous d'accord. Et un soir que le procès s'enlisait, Fadeïev explose.

– *« A quoi bon cette comédie ? Pour que les Américains publient les bons mots, achètent les autographes de Goering ? Ce sont des criminels de guerre : le crime exige le châtiment.*

– Ne fais pas l'idiot, Sacha, interrompt Simonov. Déjà les Occidentaux regrettent que Himmler et Ley se soient suicidés. Ce procès oblige le monde entier à comprendre. A nous comprendre, nous ! C'est peut-être notre dernière chance... »

Sur ces 218 jours j'avoue m'être souvent évadée de Nuremberg (je ne dois pas y avoir passé plus d'un mois en tout). Je pars découvrir une Allemagne à ras de ruines.

Accablantes archives !

A chaque retour, ces rangées d'hommes, écouteurs aux oreilles me paraissent plus évidemment responsables de tous les malheurs, de celui, aussi, de leur peuple. Très calme, Alfred Rosenberg, théoricien de la race des seigneurs, qui devait anéantir les « sous-hommes », écoute exposer ses vues : *« Non coupable »*...

La lutte avec Goering use M. Justice Jackson, l'Américain, en jaquette, pochette, boutons de manchette. Plein de sa phrase-clé : *« Nous jugeons les aventuriers du grand massacre »*. Goering refuse de répondre sur la *« conspiration nationale-socialiste contre l'humanité »* par « oui » ou « non », à l'américaine : la vérité, proteste-t-il, ne se résume pas par oui ou non.

Sir David Maxwell Fyfe, l'incarnation même de la subtilité britannique sait poser le problème :

« Etes-vous conscient d'être le seul homme vivant capable de nous exposer les buts et le fonctionnement de la direction du parti nazi ? »

Goering prend son temps, fait semblant de rajuster ses écouteurs, répond oui. Il a déjà avoué qu'il est le signataire des lois raciales de Nuremberg (septembre 1935). *« Mais c'était pour mettre l'économie allemande à l'abri des juifs »*. D'ailleurs, il s'était disputé avec Goebbels à propos des pillages : que de marchandise perdue ! Les camps ? Il ne s'en est plus occupé personnellement après 1934. La « solution définitive » de la question juive évoquée dès 1935 ? Mais il était question d'*« éloignement »*, non de liquidation physique. Ensuite, le « détail » (c'est-à-dire la mort lente organisée, les chambres à gaz, les crématoires, les millions de cadavres) ? Non, ni lui ni le Führer n'étaient au courant, *« Himmler cachait tout à tout le monde »*.

Les archives allemandes – ah ! le danger de tout noter, de tout classer – démentent ses affirmations. Des documents prouvent que Hitler a décidé les guerres d'agression avant 1939 : il savait qu'à partir de 1943 *« le temps travaillerait contre l'Allemagne »*.

Certains jours, l'horreur est relayée par la révélation des luttes intestines. On a fait tomber le général von Blomberg parce qu'il avait épousé une ancienne prostituée. Le général von Fritsch a cherché la mort devant Varsovie parce que, profitant d'une homonymie, Goering l'avait fait accuser d'homosexualité, délit durement réprimé après 1934 et l'affaire Röhm.

Après cette audience, un des Russes me dit, du ton le plus naturel, que chez lui aussi l'*« inversion sexuelle »* est punie de prison... Cela me fait un choc.

Voir Paulus à la barre

Prisonnier des Soviétiques, le général von Paulus comparaît à titre de témoin. Il révèle que, dès septembre 1940, Hitler lui a fait étudier les possibilités d'attaquer l'URSS. Et que plus tard le Führer a répété *« sans le pétrole du Caucase, je ne peux pas finir la guerre »*.

Longtemps auparavant, le défenseur de Rudolf Hess, M[e] Seidl, a voulu produire un document de source américaine *« officieuse »* : une annexe au pacte de non-agression, signée de Ribbentrop et Molotov, et déterminant les zones d'influence en cas de « changements » dans les Etats baltes, en Pologne ou en Bessarabie...

Les juges soviétiques ont rejeté ce document. J'en ai conclu qu'il a été *« fabriqué »* par les services secrets américains.

Le témoignage de Paulus nous rejette en plein Shakespeare. Pourquoi a-t-il laissé envoyer – et lui-même signé – des télégrammes assurant Hitler de la fidélité des troupes encerclées dans Stalingrad ? Il répond : *« Dans ce désespoir on essayait de donner un sens à l'effroyable tragédie. Pour que cette bataille laisse à jamais un souvenir héroïque dans la mémoire de la nation. »*

Après l'audience, je vois pleurer des balayeurs allemands.

Les dix pendaisons

Le 30 septembre 1946, pour la 407[e] audience, les contrôles sont doublés. Le 1[er] octobre les verdicts sont rendus.

Douze condamnations à la mort par pendaison – y compris Martin Bormann, par contumace. Trois à perpétuité, deux à vingt ans (Speer et Schirach). Quinze ans pour von Neurath, dix pour l'amiral Doenitz. Trois acquittements : Fritsche, von Papen, Schacht. Ce dernier vend ses autographes contre du chocolat pour ses enfants.

Finir pendu ? Goering se procure une capsule de cyanure – peut-être grâce à un général des SS. Il se donne la mort. La légende veut qu'on l'ait pendu quand même. Non : on a simplement posé sa civière près des autres, après.

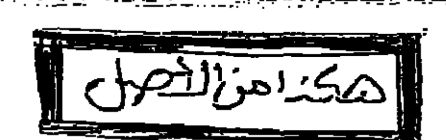
Le 16 octobre, dans la nuit, quatre généraux, huit journalistes, gardes, interprètes, près du ministre-président et du procureur de Bavière, assistent aux dix pendaisons.

Treize marches, une phrase prononcée, cagoule noire, strangulation. Tous offrent leur dernier mot à l'Allemagne. Seul Streicher, l'antisémite en chef crie que c'est la fête juive du Pourim et que les bolcheviks *« vous pendront vous aussi et ce sera justice »*. Seul, il meurt sur un *« Heil Hitler ! »* Sauckel crie son innocence. Rosenberg le théoricien, ne parle pas.

Très critiqué pour son travail, le bourreau, le sergent-chef John Woods, de San Antonio (Texas), s'en dit fier à l'Associated Press : *« Tout a marché comme sur des roulettes... On a brûlé cordes et cagoules : déjà un Cubain avait télégraphié qu'il offrait 2 500 dollars par corde. »* Quatre ans plus tard, Woods mourra en... essayant une chaise électrique : c'était un « pro ».

Je suis contre la peine de mort. Comment appliquer ce principe aux organisateurs, aux ordonnateurs de la mort ? Dix tués. Combien de millions ont perdu la vie par la volonté méticuleusement développée de ceux-là ? Je n'ai pas de réponse. Sinon qu'il y eut des moments à Nuremberg, où le respect de la vie jugeait l'extermination...

DOMINIQUE DESANTI.



Étranger

APRÈS LE SOMMET DE GENÈVE

Les rencontres Reagan-Gorbatchev ont été orageuses lorsqu'il a été question de la « guerre des étoiles » et des droits de l'homme

M. Gorbatchev a regagné Moscou, le vendredi 22 novembre, en provenance de Prague, où il avait informé les dirigeants des pays du pacte de Varsovie de la teneur de ses conversations avec M. Reagan. *« L'atmosphère de Genève,* écrit à ce sujet *Rude Pravo,* l'organe du parti tchécoslovaque, *n'a pas pu dissimuler à quel point le dialogue fut compliqué et difficile. »*

De son côté, à Washington, M. Reagan a reconnu que le ton avait été parfois très vif dans ses conversations avec M. Gorbatchev. Le président a raconté à plusieurs journalistes, selon la chaîne de télévision CBS, que mercredi matin, en particulier, lors du tête-à-tête consacré à la « guerre des étoiles », M. Gorbatchev a *« commencé à taper sur la table, pointant son index vers moi et exigeant des réponses ». « J'essaie de vous répondre, mais vous ne m'écoutez pas »,* lui aurait alors rétorqué le président, qui, pour détendre l'atmosphère, *« racontait des blagues qui ne faisaient pas rire le secrétaire général »...*

Satisfaction à Bonn et à Berlin

Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui décrit M. Gorbatchev comme *« un homme très fort, très volontaire »,* a raconté de son côté que la conversation était devenue très tendue lorsque les deux hommes ont abordé la question des droits de l'homme. Il y a eu sur ce sujet un *« échange crispé »,* a précisé le secrétaire d'Etat, qui a également confié que si la rencontre a été encourageante *« je n'en jetterais pas mon chapeau en l'air pour autant ».*

Les résultats du sommet de Genève, bien que modestes, ont été accueillis positivement dans presque toutes les capitales, notamment à Bonn et à Berlin-Est. Le chancelier Kohl a parlé d'un *« succès considérable qui marque une nouvelle étape ».* M. Honecker, dont on reparle avec insistance du prochain voyage en RFA, a déclaré, quant à lui, que cette rencontre *« positive a jeté les bases de nouvelles négociations sur les dossiers décisifs ».*

En Chine, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, s'est félicité de la rencontre, mais a relevé que des divergences subsistent. Il a ajouté que la Chine espérait que les deux superpuissances s'accorderaient, sans mettre en péril les intérêts d'autres pays, sur une réduction draconienne des armements, la prévention de leur extension à l'espace et l'arrêt de leurs interventions dans les foyers de tension à travers le monde.

On indique, par ailleurs, dans la capitale chinoise que le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Paul Wolfowitz, est attendu ce samedi à Pékin. *Il rendra compte du sommet* aux dirigeants chinois. La même mission le conduira en Corée du Sud et au Japon.

Le Japon a accueilli avec satisfaction les résultats du sommet de Genève, indique notre correspondant à Tokyo Philippe Pons. Les Japonais voient dans l'amorce d'une détente entre les deux superpuissances une occasion de faire progresser leur propre *diplomatie tant sur le plan global qu'en* ce qui concerne les rapports avec l'Union soviétique.

La *« bonne atmosphère »* qui a prévalu à Genève place sous des auspices favorables la visite à Tokyo, le 15 janvier, du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. Après leur suspension pendant près de dix ans, cette visite marquera la reprise des contacts au niveau ministériel entre les deux pays.

A Jérusalem enfin, M. Richard Murphy, sous-secrétaire d'Etat américain, a rendu compte, vendredi, du sommet de Genève aux dirigeants israéliens, et leur a annoncé que MM. Reagan et Gorbatchev n'avaient pas abordé la question du Proche-Orient lors de leurs entretiens. M. Shultz, secrétaire d'Etat, et M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, ont discuté de la situation dans la région lors de réunions en marge du sommet des deux dirigeants.

M. Murphy a déclaré que M. Shultz avait souligné l'importance de négociations directes dans la région. Il a précisé qu'il ne savait pas si MM. Reagan et Gorbatchev *avaient abordé la question des juifs soviétiques,* car si ce sujet a été discuté, il l'a été lors d'un entretien en tête à tête dont M. Reagan n'a pas encore fait le compte rendu.

Le sous-secrétaire d'Etat américain doit encore se rendre dans les prochains jours au Caire et à Amman.

Washington pense que la position soviétique sur l'Afghanistan évolue

De notre correspondant

Washington. – Les dirigeants américains croient avoir discerné, durant le sommet de Genève, une volonté soviétique de règlement du conflit afghan. *« Il ressort* [de ces entretiens] *que les Soviétiques veulent une solution politique »* à cette crise, *a ainsi déclaré,* le vendredi 22 novembre, M. Reagan après que son secrétaire d'Etat, M. George Shultz, eut qualifié, sur la chaîne de télévision ABC, de *« très intéressantes »* les conversations qui ont été menées à ce sujet durant le sommet.

Il existe *« une possibilité de voir se dessiner un processus »* de règlement, a notamment dit M. Shultz, qui confirmait par là des indications données quelques heures plus tôt à l'agence Associated Press par le porte-parole de la Maison-Blanche. *« Nous avons le sentiment d'avoir au moins vu quelque chose de neuf dans nos conversations sur l'Afghanistan »,* avait déclaré M. Larry Speakes, en ajoutant que l'URSS et les Etats-Unis avaient *« peut-être pris un cap favorisant une solution »,* même si les Soviétiques n'entendent pas accorder à Washington un rôle dans cette affaire.

Selon le *Washington Post,* les responsables américains auraient été particulièrement frappés de ce que M. Gorbatchev n'ait pas même mentionné devant eux le soutien accordé aux résistants afghans par les Etats-Unis et les facilités que leur offre le Pakistan – deux faits régulièrement dénoncés par Moscou. Le secrétaire général aurait également abordé l'ensemble du dossier avec un détachement marqué et en exprimant le désir, croit savoir le quotidien, de travailler à un règlement. Le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, s'est lui aussi fait l'écho d'un assouplissement soviétique dans cette crise régionale.

Parallèlement, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a jugé qu'il était *« potentiellement significatif »* que l'URSS n'ait pas « insisté » pour que soit inclue sa condamnation de l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine dans la déclaration commune publiée à l'issue du sommet. Ce haut fonctionnaire a vu là une raison d'espérer qu'il soit possible d'*« aller de l'avant sur les armes stratégiques et de portée intermédiaire sans être constamment liés par l'IDS ».*

Les pourparlers soviéto-américains sur la réduction des armements, qui se tiennent depuis bientôt un an à Genève, portent à la fois sur les armes stratégiques, les « euromissiles » et les armes spatiales. Les deux parties étaient convenues, à l'ouverture des négociations, qu'il existerait une « interrelation » entre ces trois corbeilles, ce qui signifiait pour Moscou – mais pas pour Washington – que des progrès ne pourraient être faits dans un domaine sans qu'il en soit enregistré dans les autres. L'absence de référence à cette « interrelation » dans la déclaration finale du sommet a généralement été interprétée comme un assouplissement soviétique, bien que M. Gorbatchev ait rappelé, dans sa conférence de presse de jeudi dernier, que son pays *établissait toujours un lien* entre les trois dossiers du désarmement.

BERNARD GUETTA.

● *Accord sur la reprise des vols commerciaux entre les Etats-Unis et l'URSS.* – Le département américain des transports a officiellement annoncé, vendredi 22 novembre, qu'un accord de principe avait été conclu entre Washington et Moscou sur la reprise des liaisons aériennes commerciales entre les deux pays. Ces liaisons avaient été suspendues à la suite de l'instauration de l'état de guerre en Pologne en décembre 1981. Si l'accord annoncé vendredi est ratifié, les compagnies Aeroflot et Pan Am devraient chacune effectuer quatre vols par semaine vers New-York, Washington, Moscou et Leningrad.

Grande-Bretagne

Les « gnomes de Zurich » au secours des trotskistes de Liverpool

Le feuilleton économico-politique qui se déroule depuis quelques mois à Liverpool vient de connaître un nouveau rebondissement. En effet, alors que les caisses de la municipalité étaient vides, et que l'on s'apprêtait à licencier la plupart des employés municipaux (*le Monde* du 23 octobre), le sauveur est arrivé sous la forme d'un consortium de banques suisses. Ceux que l'on appelle les *« gnomes de Zurich »,* et qui ont la haute main sur le marché des changes et les capitaux spéculatifs européens, n'ont pas hésité à prêter main-forte à une municipalité dominée par les trotskistes.

Le prêt accordé devrait permettre à la Ville de boucler son budget pour l'exercice 1985, sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux.

La tendance trotskiste, dirigée par le maire adjoint de Liverpool, M. Derek Hatton, considère que cette solution est une *« grande victoire »,* et justifie ainsi la lutte solitaire du conseil municipal *contre les restrictions imposées* par le gouvernement de Mme Thatcher.

En choisissant la solution « capitaliste », les gauchistes de Liverpool ont repoussé l'offre d'aide d'un groupe de municipalités travaillistes animé par le maire de Sheffield, M. David Blunkett, qui proposait un soutien financier à la municipalité. Celui-ci s'assortissait de conditions politiques draconiennes, visant à la normalisation de la municipalité rebelle...

D'autre part, le leader travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré à la BBC qu'il allait demander au conseil exécutif du Labour, qui se réunit la semaine prochaine, l'exclusion des trotskistes du parti.

Cette mesure vise notamment *MM. Hatton et Tony Mulhearn,* dirigeant du parti pour la ville de Liverpool, ainsi que M. Tony Byrne, président de la commission municipale des finances.

M. Kinnock a justifié sa demande d'exclusion en affirmant que les trotskistes *« ont accumulé les actions de nature à porter atteinte à la réputation du parti ».*

L. R.

République Sud-Africaine

FACE AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Renault, après Peugeot arrête sa production

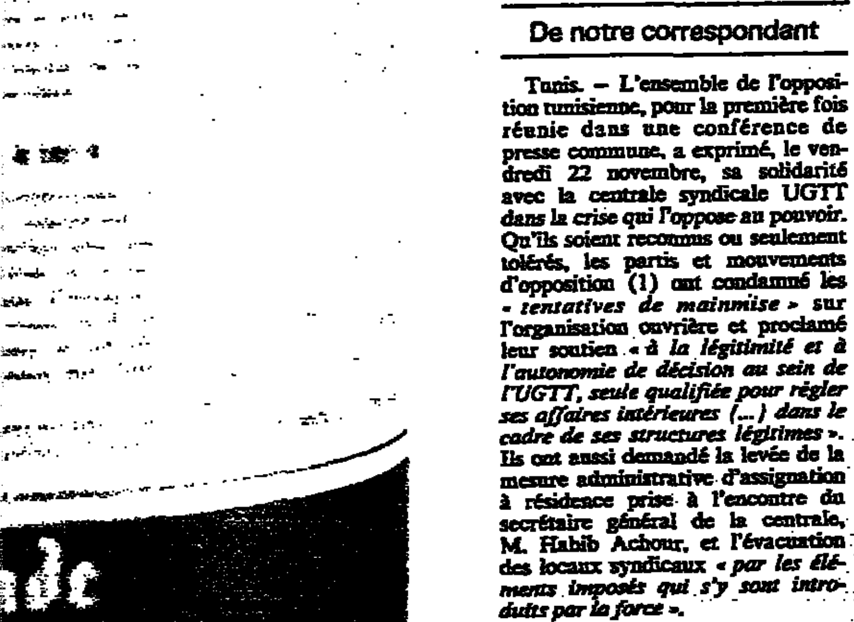
Renault, après Peugeot, a décidé d'arrêter le montage de ses R-9 et R-11 en Afrique du Sud, en raison de la situation économique de ce pays. La faiblesse du rand (la monnaie sud-africaine), l'augmentation des prix – et notamment de ceux des carburants, – la hausse des taux d'intérêt ont entraîné un effondrement du marché de l'automobile qui serait passé de 450 000 unités en 1981 à 300 000 cette année.

Renault, comme Peugeot, ne disposait pas d'implantations industrielles en Afrique du Sud, à la différence de Volkswagen ou d'Alfa-Roméo, qui ont déjà décidé la fermeture de leurs usines sud-africaines. Deux importateurs locaux, Euromotors pour Renault et Samcor pour Peugeot, se chargeaient de faire venir les véhicules en pièces détachées et de les faire monter dans le pays, la fiscalité sud-africaine rendant dissuasive l'importation de véhicules entièrement montés. C'est pourtant dans cette voie que s'orientent désormais les constructeurs automobiles. Peugeot vient ainsi de signer avec la société locale MacCarthy, *qui ne commercialise* pas moins de dix-sept marques automobiles, un contrat de distribution. Il est vrai que pour mille cinq cents ventes par an (c'est le nombre de véhicules vendus par Peugeot pour les neuf premiers mois de 1985), le constructeur français ne fait pas de l'Afrique du Sud un de ses marchés prioritaires.

Fusillade à Mamelodi : treize morts

Les violences ne cessent, par ailleurs, de s'intensifier dans les cités noires sud-africaines. La police a ainsi ouvert le feu, jeudi 21 novembre, sur une foule d'environ cinquante mille personnes, qui manifestaient dans la cité noire de Mamelodi, dans la banlieue de Pretoria. Treize morts ont été dénombrés, ainsi que plusieurs centaines de blessés.

Cette manifestation avait été organisée pour protester contre l'augmentation des loyers, les restrictions imposées pour les funérailles des victimes, ainsi que le recours à la troupe pour quadriller les cités noires. Selon l'association des parents de Mamelodi, la foule était surtout composée de femmes. Sur les treize morts, certains ont été tués par la police, d'autres ont succombé au cours des bousculades et de la gigantesque panique qui a suivi l'ouverture du feu par les forces de l'ordre. – *(UPI.)*



Tunisie

L'ensemble de l'opposition se solidarise avec l'UGTT

De notre correspondant

Tunis. – L'ensemble de l'opposition tunisienne, pour la première fois réunie dans une conférence de presse commune, a exprimé, le vendredi 22 novembre, sa solidarité avec la centrale syndicale UGTT *dans la crise qui l'oppose au pouvoir.* Qu'ils soient reconnus ou seulement tolérés, les partis et mouvements d'opposition (1) ont condamné les *« tentatives de mainmise »* sur l'organisation ouvrière et proclamé leur soutien *« à la légitimité et à l'autonomie de décision au sein de l'UGTT, seule qualifiée pour régler ses affaires intérieures (...) dans le cadre de ses structures légitimes ».* Ils ont aussi demandé la levée de la mesure administrative d'assignation à résidence prise à l'encontre du secrétaire général de la centrale, M. Habib Achour, et l'évacuation des locaux syndicaux *« par les éléments imposés qui s'y sont introduits par la force ».*

Les dirigeants des différentes tendances ont tenu à insister sur la responsabilité du gouvernement dans la crise, s'accordant pour reconnaître que le but recherché est d'asservir l'organisation ouvrière. Le secrétaire général du Mouvement de la tendance islamique, M. Rached Ghanouchi, a été plus incisif, déclarant que l'action entreprise contre l'UGTT constitue un véritable *« complot contre les libertés publiques et politiques »* et soulignant le risque de déboucher sur l'instauration d'un régime militaire.

Les participants ont aussi condamné *« les mesures et comportements portant atteinte aux acquis démocratiques »* dont certains d'entre eux sont victimes : perquisition au siège du Mouvement de l'unité populaire, arrestation d'un membre de son bureau politique et intimidation contre ses militants, procès, le 27 novembre, contre quatorze membres du Rassemblement socialiste progressiste pour appartenance à une organisation illégale, alors que ses activités sont tolérées depuis 1983 ; saisie de deux des trois derniers numéros de l'hebdomadaire du Parti communiste...

Cette attitude commune – particulièrement ferme en ce qui concerne le cas de l'UGTT – ne va certainement pas faciliter la reprise du dialogue, que le premier ministre, M. Mohamed Mzali, s'était efforcé d'engager le mois dernier avec plusieurs courants. Les assurances qu'il a données quant à la consolidation de la démocratisation (*le Monde* daté 3-4 novembre) ont d'ailleurs été commentées avec la plus grande réserve par plusieurs opposants, qui y voient surtout une manœuvre pour tenter d'atténuer l'effet de l'attaque menée contre l'autonomie syndicale.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le Mouvement des démocrates-socialistes, le Parti de l'unité populaire et le Parti communiste (reconnus), le Mouvement de l'unité populaire, le Rassemblement socialiste progressiste et le Mouvement de la tendance islamique (tolérés).

Étranger

BRÉSIL

L'Eglise publie une liste de tortionnaires

Rio-de-Janeiro. — Les principaux journaux brésiliens ont publié, le vendredi 22 novembre, une liste de plus de quatre cents noms de tortionnaires qui ont sévi pendant les années de la dictature (1964-1985). Cette liste a été préparée par l'archidiocèse de Sao-Paulo. Parmi les personnes ainsi dénoncées figurent plusieurs officiers de haut rang toujours en service, parmi lesquels le général Aguiar Medeiro, commandant de l'armée pour la région d'Amazonie et ancien chef du service de renseignement.

« Les forces armées pourraient réagir violemment, mais moralement nous ne pouvons laisser ces gens continuer à occuper des postes importants au gouvernement », a déclaré le pasteur Jaim Wright, conseiller de l'archevêque de Sao-Paulo. La publication de cette liste s'inscrit dans une campagne nationale pour traduire en justice les tortionnaires. — *(AP.)*

CHINE

Des milliers de Turkmènes réhabilités

Pékin *(Reuter)*. — La Chine a annoncé la réhabilitation de milliers de membres de la minorité turkmène qui avaient fui en 1962 pour se réfugier en URSS, indique le journal *Wen hui Bao*. On estime à plus de cinquante mille le nombre de Turkmènes établis dans le Kazakhstan chinois qui avaient cherché asile en URSS lors du lancement de la campagne de collectivisation de cette région. Plusieurs milliers d'entre eux seront dorénavant *« autorisés à se considérer comme citoyens chinois ou comme ressortissants chinois de nationalité étrangère »*.

Certains Turkmènes, stigmatisés à l'époque comme *« traîtres à la patrie »*, pourront recevoir des compensations pour les pertes économiques subies. En 1962, Pékin avait accusé les Turkmènes — ethnie musulmane non chinoise — d'avoir quitté le pays à l'instigation des Soviétiques. Les deux géants communistes venaient de rompre. Aujourd'hui, les responsables chinois reconnaissent que les persécutions contre l'islam ont provoqué le mécontentement et, parfois, le soulèvement des minorités d'Asie centrale.

HONGKONG

Mise en garde de Pékin

Hongkong *(AFP)*. — La Chine a fait savoir qu'elle n'était pas disposée à tolérer que des changements politiques aient lieu à Hongkong avant le retour de la colonie britannique dans le giron de la République populaire, en 1997. Le directeur de l'agence Chine nouvelle à Hongkong, considéré comme le porte-parole officieux de Pékin dans la colonie, a fait une déclaration en forme de mise en garde à l'adresse des autorités locales.

Les dirigeants de Pékin semblent avoir pris ombrage des timides efforts entrepris récemment par les Britanniques pour introduire une certaine dose de démocratie dans le gouvernement. Le mois dernier un vote avait eu lieu, pour la première fois, afin d'élire le conseil législatif de la colonie. Seuls des candidats triés sur le volet pouvaient se présenter, et moins de 1 % des cinq millions et demi de résidents de Hongkong étaient appelés à les élire. — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Israël avait-il des espions dans la marine ?

Un analyste civil travaillant pour les services de contre-espionnage de la marine américaine et son épouse ont été arrêtés récemment à Washington ; il sont accusés d'avoir fourni des renseignements militaires secrets à Israël contre d'importantes sommes d'argent.

Selon des sources fédérales, Jonathan Pollard, trente et un ans, a vainement tenté de se réfugier à l'ambassade d'Israël lorsque des agents du FBI l'ont interpellé. D'après des sources parlementaires, les responsables de l'ambassade auraient refusé de lui accorder asile. Bien que le nom d'Israël n'ait pas été mentionné officiellement, trois sources fédérales ont confirmé que le fonctionnaire avait effectivement été payé par des agents israéliens. A Jérusalem, le ministère des affaires étrangères a affirmé tout ignorer de cette affaire. *« Nous procédons à des vérifications, et ce n'est que lorsque nous connaîtrons les faits qu'une réaction officielle sera rendue publique »*, a déclaré un porte-parole. — *(AP.)*

Un biographe pour M. Reagan

Washington. — Le président Reagan a choisi son biographe. Il s'agit de M. Edmund Morris, lauréat du prix Pulitzer 1979 pour une biographie de Theodore Roosevelt. M. Reagan a accordé de nombreux entretiens à l'auteur, l'a invité à des réunions à la Maison Blanche et l'a emmené avec lui au sommet de Genève. M. Morris a déclaré, le vendredi 22 novembre, qu'il était un observateur indépendant et qu'il écrirait ce qu'il a *« vu et entendu »*.

Cette biographie sera publiée *« longtemps après le départ de M. Reagan de la présidence »* a-t-il ajouté, en précisant qu'elle n'empêchera pas le président d'écrire ses propres Mémoires. Agé de quarante-cinq ans, l'auteur est né au Kenya et a fait ses études dans une université sud-africaine ; il possède la nationalité américaine. La publication de cette biographie devrait lui rapporter près de 2 millions de dollars. — *(AP, UPI.)*

RDA

Un « dur » quitte le bureau politique

Berlin. — Un remaniement important a eu lieu au sein de la direction du Parti socialiste unifié de RDA (communiste). Ce samedi 23 novembre, en effet, l'agence de presse est-allemande ADN a annoncé le départ du bureau politique de M. Konrad Naumann, secrétaire du parti pour la région de Berlin, et de M. Herbert Haeber, expert des affaires ouest-allemandes, *« pour raison de santé »*.

Cette annonce constitue une surprise, dans la mesure où M. Naumann n'a que cinquante-sept ans. Il était par ailleurs considéré comme le dauphin de l'actuel secrétaire général du parti et président du Conseil d'Etat de la RDA, M. Erich Honecker, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans. M. Naumann passait pour l'un des représentants de la tendance « dure » de l'équipe dirigeante de la RDA. Les deux membres démissionnaires sont remplacés au bureau politique par MM. Werner Eberlein, journaliste, et Siegfried Lorenz, technicien. — *(Reuter.)*

Le Nicaragua des sandinistes

(Suite de la première page.)

Arturo Cruz, leader de la Coordination démocratique lors des élections de novembre 1984, a disparu, en exil. Incapable de trouver une voie moyenne entre son antisandinisme et son aversion pour les anciens somozistes qui ont en main la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) à laquelle il a dû se rallier sous la pression de Washington. La preuve, cette fois, que les tièdes n'ont pas de place dans le débat nicaraguayen. La parole est aux radicaux, dans les deux camps. La suspension des libertés est une nouvelle victoire de Tomas Borge, le dynamique ministre de l'intérieur, sur les pragmatiques et les prudents de la direction sandiniste.

La dynastie Chamorro

Au mur, au-dessus de son bureau, Violette a encadré ses trésors : les photos de famille. Elle-même, il y a une vingtaine d'années, brune, ravissante, amoureusement accrochée au bras de Pedro Joaquin, pendant l'exil au Costa-Rica. Puis les enfants, Pedro Joaquin junior, Carlos Fernando, Claudia Lucia. L'époque où tous les Chamorro étaient solidement unis contre Somoza. Aujourd'hui, les Chamorro sont les apatrides du Nicaragua. Ils sont déchirés, divisés les uns contre les autres. En 1979, après la chute de Somoza, Violette a été pendant quelque temps membre de la première junte de gouvernement. Comme un symbole de la reconnaissance par les sandinistes que la bourgeoisie avait joué un rôle dans le renversement de la dictature. Puis elle a quitté la junte, a basculé dans l'opposition active.

Mais Carlos Fernando, lui, est directeur de *Barricada*, le journal du Front sandiniste. Et Claudia Lucia a un poste important au ministère des relations extérieures. *« Mais nous n'avons pas coupé tous les ponts*, proteste Violette. *Nous nous appelons. L'esprit de famille reste... »* Il n'empêche. Un autre Chamorro, « El Negro » dirige une des organisations armées antisandinistes basées au Costa-Rica. Un Chamorro, aujourd'hui en dissidence, Edgar, a été membre du directoire de la FDN au Honduras. Un beau-frère de Violette, Javier Chamorro, dirige, lui, le journal sandiniste *Nuevo Diario*. Les Chamorro ne sont plus tous du même côté de la barricade, mais on les retrouve quand même tous à des postes de commande. Noblesse oblige. Quatre membres de la dynastie Chamorro ont été présidents du Nicaragua entre 1850 et 1925.

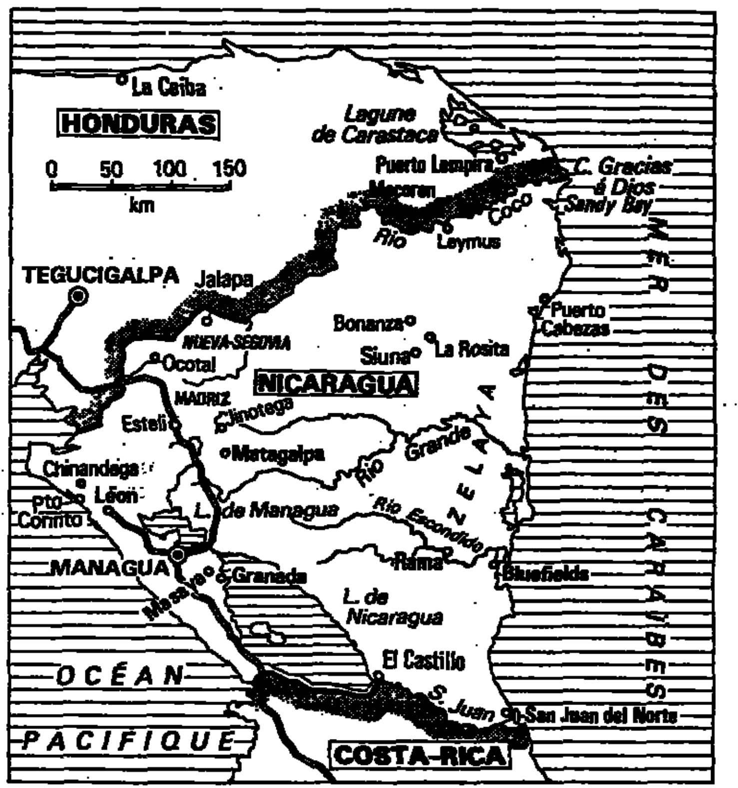
Treize articles du statut fondamental des droits et des garanties des citoyens ont été suspendus le 15 octobre, entre autres ceux qui assuraient la libre circulation, l'*habeas corpus*, le droit de grève, l'inviolabilité du courrier et du domicile. C'est, en théorie, un retour à l'état d'urgence proclamé en mars 1982, mais allégé en novembre 1984.

« Quel état d'urgence ?, s'exclame un diplomate plutôt sympathisant du régime. *Il n'y a rien de changé. Les leaders de différents groupes d'opposition interne continuent de se réunir, de se déplacer. Le dialogue entre l'Eglise et le gouvernement se poursuit, discret mais réel. La commission des droits de l'homme maintient son action sans entrave. D'ailleurs, le gouvernement a compris que la suspension avait eu un effet catastrophique à l'extérieur, et il a essayé de rectifier le tir. »*

Rien de changé ? Ce n'est pas l'avis d'un avocat qui dit : *« S'il est vrai que la répression réelle n'a pas augmenté, il reste qu'un citoyen peut être arrêté à tout moment sans mandat, sans explication, qu'il peut être interrogé sans garanties, être maintenu en détention sans raison. Le pouvoir judiciaire est complètement dominé par l'exécutif. C'est la légalisation de l'arbitraire. »* Et Virigilio Godoy, ancien ministre du travail du gouvernement sandiniste, et aujourd'hui dirigeant du petit parti d'opposition, le Parti libéral indépendant (PLI), ajoute : *« Le régime a brisé l'unité nationale qui avait permis la chute de Somoza. Nous vivons la crise la plus grave que le pays ait connue depuis 1821... »* Virigilio Godoy s'apprête à partir en voyage d'information en Espagne, mais il revient dans deux semaines. Personnalités connues pour leur hostilité au régime, représentants du secteur privé, membres de la hiérarchie catholique dans le collimateur, Nicaraguayens allant « faire leur marché » à Panama ou à Miami : tous continuent à sortir librement du pays, et sans crainte apparente d'être refoulés à leur retour. Violette Chamorro elle-même se rend tous les quatre mois aux Etats-Unis pour des examens médicaux. Elle n'a pas l'intention de renoncer. *« Malgré toutes les contraintes*, dit-elle, *la patrie, c'est ici. Je ne pourrais pas m'en passer. »*

Managua ne vit pas sous la terreur sandiniste, c'est un fait. Les Nicaraguayens habitués à ces menaces codifiées, remises au vestiaire, puis brandies de nouveau, n'ont pas perdu leur sens de l'humour et leur goût de la critique ouverte. Parler à l'homme de la rue, faire le tour des marchés de la capitale, prendre les taxis collectifs, permet de mesurer l'ampleur de la grogne. En un an, le mécontentement généralisé a encore monté de plusieurs crans. Managua n'est pas tendu, mais résigné, amer, grognon. Le transport est un casse-tête et le ravitaillement quotidien une épreuve. *« Plus d'huile pour faire la cuisine, plus de levure pour le pain, de la viande de temps en temps. »* L'unanimité dans la récrimination. Le marché noir — toléré par le régime car il représente une soupape de sûreté — prolifère librement, et pas seulement au Mercado oriental, où l'on trouve à peu près tout à des prix nettement plus élevés.

> *Le pays ne vit pas, c'est un fait, sous la terreur sandiniste, mais le mécontentement a encore monté de plusieurs crans...*



« Nous sommes en guerre »

« C'est vrai, admet un diplomate, *la population est très majoritairement dans l'opposition, mais c'est une attitude de refus, purement défensive, critique. N'allez pas croire qu'ils sont prêts à prendre les armes contre les sandinistes. »* Et d'ajouter à propos de la situation économique : *« Elle n'est pas désespérée, elle est dramatique. »* Les dirigeants sandinistes ne paraissent pas impressionnés par ces jugements. Ils répètent, imperturbables : *« Le peuple est avec nous. »* Et, poussés dans leurs retranchements, ils sortent l'argument majeur : *« Nous sommes en guerre. »*

S'il y a une certitude au Nicaragua, c'est bien la réalité de la guerre cruelle, sournoise ou sanglante, elle use le régime et le pays. *« Nous perdons en moyenne une vingtaine d'hommes chaque semaine »*, dit Sergio Ramirez, vice-président. Globalement, l'armée populaire sandiniste, forte d'environ cent trente mille hommes, fait front sans problème majeur, contient la pression des groupes armés de la Contra venant du Honduras ou du Costa-Rica. C'est une armée mieux entraînée, mieux équipée grâce aux livraisons de matériel soviétique. Elle dispose en particulier maintenant d'une demi-douzaine d'hélicoptères de combat soviétiques, les MI-24 Hindt, redoutables et efficaces. Et ses bataillons d'élite, les BLI (unités de lutte antiguérilla) crapahutent sans cesse dans la jungle de la côte atlantique, dans les collines des départements du Nord et du Centre, où la Contra semble bien installée.

La FDN, venant du Nord, a maintenant des groupes armés au Sud, au Costa-Rica, et chasse même sur les terres de Pastora, vers Rama et Nueva-Guinea. La Contra s'efforce manifestement de couper la route de Rama à Managua, où transitent les convois chargés de matériel soviétique. Jusqu'à présent sans succès. Mais les bus sont interceptés, leurs occupants arrêtés et parfois assassinés. Un nouveau front a été ouvert par la Contra dans les départements de Boaco et de Chontales, à près de 300 kilomètres de la frontière du Honduras. Un signe que les rebelles peuvent sans doute compter sur une certaine complicité des paysans de la région. Il y a quelques jours, un convoi de miliciens sandinistes est tombé dans une embuscade à une vingtaine de kilomètres de Rama. Bilan officiel : trente morts. Une colonne forte de deux mille rebelles a été signalée récemment entre la côte atlantique et la région de Chontales.

Sur la côte atlantique même, c'est la confusion. Les pourparlers engagés il y a un an entre le gouvernement sandiniste et les dirigeants Miskitos ne sont pas rompus mais traînent en longueur. Certains parmi la quinzaine de « chefs de guerre » de la Misura sont pour le dialogue, d'autres pour la lutte armée. Certains collaborent ouvertement avec les troupes spéciales du ministère de l'intérieur, les MINT. D'autres les combattent.

Partout, sur les pistes en terre du Nord et du Centre, au-delà de Jinotega et de Pantasma. Au sud de Matagalpa, on retrouve le visage de la guerre : villages déserts, camps militaires retranchés derrière leurs sacs de sable et leurs canons, patrouilles harassées, rumeurs de mortiers. Les avions d'observation rôdent au-dessus des collines boisées : un terrain idéal pour la guérilla. A Wiwilli, sur le rio Coco, l'ambiance est sinistre, et les nuits sont ponctuées par les tirs en rafale des katiouska braqués vers le Honduras tout proche. Une guerre qui s'installe, faite pour durer.

MARCEL NIEDERGANG.

RFA : LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CSU BAVAROISE

La cohésion retrouvée autour de M. Strauss

Le hasard fait bien les choses : à peine les lampions de la fête somptueuse des soixante-dix ans de M. Franz-Josef Strauss s'étaient-ils éteints, qu'il fallait déjà les rallumer pour célébrer le quarantième anniversaire du parti qu'il dirige, la CSU, Union chrétienne sociale de Bavière...

Le quarante-neuvième congrès de ce parti, qui s'est ouvert vendredi 22 novembre à la Bayernhalle de Munich, coïncide avec cet anniversaire. On compte aujourd'hui cinq cent quatre-vingt-six survivants membres fondateurs de la CSU, qui a gouverné l'*« Etat libre de Bavière »* sans interruption depuis 1945. Ils devaient tous recevoir une médaille d'argent frappée spécialement pour l'occasion. Même les adversaires directs de la CSU, les sociaux-démocrates bavarois, ont rendu hommage à ce parti, sous l'égide duquel *« a été réalisée une remarquable mutation d'un Etat agricole en un Etat industriel »*... Hommage tempéré, bien sûr, par une pique du nouveau secrétaire général du SPD bavarois, M. Schöfberger, qui accuse la CSU d'être un parti d'*« arrivistes forcenés »*...

Il n'était pas besoin d'être prophète pour prédire que, samedi soir, M. Franz Josef Strauss serait réélu triomphalement à la tête de sa formation. Apaisé le léger vent de mauvaise humeur qui avait rafraîchi les relations du parti avec son chef, en 1984. Le crédit de 1 milliard de marks à la RDA dont M. Strauss s'était fait l'annonciateur à Berlin-Est n'avait pas suscité d'enthousiasme délirant dans un parti où l'on continue bien souvent à appeler la RDA « Ostzone », la zone orientale. Résultat, le quarante-huitième congrès de la CSU avait réélu M. Strauss avec « seulement » 77 % des mandats.

Aujourd'hui, dans l'euphorie de l'anniversaire, la cohésion est de rigueur. D'autant plus qu'approche l'échéance électorale du renouvellement du Landtag de Bavière. On votera en octobre 1986, et il ne fait aucun doute que la CSU obtiendra, une fois de plus, la majorité absolue. Mais toute la question est de savoir si elle maintiendra son score de 1982 (58,3 % des suffrages).

La paysannerie inquiète

En effet, un mécontentement certain se manifeste dans la clientèle traditionnelle du parti, la paysannerie bavaroise, qui n'accepte pas de très bon gré les concessions faites à Bruxelles par le ministre de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle, lui-même membre de la CSU. Les quotas laitiers, le démantèlement partiel des montants compensatoires, ont porté un coup sérieux aux revenus des agriculteurs, dans le même temps où la Bavière industrielle s'affirmait comme un pôle de prospérité face à une Allemagne du Nord sinistrée du fait de la crise...

C'est donc dans des régions où la CSU fait quasiment figure de parti unique, dans ces zones rurales où elle obtient, d'élection en élection, entre 90 % et 95 % des suffrages que les pertes risquent d'être les plus sensibles.

Un résultat qui placerait la CSU au-dessous de 55 % des suffrages serait de nature à inquiéter le chancelier Kohl, qui aura bien besoin, lors des élections au Bundestag de 1987, de l'apport des gros bataillons bavarois pour barrer la route du pouvoir à son concurrent social-démocrate, M. Johannes Rau. Ce dernier, d'ailleurs, ne semble pas inquiéter outre mesure M. Strauss. Dans un entretien accordé vendredi au quotidien *Die Welt*, il concède au dirigeant social-démocrate un certain don *« pour raconter de bonnes blagues »*, mais le trouve dans l'ensemble *« un peu léger »*.

En revanche, M. Strauss a fait un éloge appuyé de M. Martin Bangemann, le ministre libéral de l'économie, en ce qu'il voit un ministre *« sui generis »* et non pas simplement le prolongement de son collègue Hans-Dietrich Genscher, ministre libéral des affaires étrangères. M. Strauss, faut-il le rappeler, est un brillant latiniste...

LUC ROSENZWEIG.

INDE

Les squelettes d'exportation

Le commerce des squelettes destinés aux universités et laboratoires occidentaux a suscité, en Inde, plusieurs scandales. Il est désormais strictement réglementé. Mais les « charognards » n'en ont cure...

De notre correspondant

New-Delhi. — La scène se passe au petit matin sur une berge déserte du Gange sacré, dans le Bihar. Un homme, jeune apparemment, torse nu et musclé, pagne serré aux genoux, est courbé vers le sol. Son pied droit est posé sur le bassin d'un corps d'enfant de quatre ou cinq ans, écartelé sur le sable. De sa main gauche, l'homme a relevé le menton du petit et, de l'autre, armée d'un long couteau de boucher, il coupe posément la tête du bambin. Dans une seconde, elle ira rouler près des quatre autres alignées sur le sol. On voit ensuite l'homme saisir le petit corps décapité par un bras et une jambe, tourner sur lui-même avec son fardeau sanglant, et le balancer enfin, très loin, dans les eaux glauques du Gange.

Insoutenables clichés pris il y a quelques mois par une équipe de reporters indiens et dont la publication a abouti, le 19 août, à l'interdiction du commerce d'organes et de squelettes humains en Inde. Mais l'horreur de l'histoire ne s'arrête pas là. Les auteurs de ce macabre reportage ayant révélé dans leur « papier » qu'ils s'étaient entendus auparavant avec les dépeceurs, et que les enfants avaient sûrement été assassinés peu avant la séance de photo, une enquête a bien entendu été ouverte. Et les journaux locaux de rappeler que plusieurs milliers de bambins disparaissent chaque année et que tous ne sont peut-être pas vendus comme esclaves aux tisserands de la région.

Quelques jours après l'ouverture de l'enquête, coup de théâtre : trois caisses de bois, marquées « fruits de saison », destinées à une entreprise de Calcutta, sont saisies à Patna, la capitale du Bihar. A l'intérieur, 100 kilos d'ossements divers, des petits crânes, des fémurs, des tibias...

50 000 crânes

Le scandale éclate au grand jour. Début juillet, un ministre local livre les premiers résultats de l'enquête judiciaire, ce n'était pas ce qu'on redoutait. « *Les corps et les têtes d'enfants ont été récupérés dans le Gange après leur mort naturelle* », déclare-t-il. La tradition hindouiste exige en effet qu'on ne brûle pas les cadavres d'enfants pubères. Les maladies de la pauvreté, endémiques dans ces régions, enlevant chaque année des dizaines de milliers d'enfants à l'affection des leurs, on voit mal pourquoi, en effet, il serait nécessaire aux trafiquants d'os d'augmenter artificiellement les moissons naturelles de la mort. « *Et puis*, précise un spécialiste, *un squelette d'enfant rapporte beaucoup moins que celui d'un adulte.* »

Peu ragoûtant commerce tout de même, dont Calcutta, la cité maudite de Mère Thérésa, est la capitale mondiale. Entre quinze et vingt mille squelettes et cinquante mille crânes et ossements divers sont nettoyés, dégraissés, blanchis, classifiés et empaquetés ici avant de prendre, chaque année, le chemin des universités et laboratoires occidentaux. Revenus annuels en devises pour l'économie indienne : autour de 1 million de dollars. Principaux clients : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne fédérale, le Japon et même Israël et Hongkong. Le squelette indien, aryen ou dravidien, peu importe, s'arrache. On a même vu, selon un journal local, un agriculteur britannique en utiliser un comme épouvantail dans son verger...

A Calcutta, la compétition est rude. Treize firmes, regroupées au sein de la très légale Association des exportateurs de spécimens humains (AESH) se disputent le marché. Ou plutôt se le disputaient, car, officiellement, ils n'en ont plus le droit. « *Le prestige du pays vaut bien plus que les quelques devises rapportées par ce macabre racket* », déclarait déjà, en 1976, le gouvernement d'Indira Gandhi. Et le commerce avait été interdit. Un an plus tard, réorganisé, réglementé, « moralisé », il reprenait de plus belle.

« Pour aider la science »

Aujourd'hui, les squelettes se vendent autour de 2 000 F pièce. Légalement, ne peuvent être écoulées à l'exportation que les dépouilles « *non identifiées par les familles et pourvues d'un certificat approprié délivré par un officier de police* ». Mais rien n'est plus simple, pour les pourvoyeurs de Calcutta, que d'obtenir, en échange de quelques roupies, le précieux document qui permettra de faire passer les frontières à des brassées de squelettes.

Ceux qui se livrent à l'approvisionnement de cadavres s'appellent les *doms*. En français, on dirait les « charognards ». Ils appartiennent à une sous-caste de croque-morts et sont environ cinq cents. Leur territoire de chasse, outre les morgues surchargées et terrifiantes de saleté de Calcutta, s'étend de l'Orissa à l'Uttar-Pradesh, en passant par le Bihar. Trois Etats arriérés, connus pour la sauvagerie de leurs mœurs, la cruauté des bandes de brigands qui les hantent et des tyranneaux de village qui les infestent.

Pilleurs de tombes

M. Satyanarayan Sen, âgé de soixante et onze ans, prétend qu'il fut le pionnier du commerce d'os dans les années 30. Au début, presque tous les doms travaillaient pour lui. Et puis, avec le développement international du marché, les doms, fatigués d'être rétribués de leur peine avec quelques misérables roupies, se sont mis à leur compte. M. Sen, lui, a mis la clef sous la porte et s'en est retourné à son affaire de famille, dans l'édition. « *J'avais pas mal d'employés*, raconte-t-il, *les Américains payaient parfois jusqu'à 180 dollars pour un beau sujet. Ça marchait bien. Et puis ces gens sans scrupules (les doms) se sont mis à casser le marché, bradant de superbes spécimens pour 100 ou 110 dollars. Vous vous rendez compte !* » M. Sen, qui assure s'être lancé dans ce métier « *pour aider la science* », n'a toujours pas pardonné à ses anciens rabatteurs. « *Ces gens-là ne savaient même pas faire la différence entre un tibia et un thorax* », bougonne-t-il.

Leur technique de récupération, en tout cas, s'est affinée. M. Sen, lui, envoyait ses gens dans les morgues et sur les sites de crémation réservés aux basses castes de l'hindouisme. Celles-ci n'ont pas les moyens d'offrir à leurs morts des rites funéraires décents, et l'on y est souvent prêt, moyennant un petit backchich, à fermer les yeux sur le sort de la dépouille d'un parent dès lors qu'on économise les 100 roupies nécessaires à une crémation digne...

Aujourd'hui, les doms les plus prospères emploient leurs propres équipes de rabatteurs, et l'on ne se contente plus d'acheter les morts, on vole les âmes. Shankar, un mécanicien du Bihar, a vu, et raconté, comment cela se passe sur certains sites de crémation. « *La cérémonie de préparation du corps dure intentionnellement des heures. Finalement, quand le bûcher est allumé, la famille est bien souvent fatiguée et quitte les lieux à la première flamme. Dès son départ, le feu sacré est éteint et le corps récupéré.* »

Pour éviter les problèmes d'identification, et aussi pour faire des réserves en attendant le jour de l'expédition, les voleurs de cadavres ensevelissent les dépouilles à même le sol, et les exhument, à peu près nettoyées de leur chair, quelques semaines plus tard. La tâche est encore plus simple avec les musulmans qui disposent de cimetières. Là, il suffit de piller discrètement les tombes. Et il arrive ainsi que, par des nuits sans lune, on puisse voir les doms promener leurs pagnes empestés parmi les ombres.

PATRICE CLAUDE.

FRANCHINI.

BOTSWANA

Les diamants de la revanche

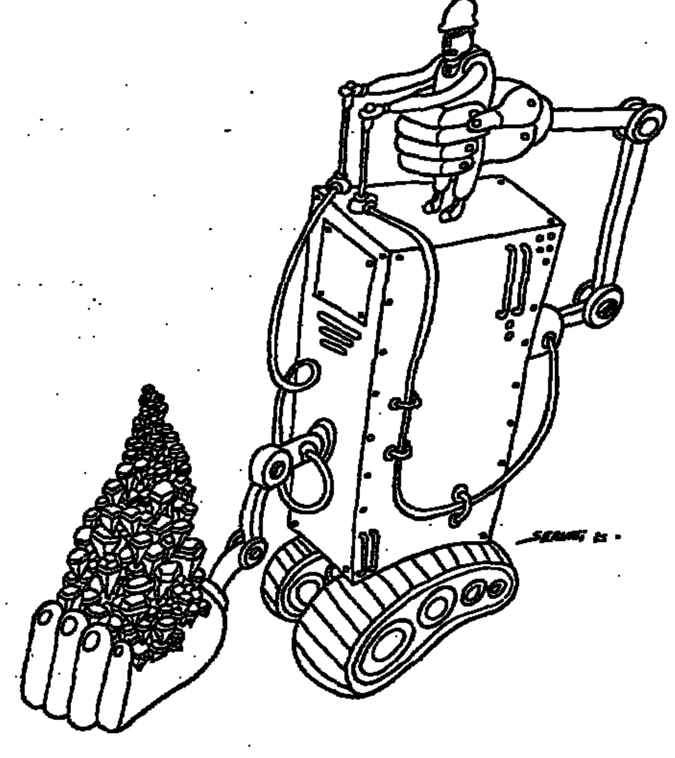
Le petit Etat noir du Botswana est frontalier de l'Afrique du Sud, ce qui ne présente pas que des avantages... Mais la nature l'a dédommagé en lui offrant la troisième mine de diamants du monde.

De notre envoyé spécial

Jwaneng. — Il aurait suffi de faire quelques pas en observant méticuleusement le sol gris-bleu pour découvrir, à coup sûr, le plus fabuleux trésor qui soit au monde, ce diamant qui fait la fortune du Botswana. Il y a de quoi rêver. La mine la plus riche du monde, Jwaneng, c'est une perle dans le désert du Kalahari qui en recèle certainement beaucoup d'autres, à deux heures à peine de la capitale, Gaborone.

Sans les multiples contrôles de sécurité, cette carrière à ciel ouvert ressemblerait à toutes les autres. Sous 40 mètres de sable, affleurent des schistes argileux renfermant, comme dans un écrin, trois cônes d'origine volcanique qui s'enfoncent dans les entrailles de la terre. C'est la fameuse kimberlite, du nom de la ville de Kimberley en Afrique du Sud où furent découvertes les premières gemmes de l'Afrique australe à la fin du siècle dernier. Des cônes comme ceux-là, il en existe d'innombrables dans le désert de Kalahari. Mais la plupart ne recèlent pas le moindre petit caillou lumineux.

Il a fallu, il y a des millions d'années, la rencontre d'un grand nombre de conditions, notamment de pression et de température, pour que s'opère la cristallisation du carbone. Mais le résultat n'est pas toujours mirifique. Des diamants, il en existe de presque toutes les couleurs, des purs et des moins purs, des limpides et des opaques, des « industriels » et de véritables pierres précieuses.



SERGUEI.

Jwaneng fut bénie des dieux. Le rendement y est exceptionnel : 150 carats (un carat égale 0,2 gramme) pour 100 tonnes de kimberlite extraite, dont une moyenne de 25 % de gemmes. Petites mais claires comme de l'eau de roche. C'est beaucoup mieux que la grande mine rivale australienne d'Argwele, dont la production est supérieure, mais n'est constituée pratiquement que de diamants industriels, ces pierres grises bonnes à ciseler ou découper des matériaux qui, par définition, sont toujours moins durs que le carbone pur.

Un univers d'ordinateurs

A contempler ces trois trous en forme de spirale au fond gris sale, on a peine à imaginer quelle mystérieuse prescience a poussé l'homme à creuser là, au beau milieu d'un désert couvert d'arbustes où, il y a trente ans, déambulaient quelques vaches de la tribu voisine. En 1973, les géologues avaient relevé des indices prometteurs. Mais il fallut attendre 1982 pour que fût inaugurée officiellement la troisième mine de diamants du Botswana après Orapa et Letlhakane au nord, à proximité des cuvettes de Makgadikgadi.

Jwaneng est aujourd'hui la mine de diamants la plus récente et certainement l'une des plus modernes du monde. Un univers de métal réglé par ordinateurs où la présence humaine est rare. Pénétrer dans l'une des trois zones (bleue pour l'extraction, rouge pour le traitement, verte pour l'administration) exige que l'on se prête à des contrôles rigoureux. Chaque enceinte est protégée par des grillages infranchissables et les véhicules qui circulent dans la zone rouge sont condamnés à y rester, même leur vie achevée. On ne sait jamais ! Un petit malin a peut-être truffé de diamants une aile ou un phare.

Il n'est pas rare que les conducteurs d'engins trouvent, au bout de leurs bottes, quelques pierres. Il leur reste à choisir entre une récompense ou une lourde peine de prison s'ils se font prendre à tenter de se les approprier. On ne badine pas avec la sécurité. A tel point que toute personne qui quitte la zone rouge est contrainte d'apposer les mains sur des plaques de métal qui contrôlent le rythme du pouls. Qu'il soit trop faible ou trop élevé, et l'on passe immédiatement à une fouille en règle.

La mécanisation a réduit au minimum l'intervention humaine. Au fond des trous, seuls quelques camions font le va-et-vient entre les amas de rochers dynamités et les broyeurs. La kimberlite est petit à petit réduite en graviers de 6 mm environ. Et si, par hasard, il s'y trouvait quelques Cullinans ou autres gros cailloux qui feraient la célébrité de couronnes royales ? Tant pis. Comme l'avoue la direction, « *Il vaut mieux vendre plusieurs petits diamants plutôt qu'un gros* ». C'est plus facile et ça rapporte plus.

Le processus nécessite d'énormes quantités d'eau — que l'on a heureusement trouvées sous terre à quelques dizaines de kilomètres — pour nettoyer la kimberlite concassée, acheminée au moyen de tapis roulants. Toutes ces opérations sont réalisées mécaniquement et contrôlées électroniquement, jusqu'au tri, lui aussi effectué par une machine. La séparation se fait au moyen d'une radiographie aux rayons X. Une cellule photo-électrique réagit à chaque éclat de fluorescence bleue et déclenche un piston qui projette la pierre dans un réceptacle.

Le procédé, dit-on ici, est fiable à 100 % et en tout cas beaucoup plus pratique que l'ancienne méthode de récupération au moyen de graisse. L'opération se déroule dans l'obscurité totale. La sélection s'effectue ensuite dans des cages fermées, la main de l'homme ne touchant le diamant qu'avec des gants en caoutchouc, comme pour soigner un grand malade dans une chambre stérile.

Le 3e producteur mondial

Le précieux magot est ensuite expédié à Gaborone dans l'immeuble de la BDVC (Botswana Diamond Valuing Company) pour être estimé et calibré. La plus haute bâtisse de la capitale, symbole de la richesse du pays. La production est alors acheminée à Londres au CSO (Central Selling Organisation) créé par la De Beers et qui contrôle toute la vente du marché mondial.

Grâce à Jwaneng, le Botswana est devenu le troisième producteur mondial de diamants derrière le Zaïre et l'URSS, bien qu'on ne connaisse pas avec précision la quantité extraite dans ce dernier pays. Il a en tout cas dépassé l'Afrique du Sud avec, pour 1984, 12,9 millions de carats, qui représente 554 millions de pulas (1), dont 7,2 millions de carats à Jwaneng.

Combien de temps pourra durer l'exploitation de cette fortune souterraine dont on se refuse ici à évaluer la valeur ? La De Beers, qui détient 50 % des actions, a une concession de vingt-cinq ans. Actuellement, on a atteint une profondeur de 100 mètres, mais l'on peut descendre jusqu'à près de 300 avant d'être obligé de creuser des galeries pour accéder à la veine. Et cela jusqu'à ce que le coût d'exploitation dépasse le rendement, ce qui signifie qu'il y en a encore pour de nombreuses années.

Là où il n'y avait rien, à peine un sentier, ont poussé comme des champignons un ensemble industriel et une ville qui compte près de huit mille habitants où cohabitent les quelque deux mille employés de la mine. Cité moderne où l'ouverture récente du premier restaurant a été saluée comme un événement.

Petit à petit, les Botswanas remplacent dans la hiérarchie les cadres blancs sud-africains ou occidentaux. La Debswana (contraction de De Beers et Botswana) s'enorgueillit de consacrer d'importantes sommes d'argent à leur formation. M. Louis Nchindo, son président, ne perd jamais le sourire de l'homme qui a réussi et voit avec sérénité l'avenir de son pays. Pour lui, le diamant « *sera toujours une valeur sûre* », même si actuellement la demande s'est tassée et si les stocks se gonflent. Qu'il le veuille ou non, il représente la revanche d'une nation déshéritée sur une nature ingrate. Il est le seul au Botswana à posséder une Ferrari, qui, bien sûr, est rouge.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) 1 pula vaut près de 4 francs.

France

EN VISITE A LA RÉUNION

M. Barre souhaite la « parité sociale » avec la métropole

Pendant quatre jours, M. Raymond Barre, en « voyage sentimental » dans son île natale de la Réunion, a « pris contact » avec la population des communes de l'ouest et du sud de l'île, écouté les responsables économiques et sociaux, discuté avec les élus locaux de l'opposition des difficultés que traverse ce lointain département français et — calendrier oblige — de la préparation des élections législatives, en apportant son soutien à la liste d'union conduite par M. Michel Debré, député RPR.

Saint-Denis-de-la-Réunion. — L'ancien premier ministre a retrouvé des amis d'enfance et spontanément repris avec eux le tutoiement à l'évocation des premières rencontres, des premières amitiés nouées sur les bancs de l'école ou du lycée ou même dans cette banlieue de Tananarive où il se trouvait en 1944 jeune élève officier. Il a déjeuné avec son vieil ami, le bâtonnier Kichenin, dîné avec sa sœur, Mme Marguerite Lincoln, croisé le regard de son grand-oncle, M. Armand Martin, dont le portrait pendait au mur de la mairie de Saint-Paul qu'il géra au début des années 40.

Dans le cirque de Cilaos, au cœur de l'île, il a embrassé avec émotion ce vieux Réunionnais de quatre-vingt-treize ans à la belle barbe blanche, aujourd'hui appuyé sur une canne mais qui, il y a quelque soixante années, avait porté sur son dos le petit garçon en culottes courtes qui venait passer ses vacances au pied du piton des Neiges et du Grand Bénare. Il ne s'est pas lassé d'entendre les ségas de bienvenue composés en son honneur et il s'est pris à son tour à fredonner l'histoire du *« zoli p'tit paille-en-queue »* qui *« l'a voulu faire le malin »* et *« l'a été mangé par le requin »*. Mme Barre dansait... M. Barre applaudissait en cadence, laissant deviner derrière la réserve de « l'homme d'Etat » le « p'tit Créole » dont il voulait se souvenir.

Cinq objectifs

La politique, jamais complètement oubliée dans ce voyage, reprit le dessus vendredi soir au cours de la réunion publique organisée à Saint-Denis-de-la-Réunion, devant quelque trois mille personnes.

L'ancien premier ministre, après avoir refusé les *« promesses d'actions massives »*, qui ne peuvent être selon lui que *« démagogiques et électorales »*, a défini cinq objectifs.

Tout d'abord, la stabilisation démographique et la mobilité des jeunes Réunionnais qui veulent travailler en métropole : *« Il faut éviter, au moment où se développe en France un débat passionnel sur l'immigration, qu'il puisse y avoir une confusion entre les Réunionnais qui viennent travailler en France et les immigrés qui entrent dans notre pays. Les Réunionnais qui travaillent en France ne sont pas des étrangers, mais des Français qui se déplacent sur le territoire de la France. »*

Deuxième objectif : le développement des infrastructures, et notamment l'aboutissement de ce grand projet cher aux Réunionnais de basculement des eaux de l'est de l'île, plus arrosé, vers l'ouest, qui, depuis plusieurs années, connaît, lui, la sécheresse.

Troisième objectif : *« Il faut que tout Réunionnais puisse trouver le type de formation qui lui convient le mieux »*, a énoncé M. Barre.

Quatrième objectif : le développement de l'économie, qui suppose, selon l'ancien premier ministre, *« la reprise d'une politique active de la construction sociale ou privée, la diversification des activités agricoles, artisanales et industrielles, avec notamment une plus grande pénétration sur le marché métropolitain des productions de l'île. »*

Enfin, cinquième objectif auquel aspirent la quasi-totalité des Réunionnais : *« La parité globale sur le plan social »* avec la métropole. M. Barre a gardé toutefois sur ce point une certaine prudence, soulignant que *« dans la situation financière actuelle de la France »* et avec les répercussions sur les petites et moyennes entreprises qu'aurait cette extension de la législation sociale, la parité *« ne pourrait être réalisée d'un coup mais étape après étape »*.

« Sans les institutions, nous sommes perdus »

M. Raymond Barre a tenu aussi à évoquer plus généralement l'*« avenir de la France »*, rappelant *« trois règles essentielles »* à ses yeux : *« Nous devons être compétitifs, mettre de l'ordre dans nos finances publiques et veiller à sauvegarder nos institutions. Sans elles, nous sommes perdus »*, a-t-il insisté, reprenant son argumentation contre la cohabitation et le retour aux pratiques de la IVe République.

Une argumentation qu'il avait développée quelques heures plus tôt devant les caméras de RFO, en commentant brièvement l'intervention de M. Mitterrand, dont le *« devoir »*, s'il n'a plus la *« confiance du peuple »*, serait, aux yeux de M. Barre, *« de se remettre en question »*. Mais, a remarqué l'ancien chef du gouvernement, *« c'est au chef de l'Etat de définir ce qu'il considère comme un devoir »*. Et, faisant une allusion aux désaccords entre M. Chirac, premier ministre, et M. Giscard d'Estaing, président de la République, il a ajouté : *« Je n'ai jamais pu comprendre comment, avec notre Constitution actuelle, un président de la République et un premier ministre de tendance politique différente pourraient cohabiter. Déjà auparavant, il y a certains exemples où, entre un président et un chef de gouvernement de même tendance, cela ne marchait pas du tout ; je crains que tout cela ne soit très malheureux pour la France. J'espère que les hommes politiques auront assez de dignité pour éviter cela au pays. »*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le RECOURS donne 5 sur 20 au gouvernement pour sa politique à l'égard des rapatriés

C'est une note médiocre — 5 sur 20 — que le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), réuni à Montpellier, vient de décerner à l'action entreprise depuis le printemps 1981 par le gouvernement en faveur des rapatriés. Cette note résulte d'un sondage effectué auprès des trois cent cinquante délégués interrogés sur l'indemnisation des biens vendus ou spoliés outre-mer, les problèmes de la réinstallation et de l'endettement en métropole, les retraites, l'amnistie, les Français musulmans, ou encore la situation des pieds-noirs restés en Algérie. Les résultats ont donné 20 % de satisfaits, un constat particulièrement sévère pour l'œuvre entreprise par le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Raymond Courrière.

L'analyse faite devant les congressistes par MM. Guy Forzy, président national de la confédération, Jacques Roseau, porte-parole, et Duffort, vice-président, a fortement influencé les congressistes parmi lesquels beaucoup de pieds-noirs aux prises avec les commissions départementales chargées d'étudier l'effacement des dettes de réinstallation. Pour les rapatriés, l'ennemi numéro un reste en effet l'administration des finances, qui fait trop souvent appel, à leur goût, des mesures prises par les membres de ces commissions. M. Claude Laquière, coordinateur de la commission nationale, a tenu, toutefois, à rappeler les mesures prises par le secrétaire d'Etat aux rapatriés et les résultats positifs, selon lui, du bilan de M. Courrière.

Les délégués ont d'ailleurs distingué l'action globale de M. Courrière, dont ils n'ont pas contesté la bonne volonté, de l'attitude des services du ministère des finances, qu'ils considèrent comme un rempart dressé entre eux et les promesses faites en 1981 par M. François Mitterrand au cours de la campagne présidentielle.

M. Roseau a violemment dénoncé ce qu'il a appelé la *« chicagocratie »* divisant la classe politique française. Il a annoncé que des négociations allaient être engagées avec les diverses formations politiques pour savoir comment elles abordent la question de la loi complémentaire d'indemnisation que les rapatriés réclament. Le congrès n'est pas opposé à la perspective d'un gouvernement de cohabitation en cas de renversement de majorité en mars 1986 parce que ce serait, peut-être, à son avis, le seul moyen de voir prises les dernières mesures qui permettraient un règlement final du contentieux ouvert depuis 1962.

En marge du congrès, M. Roseau a néanmoins précisé ses sentiments politiques en estimant, d'une part, que *« le Front national est dirigé par un homme courageux, qui s'est battu à nos côtés*, a-t-il dit, *pour l'Algérie française »*, et, d'autre part, que M. Raymond Barre, en revanche, ne trouve pas grâce, aux yeux des rapatriés, parce que l'ancien premier ministre *« a voté contre l'amnistie générale »* des personne condamnées lors des événements d'Algérie. Ce n'est, toutefois, qu'au début de l'année prochaine que le RECOURS arrêtera sa position pour les législatives, quand il fera le bilan de ses prochains entretiens politiques.

A.R.

● *M. Mitterrand, le PCF et les locaux scolaires de la Légion d'honneur.* — L'inauguration des nouveaux locaux scolaires de la Légion d'honneur par M. Mitterrand, le vendredi 22 novembre, a été marquée par l'absence des élus communistes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et notamment par celle de MM. Marcellin Berthelot, maire de la ville, Georges Valbon, président du conseil général du département, et Pierre Zarka, député. Par ce boycottage, les trois responsables communistes ont voulu protester contre l'attribution d'importants crédits scolaires à un établissement qu'ils estiment être *« de caractère privé »*. Cette réaction a surpris l'entourage du président de la République, car la construction de ces nouveaux locaux n'a pu avoir lieu que grâce à la compréhension de la municipalité.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Après la montagne, le littoral a « sa » loi

Les marins ne sont pas des montagnards ! Cette évidence géographique s'est vérifiée au Palais-Bourbon. Les députés des départements de montagne avaient su se mobiliser et se grouper au-dessus des partis pour tirer tout le profit possible — pour leurs électeurs — de la « loi montagne » débattue au deuxième semestre 1984. Ceux des régions côtières furent beaucoup plus discrets pour la « loi littoral » : ils le furent dans leurs exigences ; ils le furent dans la préparation du texte législatif ; ils le furent dans sa discussion à l'Assemblée nationale le vendredi 22 novembre.

Certes le moment imposé par le gouvernement pour ce débat — une nuit de vendredi à samedi — ne facilitait pas la mobilisation des élus, mais pour l'opposition, seul M. Olivier Guichard (RPR, Loire-Atlantique) fut présent pendant une partie des travaux, et ni l'UDF ni le RPR n'étaient représentés au moment du vote final ; le PS n'avait trouvé pour s'exprimer en son nom, en dehors du rapporteur, que M. Michel Sergent (PS, Pas-de-Calais), le suppléant du ministre concerné, M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer !

Pour les habitants des côtes, l'affaire était pourtant aussi importante que pour ceux des montagnes il y a dix-huit mois. Là encore, la politique d'aménagement d'une partie aussi sensible du territoire n'aurait pas dû intéresser que ceux qui y habitent. Comme pour la montagne, il s'agissait de donner force de loi à une directive d'aménagement, puisque depuis la décentralisation seule une loi peut imposer des servitudes aux collectivités locales ; il fallait aussi profiter de l'occasion pour tenter de mettre au point une politique globale d'aménagement, d'autant plus indispensable, comme l'a fait remarquer le rapporteur, M. Jean Lacombe (PS, Hérault), que les intérêts des diverses personnes intéressées au développement de nos côtes peuvent être contradictoires : comment concilier la création de nouvelles activités économiques qui ont besoin d'être proches de l'eau sans mettre à mal la protection de l'environnement ? Comment favoriser le tourisme sans que celui-ci fasse disparaître l'attrait spécifique du littoral, qui en a été précisément à l'origine ?

Devant ces *« multiples convoitises »*, des priorités ont été retenues : maintenir *« à tout prix »* les activités traditionnelles (pêche, conchyliculture, agriculture, marais salant, etc.), conserver à l'Etat le rôle d'arbitre entre les intérêts contradictoires, faciliter l'accès de tous au bord de mer (*le Monde* du 6 septembre 1985). Sur ces objectifs, comme sur la nécessité de cette loi, tout le monde est d'accord, M. Guichard a même félicité le ministre d'avoir réussi à ce qu'un tel texte soit débattu par le Parlement.

L'accès aux plages facilité

Mais si la majorité s'en est contentée, Mme Colette Chaigneau (MRG, Charente-Maritime) et M. Sergent reconnaissant que les intérêts des uns et des autres étaient par trop contradictoires pour qu'il soit possible de donner satisfaction à tous, les opposants regrettèrent surtout ce qui manquait au texte gouvernemental : M. Guichard comme M. André Duroméa (PC, Seine-Maritime) critiquèrent, notamment, le fait que rien ne soit prévu pour aider financièrement les communes du littoral à faire face à leurs multiples obligations. Le porte-parole communiste reproche aussi à ce projet de ne pas prendre en compte la *« globalité »* du dossier du littoral, y voyant la preuve que le gouvernement ne voulait *« plus prendre en compte la vocation maritime de notre pays »*. L'ancien ministre RPR critique lui, surtout, *« le flou »* de certaines dispositions et aurait aimé que soient allégées un certain nombre de servitudes imposées aux communes côtières et aux occupants du littoral.

Le rapporteur satisfait de voir ce texte s'organiser autour de trois missions : *« aménager, protéger, mettre en valeur »*, lui fit pourtant apporter plusieurs modifications sensibles, parfois contre l'avis de M. Lengagne. Ainsi toute la partie *« protection »* fut sensiblement durcie, par exemple en ouvrant la possibilité d'accroître la zone de 100 mètres, le long de la mer, où toute nouvelle construction est interdite ; de même une partie de ces dispositions s'appliquera, aussi, aux rives des grands lacs, voire des estuaires et des deltas ; les dérogations possibles aux règles strictes posées devront être soumises à une enquête publique ; comme le souhaitaient les communistes, l'ouverture au public de certains chemins privés permettant d'accéder à la côte ne sera pas une possibilité mais une obligation ; de plus, une référence a été introduite aux *« schémas de mise en valeur de la mer »*, prévus par la loi de décentralisation, et dont aucun n'a encore été réalisé, au grand regret de tous les intervenants ; de même, le principe de l'usage libre et gratuit de toutes les plages par tout le monde a été renforcé de nouvelles concessions ne pouvant plus être accordées, sauf pour les plages artificielles.

Ainsi amendé, ce projet a été approuvé, en première lecture, après déclaration d'urgence, par les seuls députés socialistes, les communistes s'abstenant.

THIERRY BRÉHIER.

● *L'examen de la première partie du budget au Sénat.* — Le Sénat a poursuivi, le vendredi 22 novembre, la discussion générale du budget 1986. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, est intervenu à plusieurs reprises dans le débat pour contester certains propos tenus aussi bien par les orateurs de la majorité sénatoriale favorable à l'opposition que par ceux du PCF (*le Monde* du 23 novembre). Ainsi, quand M. Pierre Gamboa (PC, Essonne) a expliqué que parler de collusion entre la droite et les communistes, comme l'avait suggéré M. Bérégovoy, relève de l'*« amalgame facile »*, M. Emmanuelli a observé qu'il y a bien *« une course entre les deux à qui attaquera le plus fort le gouvernement socialiste »*. A M. Raymond Bourgine (app. RPR, Paris), qui estime que les propos d'avant-1981 tenus par les socialistes sur la *« stratégie de rupture »* sont rejetés aux oubliettes dès lors que M. Bérégovoy parle d'*« économie de liberté »*, le secrétaire d'Etat a répondu en ironisant sur M. Chirac, qui parlait, en 1976, de *« travaillisme à la française »*.

M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) a contesté, lui aussi, les critiques de l'opposition de droite en les jugeant pour le moins paradoxales : *« Si le gouvernement intervient, il gaspille ; s'il n'intervient pas, c'est qu'il n'a pas d'argent. »*

● *L'accord PS-MRG.* — Présentant officiellement, le vendredi 22 novembre, l'accord électoral conclu entre le PS et le MRG, MM. Jospin et Doubin ont souligné que cette *« entente »* se situe dans la tradition qu'ont les deux partis de *« combattre ensemble »*, mais qu'il comporte un élément novateur dans la reconnaissance de la volonté d'autonomie des radicaux de gauche par rapport aux socialistes. Le président du MRG a confirmé que son parti ne sera pas opposé à la cohabitation avec un premier ministre choisi *« librement »* par le président de la République. De son côté, le premier secrétaire du PS a fait observer que M. François Mitterrand a indiqué, dans sa conférence de presse, que son choix sera *« présidé par celui des Français »*, et, que le PS est *« contre la confusion politique »*.

« Flexibilité » de l'emploi à l'hôtel Matignon

(Suite de la première page.)

Lorsque de Gaulle s'est séparé de M. Debré, en avril 1962, il lui a adressé une lettre d'encouragement disant notamment : *« Je pense qu'il est conforme à l'intérêt du service public que vous preniez maintenant du champ, afin de vous préparer à entreprendre, le moment venu, et dans des circonstances nouvelles, une autre phase de votre action »*.

A Georges Pompidou, dont le départ s'était pourtant produit dans des conditions plus conflictuelles, le 10 juillet 1968, après la victoire de la majorité conduite par le premier ministre aux élections législatives, de Gaulle n'avait pas ménagé ses éloges. Dans sa conférence de presse du 9 septembre, après avoir décrit le rôle du premier ministre au cours de l'année écoulée, notamment pendant le mois de mai, de Gaulle avait ajouté : *« Il était bon qu'il fût, sans aller jusqu'à l'épuisement, placé en réserve de la République. C'est ce qu'il souhaitait. C'est ce que j'ai décidé, en l'invitant, comme on sait, à se préparer à tout mandat qu'un jour la nation pourrait lui confier. »*

Ce vœu fut réalisé quelques mois plus tard, sans toutefois correspondre exactement à celui que de Gaulle formulait en secret.

La séparation entre Georges Pompidou et M. Chaban-Delmas, en juillet 1972, fut plus sèche et leur échange de lettres strictement protocolaire. Il est vrai que le premier ministre avait, malgré le souhait contraire du président, obtenu, deux mois auparavant, de l'Assemblée nationale un vote de confiance que Georges Pompidou avait considéré comme une manifestation de rébellion.

M. Giscard d'Estaing, comme d'ailleurs ses prédécesseurs, a souvent souligné l'éminente valeur de ses premiers ministres. Il l'a fait cependant plus fréquemment et de façon plus allègre. En juillet 1974, il répète à plusieurs reprises que M. Jacques Chirac est un *« excellent premier ministre »* et, le 16 juin 1976, le chef de l'Etat souligne : *« Le premier ministre est un homme qui est actif et qui est loyal, ce qui constitue, à mon sentiment, les deux qualités essentielles de cette fonction. »*

Un mois plus tard, M. Chirac remettait sa démission et quittait effectivement l'hôtel Matignon après un délai supplémentaire de trente jours. Le président le remerciait alors de son *« exceptionnelle qualité »* et de sa *« loyauté »* !

Son successeur est aussitôt digne de compliments. Dès la nomination de M. Raymond Barre, M. Giscard d'Estaing le salue éloquemment en disant qu'il est *« sans doute le meilleur économiste français, en tout cas l'un des tout premiers »* (25 août 1976). Le 4 janvier 1977, M. Barre est qualifié de *« Joffre du redressement économique »*. En septembre 1979, M. Valéry Giscard d'Estaing assure à FR 3 : *« C'est quelqu'un qui n'a, à ma connaissance, aucune ambition personnelle : il ne cite son nom à propos d'aucune candidature à aucune fonction »* (!).

M. Mitterrand, lui non plus, n'a pas été avare de compliments, exaltant tour à tour *« l'homme généreux, courageux et disponible »* ou *« le courage, la détermination et la loyauté »* de M. Pierre Mauroy, et, lorsque les deux hommes se séparent, en juillet 1984, il affirme dans une lettre : *« La marque de votre action restera dans l'histoire de notre temps ; elle précédera d'autres services que, j'en suis sûr, vous rendrez au pays. »*

Les qualités de M. Laurent Fabius — *« le jeune premier ministre que j'ai donné à la France »* — sont aussi, à l'occasion, mises en avant. Mais, dans sa dernière conférence de presse, M. Mitterrand associe l'*« énorme travail »* des deux gouvernements, en précisant cependant que l'actuel est *« un gouvernement fort bien conduit par un premier ministre qui a toute ma confiance et mon amitié, par-dessus le marché »*.

En réalité, aucun premier ministre depuis un quart de siècle n'a été vraiment dupe de tels compliments. S'ils peuvent être sincères au moment où ils sont prononcés, l'expérience démontre qu'ils ne constituent jamais une garantie de longévité, une assurance tous risques. A l'hôtel Matignon, il n'existe aucune garantie de l'emploi ; celui-ci y est plutôt, comme on dit aujourd'hui, « flexible ».

ANDRÉ PASSERON.

Situations 86

HAUTE-SAVOIE : les candidatures de MM. Strauss-Kahn (PS) et Mazeaud (RPR) ne font pas l'unanimité

De notre correspondant

Annecy. – Dans ce département, totalement acquis aux partis de l'opposition, et notamment au CDS et au PR, le gonflement du nombre de députés, qui passera de trois à cinq, devrait profiter paradoxalement au Parti socialiste et au RPR, qui espèrent chacun remporter un siège. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que ces deux formations viennent aujourd'hui troubler la tranquillité du jeu politique haut-savoyard.

Après l'éphémère parachutage de M. Alain Calmat, ministre des sports, la désignation du secrétaire national aux études du Parti socialiste, l'économiste Dominique Strauss-Kahn, officiellement investi par la convention nationale du PS, continue de soulever l'hostilité d'une large partie des militants socialistes. Ceux-ci avaient déjà, le mois dernier, exprimé leur soutien au maire d'Annemasse (mitterrandiste), M. Robert Borel, en lui accordant 50,75 % de leurs suffrages, contre 49,25 % à M. Strauss-Kahn.

La liste PS réunit désormais les deux hommes, mais dans l'ordre inverse de celui souhaité par les socialistes haut-savoyards, qui pronostiquent *« une perte sèche et considérable des suffrages dans ce département, où un « bon candidat » pouvait recueillir 22 à 23 % des voix »*.

M. Robert Borel a déclaré qu'il n'accepterait pas sa position de second. *« Quant aux socialistes locaux*, a-t-il ajouté, *ils estiment qu'une liste indépendante serait de nature à récupérer les voix qui manqueront à la liste officielle. »*

La contestation règne aussi au sein du RPR, où la désignation de M. Pierre Mazeaud, maire de Saint-Julien-en-Genevois depuis 1979, suscite l'hostilité d'une large partie des élus de son mouvement et du président départemental du RPR. Le bouillant vainqueur de l'Everest en 1978 voit dans cette situation la marque d'un nouveau *« complot »* destiné à l'écarter de l'arène politique haut-savoyarde, comme ce fut le cas à deux reprises : lors des élections cantonales de 1979, où une triangulaire permit au candidat du PS, M. Gaston Maurel, de l'emporter, et de 1985, où l'UDF rompit au second tour... les accords nationaux et locaux passés avec le RPR pour soutenir ce même socialiste, devenu *« dissident »*.

Dans ce département, qui demeure le dernier grand bastion de la démocratie chrétienne, l'ancien ministre des sports de 1973 à 1976 dérange incontestablement. Certains lui reprochent notamment son manque de *« doigté »* dans ses rapports avec l'UDF, sans l'accord de laquelle rien ne peut se faire. *« J'apparais de plus en plus dans l'opinion haut-savoyarde comme une victime de M. Bernard Pellarin »*, clame M. Pierre Mazeaud, qui reproche au sénateur, président du conseil général (UDF-PR), de mener depuis six ans une sourde bataille pour l'écarter de tout nouveau mandat électif.

CLAUDE FRANCILLON.

HAUTE-VIENNE : les ravages de la « cohabitation » au RPR

De notre correspondant

Limoges. – En Haute-Vienne, la préparation des élections législatives provoque des remous dans l'opposition. Dernier en date : l'exclusion du RPR de M. Michel Massicot, ancien responsable départemental, qui a envoyé aux adhérents du RPR de la Haute-Vienne une lettre dénonçant le choix du numéro un de la liste pour les législatives, M. Michel Bernard, professeur à l'UER de sciences de Limoges et membre du comité central du RPR. M. Massicot affirme que *« les instances parisiennes ont fait leur choix au mépris des avis de la fédération de Haute-Vienne »*.

M. Massicot accuse M. Michel Bernard de *« compromis »* avec le PS, et lui reproche d'avoir *« trahi sa parole et sa signature »*.

M. Massicot a été nommé en Haute-Vienne en juin 1983 pour *« dynamiser »* une fédération qui n'a jamais réussi à se doter de dirigeants incontestés. Il est aussitôt entré en conflit avec les deux principaux élus du RPR, MM. Michel Bernard et Pierre Baillot d'Estivaux, conseillers généraux de Limoges. Car, dans cette assemblée départementale où la droite est très minoritaire (7 élus sur 42), les pratiques « cohabitationnistes » sont anciennes et bien rodées : la majorité PS-PCF laisse au bureau du conseil général une place à l'opposition (en l'occurrence, un secrétariat à M. Baillot d'Estivaux), et l'opposition s'abstient dans les votes importants, le budget notamment. M. Bernard s'en explique ainsi : *« Le combat législatif est un combat tranché. Mais, au niveau local, on ne peut pas toujours être contre. »*

Ces remous spectaculaires sont la partie visible de difficultés, semble-t-il, plus profondes. Mis à part les deux premières places attribuées à M. Bernard et à M. Henri Bouvet (UDF), la composition de la liste pour les législatives est toujours en suspens. Et celle des régionales n'a pas été publiée. Le problème est de savoir si une liste dissidente de droite ne viendra pas marcher sur les brisées de celle de M. Bernard. Auquel cas, six listes seraient en compétition, en comptant celle du Front national et l'extrême gauche. Or, la Haute-Vienne n'enverra que quatre députés dans la prochaine Assemblée nationale.

L'élection d'un socialiste (M. Alain Rodet, député sortant), d'un communiste (M. Marcel Rigout, ancien ministre) et d'un opposant semble quasi certaine. Les trois formations se battront donc pour le quatrième siège.

GEORGES CHATAIN.

OISE : l'accord PS-MRG ne satisfait pas les socialistes

De notre correspondant

Beauvais. – L'accord conclu entre le PS et le MRG pour les élections législatives et qui prévoit notamment une liste autonome des radicaux de gauche dans l'Oise (*le Monde* du 23 novembre) a provoqué de vives protestations au sein du PS. Membre suppléant du comité directeur du parti socialiste, M. Michel Françaix, se dit *« désagréablement surpris »*, d'autant que *« des négociations avaient toutes les chances d'aboutir sur le plan départemental »*. Selon lui, *« des listes indépendantes ne peuvent faire que le jeu de la droite »*. Premier secrétaire fédéral, M. Yves Rome, déplore que les pressions des radicaux de gauche aient contraint les socialistes à céder.

En un mot, la fédération de l'Oise du Parti socialiste souhaite qu'un accord puisse avoir lieu avec M. Raymond Laffoley, pressenti comme tête de liste du MRG (les socialistes lui réservait la septième place sur la liste des élections régionales). Ce dernier (candidat à la cinquième place) réaffirme son désir d'une liste commune avec les socialistes.

Ph. L.

● RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé : « Isère : le difficile « sans faute » unitaire de M. Alain Carignon (RPR) » publié dans *le Monde* du 20 novembre. En effet, l'opposition iséroise a conquis *« les citadelles socialistes de Grenoble, du conseil général, mais aussi les quatre sièges de sénateur »* et non pas trois, comme nous l'avions indiqué.

APRÈS LEUR CONDAMNATION A DIX ANS DE PRISON

Les « Turenge » vont être jugés pour infractions à la législation sur l'immigration

Le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, condamnés vendredi 22 novembre à dix ans de réclusion pour homicide involontaire dans l'attentat contre le « Rainbow-Warrior », doivent à nouveau comparaître, lundi 25 novembre, pour infractions à la législation néo-zélandaise en matière d'immigration.
Deux chefs d'inculpation ont été retenus contre les deux officiers français : entrée illégale en Nouvelle-Zélande (infraction passible de trois mois de prison au maximum) ; introduction de faux passeports (trois ans de prison au maximum).
La sentence sera rendue par M. Ron Gilbert, juge à la District Court. Les peines seront confondues avec celles qui ont été prononcées vendredi par la Haute Cour de Nouvelle-Zélande.

« Pas de quartier pour le terrorisme »

De notre envoyé spécial

Auckland. – *« Pas de quartier pour le terrorisme. »* Même s'il ne passe pas pour le plus antifrançais des journaux néo-zélandais, le *New Zealand Herald* daté du samedi 23 novembre n'y va pas par quatre chemins pour approuver la sentence de dix années de réclusion prononcée vendredi à l'encontre de Dominique Prieur et d'Alain Mafart.

Souscrivant aux thèses du juge Sir Ronald Davison, qui avait assimilé le sabotage du *Rainbow-Warrior* à un acte de terrorisme pur et simple, le *Herald* écrit : *« La Nouvelle-Zélande a délivré le message le plus clair possible aux terroristes et au gouvernement qui les inspire sur ce qui les attend s'ils persistent dans leurs actions. Mafart et Prieur sont les premiers à importer chez nous le terrorisme moderne. Une sentence de dix ans n'est, en aucune façon, excessive compte tenu des conséquences meurtrières de ce sordide exploit. »* Puis l'éditorialiste exprime son regret que les instigateurs de cette opération ne soient pas incarcérés à la place des deux agents français.

« Comment la France réagirait-elle si des agents étrangers coulaient un bateau dans le port de Marseille ? interroge-t-il. *Accepterait-elle comme explication le fait qu'ils ont agi sur ordre ? »* Et le journaliste conclut : *« La Nouvelle-Zélande ne doit pas transiger sur sa conception de la justice ni sur le message qu'elle doit donner aux terroristes. »*

Le *Auckland Star*, l'autre grand quotidien de la ville, en titrant *« Silence officiel sur les marchandages des espions »*, critique le secret qui entoure les transactions diplomatiques – qui devraient aboutir à l'expulsion des Turenge. Après s'être livré à des spéculations sur les négociations passées ou à venir à New-York et à Paris, où s'est récemment rendu le ministre néo-zélandais du commerce extérieur, M. Mike Moore, le journal rapporte les déclarations de l'un des chefs de file de l'opposition nationale, le conservateur Jim Mac Lay. Celui-ci a exigé, vendredi, que le ministre de la justice, M. Geoffrey Palmer, s'engage de manière *« publique et immédiate »* à ne pas expulser les deux agents français.

A contrario, le même journal développe un thème cher aux partisans d'une expulsion rapide des Turenge : *« Les contribuables auraient à supporter une facture de 510000 dollars néo-zélandais* (environ 2,55 millions de francs) *si Dominique Prieur et Alain Mafart effectuaient la totalité de leur peine (...). Il en coûte annuellement 29 000 dollars néo-zélandais* (145000 F) *pour un homme incarcéré dans des conditions de sécurité maximales et 22 000 dollars* (110000 F) *pour une femme... »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Déception et colère en Australie

Correspondance

Sydney. – Un drapeau français dans un ciel bleu. L'interjection *« merde ! »* barrant le rouge, et, écrit au-dessous : *« Ce qui n'a pas été entendu au cours du procès sur le* Rainbow-Warrior ». Cette couverture du *National Times*, un hebdomadaire influent à Sydney, sorti le vendredi 22 novembre, reflète bien la nature du sentiment violent – un mélange de déception, de frustration et de colère – qu'inspire, aujourd'hui comme hier, à la population australienne l'affaire Greenpeace. La condamnation à Auckland des deux agents français n'a rien changé à ce sentiment, même si, à Sydney, on estime généralement que *« le processus légal a suivi son cours »*.

Aucune réaction officielle du cabinet du premier ministre Bob Hawke ; seul Don Chip, l'un des sept sénateurs du Parti démocrate, a tenu à nous faire part de sa *« profonde insatisfaction »*. Pour lui, *« le jugement n'a rien résolu, le problème demeure »*. Et le problème, c'est d'abord la poursuite des essais nucléaires dans le Pacifique par la France, ensuite le non-respect du droit international par les Français. Don Chip n'a cessé, ces derniers mois, de prendre à partie Hawke, coupable, selon lui, de vouloir étouffer les *« ramifications australiennes de l'affaire »*. Il estime que le premier ministre, par peur d'offenser les Etats-Unis en paraissant soutenir la Nouvelle-Zélande, n'a pas rempli son devoir. Le sénateur, comme une partie de la population australienne, se sent aujourd'hui frustré. Le procès a été *« écourté par des combines politiques qui ne sont pas dignes d'un pays qui se dit civilisé »*, nous disait un ouvrier du port de Sydney.

La population estime avoir droit à des explications de la France ainsi que de sa propre justice et de sa police sur un certain nombre de questions.

Y a-t-il eu une équipe de rechange de la DGSE installée à Sydney pendant l'opération de sabotage, et prête à intervenir le cas échéant. Pourquoi la police australienne a-t-elle relâché les trois agents à bord de l' *Ouvéa*, qui faisait halte en territoire australien après le sabotage ? Pourquoi a-t-elle laissé partir le docteur Xavier Maniguet après l'avoir intercepté à Sydney ?

Autant de questions que l'Australie se pose, mais auxquelles elle estime qu'elle n'aura plus de réponse. Elle se sent flouée par le *« cynisme »* d'un pays dont elle apprécie pourtant... le raffinement (l'Autralie est le septième meilleur client de la France pour les vins et le champagne).

SYLVIE CROSSMAN.

PRUDENCE ET CONFIANCE

« Sachez que le gouvernement et moi-même mettrons tout en œuvre pour que les choses aillent au plus vite », a déclaré, vendredi 22 novembre, M. Paul Quilès, ministre de la défense, au capitaine Dominique Prieur, avec qui il s'est entretenu par téléphone. *« Je dois vous dire que vous avez tout à fait raison de ne pas tirer de plans sur la comète quant à la date de libération. Je crois qu'il faut rester très prudent »*, a ajouté le ministre, dont la conversation a été retransmise à la télévision.

La veille, Dominique Prieur, interrogée par France-Inter, avait notamment affirmé : *« Je ne me suis jamais sentie une terroriste. (...) Je suis un capitaine de l'armée française qui a fait ce qu'on lui a dit de faire. »*

De son côté, le commandant Alain Mafart, interrogé également par France-Inter, a déclaré, dans la nuit de vendredi à samedi, qu'il avait gardé *« un moral intact »* et qu'il conservait *« toute sa confiance au gouvernement »*.

LE PROJET DE 5e CHAINE DE TÉLÉVISION

M. Jérôme Seydoux lance un appel à la presse et au cinéma

La « 5 » émettra au plus tard le 20 février, trois à quatre heures par jour au démarrage, avec la vocation de distraire et d'amuser. C'est ce qu'ont annoncé, vendredi 22 novembre, au cours d'une conférence de presse, ses promoteurs, MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, qui souhaitent entretenir avec la presse et le cinéma « les meilleures relations » et leur proposent d'entrer dans le capital de la nouvelle chaîne.

Si les informations données lors de la conférence de presse ont laissé le public sur sa faim, l'énergie, l'enthousiasme, le défi des patrons de la « 5 » ont tour à tour frappé et amusé l'assistance curieuse de découvrir les nouvelles têtes. Quel spectacle en effet que l'arrivée au pavillon Gabriel de M. Silvio Berlusconi, encadré d'une cohorte de secrétaires, assistants, conseillers et traqué par les télévisions et les paparazzis ! Et quel show que celui offert par l'Italien et son associé français. M. Jérôme Seydoux, proclamant au micro leur même foi dans cette télévision « française », pratiquant l'humour et s'appelant par leur prénom comme pour mieux signifier leur entente.

« Il faut réunir les plus compétents. Et le meilleur en Europe, c'est incontestablement Silvio Berlusconi, a déclaré M. Seydoux. *Nous parlons le même langage dans les négociations, et il est comme nous très rapide pour prendre ses décisions. »* Mais les plus compétents, ce sont également les techniciens, réalisateurs, animateurs, bref les « stars » que la « 5 » va dès à présent s'employer à réunir, M. Seydoux affirmant être déjà submergé de demandes de la part des professionnels français. Quelle télévision ? Du spectacle et de la distraction pour les familles; beaucoup plus d'images et moins de discours. Et des émissions essentiellement françaises, a-t-il ajouté en précisant que le directeur des programmes serait français et le directeur général probablement M. Bernard Miyet, ex-président de la SOFIRAD auquel Schlumberger avait confié, il y a plusieurs mois, une mission d'étude sur la télévision. C'est lui qui, alors qu'il était directeur du cabinet de M. Georges Fillioud, avait mené les négociations avec la CLT...

Insistant sur l'aspect européen de son projet, – grâce au satellite – M. Seydoux a confirmé l'intention de travailler avec d'autres pays d'Europe *« seule façon de riposter à l'invasion des programmes américains »*. Son groupe pourrait d'ailleurs prendre une participation dans les affaires de M. Berlusconi *« à titre de réciprocité »*.

Enfin, le point fort de la conférence de presse a été l'appel fait par M. Seydoux à l'industrie du cinéma de se joindre aux actionnaires du projet. *« Il va de notre intérêt que le cinéma français reste fort. La cinquième chaîne participera à des coproductions et sera un client supplémentaire. »* Une même offre a été faite à l'ensemble de la presse, Jean-François Kahn faisant notamment partie des premières personnes contactées.

A. Co.

Le cinéma refuse tout compromis

« Les pouvoirs publics ont cassé la règle du jeu. Nous ne vendrons pas un film à la cinquième chaîne tant que ne sera pas renégocié le cahier des charges de cette nouvelle télévision. » Au nom de toute la profession, M. Alain Susfeld, directeur général d'UGC, le second groupe cinématographique français, met toute son autorité dans la balance. Le bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) ne veut pas apparaître comme une organisation corporatiste, frileusement repliée sur ses avantages acquis. M. Susfeld rappelle que le cinéma français a toujours assumé l'évolution du paysage audiovisuel, a su cohabiter avec les chaînes publiques, négocier avec Canal Plus, collaborer avec la mission TV-Câble et qu'il a même accueilli très favorablement la décision de créer des chaînes privées.

Pour les professionnels du cinéma la cinquième chaîne n'est pas *« un client de plus »*, comme l'a affirmé le président de la République, mais une dérégulation du marché, une menace directe sur l'équilibre des entreprises cinématographiques. *« Le président de la République affirme que l'existence de la loi de juillet 1982 protège la France d'une anarchie à l'italienne. Pourquoi, alors, déroger à la loi pour la cinquième chaîne ?* demande Alain Susfeld. *Nous demandons simplement l'application de la réglementation française. Une réglementation que la Communauté européenne se dispose à reprendre au moment où le gouvernement français s'apprête à la renier. »*

Le BLIC refuse donc tout compromis sur les avantages transitoires conçus pour favoriser le démarrage de la cinquième chaîne. Il conteste la pénurie de films dont se plaint M. Jérôme Seydoux : la France possède un catalogue de 7 000 longs métrages où les télévisions puisent environ 250 titres par an. Le BLIC redoute surtout que le provisoire ne se mue en définitif et que le cinéma français ne retrouve jamais ni ses quotas de 50 % ni ses délais de diffusion sur les chaînes de télévision. Sont mobilisées également les sociétés d'auteurs, qui refusent que les films soient coupés par la publicité, les syndicats d'acteurs et les syndicats CGT et CFDT des techniciens du cinéma.

● *M. Giscard d'Estaing critique le processus de décision de la cinquième chaîne.* – M. Giscard d'Estaing a critiqué, vendredi 22 novembre, au micro d'Europe 1, la manière dont avait été prise la décision de créer la cinquième chaîne de télévision. Il a dénoncé le non-recours à l'appel d'offres ou à la mise en compétition, et l'absence de clause réelle de protection du cinéma et de la presse. *« Ce processus de décision est inconcevable dans un régime libéral »*, a-t-il notamment déclaré, affirmant cependant que dans la mesure où la chaîne se soumettrait aux *« nouvelles obligations de la loi »*, elle devrait continuer d'exister après mars 1986. M. Giscard d'Estaing a également annoncé que l'opposition présenterait prochainement un projet d'organisation du système audiovisuel.

CINQUANTE ENFANTS DANS DES BARAQUEMENTS

Bataille politico-administrative autour d'un centre pour handicapés, à Orly

«En sortant de la gare, vous verrez de vieilles baraques en préfabriqué, à moitié délabrées... Vous ne pouvez pas vous tromper... C'est là que se trouve l'institut médico-éducatif d'Orly», avait expliqué Françoise, une institutrice du centre pour handicapés. Mais, même ainsi informés, les visiteurs éprouvent un choc en découvrant les locaux : de longs bâtiments sordides, perdus sur un immense terrain qui, d'un côté, se voudrait un jardin et, de l'autre, sert d'entrepôt aux services de voirie. Les murs en bois ont cessé de lutter contre le temps, les gouttières pendent des toits et les portes résistent à l'ouverture. C'est pourtant bien là, dans ce cadre désolant, loin des regards des autres, que cinquante garçons et filles aux gestes désordonnés, à la pensée folle, apprennent à vivre.

Cela fait quinze ans que cet institut existe. Quinze aussi qu'il attend des locaux en dur, qu'on ne cesse de lui promettre. Tout semblait pourtant simple lors de sa création en 1970 : l'IME était installé dans des bâtiments provisoires libérés par une école primaire et un CES (relogés ailleurs) en attendant l'affectation par la commune d'un terrain, la «remise aux faisans». Ce qui fut fait quelques mois plus tard. Pourquoi donc se méfier, d'autant que le maire lui-même, M. Gaston Viens, membre du Parti communiste, à l'époque président d'honneur de l' APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), était à l'origine de cette initiative ? Celle-ci s'est d'ailleurs rapidement révélée judicieuse. L'institut n'a eu aucun mal à recruter des élèves. Aujourd'hui, il accueille vingt enfants de six à quatorze ans et trente de quatorze à vingt ans qui viennent principalement d'Orly (38 %), de Choisy (24 %), de Vitry (10 %) et de Thiais (4 %)... Non seulement la liste d'attente ne désemplit pas, surtout pour les quatorze-vingt ans, mais chacun s'accorde à reconnaître la compétence des trente employés, éducateurs spécialisés, instituteurs, médecins... qui entourent les jeunes handicapés.

« Un premier projet pour l'établissement à été élaboré par la municipalité en 1971, un second en 1979. En 1981, on a appris soudainement que la « remise aux faisans » changeait de destination pour devenir un espace vert et un parking », raconte Guy, un rééducateur. C'est à cette époque que des rumeurs de fermeture de l'IME ont commencé à se répandre, provoquant une mobilisation de l'ensemble du personnel. Ce n'était qu'un orage assez vite passé. En effet, courant 1981 et 1982, la direction des affaires sociales a confirmé que l'IME est *« une nécessité sur le secteur Orly-Choisy »* et qu'il *« remplit ses fonctions »*. Orly n'ayant pas d'emplacement immédiatement disponible, deux suggestions sont alors faites à la commune de Choisy, qui les repousse.

Devant cette partie de ping-pong le personnel s'est à nouveau mobilisé, avec l'appui d'enseignants appartenant à différents établissements scolaires. Une nouvelle proposition a été formulée, cette fois par M. Viens. Il existe à Romain-Rolland deux écoles primaires qui — à la suite de la chute démographique et du vieillissement de la population — n'utilisent pas la moitié de leurs locaux. La municipalité propose de les réunir (tout en conservant leur autonomie administrative) et d'installer l'institut dans les bâtiments libérés.

Qui doit payer ?

Coût de l'opération : 10 millions de francs (4 pour l'IME, 6 pour les écoles). Mais si le ministère de la solidarité nationale a donné son accord pour participer avec le conseil général, le conseil régional et les communes concernées au financement des travaux de l'IME, il souligne que les écoles primaires dépendent de l'éducation nationale. C'est donc à la ville d'Orly de prendre en charge la seconde partie du projet. M. Viens rejette cette argumentation. Pour lui, le rapprochement des écoles n'est pas une nécessité. C'est un geste qu'il propose de faire pour trouver une solution à l'IME. Le financement de l'opération doit donc être considéré globalement et la solidarité nationale doit y avoir part.

Pour débloquer ce dialogue de sourds, l'APAJH a proposé de payer à la municipalité un prix de location du terrain qui couvrirait les dépenses que la commune engagerait. Mais M. Viens repousse ce nouveau montage financier.

« La droite refusait de payer cet IME, ajourd'hui c'est la même chose... Nous acceptons de participer au projet, mais le ministère de la solidarité nationale doit aussi prendre ses responsabilités », déclare-t-il, irrité par la mobilisation provoquée autour du centre. Une mobilisation qu'il considère comme une opération politique contre sa municipalité communiste.

Regroupé dans un « comité pour l'avenir de l'institut médico-éducatif » avec des parents d'élèves, le personnel craint une visite des services de sécurité. Celle-ci ne pourrait qu'aboutir à la fermeture immédiate de l'établissement.

Pourquoi tant d'inertie ? Les éducateurs y voient plusieurs raisons : des batailles politiques certainement, mais aussi la grande indifférence qui entoure les handicapéFnsabilités »,
déclare-t-il, irrité par la mobilisation provoquée autour du centre. Une mobilisation qu'il considère comme une opération politique contre sa municipalité communiste.

Regroupé dans un « comité pour l'avenir de l'institut médico-édu uité. Pourquoi donc se hâterait-on de prendre une décision, surtout lorsque les échéances électorales approchent ? »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES RECHERCHES SUR L'ORIGINE DU SIDA

Le virus du singe vert est retrouvé chez l'homme

Un virus voisin de celui du SIDA, récemment isolé chez des singes verts africains vivant à l'état sauvage, peut être retrouvé chez l'homme : telle est la conclusion de résultats présentés le samedi 23 novembre à Bruxelles à l'occasion d'un colloque international consacré au SIDA en Afrique (*le Monde* du 22 novembre). Ces résultats — qui font suite à des recherches menées au Sénégal, en France et aux Etats-Unis (1), seront prochainement publiés dans la presse scientifique internationale. Ils témoignent de la difficulté qu'il y'a aujourd'hui à cerner la réalité épidémiologique du SIDA sur le continent africain. Ils apportent aussi une nouvelle pièce au dossier complexe de l'origine de la maladie.

Les chercheurs sont partis d'une observation : la très faible proportion de cas de SIDA chez les Africains de l'ouest par rapport à ceux recensés en Afrique centrale. Une première étude sérologique menée dans une population *a priori* à risques (un groupe de prostituées dakaroises) avait conclu à 6% de personnes «positives» (présence d'anticorps dirigés, pensait-on, contre le virus du SIDA). *«Mais lorsque nous avons cherché à confirmer par d'autres techniques plus sophistiquées, les résultats obtenus au Sénégal*, explique le docteur Francis Barin, *nous avons eu la surprise de constater que nous ne retrouvions plus nos résultats de départ. Nous avons alors testé le sérum du Sénégal par rapport à d'autres sérums contenant des anticorps dirigés contre le virus qui venait d'être isolé chez le singe vert africain.»*

Conclusion : le virus présent chez les prostituées dakaroises, apparemment «positives» vis-à-vis du virus du SIDA (LAV), est en réalité un virus différent, plus proche du virus du singe vert que du LAV. Ce nouveau virus est en cours d'isolement. Il pourrait s'agir là du fameux «maillon» qui manque actuellement pour — dans l'hypothèse d'une contamination singe-homme — reconstituer la chaîne des origines du SIDA. Les chercheurs remarquent aussi que ce virus, comme celui identifié chez le singe vert, ne semble pas provoquer de maladie. D'où l'hypothèse — naissante mais fort encourageante — que la contamination de l'homme par un tel virus, pourrait, loin d'être dangereuse, constituer une forme de prévention contre la maladie. Un nouvel espoir, en d'autres termes, pour la mise au point d'un vaccin protecteur contre le SIDA.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail a été réalisé par les professeurs M'Boup (université de Dakar), Max Essex et Phyllis Kanki (Harvard School of Public Health, Boston) et Francis Barin (laboratoire de virologie, CHU Bretonneau, Tours).

Dans le Nord

LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE LESTOQUOY EXPRIME SON ENTIÈRE CONFIANCE A SON PDG

Après la publication dans *le Monde* du 22 novembre d'un article faisant état de l'arrestation pour vols et escroquerie de M. Jean-Marie Lestoquoy, président-directeur général de deux sociétés de transport à Villeneuve-d'Ascq (Nord), le personnel de l'entreprise Lestoquoy nous a adressé une lettre dans laquelle une centaine de signataires déclarent notamment : *« L'ensemble du personnel de l'entreprise Lestoquoy, devant les récents événements dont la presse s'est faite écho parfois virulent, tient à exprimer son plein attachement et son entière confiance à M. Jean-Marie Lestoquoy.*

» Confiant dans la justice qui saura ramener à de plus justes proportions des incidents créés artificiellement par trois ou quatre anciens tractionnaires sur une moyenne de soixante-cinq, et non de cent cinquante à deux cents dont il a été fait état par les détracteurs de M. Jean-Marie Lestoquoy, le personnel et les tractionnaires Lestoquoy sont décidés à poursuivre leur activité professionnelle et à défendre leur droit au travail. »

Pour le 7 décembre

UN « COLLECTIF UNITAIRE » APPELLE A UNE MANIFESTATION ANTIRACISTE A PARIS

SOS-Racisme et quelque trois cents associations locales se sont groupés dans un « collectif unitaire » pour organiser une manifestataion contre le racisme et pour l'égalité des droits, le 7 décembre, à Paris. Les animateurs de ce collectif, Français et immigrés, anciens de la marche pour l'égalité de 1983 et de Convergence 84, et militants de la Ligue communiste révolutionnaire, ne se résignent pas à la division du mouvement antiraciste, symbolisée par les deux marches qui traversent en ce moment la France.

La première, organisée par des associations d'immigrés, maintient son arrivée à Paris pour le 30 novembre et appelle à un rassemblement ce jour-là. SOS Racisme anime la seconde, qui gagnera la capitale le 7 décembre. L'association d'Harlem Désir a finalement accepté de n'être que l'un des organisateurs du défilé qui, de la Bastille à la Concorde, voudrait renouveler et amplifier les mobilisations antiracistes de 1983 et 1984. Le collectif unitaire auquel elle adhère voudrait rallier le maximum d'associations et d'organisations politiques et syndicales, afin de *« ne pas laisser la division armer les fascistes »*. Il attend deux cent mille personnes à Paris le 7 décembre. Le soir, un concert sera organisé à l'héliport de Paris, auxquels devraient participer, notamment, des groupes musicaux maghrébins, antillais, Francis Cabrel et Georges Moustaki.

● RECTIFICATIF. — Une malencontreuse confusion dans l'article consacré à la remise du Prix de la liberté à l'association SOS-Racisme (*le Monde* du 19 novembre) nous a fait écrire que ce prix, remis à Stockholm, était décerné, entre autres, par le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, de tendance conservatrice. Il s'agissait en fait du *Dagens Nyheter*, journal indépendant de tendance libérale. Par ailleurs, le journal danois *Politiken*, qui patronnait également le Prix liberté, n'est pas lié au Parti social-démocrate, mais de tendance radicale.

LES BRITANNIQUES SE DOTENT D'UN CENTRE D'ÉTUDES SPATIALES

La Grande-Bretagne vient, comme elle l'avait annoncé en janvier à Rome, de créer un Centre national de l'espace (NSC) qui sera un peu l'équivalent de notre Centre national d'études spatiales. Cet organisme, qui coordonnera l'ensemble des activités spatiales du pays — les programmes nationaux et bilatéraux, et ceux placés sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne (ESA), — devrait gérer un budget d'environ 100 millions de livres (environ 1 100 millions de francs) par an.

Pour ses travaux, le NSC — qui dépend du ministère de l'industrie et du commerce, de celui de la défense et de deux organismes de recherche — s'appuiera sur le Royal Aircraft Establishment de Farnborough et sur les Laboratoires Rutherford Appleton, situés dans la région d'Oxford. Dirigé par l'un des anciens patrons de l'ESA, M. Roy Gibson, il aura son siège dans le centre de Londres, à Millbank Tower.

APRÈS UNE ARRESTATION EN GUADELOUPE

Une lettre de M. Christian Marin

Après la publication, dans le Monde *du 12 octobre, d'une information intitulée* «Un ancien lieutenant de Gaëtan Zampa arrêté», *M. Christian Marin, mis en cause dans cet article, nous a adressé la lettre suivante :*

«Tout d'abord, ma culpabilité est loin d'être établie dans les faits qui me sont reprochés. Mais je tiens surtout à apporter des précisions sur les deux éléments de fond de cet article.

» 1) Je connaissais M. Zampa de la même façon que vous (presse parlée ou écrite), mais je ne l'avais jamais vu en chair et en os; la police pourrait vous renseigner à ce sujet. Avec la guerre des gangs qui a lieu à Marseille depuis quelque temps, imaginez la répercussion de vos propos.

» 2) Je suis parti aux Antilles pour y refaire ma vie, je ne fréquente que des gens au-dessus de tout soupçon et je n'ai jamais été mêlé ni de près ni de loin à aucun trafic quel qu'il soit.»

Carnet

Naissances

— SOULE-KOHNDOU
Adissa et Gerda Morénikè,
Olaïtan Kouboura et Iyanda Yacoub,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Ayodele Saïdatou
Aduke Folashade,

à Alkmaar (Pays-Bas), le 17 novembre 1985.

Décès

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Lucien CAYLA,
architecte-ingénieur
des Arts et Manufactures,

né le 21 juin 1908 à Oran, décédé le 16 novembre 1985.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Lambert, rue Gerbert, à Paris-15e, le lundi 25 novembre, à *13 h 45*, suivies de l'inhumation au cimetière de La Chapelle, 38, avenue du Président-Wilson, La Plaine-Saint-Denis.

— **M. Lucien MASSOULARD,**
directeur régional honoraire
de l'Action sanitaire et sociale,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de la Santé publique,

a été inhumé dans l'intimité familiale, le jeudi 14 novembre 1985, auprès de son fils

Renaud,

décédé le 2 avril 1976.

Pour que tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé puissent se recueillir en son souvenir, une messe à son intention sera célébrée le jeudi 28 novembre 1985, à 10 heures, en la chapelle du foyer de l'enfance Saint-Stanislas, 163, rue Saint-Dizier, à Nancy.

54500 Vandœuvre-lès-Nancy,
10, rue Gustave-Charpentier.

— Michèle Panigel, sa fille, et Armand Panigel, son gendre,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,

ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, le dimanche 10 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Raymonde Marie MIOLANS.

Elle repose en paix dans sa terre de Provence.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 14 novembre, en l'église de Saint-Rémy-de-Provence.

Nous prions tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour elle.

— La direction
et le personnel de la société Dore, à Rouen,
Le président,
La direction,
Et tout le personnel de la compagnie Grainière-Paris et de la société Agrivin,

ont la douleur de faire part du décès de leur président, administrateur, directeur et ami,

Joseph RODRIGUE,

survenu à Paris le 22 novembre 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 novembre, à Deauville (Calvados), à 14 heures.

Son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Société Dore,
26, rue Amédée-Dormoy,
76008 Rouen.
Compagnie Grainière-Paris
et Agrivin-Paris,
46, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 NOVEMBRE

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste, à gauche (M. Hager).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 h 30, 4, place du Palais-Bourbon (M. Rageneau).

« L'hôtel de Lauzun et ses boiseries dorées », 15 h, 17, quai d'Anjou (A. Ferrand).

« Le musée Picasso à l'hôtel Salé », 10 h 45, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités de Paris).

« La peinture française au musée du Louvre, le seizième siècle », 14 h 15, devant le bureau d'information (S. Rojon).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 15 h, devant l'église (E. Romann).

« Le seizième siècle italien », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« Un quartier de roture : de la Fourche aux Epinettes », 14 h 30, 12, av. de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« L'Art étrusque au musée du Louvre », 15 h, hall (Approche de l'art).

« Les plus belles galeries et passages couverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Les Flâneries).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 h, métro Temple (P.-Y. Jaslet).

MARDI 26 NOVEMBRE

« Un centre de chirurgie esthétique », 14 h, métro Argentine.

« Versailles. Musée Lambinet, exposition : « Orfèvrerie des collections du musée », 14 h 30, 54, bd de la Reine.

« Au bout de sept cents ans reverdit le laurier, l'épopée cathare et le pays occitan », 17 h 30, gare de l'Est, salle souterraine, porte 18 « parties souterraines et aériennes de l'église Saint-Merri », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Renard, lampes de poche (M. Banassat).

« Journée artisans », réservée aux adhérents conférences M. Hager. Tél. : 42-33-01-53.

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Histoire et fonctionnement de la gare Saint-Lazare », 14 h 30, devant le monument aux morts, dans le hall (M. Ragueneau).

« Tombeaux et musiciens au Père-Lachaise », 14 h 30, entrée rue des Rondeaux (V. de Langlade).

« Trésors des rois et des abbayes au cabinet des médailles de la bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue Richelieu, hall.

« L'atelier d'un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers, (guichet à billets).

« Exposition de la halle au blé à la ourse du commerce », 15 h, devant l'entrée de la mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre.

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 h, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Les hôtels du quartier du Temple », 14 h 30, sortie métro Temple (G. Botteau).

CONFÉRENCES

LUNDI 25 NOVEMBRE

23, quai de Conti, 15 h, « Liens entre l'évolution de la surface terrestre et les mouvements *profonds* », (M. Xavier Le Pichon, membre de l'académie) ; 14 h 45, « Problèmes de régionalisation en France » (M. Michel Giraud, président du Conseil régional de l'Ile-de-France) ; 62, rue Madame, 19 h, « Art contemporain : l'art onirique, Chagall, Chirico, Klee » ; 26, rue Bergère, 19 h 30, « Créer, faire et former, trois verbes qui président à la création de l'homme dans le Livre da la genèse » (A. de Souzenelle).

MARDI 26 NOVEMBRE

26, rue Bergère, 19 h 30, « Pour que les jeunes trouvent un sens à la vie », présentation du livre de Micheline Flak et Jacques de Coulon *Les jeunes qui réussissent* ; 62, rue Madame, 14 h 30, « Le onzième siècle : l'art roman dans le Sud » ; 19 h, « Le Moyen Empire et le début du Nouvel Empire en Egypte » ; 5, rue Largillière, 19 h 30, « Les doctrines ésotériques », cycle de douze cours. Tél. : 45-24-49-08 ; Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30, « Santiago, Avila Montserra Guadalupe » ; 17 h, « L'art médiéval en Champagne » ; mairie du 17e arrondissement, 16, rue des Batignolles, 17 h 30, « 1453, prise de Constantinoble par les Turcs, naissance d'une nouvelle Europe » (projection), par Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie ; APLI, 33, place Maubert, 20 h, « Chercher un emploi et réussir sa carrière » (A. Fournier, secrétaire général des anciens de l'école commerciale de Paris).

Sports

Record pour le Paris-SG ?

A une semaine de son déplacement en Gironde, le Paris-Saint-Germain a mis à profit la vingt et unième journée du championnat de France de football, disputée vendredi 22 novembre, pour augmenter son avance sur les tenants du titre. Victorieux des Toulousains (3-0), les Parisiens comptent désormais six points d'avance sur les Bordelais, battus à Lens (1-0). Cette avance pourrait être plus importante encore si le résultat nul (1-1) de leur dernier match à Lille, interrompu par une panne d'électricité à cinq minutes de la fin, est entériné. Dans de cas, les Parisiens auraient égalé le record d'invincibilité établi par les Stéphanois en 1957-1958 avec vingt et un matches sans défaite.

LES RÉSULTATS

*Paris-SG b. Toulouse	3-0
*Lens b. Bordeaux	1-0
Metz b. Sochaux	2-1
*Nancy b. Lille	3-0
*Brest b. Laval	2-1
*Auxerre b. Le Havre	3-0
*Nice b. Marseille	1-0
*Rennes b. Bastia	3-1

Samedi 23 novembre. — *Nantes-Strasbourg ; *Toulon-Monaco.

Classement. — 1. Paris-SG *(20 m.)*, 35 pts ; 2. Bordeaux, 29 ; 3. Nantes *(20 m.)* 27 ; 4. Lens, 25 ; 5. Metz, Nancy et Auxerre, 23 ; 8. Monaco *(20 m.)* et Nice, 22 ; 10. Laval, 21 ; 11. Toulouse, 20 ; 12. Rennes, 19 ; 13. Brest, 18 ; 14. Toulon *(20 m.)*, Marseille et Le Havre, 16 ; 17. Sochaux et Lille *(20 m.)* et Bastia, 15 ; 20. Strasbourg. 14.

« CORBEAUX ET MOINEAUX », un film chinois à découvrir

Juste avant Mao

Il y a deux ans, dans le sillage de tout un phénomène culturel passé par Londres et Turin, la mode était à la découverte du cinéma chinois qui sortait de ses frontières. Il est beaucoup plus risqué aujourd'hui, tant les réactions du public sont imprévisibles ou trop prévisibles, de distribuer un film comme ce *Corbeaux et moineaux*, pièce de cinémathèque par définition. Pourtant, il a infiniment plus d'intérêt que nombre de films nouveaux sortis cette semaine.

Intérêt historique : Zheng Junli entreprend *Corbeaux et moineaux* à Shangai, en 1948, quelques mois avant l'écroulement du régime du Kuomintang et la victoire de l'armée populaire de libération. L'autorisation de tournage a été obtenue sur un faux scénario, mais la supercherie est découverte et le tournage continue dans la clandestinité.

Intérêt politique et social : l'action, située durant l'hiver 1948 à Shangai, reflète la grande pagaille du Kuomintang agonisant, avec ses fonctionnaires qui ne songent qu'à rafler de l'argent et se mettre à l'abri, les brutalités policières, le trafic de l'or, le marché noir ; elle se concentre sur les habitants d'une petite maison que Hou, personnalité du Kuomintang, veut vendre, après en avoir dépossédé le propriétaire (dont le fils est communiste), relégué au sous-sol. Menacés d'expulsion, les locataires essaient de se débrouiller chacun pour soi, puis découvrent la force de l'union, résistent à Hou.

Intérêt cinématographique : la ligne générale du scénario — la prévision de l'arrivée au pouvoir des communistes — appelle les stéréotypes. Il y en a quelques-uns, mais, pour l'essentiel, Zheng Junli semble s'être inspiré des mélodrames américains à tendances sociales des années 30-40. Les locataires appartiennent au peuple ou à la petite bourgeoisie. Ils ont peur, ils sont égoïstes, ils hésitent, ils cherchent à survivre en attendant des jours meilleurs. En somme, ils sont vrais, comme certains personnages des films néoréalistes italiens (autre influence ?).

Même si Mao approche, le « héros positif » n'est pas encore né. Cette chronique en noir et blanc, mise en scène sur une structure dramatique, émotionnelle, est jouée par des acteurs alors très populaires tels que Zhao Dan (Xiao le marchand ambulant), un « progressiste » que, plus tard, la révolution culturelle allait jeter en prison et interdire de travail pour dix ans. Il mourut, libre et réhabilité, en 1980. Victime également de la révolution culturelle, Zheng Junli mourut en prison, en 1969. Sa réhabilitation fut posthume.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Black and blue »

Swing mou au Châtelet

Dans les années 70, Broadway se pencha beaucoup sur son passé, d'abord en remontant des classiques comme *West Side Story*. Ensuite, en ressuscitant des *« âges d'or »*, singulièrement les quarante premières années du siècle, quand régnait sans partage la comédie musicale, c'est-à-dire une combinaison magique de chansons-histoires, de comédie vaudevillesque et de danses, un art populaire plein de finesse projetant son esprit, déroulant sa folie, son énergie, sa lumière flamboyante à travers un récit en mouvement perpétuel. *Ain't Misbehavin*, où se promenait l'ombre truculente de Fats Waller, et *Bubbling Brown Sugar (Harlem, années 30)*, deux revues représentées en France après avoir fait un triomphe à New-York, ressuscitèrent ainsi l'époque bouillonnante de Harlem où les Noirs créaient leur propre mode, leurs propres signes, où les grandes comédies musicales noires connaissaient leurs heures de gloire et le *« tap dancing »* se répandait à travers le monde.

Le succès en Europe, au début des années 80, des tournées d'*Ain't Misbehavin* et de *Harlem des années 30*, mais aussi du film de Francis Coppola *Cotton Club*, suscite curieusement aujourd'hui en Allemagne fédérale, comme en France, des entreprises de spectacle qui reprennent le même thème de revue.

Black and blue a été monté par Hector Orezzoli et Claudio Segovia, deux Argentins qui, depuis cinq ans, présentent sur scène différentes traditions populaires (*Flamenco puro, Tango Argentino*) sous la forme d'albums d'images luxueux. Comme les précédentes revues, *Black and blue*, où l'aventure de la musique noire américaine de Kid Ory à Fats Waller, repose sur une connaissance approfondie du sujet, une manière proche de l'amour de travailler sur les souvenirs. Alternant les séquences chantées et dansées, Orezzoli et Segovia jouent sur le mouvement, sur une pureté dans la mécanique du spectacle d'où vient sans doute une sorte d'ivresse qui saisit le spectateur et qui est facilitée par la magie même de l'interprétation. Car les deux auteurs ont ramené des Etats-Unis de bons danseurs noirs qui reconstituent naturellement l'exceptionnelle période de fantaisie qui illuminait Harlem dans les années 30.

Le genre de spectacle auquel se sont attelés Orezzoli et Segovia a les limites propres à une anthologie : les images somptueuses sont figées, la langue et la mentalité sclérosées. Autre point faible : l'orchestre qui, certes, exécute correctement les titres légendaires de W.-C. Handy, Duke Ellington et Fats Waller, mais manque cruellement de solistes. Certains titres comme *Royal Garden Blues* et *Black and Tan Fantasy* deviennent terriblement poussifs.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ TMP, 20 h 30.

AU PETIT ROBERT

Marucha Bo revient

On n'avait pas entendu depuis longtemps la voix grave de Marucha Bo, l'un des piliers des Argentins du groupe TSE. Elle a été — entre autres — la star oubliée de *Comédie policière*. Nue sous un manteau d'or, elle a descendu le grand escalier de *Luxe*. Un accident a interrompu sa montée vers la gloire. On l'a vue l'an dernier avec Jean-Marie Patte dans *Une pièce d'amour*. On la retrouve le lundi 25 novembre au Petit Robert.

Marucha n'est plus l'image de la grâce adolescente. Elle est belle autrement. Elle arrive, lumineuse dans une robe noire, regarde, sourit. Son sourire n'est pas seulement un signe des lèvres. C'est comme une manière de tenir les spectateurs au chaud dans une tendre connivence. Les spectateurs sont des enfants, qui, envoûtés, écoutent la fée noire et blanche à bouche carmin raconter en musique de brèves histoires d'amour sans suite.

En hommage à Damia, Marucha commence par *Moi je m'ennuie*, et continue en français avec un répertoire cabaret rive gauche, dont elle donne à merveille l'ironie, cette ironie faussement désinvolte qui repousse le chagrin. En espagnol, le ton se fait moins distant. La langue maternelle accepte l'émotion.

Marucha n'est pas vraiment une chanteuse ni à proprement parler une « diseuse », et non plus une comédienne qui chante. Elle est elle-même, cette femme très classe qui boit du vin rouge entre deux airs, charmeuse tranquille et indomptable, qui ne fait que passer et qu'on voudrait tant retenir.

COLETTE GODARD.

★ Le Petit Robert, 10, rue Cauchois, les 25 novembre et 4 décembre, 22 heures.

LE TRANSFERT A LILLE DU MUSÉE DES PLANS-RELIEFS

La bataille des Invalides

Les Parisiens, les provinciaux et les touristes étrangers qui, au nombre de cent trente mille par an, visitaient le Musée des plans-reliefs installé depuis deux siècles aux Invalides doivent se dépêcher. Dans quelques semaines, les cent deux maquettes de villes fortifiées conservées et exposées dans les combles du Musée de l'armée auront quitté la capitale.

Cette collection unique au monde, classée monument historique en 1927, doit être transportée *manu militari* à l'hospice des vieillards de Lille (Nord). Ainsi en a décidé, en 1984, un comité d'aménagement du territoire présidé par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre (*le Monde* du 25 février 1985). Si l'exécution a tant tardé, c'est, dit-on, que M. Charles Hernu, ministre de la défense, rechignait à cette amputation. Apparemment, M. Paul Quilès, *son remplaçant, a été plus coulant.*

« Les maquettes ne sont pas convenablement présentées à Paris, explique-t-on au ministère de la culture. *Elles sont dans des locaux trop exigus et mal éclairés. En outre, une douzaine d'entre elles représentent des villes fortifiées du Nord, région qui précisément est en train de réhabiliter les enceintes de Vauban. A Lille, les plans-reliefs seront à leur place et mieux installés.»*

Il est vrai que ces plans-reliefs sont encombrants. Exécutés, de 1667 à 1870, par des ingénieurs militaires, ils figurent, réduites au 1/6e, nos principales villes fortifiées et celles des pays voisins. C'est à ce titre qu'on y trouve, par exemple, Maestrich aux Pays-Bas et Namur en Belgique. Les maquettes représentent le plus souvent la ville elle-même, les bastions qui la défendent et une large portion des paysages environnants. Vingt-cinq d'entre elles couvrent plus de 50 mètres carrés. Celle de Cherbourg s'étale sur 150 mètres carrés, et Brest bat tous les records avec une surface de 180 mètres carrés.

Il s'agissait à l'époque, pour les souverains et leurs états-majors, de faire, en chambre, les brouillons des batailles de siège. C'est pourquoi les œuvres sont d'une précision et d'un réalisme stupéfiants. Les haies, les fossés, les vergers, les jardins environnant les remparts, sont figurés quasiment arbre par arbre. A l'intérieur des fortifications, il ne manque pas un seul édifice : église, hôtel de ville, caserne et maisons particulières.

Jusqu'au siècle dernier, les maquettes, couvertes par le secret-défense, sont demeurées invisibles. Aujourd'hui, elles constituent des documents d'histoire irremplaçables. Pour le spécialiste de l'art militaire évidemment, mais aussi pour les architectes, les urbanistes, les géographes. Bien entendu, elles passionnent également les innombrables amateurs de modèles réduits. Les 3 000 mètres carrés qu'elles occupent sous les superbes charpentes des Invalides ne permettent d'en montrer que la moitié. Elles vont donc prendre la route dans les semi-remorques d'un régiment du train.

Il faudra une centaine de véhicules pour assurer le transfert, et probablement un mois de travail pour les appelés promus déménageurs de monuments historiques en réduction. Les maquettes sont démontables par portions de 2 ou 3 mètres carrés. Construites en bois, en carton et en plâtre, elles sont d'une redoutable fragilité. Le simple fait de les dresser à la verticale pour franchir une porte, par exemple, fait tomber une partie des détails dont la colle a mal vieilli. Or les éléments devront descendre les escaliers du Musée de l'armée sur cinq étages, car il n'y a aucun monte-charge.

Que restera-t-il de la collection, après ces manipulations par des amateurs en battle-dress ? En vérité, les plans-reliefs ont déjà connu bien des malheurs. A plusieurs reprises, au cours de leur longue histoire, ils ont subi les dommages d'un transfert.

Le déménagement à Lille sera, disent les spécialistes, la dernière station d'un long chemin de croix. Au ministère de la culture, on assure au contraire que le transfert sera une excellente opération. D'abord parce que l'hospice de M. Mauroy offre de vastes locaux (plus de 5 000 mètres carrés) permettant de présenter, avec une muséographie moderne, la plus grande partie de la collection. Ensuite parce que les inévitables blessures causées par le transport imposeront une restauration générale.

Dans son budget de 1986, M. Lang a prévu un crédit de 7 millions de francs pour cette remise en état qui demande plusieurs années. Mais on entend que la ville de Lille et la région du Nord mettent elles aussi la main au portefeuille. Des négociations, forcément délicates, sont en cours entre MM. Quilès, Lang et Mauroy. Décision avant la fin de l'année.

Le transfert provoque aussi des remous politiques. Si Lille invoque le caractère régional d'une partie des maquettes pour obtenir la garde de l'ensemble, les autres villes de France vont à leur tour réclamer leurs plans-reliefs. Strasbourg, à qui l'on a prêté la sienne il y a un an, refuse de la restituer. Metz demande la maquette de ses remparts pour une exposition temporaire. *« Va pour un prêt*, dit-on chez M. Lang, *mais il n'est pas question de disperser la collection. Cette démagogie lui serait fatale. »* Il reste que Paris se chagrine de voir partir l'un de ses trésors. *« On découvre Jacques* [Chirac] *pour couvrir Pierre* [Mauroy]. *C'est une politique de gribouille »*, murmure-t-on déjà à l'Hôtel de Ville.

Autour des bastions miniatures de M. de Vauban, c'est une nouvelle bataille qui se prépare. (*Voir encadré.*)

MARC AMBROISE-RENDU.

La polémique

Le transfert prévu dans quelques semaines du musée des plans-reliefs à Lille suscite de vives réactions

● *L'Académie française* s'est alarmée au cours de la séance du 21 novembre et a souligné, dans un communiqué, *« l'extrême fragilité des pièces qui composent ce musée unique au monde »*, et *« le danger que leur ferait courir un déplacement précipité »*. D'autant que *« l'on croit savoir que le bâtiment prévu pour l'installation des plans-reliefs n'est pas prêt à les recevoir »*.

● *L'Association Vauban*, sous la plume de son président, Michel Parent, suggère de *« renoncer à tout transfert hâtif dans des conditions non professionnelles, que la collection dans son état actuel ne peut supporter sans dommage »*. Elle souligne également que ce *« transfert périphérique pourrait encourager les revendications de dislocation »*. Elle ne voit que deux solutions possibles pour le musée : ou son maintien aux Invalides, ou son déménagement dans le cadre d'un grand musée national des villes de France et de l'urbanisme, comme cela avait été projeté face au château de Versailles.

● Dans une lettre ouverte, *M. Guillaume Gillet*, de l'Académie des beaux-arts, membre de l'Institut, demande au président de la République *« de mettre fin à l'aventure absurde qui risquerait d'être tragiquement irréparable »* et se demande si elle est bien raisonnable et bien économique : *« Dans l'immédiat, la mise en caisse, l'essence des camions, les ravages, puis les réparations de ces maquettes fragiles représenteront des dépenses non chiffrées mais considérables. Et Paris aura perdu la mémoire de la France dont elle, la grand'ville, est et restera, quoi qu'il arrive, le cœur, la tête et le centre névralgique. »*

● Lors de sa conférence de presse de vendredi 22 novembre, interrogé sur cette affaire, *M. Jacques Chirac* a déclaré : *« Cette initiative est d'autant moins justifiée qu'à Lille rien n'est prêt pour recevoir les plans-reliefs. C'est un abus de pouvoir. »*

POINT DE VUE

La liberté d'un seul

Mme Sylvie Espasa a été licenciée, début octobre, par Michel Polac, producteur sur TF 1 de l'émission « Droit de réponse » (*le Monde* du 8 octobre). Cinq autres journalistes pigistes réguliers, solidaires de la journaliste licenciée ou en désaccord avec Michel Polac, ont été licencié ou mis à pied de l'émission. Michel Polac a livré un point de vue au *Monde* daté du 9 novembre, intitulé : « Comment on fabrique un scandale ». Voici la réponse de Sylvie Espasa à ce point de vue.

M. POLAC, maître du scandale, accuse les autres des maux qu'il a lui-même provoqués. Il a, pendant des semaines, utilisé l'antenne du service public pour régler ses comptes avec des journalistes de son équipe. Sans craindre la contradiction, il les a congédiés et discrédités en direct. Cette inconvenance lui a d'abord valu la désapprobation de la Haute Autorité, puis celle de M. Bourges, enfin, M. Fillioud a déclaré à l'Assemblée nationale qu'il avait eu tort.

L'ensemble des syndicats de journalistes ont condamné sa démarche. Une assemblée générale de TF 1 a manifesté son soutien aux journalistes licenciés. M. Polac n'en a cure. Il refuse toujours de leur accorder la parole à « Droit de réponse ». Il a donné très spontanément la raison : leur version est trop différente de la sienne (*sic*). L'argument a choqué. Le samedi suivant, version noble du propos : il ne veut pas être juge et partie. Moyennant quoi, il continue son monologue mensonger. Il n'empêche, M. Polac a bonne conscience. Mais les raisons qu'il donne ont évolué. Au début, il invoquait, au nom de prétendues règles du spectacle, le droit imprescriptible du producteur de se séparer comme il l'entend de ses collaborateurs. Cette glorification du fait du prince, l'assimilation de l'information à du spectacle, l'affirmation du principe selon lequel un journaliste est licenciable à merci, ayant du mal à passer, le ton a changé. M. Polac se dit victime d'un complot. Il voit des agents partout. Ses soupçons n'épargnent personne, pas même l'inspectrice du travail, qu'il attaque dans un article au *Monde* intitulé : « Comment on fabrique un scandale ». Décidément, la thèse du complot est d'actualité.

M. Polac ne dit pas par quel mystère j'ai, avec mes « complices », motivé la Haute Autorité, M. Fillioud, Simone de Beauvoir, Frédéric Pottecher et beaucoup d'autres.

Cette théorie n'ayant guère convaincu de monde, M. Polac a tenté autre chose. Voyant le salut dans la banalisation de son affaire, il s'est abrité derrière la précarité de l'emploi dans l'audio- visuel : « Droit de réponse » n'en a pas l'exclusivité. C'est la stricte vérité. Les journalistes licenciés l'ont sans cesse rappelé. *Mais M. Polac oublie de dire qu'il a* usé et abusé de cette *précarité* pour se séparer d'eux parce qu'ils mettaient précisément en cause leur statut précaire à « Droit de réponse ». M. Polac, qui a toujours revendiqué le droit de changer de tête à son gré, n'a pas apprécié leur détermination à voir enfin appliquer à « Droit de réponse » la convention collective des journalistes. Il a voulu, en les évinçant, défendre son droit à l'arbitraire. C'est sa conception de la liberté. Je l'ai refusée. Trois journalistes m'ont exprimé leur solidarité : la porte leur a été ouverte. Deux autres ont refusé de reprendre à leur compte la version officielle du chef : les pressions se sont multipliées jusqu'à la rupture. Ce sont ces pratiques, particulièrement odieuses venant d'un producteur redresseur de torts, qui ont scandalisé. M. Polac a tenté de se défendre en prétendant que j'avais démissionné. Pour faire définitivement justice de cette contre-vérité, je précise que le *4 octobre, il écrivait aux PDG de TF 1* et de la SFP : *« Je souhaite interrompre ma collaboration avec Mmes Espaza et Vidol, MM. Lefort et Maudinet. Je vous saurais gré de régler cette affaire le plus rapidement possible. »*

Certains à gauche reprochent à ces journalistes de menacer par leur action cet *« espace de liberté »* que constitue « Droit de réponse » à la télévision. Pour avoir depuis plusieurs années contribué par leurs scoops, leurs dossiers, leurs plateaux au succès de l'émission, ils sont bien placés pour dire qu'elle mérite sa place sur TF 1. Et ils l'ont dit. Mais faut-il, à ce titre, tout accepter ? Faut-il accepter l'arbitraire ? Faut-il accepter de se taire ? Six journalistes *l'ont refusé, se rappelant sans doute* Jankélévitch : le fondement de la morale est la capacité à dire non.

Mai 1968 a aussi produit ses mandarins. Une toge libertaire ne change rien au fond.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LAETITIA : Espace Marais (42-71-10-19), sam., dim. à 20 h 30.

AU BUT : Boulogne-Billancourt, TBB (46-03-60-44), sam. à 20 h 30.

CUCULCAN : Juvisy, Th. de l'Eclipse (69-21-60-34), sam. à 20 h 30.

LES FEMMES SAVANTES : Th. de l'Arcane (43-38-19-70), sam., dim. à 20 h 30.

DU SANG SUR LE COU DU CHAT : Eden (43-56-64-37), sam. à 21 h, dim. à 18 h.

PUZZLE : Gagny, Th. André Malraux (43-02-81-33), sam. à 20 h 30 (dern.).

LA REPASSEUSE : Déjazet (48-87-97-34), sam. à 21 h.

L'ÉCOLE DES FEMMES : Palais des Glaces (46-07-49-93), sam. à 20 h 30, dim. à 16 h.

BIENVENUE AU CLUB : Marie-Stuart (45-08-17-80), sam. à 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim., à 19 h 30 : le Siège de Corinthe ; sam. à 20 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Portes ouvertes « Ecole de danse » : sam. et dim. de 9 h à 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam., à 20 h 30 : Bérénice ; dim. à 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 18 h 30 : Voyages d'Ulysse.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, sam. à 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam. à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h (dern.) : George Dandin ; Minisalle : sam. à 22 h 30 ; Dim. 17 h (dern.) : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : sam., dim. 16 h, le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno ; Vidéothèque Opéra sam., dim. 16 h, 19 h : Pittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; Cinéma et Islam : sam. à 15 h : O protecteur des gazelles, de P. Kimiavic ; Iran, l'utopie en marche, de J. Saab ; dim. à 15 h, Pablo Picasso : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), sam., dim. à 17 h et 19 h (programme détaillé au poste 47-21) ; le cinéma indien à travers ses stars salle Garance (42-78-37-29), sam., 17 h 30 : l'Ascension, de A. Gopalakrishnan ; 20 h 30 : Mother India, de M. Khan ; dim., 14 h 30 : l'Entrepôt, de D. Chitre ; 17 h 30 : Sita Kalyanam, de Bapu ; 20 h 30 : Devdas, de B. Roy ; sam. à 18 h : Nouvelle musique improvisée (S. Lacy, B. Wedgle, J.-J. Avenel).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue — Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong ;

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 (dern.) : une Station service ; Concerts : G. et S. Pekinel : sam. à 18 h 30 : Mozart, Rachmaninov ; Liszt ; le Théâtre de la Ville au théâtre de l'escalier d'or, sam. à 18 h : le Saperleau ; A. Leprest ; sam. à 20 h 45 : G. Laffaille.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), sam. 21 h : la Repasseuse.

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), sam. 21 h : Ra Room.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Quelque chose de très naturel.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. — Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim. 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam. 16 h + 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 30 : le Découvert (dern.).

☞ CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ? Atelier du Chaudron (43-28-97-04), dim. 20 h 30 : Economies d'amours.

☞ CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, sam. 20 h 30 : la Dernière nuit de Don Juan.

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages (dern.) ; Resserre, sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), sam. 21 h 30, dim. 17 h : Sauve qui peut, l'amour latin.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 22 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; sam. 18 h + 22 h, dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), sam. 21 h, dim. 18 h : Du sang sur le cou du chat.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : les Portes du regard ; sam. 20 h., dim. 16 h : la Tragédie de Macbeth ; dim. 18 h : Intimes intimes.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Caretaker.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15, toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; sam. et dim. 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du FIT.

HUCHETTE (43-26-33-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h : Amour maternel ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?

☞ MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam., dim. 20 h 30 : Yakshagana du Karnakata (dern.)

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; sam. 22 h 15 : Haute Surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, sam. 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), sam. 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : la Christ et le Vierge ; sam. 18 h 30 : Phèdre.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'Ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I. Sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de triangle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds nickelés ; dim. 18 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Guéguerre.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 23 - Dimanche 24 novembre

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ? 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 15 h et 20 h 45, dim. 17 h : Oliver Twist.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif : dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau ; sam., dim. 16 h et 17 h : Delire's.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold (dern.) ; sam. 18 30 : Phèdre.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Due ; 22 h 30 : Classées X.

☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Elise, Iserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Les concerts

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Salle Cortot, 20 h 30 : Nageswara Rao, Ramamohana Rao, musique carnatique de l'Inde.

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Ghorbani (Bach, Liszt, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre de l'Opéra de Lyon, J.-E. Gardiner (dir.) (Bartok).

Gaveau, 20 h 30 : R. Cholmondeley (Franck, Satie, Debussy, Poulenc, Ravel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, J.-P. Wallez (dir.), Beaux-Arts Trio (Beethoven).

Eglise suédoise, 18 h : J. Carls, C. Celinski (Poulenc, Ravel, Bach).

Lucernaire, 20 h : R. Peyregne (Mozart).

La Table verte, 22 h : S. Atheston, L. Cabasso (Schumann, Boccherini, Tchaïkovsky).

Eglise américaine, 20 h 30 : Claude Kahn (Beethoven, Mozart, Chopin, etc.)

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : M. Frager, T. Zehetmair (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : V. Grange, O. Bourin (Brahms, Beethoven, Britten).

Eglise américaine, 18 h : G. Leclerc, M. Slatkine (Francœur, Mendelssohn, Debussy, Ravel, Brahms).

Musée Grévin, 19 h 15 : G. Ros, G. Fallour (Bellini, Massenet, Gounod, Puccini).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, J.-C. Casadesus (dir.), chœurs cantores de Bruges (Haydn).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, G. Devos (dir.) (Beethoven).

Eglise des Billettes, 17 h : Le musiciens de chambre de Paris (Bach).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chœur du Val-de-Brière (Polyphonies sacrées).

Salle Cortot, 17 h : A. Gorog (Debussy, Ravel, Stravinsky).

Eglise réformée de l'Oratoire, 16 h 30 : Ensemble instrumental du Conservatoire de Tours (Gabrieli, Schütz, Haendel, Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, Quand se lève la lune, de J. Ford ; 19 h, Pour elle un seul amour, de M. Curtiz (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Cris et chuchotement (v.o. s.-t.- fr.).

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

15 h, Rétrospective Dusan Makavejev : Parade (v.o.) ; W.R. les Mystères de l'organisme (v.o. s.-t. fr.) ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 ; 17 h, le scorpion noir, de E. Ludwig (v.o.) ; 19 h, Sayonara, de J. Logan (v.o.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Scènes de la vie conjugale (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Le cinéma japonais contemporain : 17 h, le Festival des fous, de M. Yanagimachi (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Eijanaïka, de Shohei Imamura (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Le cinéma français à redécouvrir : Bako. l'autre rive, de J. Champreux.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

15 h, Remorques, de J. Grémillon ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, Le silence n'a pas d'ailes, de Kazuo Kuroko ; 21 h, la Ballade de Narayama, de Shohei Imamura (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz, de C. Binet.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ALAMO BAY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HOMME AU YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). — V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Ritz, 18e (46-06-58-60).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A.) (*) : v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-19-68).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TRANSFUGE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-53).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROU DE MÉMOIRE, (Fr.) : Utopia (Hsp), 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR OU PRESQUE, film français de Patrice Gautier : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA CAGE AUX FOLLES No 3, film franco-italien de Georges Lautner : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COLONEL REDL, film hongrois de Istvan Szabo (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORBEAUX ET MOINEAUX, film chinois de Zhen Junli (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

FLETCH AUX TROUSSES, film américain de Michael Ritchie (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAREM, film français d'Arthur Joffé (v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LUNE DE MIEL, film français de Patrick Jamain : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

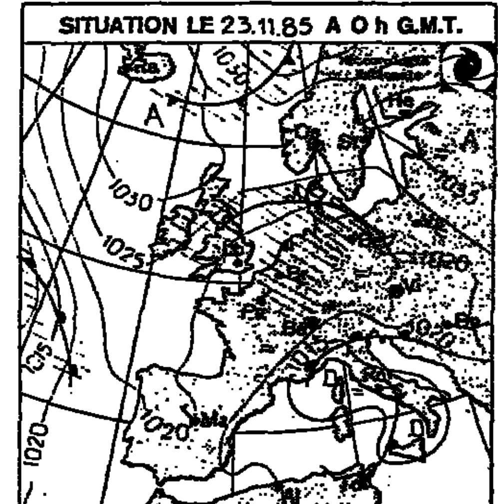
MÉMOIRES DE PRISON, film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Médicis, 5e (46-33-25-97) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

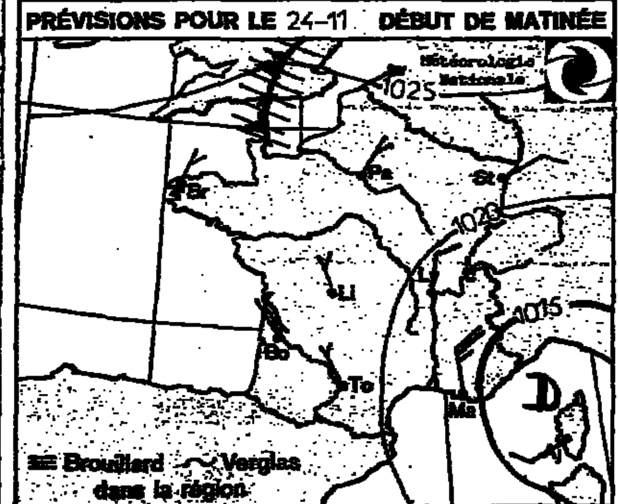
PASSAGE SECRET, film français de Laurent Perrin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

TOKYO GA, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

EXTERMINATOR II (* *), film américain de Mark Buntzman (v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 novembre à 0 heure et le dimanche 24 novembre à 24 heures.

Dimanche : Le matin, le temps sera encore couvert sur la majeure partie du pays avec quelques chutes de neige le long des frontières du Nord-Est. Du Nord au Bassin parisien, ce sont de faibles pluies qui prédomineront, ainsi que de la basse Normandie à la Bretagne.

On verra encore quelques averses en Corse, ailleurs, amélioration, notamment du Centre-Est aux Alpes où les chutes de neige cesseront. Par contre on rencontrera de la brume et localement des brouillards qui seront givrants où les températures matinales seront encore négatives (du Sud-Ouest au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est).

L'après-midi, encore un temps gris et humide avec de la pluie s'atténuant sur les régions du nord de la Loire aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Les températures seront sans grand changement, positives sur un grand quart nord-ouest (2 degrés à 3 degrés le matin et 3 degrés à 4 degrés l'après-midi), ainsi que sur le pourtour méditerranéen (2 degrés à 7 degrés le matin et 5 degrés à 12 degrés l'après-midi), mais toujours négatives ailleurs (– 5 degrés à 0 degré le matin et – 3 degrés à 0 degré l'après-midi, mais jusqu'à + 6 degrés dans le Sud-Ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 22 novembre, le second le minimum de la nuit du 22 novembre au 23 novembre) : Ajaccio, 8 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 6 et – 3 ; Bréhat, 9 et 7 ; Brest, 7 et 2 ; Cannes, 8 et 5 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, –1 et –2 ; Dijon, – 1 et –2 ; Dinard, 7 et 4 ; Embrun, 1 et –6 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 2 et – 2 ; La Rochelle, 5 et 2 ; Lille, 2 et 0 ; Limoges, –2 et – 2 ; Lorient, 8 et 3 ; Lyon, 0 et – 2 ; Marseille-Marignane, 6 et – 3 ; Menton 9 et 7 ; Nancy, 0 et – 2 ; Nantes, 7 et – 1 ; Nice, 8 et 7 ; Nice-Ville, 9 (N.C.) ; Paris-Montsouris, 2 et 2 ; Paris-Orly, 2 et 2 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 9 et 7 ; Rennes, 6 et 4 ; Rouen, 2 et 1 ; Saint-Etienne, –1 et – 3 ; Strasbourg, – 1 et –2 ; Toulouse, 4 et 1 ; Tours, 3 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 ; Genève, 1 et – 1 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 6 et 4 ; Madrid, 10 et –4 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 1 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4103

HORIZONTALEMENT

I. Les valets le traitent généralement mieux à la ville qu'à la scène. On se le met à dos à l'étranger mais est à nos pieds chez nous. – II. Faire la bise, *en quelque sorte. Dévoré par les inconditionnels du « croissant . – III.* A de quoi satisfaire ceux qui sont pour le changement ainsi que les conservateurs. – IV. Donne du fil à retordre. Un peu de rythme. De l'eau qui a fait couler beaucoup d'encre. – V. Donne de l'agrément. Une grande division ou une grande addition. Petit plomb. Bien soigné à « Cochin ». – VI. Creux à l'estomac. Une simple note ou un accord. – VII. Un impair pour une mise maximum. Mit donc en rapport. – VIII. Titre au pair. Donne matière à faire une bonne toilette. Ne fait pas de reliefs ou fait souvent des restes. – IX. Coule de source dans les Alpes. Ligne de communication souvent encombrée. Difficile avec lui de jouer les pères nobles. Soldat. – X. C'est une bonne bille mais il n'est pas fait pour le jeu. Etait monnaie courante dans un commerce de Chinois. On y est avec une bonne assiette et on le quitte avec une gamelle. – XI. Avec elle, on a toujours un plan du quartier. – XII. *Composée avec des fleurs* jaunes. Possessif. N'est donc pas au mieux de sa forme. – XIII. La « ponctuation » y fut soignée mais le courrier assez négligé. Participe passé. Jeu de cartes. – XIV. Perte de temps jadis, passe-temps de nos jours. Symbole chimique. – XV. Tenir des propos vicieux. Méritaient peut-être une bonne correction.

VERTICALEMENT

1. De la soupe ou de la purée. Une réparation qui fait souvent suite à une restauration. – 2. Doctrine. N'est pas à dire et encore moins à faire. – 3. A le sens de l'observation. Fait mener une existence de rêve. – 4. Méprisable à la ville, merveilleux à la scène. Bêtise. Pratiques. – 5. Permet de mettre la gomme en consommant une goutte « d'essence ». Celle-là, elle est bonne ! – 6. Fut très attachée à Jacob. Se contenta d'une villa. Donne la facture après être passé à la caisse. – 7. On s'y rend pour prendre l'air. Ancien impôt foncier. – 8. Donner à boire. Est souvent à la pointe du combat. – 9. C'est le signe d'une certaine culture ou l'expression d'une certaine ignorance. Travaille donc dans un service de presse. – 10. Temps. Archipel des Philippines. Bon marché bien qu'il coûte parfois beaucoup. – 11. Langage on ne peut plus moderne. Traduit une certaine insouciance. – 12. Commencent par des mots et se terminent parfois par des actes. Mettre les choses bien au clair. – 13. Espèce de rase-mottes. Se porte bien quand on lui voit les côtes. – 14. Se fait rarement sans effort. Un véritable pousse au crime. Conjonction. – 15. Pronom. Ont généralement un bon débit mais rarement beaucoup de crédit.

Solution du problème n° 4102

Horizontalement

I. Claque. If. – II. Oô. Urne. – III. Quai. Tutu. – IV. Up. Tarse. – V. Etna. Le. – VI. Laxatif. – VII. En. Naît. – VIII. Cercle. Ni. – IX. Huée. Urne. – X. Trier. – XI. Dévastée.

Verticalement

1. Coqueluche. – 2. Loup. En. – 3. Exérèse. – 4. Quittance. – 5. Ur. Ant. Ta. – 6. Entraîneurs. – 7. Eus. Fa. Rit. – 8. Tel. Innée. – 9. Fou. Entière.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 novembre :

DES ARRÊTÉS

- Modifiant l'arrêté du 11 octobre 1950 portant création d'un centre technique des conserves de produits agricoles.
- Modifiant l'arrêté du 21 novembre 1975 fixant les normes des casques utilisés par les conducteurs et les passagers des véhicules.

UNE CIRCULAIRE

- Relative aux conventions de conversion (entreprises).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : l'Epi d'or.
Scénario J.-J. Beineix et A. Mergault, réal. F. Cazeneuve. Avec J.-N. Brouté, S. Caffarel, C. Murillo...
Georges et Martine, jeunes mariés, quittent leur village pour Venise où ils comptent passer leur voyage de noces.

22 h 15 Droit de réponse : Les chercheurs et le CNRS.
Emission de Michel Polac. *Avec F. de Closets, journaliste, auteur du livre* Tous ensemble contre la syndicratie ; *M. Curien, ministre de la recherche et de la technologie ; P. Papon, directeur général du CNRS ; A. Lichnerowicz, mathématicien ; P. Slonimski, biologiste ; M. Flato, professeur de physique-mathématique ; B. Connes, informaticien ; B. Lussato, professeur de théorie des systèmes au CNAM ; J. Fraissard, directeur de laboratoire de chimie des surfaces, P. Sasella, biologiste.*

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Les victoires de la musique.
En direct du Moulin-Rouge, sous la présidence de J. Lang, ministre de la culture, réal. J.-L. Cap.
L'association Victoires de la musique et le ministère de la culture, remettra ses « prix » en direct du Moulin-Rouge au cours d'une soirée mise en scène par Jérôme Savary. Avec comme maître de cérémonie Julien Clerc.

23 h 10 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 4 Disney Channel.

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.

23 h Musiclub.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; **18 h 50,** La Panthère rose ; **19 h 5,** Atout PIC ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 50,** La Panthère rose.

CANAL PLUS

20 h 35, Mike Hammer : Si tu me tues, je me tue ; **22 h 5,** Winchester à louer ; **23 h,** **Virus**, film de K. Fukasaku ; **0 h 10, Johnny s'en va-t-en guerre**, film de D. Trumbo ; **1 h 55, Tendres souvenirs**, film de M. Anthony ; **3 h 15, Mission finale**, film de C.-H. Santiago ; **4 h 50, La tête dans le sac**, film de G. Lauzier ; **6 h 15,** Superstars : Nathalie Baye.



FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Tu oublies où tu es », de Mona Thomas. Avec L. Mercier, R. Dubillard, J.-P. Richepin et I. Lemaître, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Galina Vichnevskaïa.

22 h 30 Ricercare : hommage à Anton Webern (40e anniversaire de sa mort). Avec D. Dorow, soprano, R. de Leeuw, piano, le Quatuor Schoenberg, J. Van der Meer, violon, W. de Jong, violon...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de la Chaise-Dieu, août 1985) : extrait de la « Sonate en ré majeur pour trompettes », de Purcell ; « Messe des morts », de F.-J. Gossec, par l'Ensemble de trompettes de Paris, l'Orchestre de chambre de Varsovie, Cuivres d'Aquitaine et de Londres, Ensemble vocal Oratio d'Agen, dir. : M. Lawrinowicz, sol. S. Armstrong, soprano, C. Wirz, mezzo, B. Brewer, ténor, U. Reinemann, baryton.

22 h 30 Les soirées de France-Musique.

Dimanche 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France ; 9 h, Emission islamique ; 9 h 15, La source de vie ; 10 h, Présence protestante ; 10 h 30, Le jour du Seigneur ; 11 h, Messe ; 12 h, Télé-foot 1.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 15 Les habits du dimanche.

15 h Alice au pays des merveilles.

15 h 30 Tiercé à Auteuil.

15 h 45 Cyclisme : Bicross international.

16 h 45 Scoop à la une.

17 h 30 Les animaux du monde.

18 h Feuilleton : Dallas.

19 h Sept sur sept.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Hôtel des Amériques.
Film d'A. Téchiné (1981), avec C. Deneuve, P. Dewaere, E. Chicot, J. Balasko, S. Haudepin, (redif.).
L'amour égoïste et possessif d'un jeune homme échoué à Biarritz, envers une femme ravagée par un chagrin qu'il aurait pu guérir.

22 h 15 Sports dimanche soir.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Informations et météo ; 9 h 45, Les chevaux du tiercé ; 10 h, Récré A2 ; 10 h 30, Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11 h 30, Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Tout le monde le sait.

14 h 30 Série : Le juge et le pilote.

15 h 20 L'école des fans.

16 h 15 Kiosque à musique.

17 h Dessin animé : Voilà Garfield.

17 h 30 Disney dimanche.

18 h 30 Feuilleton : Maguy.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Musiques au cœur
Magazine musical d'Eve Ruggieri, réal. P. Jourdan.
L'opéra-comique : un genre qui a son histoire, ses fanatiques, ses détracteurs. A 21 h 50, un concert (en liaison avec France-Musique).

22 h 40 Magazine : Projection privée
Emission de M. Jullian, réal. A. Tarta. Avec J. Dufilho.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE FR 3

9 h, Debout les enfants ; 10 h, Mosaïque ; 12 h, Magazine des villages-vacances-famille ; 12 h 30, Label entreprise ; 12 h 45, Les consommateurs et aujourd'hui... la dinde.

13 h ***Paris-kiosque.***

14 h 30 Magazine 85 émission de la GMF.

15 h Emissions pour les jeunes.

17 h 30 Décibels.

18 h Culture Clap.

18 h 30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.

19 h 10 Emissions pour les jeunes.

19 h 30 RFO hebdo.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 35 Macadam. De P. Danel, réal. G. Pradines.
Marinette a quitté Panisse, le boulanger, pour un chanteur, il part la chercher à Paris... Avec J.-P. Darras, G. Hernandez, C. Lahaye, le groupe rock Rancœur.

21 h 30 Aspects du court métrage français.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : L'Heure du loup.
Film suédois d'I. Bergman (1967), avec L. Ulmann, M. von Sydow, I. Thulin... (v.o. s.-t.).
Un peintre, retiré avec sa femme dans une petite île frisonne, est en proie à des obsessions, des fantasmes.

23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Lambert Wilson ; **7 h 50,** Cabou Cadin (et à 12 h, et à 13 h 25) ; **8 h 50, Cannonball,** film de P. Bartel ; **10 h 15, Flic ou voyou,** film de G. Lautner ; **13 h 5,** Magazine : Oh la la ! ; **14 h, Téléfilm :** La dernière carte ; **15 h 30,** Top 50 ; **16 h 30,** Vive la comédie (le major Cravachon ; la Navette) ; **18 h, Deux affreux sur le sable,** film de N. Gessner ; **19 h 45,** Club de la presse ; **21 h, Rive droite, rive gauche,** film de P. Labro ; **22 h 50, La mariée est trop belle,** film de P. Gaspard-Huit ; **0 h 20, Dollars,** film de R. Brooks.

FRANCE-CULTURE

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Jean Casson ou la vocation d'écrire : **14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30,** « Neige ou le grillon amoureux », de Romain Weingarten. Avec M. Epin, M. Pillet, R. Favey, A. Cuny ; **16 h 20, La tasse de thé :** rencontre avec Patrick Besson ; histoire-actalité : progrès techniques, croissance et crise ; **19 h 10, Microfilms :** « l'Année du Dragon », de Cimino ; « le Voyage à Paimpol », de John Berry. **20 h, Musique :** chroniques italiennes.

20 h 30, Atelier de création radiophonique : Radio de Cologne Horspiel : « Wintermärchen », de G. Ruhm ; « Rrr Rrrr », de M. Kagel ; « Hörtext 16 », de F. Kriwet ; « A perte de vue et d'ouïe », de F. Mon.

22 h 30 ***Radio-France, année de l'Inde :*** Changelput Ranganathan, chant.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 05, Magazine international ; 14 h 04, Disques compacts : œuvres de Britten, Haydn, Debussy, Chostakovitch, Haendel... ; **17 h, Comment l'entendez-vous ? :** Le sens de la musique, œuvres de Scarlatti, Machaut, J.S. Bach, Debussy, Monteverdi, Bartok, Mozart ; **19 h 05, Jazz vivant :** l'Orchestre du compositeur Kip Hanharam, avec Jack Bruce, *aux Festivals de Nancy et de Juan-les-Pins ;* **20 h 04, Avant-concert ; 20 h 15, Concert** (donné à la Philharmonie de Berlin le 12 décembre 1984) : « Symphonie n° 3 », de Honegger, « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

21 h 50, Concert (en simultané avec Antenne 2) : « Danses nos 8, 10 et 15 », de Dvorak ; « Barcarolle, ouverture d'Orphée aux enfers », d'Offenbach, par l'Orchestre national de France, dir. : Z. Macal.

22 h 30 ***Quintette*** en mi bémol majeur pour piano et instrument à vent de Mozart, par l'Orchestre de Londres.

23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, *Quelques mots pour le dire*, film de José Pinheiro ; 22 h 05, Débat : le cerveau démasqué ; 23 h 30, Journal ; 23 h 45, C'est à lire.
A2	20 h 35, Téléfilm : *le Téléphone de secours ;* 22 h 10, Série documentaire : Le cerveau ; 23 h, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, *Ne nous fâchons pas*, film de Georges Lautner ; 22 h 15, Journal ; 22 h 40, Tous en scène ; 23 h 40, Hommage à Gaston Bachelard ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

– *M. Jacques Delors*, président de la Commission européenne, ancien ministre, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. Philippe Séguin*, vice-président de l'Assemblée nationale, député RPR des Vosges, est invité à l'émission « Grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à *18 h 15.*

– *M. Jean-Claude Gayssot*, secrétaire du comité central du PCF, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 15 (retransmis sur Canal-Plus à 19 h 45).

LUNDI 25 NOVEMBRE

– *M. Charles Hernu*, ancien ministre de la défense, député, maire de Villeurbanne, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

ALSACE

Le disque de la promotion

« L'Alsace a beaucoup de savoir-faire mais ne sait pas le faire savoir. » C'est cette constatation en forme de boutade qui a conduit le conseil régional et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CDJ) à commander et à diffuser un vidéodisque destiné à présenter la région et ses entreprises.

Cet instrument de promotion mis au point par la jeune et dynamique société strasbourgeoise Réalise présente deux originalités. Techniquement – et par comparaison avec les classiques films vidéo, – il permet de présenter une succession de séquences facilement repérables et que l'on peut appeler à volonté par simple toucher du doigt sur le programme affiché sur un écran de téléviseur. Ce programme – c'est la deuxième caractéristique du projet – est composé pour partie de messages généraux sur la région mais aussi de fiches techniques animées, produites et achetées par les soixante-dix entreprises régionales qui ont été démarchées par le CDJ.

Coût total de l'opération, qui comprendra la production de deux cents vidéodisques et d'un certain nombre de « bornes » de diffusion : 1 200 000 F, dont 300 000 F apportés par la région et le reste par les entreprises.

Ces vidéodisques seront diffusés en France et dans les représentations étrangères des conseillers du commerce extérieur.

AQUITAINE

Querelles d'artichauts

Le Médoc n'est pas seulement une terre à vigne. Impropres à cette culture, les palus, terrains alluvionnaires situés en bordure de la Garonne, avaient donné lieu à d'autres activités : élevage du mouton de pré salé, mais aussi artichauts de Macau qui, entre les deux guerres, furent acclimatés et répandus en Bretagne.

Lorsque les grands froids de 1956 détruisirent les champs d'artichauts des agriculteurs bretons, ceux-ci s'approvisionnèrent à Macau en plantons nécessaires à la relance de leur production.

Le gel de janvier 1985 a porté un coup fatal aux plantations girondines. Pas un seul pied n'a survécu. Les artichiculteurs de Macau se sont tournés vers leurs collègues bretons. D'autant plus sereinement qu'ils avaient le sentiment, cette fois, de ne plus pouvoir être considérés comme des concurrents sérieux. Leur production est en effet totalement marginale par rapport à la puissante agriculture bretonne.

Surprise : toutes leurs démarches auprès du comité économique de Bretagne et des instances syndicales ont été vaines. C'est peu de dire que les Girondins ont été choqués. Est-ce cela la solidarité des agriculteurs ?

A SAINT-MARCEL DANS L'INDRE

Argentomagus, c'était la Gaulle sous Rome

LA civilisation gallo-romaine aura bientôt son musée. Il sera installé à Argentomagus sur la commune de Saint-Marcel (Indre), un site actuellement en cours de fouilles. Selon les deux archéologues responsables du chantier, Françoise Dumasy, enseignante à Paris-I, et Gérard Coulon, directeur du laboratoire régional de restauration archéologique d'Argenton-sur-Creuse et auteur d'un ouvrage récent sur *les Gallo-romains* (Armand Colin), ce site est le plus important de la Gaulle centrale pour la découverte, somme toute récente, d'une civilisation qui ne se réduit pas au modèle romain.

Des vignes sur la ville

Dans cette région, la romanisation a été beaucoup plus lente que dans les régions méditerranéennes ; elle a laissé prospérer une indéniable vitalité « indigène », et les trois sanctuaires dégagés à ce jour sur le chantier de fouilles y seront très représentatifs de la tradition religieuse celtique. Des sites, résument les fouilleurs, *« plus gallo que romains »*.

Argentomagus n'en était pas moins une ville importante de la Gaulle romaine. Sept voies y convergeaient, et sa notoriété est attestée par plusieurs documents romains : l'itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger, et surtout un document statistique du bas Empire, la *Notitia dignitatum*, qui la signale comme l'une des premières fabriques d'armes de l'Empire. Des milliers de monnaies et de céramiques, identifiables par les estampilles des potiers, qui y ont été mises à jour prouvent une activité commerciale importante et apportent une contribution sérieuse à l'histoire économique de la Gaulle romaine.

La richesse exceptionnelle du site tient à une particularité historique qui ne se retrouve paraît-il qu'à Alésia, en Bourgogne. Après sa mise à sac et son incendie en 276 après J.-C. par une incursion barbare, la population s'est déplacée sur un éperon de la rive sud de la Creuse plus facile à défendre. Alors qu'en général les villes se sont succédé, chaque nouveau siècle enfouissant les autres, Argentomagus a été abandonnée à la friche, puis aux cultures, le vignoble surtout, qui fut assez notoire pour être cité par Rabelais puis Alexandre Dumas avant d'être ravagé par le phylloxéra voilà un siècle. C'est un site où, dit Gérard Coulon, *« on peut lire à livre ouvert »* parfois à moins d'un mètre sous la terre arable.

A l'italienne

Ce qui ne signifie pas que la lecture soit facile ; car ce n'est pas seulement une ville enfouie qu'il faut découvrir, ce sont aussi quatre siècles de son histoire, de la Gaule indépendante aux réapparitions timides des populations rescapées de l'écroulement de l'empire romain, qu'il faut tenter de mettre à jour. Comme si des archéologues futurs redécouvraient en vrac le Paris de François-Ier et le Centre Beaubourg de Pompidou.

Ainsi, Françoise Dumasy travaille-t-elle sur deux théâtres superposés qui ont été à peu près entièrement dégagés cet été mais dont l'imbrication pose encore bien des problèmes d'analyse. Ainsi Gérard Coulon et son équipe ont-ils dégagé un ensemble de murs massifs étayés de contreforts qui s'enfoncent à dix mètres sous le sol actuel et dont la fonction demeure encore énigmatique. Enorme entrepôt souterrain ? Murs de soutènement pour les quartiers hauts de la ville ? *« L'intérêt du site,* dit encore Gérard Coulon, *c'est qu'il donne à déchiffrer d'un seul coup un demi-millénaire d'histoire. »*

Une statuette de Mercure retrouvée sur le site d'Argentomagus (photo Gesell).

C'est cet intérêt assez unique que devra non seulement préserver mais aussi magnifier le futur musée gallo-romain d'Argentomagus. Ce sera un musée « à l'italienne » qui s'installera résolument dans le site antique, au-dessus d'une crypte archéologique de 800 m², formée par les vestiges monumentaux en cours de dégagement. Les salles d'exposition (800 m², elles aussi) proposeront trois volets : « avant la ville », les collections pré et proto-historiques (les premières traces humaines dans ce terroir de la vallée de la Creuse datent d'un million d'années) ; « la ville », dans sa prospérité gallo-romaine ; « la mort de la ville », qui, après l'attaque barbare de 276, fut dépecée par les bâtisseurs des siècles suivants.

Le projet définitif du bâtiment du musée sera arrêté en novembre 1985. Coût total de l'opération : 15 millions de francs payés par l'Etat (40 %), la région (30 %), le conseil général de l'Indre (5 %), et les trois communes d'Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Le Péchereau pour les 25 % restants. Première pierre : début 1986. Inauguration officielle : juillet 1988.

GEORGES CHATAIN.

BRETAGNE

Sauver le patrimoine maritime

Dans le cadre du contrat de plan Etat-région signé en 1984, a été lancée une action destinée à permettre l'inventaire, la restauration et la mise en valeur du patrimoine maritime breton, qu'il s'agisse d'édifices (moulins à marée, abris de canots) ou de bateaux.

Le conseil régional et l'Etat ont consacré chacun 300 000 F en 1984 et 315 000 F en 1985 à cette action.

Ces subventions vont permettre : la construction de trois unités : un misainier bigouden à Fouesnant, un canot dit « de Bantry » à Brest, une bisquine à Cancale ; l'acquisition d'une unité de pêche latérale à Concarneau et d'un cotre aurique à Groix ; la restauration de plusieurs bateaux, dont un coquillier, un sinagot, un langoustier, un misainier et un chalutier.

CORSE

Le cerf revient

Traqué par les chasseurs du maquis, le dernier cerf corse (*cervus elaphus corsicanus*) avait été tué en 1970. Il vient d'y être réintroduit sur l'initiative du parc naturel régional de Corse : quatre spécimens capturés en Sardaigne – où vivent encore quelque deux cents cerfs en liberté – ont été lâchés, le 11 novembre, dans un enclos de 33 hectares situé à Quenza, en Corse-du-Sud.

Le ministère de l'environnement et la région, qui ont dégagé une enveloppe de 700 000 F pour ce programme, prévoient d'implanter un autre en clos en Haute-Corse, sur la commune de Manso. Lorsque le troupeau aura atteint une cinquantaine de têtes, dans une dizaine d'années espère-t-on, on envisage de les lâcher dans le maquis.

Les chasseurs corses, de leur côté, voudraient introduire dans l'île un autre cervidé bien connu dans l'Hexagone : le chevreuil.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON. – Que n'ira-t-on chercher comme argument pour ou contre le canal à grand gabarit Rhin-Rhône ? Lors d'une récente réunion de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté, un ancien président de la CCI du Doubs a eu cette envolée : *« Je trouve scandaleux qu'au lieu de faire la liaison Rhin-Rhône on parle du tunnel sous la Manche alors que les Anglais ont toujours été nos ennemis. »*

Plus sérieux : au cours de la même réunion le représentant de Peugeot a confirmé que la firme automobile n'utiliserait pas l'ouvrage même pour les liaisons entre ses usines du Doubs et celle de Mulhouse qui seraient pourtant reliées par le canal.

NORD-PAS-DE-CALAIS

MONTREUIL. – Une choucrouterie s'installe à Campagne-lès-Hesdin, dans l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais).

La nouvelle société, baptisée La choucroute de campagne, associe la Société William-Saurin et un groupement d'une douzaine de producteurs de la région détenant 10 % des parts. Dès cette année, l'emblavement a porté sur une quarantaine d'hectares pour une récolte d'environ 4 000 tonnes de choux. L'atelier de transformation, opérationnel depuis août, assure la *fermentation* du légume. Les 2 000 tonnes de choucroute fraîche ainsi produite seront dirigées sur une autre usine du groupe à Saint-Thibault-des-Vignes (Seine-et-Marne), où elle sera cuite et mise en boîte.

ROUBAIX. – Jack Lang, ministre de la culture, a retenu M. A. Sarfati comme architecte lauréat pour la conception du premier centre interrégional des archives du monde du travail à Roubaix (*le Monde* daté 3-4 novembre).

PICARDIE

AMIENS. – La plus importante usine de *méthanisation* d'ordures ménagères en France sera construite à Amiens dans la Somme, à partir du printemps prochain.

Cette usine, dont la construction et l'exploitation seront concédées par la municipalité à la société Valorga de Montpellier, traitera chaque année 53 000 tonnes d'ordures ménagères et 18 000 tonnes de boues provenant de la station d'épuration des eaux usées d'Amiens, pour produire respectivement 45 000 mégawattheure de méthane par an et 33 000 tonnes d'engrais. La municipalité d'Amiens devrait approuver le cahier des charges avant la fin du mois de novembre.

L'unique usine de ce type existant actuellement en France est située à Voiron dans l'Isère.

RHONE-ALPES

GRENOBLE : *les travaux Carignon*

« Le respect de la hausse zéro des impôts locaux en 1985 ne signifie ni le gel ni la fin des projets ambitieux. » Le maire RPR de Grenoble, Alain Carignon, vient de présenter son programme de grands travaux, notamment dans le domaine des équipements culturels, qui permettra à Grenoble de disposer en 1989 d'un nouveau musée d'intérêt national et, dès 1987, d'une salle de spectacles de trois mille à cinq mille *places, « mini Zénith » démontable*, qui sera installée dans l'une des ailes du hall des expositions, en 1986 seront achevés les travaux du Centre national d'art contemporain, aménagé dans une ancienne usine, dont les bâtiments furent construits par Eiffel.

La ville vient enfin de commencer l'aménagement d'un terrain de 12 hectares, libérés par les militaires, les casernes Reynies et Payard. A cet emplacement seront construits 280 logements qui occuperont quatre hectares, cinq autres seront également urbanisés. 123,5 hectares seront affectés à des espaces publics.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Dominique Antoni, Pierre Cherruau, Claude Fabert, Jacques Fortier, Claude Francillon, Jean-René Lore, Yvon Puech.

Tarbes dans la crise

UN TUNNEL POUR DONNER DE L'AIR

« A bas la crise ! Trois cent six millionnaires dans les Hautes-Pyrénées ! » Pas un de plus, pas un de moins. Les affiches placardées par les Jeunesses communistes à deux pas de la place de Verdun, le cœur de Tarbes, donnent le ton. Plus de six mille demandeurs d'emploi au milieu d'un département qui connaît le plus fort taux de chômage de la région, une entreprise, Ceraver, qui a subi des coupes sévères (mille cinq cent soixante-cinq emplois perdus depuis 1977) : l'addition de la crise est lourde à Tarbes.

« Franchement, on ne voit pas ce qui pourrait relancer la machine », se plaint-on à la chambre de commerce. La « machine », à Tarbes, comme dans le reste du département et de la région, ce sont essentiellement les entreprises dépendantes des grands groupes (la CGE contrôle Ceraver – trois cent vingt emplois, – mais aussi Alsthom, mille cinq cent quatre-vingt-onze salariés) ou directement de l'Etat (deux mille neuf cent quatre-vingt-quinze salariés aux Ateliers d'armement – ATS, – le principal employeur de la ville), soit environ 40 % des effectifs industriels. Les nationalisations n'ont pas empêché l'emploi de se dégrader.

La déception et l'amertume des syndicats sont sans ambages. *« Elus de droite comme de gauche n'ont aucune connaissance de la réalité économique, même s'ils en parlent beaucoup »*, lancent MM. Barbertéguy et Rieudebat, responsables CFDT. La CGT reproche aux pouvoirs publics d'ignorer ses propositions ; selon elle, on peut créer trois mille emplois dans une quinzaine d'entreprises du département.

« On attend que ça tombe »

Mais les élus ont-ils suffisamment de poids pour infléchir les décisions de ces grands groupes ? Le courant passe mal. *« La mairie ne peut pas faire confiance aux directions de ces groupes. Ce n'est pas le principe de la nationalisation qui est en cause, mais ce qu'on en fait »*, accuse le maire communiste de Tarbes, M. Raymond Erraçaret. La Ceraver se trouve à un nouveau tournant. Rhône-Poulenc vient de prendre le contrôle du secteur recherche, un moment convoité par Renault. La reprise de l'ensemble des activités par Rhône-Poulenc serait la *« suite logique »* pour la CFDT. *« On suppose qu'il y a des négociations. »*

Etablir un « dialogue » avec les grands groupes, les inciter à donner plus de travail aux entreprises sous-traitantes, créer un vrai tissu de PME, le point faible, voilà les priorités. Sur ce dernier point même, c'est le consensus, y compris à la CGT. *« Nous ne dressons pas de « ligne Maginot » autour du secteur nationalisé, l'existence des PMI-PME doit s'améliorer autour de celui-ci »*, observe M. Jean-Luc Ambrosini, secrétaire de l'UD. *« C'est dans les petites entreprises qu'on crée les emplois »*, ajoute la CFDT.

La mairie a créé sa propre zone d'activités, la zone de Bastillac, et a décroché récemment l'implantation d'une entreprise. Le conseil général, où prédominent radicaux de gauche et socialistes, s'est jeté dans la bataille économique en créant son propre organisme, le comité départemental de développement économique. *« C'est notre rôle »*, proteste-t-on à la chambre de commerce, qui s'irrite de cet « interventionnisme » des politiques.

Il règne encore trop à Tarbes une mentalité d'*« atelier »*, hérité de son passé industriel, un manque de créativité. *« On attend que ça tombe. »*. C'est l'opinion, sans ménagement, d'une personnalité extérieure au département, le député socialiste de Haute-Garonne, M. Jacques Roger-Machart, auteur en 1983 d'un rapport sur les perspectives de développement des grands groupes dans la région Midi-Pyrénées à l'horizon 1990. Ce rapport prévoyait un « quasi-équilibre » des disparitions et des créations d'emplois, mais avec des réductions qui se confirment dans les Hautes-Pyrénées. Pour M. Roger-Machart, les entreprises de l'Etat et du secteur aujourd'hui nationalisé n'ont pas su « générer » un dynamisme industriel propre dans la seconde ville de la région, comme à Toulouse.

Une douzaine de projets

Le projet dont on parle le plus en ce moment en Bigorre, tiré à nouveau des cartons avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, c'est le percement du tunnel de Gavarnie. Le 21 août dernier, le conseil général des Hautes-Pyrénées a décidé d'engager une étude. Une association a été mise sur pied, présidée par M. François Abadie, sénateur-maire de Lourdes. Le coût du projet (une chaussée à 2 voies de 9 kilomètres débouchant à Saint-Nicolas de Buajurelo sur le versant espagnol) est estimé à 1 milliard de francs. Un schéma de financement est même proposé : participation de 10 % des Etats français et espagnol, subvention de 20 % du FEDER, le reste étant couvert par un emprunt auprès de la Banque européenne d'investissement.

« C'est le seul projet capable de faire bouger la ville », insiste M. Massio, à la chambre de commerce. *« Il y a bien une douzaine de projets à travers les Pyrénées »*, répond le maire de Tarbes, moins optimiste. Le seul axe valable, c'est celui du Puymorens, dit-on à Toulouse. *« Pas sérieux*, renchérit M. Roger-Machart, *le vrai problème de Tarbes, c'est celui des investissements industriels. »* A Tarbes, on s'accroche ferme à l'idée d'une liaison internationale Paris-Madrid sous le plus célèbre cirque du monde, et on laisse aux Toulousains le soin de faire « leur » axe Toulouse-Barcelone... s'ils le désirent.

D'autres Tarbais, moins ambitieux mais peut-être plus réalistes, attendent l'arrivée du TGV. Là au moins la SNCF a une date à proposer : ce sera pour septembre 1990.

RÉGIS GUYOTAT.

REPÈRES

Automobile : production record en octobre au Japon

La production automobile japonaise a atteint le niveau record de 1,14 million d'unités en octobre, soit 11 % de plus qu'en septembre, et 11,7 % de mieux qu'en octobre de l'année précédente, selon l'Association des constructeurs automobiles. Pour les dix premiers mois de l'année, la production automobile atteint 10,2 millions d'unités, soit une progression de 67 % par rapport à la même période de 1984.

Prix : légère accélération aux Etats-Unis

Les prix de détail aux Etats-Unis ont augmenté de 0,3 % en octobre. *Cette hausse, qui est la plus forte depuis avril* (+ 0,4 %), s'explique par l'évolution des prix de l'alimentation (+ 0,4 %) et de l'automobile. Pendant les cinq derniers mois, les prix avaient augmenté au rythme mensuel de 0,2 %.

Sur les dix premiers mois de l'année, le rythme de l'inflation est de 3,3 %. La hausse des prix avait été — en moyenne annuelle — de 4,3 % en 1984, de 3,2 % en 1983, et de 6,1 % en 1982.

UNE ÉTUDE DE LA BANQUE DE FRANCE

1984 fut une année difficile pour l'industrie

Croissance ralentie malgré le dynamisme des exportations, développement des investissements, progression de la valeur ajoutée plus faible que celle de la production et baisse de l'autofinancement : telles sont les principales tendances de la situation économique des entreprises industrielles en 1984 dégagées par la centrale des bilans de la Banque de France sur un échantillon de 4100 sociétés. Encore faut-il souligner que les mauvais résultats de la construction automobile ont fortement tiré cette évolution vers le bas.

L'activité des entreprises industrielles a été moins soutenue en 1984 qu'en 1983 (+ 0,8 % contre + 1,2 % en volume) en raison de la régression du marché intérieur (– 1,9 % en volume) après une quasi-stagnation l'année précédente. Les Français ont heureusement su profiter de la *reprise économique aux* Etats-Unis et de la hausse du dollar pour accroître leurs exportations (+ 8,6 % en francs constants), avec un léger avantage pour les grandes entreprises sur les PME. Les industries agro-alimentaires sont les principales bénéficiaires de cette expansion, alors que l'automobile enregistre un recul sur les marchés extérieurs.

L'analyse de la Banque de France confirme la réduction des effectifs (– 2,3 % en 1984 contre – 1,9 % en 1983) et la progression des investissements physiques (+ 7,1 % contre + 3,1 % en 1983) dans les grandes entreprises, mais aussi dans les PME. Mais l'analyse fait apparaître aussi des tendances plus négatives, notamment un accroissement de la valeur ajoutée (+ 6,2 % en 1984 contre + 7,8 % en 1983 en francs courants) inférieur à celui de la production (+ 8,7 % en 1984 contre + 9,6 en 1983). Ce qui représente un nouveau fléchissement du taux de valeur ajoutée (rapport de la VA à la production), que la Banque de France explique par un renchérissement de l'énergie et des matières premières importées (consécutif à la hausse du dollar) qui n'aurait pu être répercuté totalement dans les prix à la production en raison de la concurrence et par un recours accru à la sous-traitance (+ 14,5 % en 1984 contre 9,6 % en 1983).

Simultanément, les ressources disponibles des entreprises se sont réduites, la moindre croissance de la valeur ajoutée se conjuguant avec des charges hors exploitation élevées, dues notamment aux opérations de restructuration. Conséquence : après s'être sensiblement renforcé en 1983, l'autofinancement a globalement diminué en 1984 (– 2,2 %). Un mouvement imputable uniquement aux grandes entreprises et entraîné essentiellement par la construction automobile.

Conjoncture : l'amélioration va se poursuivre

Les industriels interrogés par la Banque de France ont répondu qu'ils s'attendaient que *« la demande reste bien orientée au cours des prochains mois »*. Concernant l'exportation, ils restent *« confiants dans la poursuite du développement de leurs ventes en raison tant des commandes déjà obtenues que des négociations en cours »*.

Une très légère progression d'ensemble de l'activité devrait être observée au cours des prochains mois : *« La production s'intensifierait dans les biens de consommation tandis qu'elle fléchirait dans l'automobile et les autres moyens de transport, voire dans les biens d'équipement, et se stabiliserait ailleurs. »*

SELON DES COMPTES PROVISOIRES

Une année noire pour le revenu agricole

La commission des comptes de l'agriculture de la nation a rendu son verdict provisoire : le revenu agricole de 1985 devrait diminuer en francs constants de 7,1 % (*le Monde* du 23 novembre). C'est le plus mauvais résultat enregistré depuis le début de la chute du revenu agricole, en 1974. Ce chiffre brut appelle plusieurs remarques. Il s'agit d'une estimation au mois de novembre, pour l'année en cours, sujet à révisions. Il permet de mesurer l'état de santé de la branche agricole et ne correspond en rien aux revenus des ménages agricoles, et donc au revenu disponible des agriculteurs et de leur famille. Il représente une moyenne cachant des résultats contrastés selon les orientations technico-économiques des différentes exploitations. Enfin sur la période 1980-1985, cet indicateur de résultat aura progressé de 4,8 % en valeur réelle, soit un peu moins de 1 % par an.

Les livraisons de l'agriculture sont en 1985 inférieures à celles de 1984 (de 0,7 %). Ce recul est dû aux céréales, aux productions de viande et au lait. Il est en partie compensé par l'accroissement du volume des *plantes industrielles, oléagineux surtout* (colza, tournesol, pois), et des vins.

L'évolution, non plus en volume mais en prix, recèle aussi des disparités : pour une augmentation globale de 1,2 %, on trouve des baisses *de 3,3 % des céréales*, de 7,7 % des fruits et légumes (dont une chute de 70 % des prix des pommes de terre), de 4 % des oléagineux, ou encore de 7 % des œufs. Dans la colonne des hausses, on remarque les vins de qualité (20 %), les vins courants (5 %), les gros bovins et les veaux (5 %) et le lait (4,5 %).

En valeur (c'est-à-dire le volume multiplié par le prix), les évolutions les plus tranchées sont : en négatif, le blé tendre (– 11,8 %), les pommes de terre (– 66,4 %), le veau (– 2,4 %) ; en positif, le maïs (+ 3,7 %), les légumes secs (+ 31,7 %), les oléagineux (+ 20 %), les vins courants (+ 11,3 %) et de qualité (+ 21,2 %), les porcs (+ 3 %), le lait (+ 1,9 %). Au total, la valeur des livraisons, estimée à 273,8 milliards de francs, ne progresse que de 0,5 % contre 8,6 % en 1984, 8,2 % en 1983 et 16 % en 1982.

Cette diminution de la valeur des livraisons s'accompagne d'une diminution des consommations intermédiaires, c'est-à-dire des moyens de production, tant en volume (– 0,8 %) qu'en prix (+ 4 % contre + 7,5 % en 1984 et 9,6 % en 1983). Mais cette décélération n'est pas suffisante, et la valeur ajoutée brute diminue de 55,5 % de la valeur des livraisons en 1984 à 54,3 % en 1985.

La contraction des consommations intermédiaires est due à la baisse de la consommation d'aliments, elle-même conséquence de la réduction du cheptel bovin, et de la diminution des prix des céréales et du soja importé. Elle s'explique aussi par les économies réalisées dans l'utilisation des engrais dont le prix pourtant augmente de 10 %. On constate également une atténuation de la consommation de phytosanitaires (+ 6 % en prix, + 1 % en volume en 1985) sur une longue période puisqu'on passe de + 15,8 % par an en volume de 1978 à 1982 à + 3 % entre 1983 et 1985.

Excédent du commerce extérieur : 28 milliards de francs

Avant de parvenir au revenu brut, *il faut ajouter à l'excédent des livraisons* sur les consommations intermédiaires, les subventions d'exploitations (6 milliards de francs en diminution de 4 %), les indemnités d'assurances et prestations sociales, en hausse respectivement de 14 % et 7,1 %. Il faut par contre retrancher les salaires payés (+ 2 %), les intérêts versés (+ 8,8 %) et les cotisations sociales (+ 9,4 %) ou encore les impôts (+ 8,9 %). Le revenu brut agricole ne représente alors que 105,2 milliards de francs. Si l'on retient comme déflateur le prix du produit intérieur brut marchand (+ 5,9 %) et si l'on corrige par la diminution du nombre des exploita*tions (3 %), on aboutit alors à une* baisse moyenne de 7,1 %. Le taux de diminution des exploitations retenu est le plus élevé depuis de nombreuses années : il correspond à la cessation d'activité des générations plus nombreuses d'agriculteurs nés après la première guerre mondiale, aggravée sans doute par le programme de cessation d'activité des producteurs de lait.

Commentant ces résultats, M. Nallet, ministre de l'agriculture, a insisté, le vendredi 22 novembre, sur le caractère durable de la dégradation du revenu des éleveurs spécialisés en viande bovine et ovine également. Leurs résultats moyens sont, a-t-il indiqué, à peine supérieurs à la moitié du revenu moyen de l'ensemble de la profession. Cette situation, a-t-il dit en substance, durera tant que pèsera sur le marché un stock de 700 000 tonnes de viandes congelées et que de nouvelles mises à l'intervention viendront annuler les opérations de dégagement effectuées.

A quelque chose malheur est bon : dans leur communiqué commun, les ministères de l'agriculture et des finances remarquent que *« la modération de l'évolution des prix agricoles a contribué encore une fois au ralentissement de l'inflation en France et a permis de renforcer la compétitivité de nos produits »*. Le solde positif du commerce extérieur agro-alimentaire pourrait, en effet, dépasser les 28 milliards de francs en 1985, soit 3 milliards de plus qu'en 1984.

JACQUES GRALL.

GRÈVE DES MINEURS EN LORRAINE

Plus de vingt mille sur les vingt-cinq mille salariés des Houillères de Lorraine ont fait grève, le vendredi 22 novembre, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO ET CGC pour protester contre les perspectives de réduction de la production et des emplois ; dans les cokeries et les centrales thermiques, seul un service de sécurité était assuré. Quelque deux mille personnes ont défilé à Merlebach. Beaucoup d'écoles et de mairies ont fermé leurs portes.

Le mouvement était soutenu par de nombreux élus et par la Chambre de commerce et d'industrie de Moselle. Les municipalités de quatre-vingt-trois communes du bassin houiller, abritant quelque deux cent mille habitants, ont formé, toutes tendances confondues, un « comité intercommunal de défense » pour *« dénoncer les promesses non tenues et la politique charbonnière désastreuse arrêtée le 27 juillet 1983, entraînant le démantèlement inéluctable des Houillères de Lorraine »*. Mgr Schmitt, évêque de Metz, a *« souhaité ardemment »* que *« l'appel de la population soit entendu »*.

Le plan de restructuration des charbonnages prévoit de ramener la production de 18 millions de tonnes à 11 millions ou 12 millions de tonnes à la fin de 1988, en fermant les puits où l'exploitation est la plus déficitaire, et en supprimant quelque trente mille emplois. En Lorraine, la production descendrait de 10 millions de tonnes environ à un peu plus de 8 millions de tonnes, 1 300 emplois seraient supprimés en 1986, et autant, selon les syndicats, en 1987 et 1988.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le 42e Congrès de la CGT (*le Monde* du 23 novembre), une erreur s'est glissée à propos des scores électoraux de la centrale. Aux élections aux caisses d'assurance-maladie en 1983, la CGT a obtenu *28,25 %* et non pas... 8,25 %.

La Birmanie en proie à la démonétisation

Correspondance

Rangoon. — Les Birmans n'en sont pas encore revenus. Depuis le 8 novembre, des scènes jamais vues se sont déroulées à Rangoon : des touristes étrangers s'en prenaient ouvertement à des fonctionnaires impuissants et aussi sidérés qu'eux. Ils se trouvaient, du jour au lendemain, désargentés, pris au dépourvu par la décision annoncée la veille par le gouvernement de démonétiser la monnaie, c'est-à-dire de déclarer *tout* simplement caducs tous les billets de 100, 50 et 20 kyats (1). L'annonce a certes surpris tout le monde, mais plus stupéfiante encore a été la confusion généralisée. Banques fermées pendant trois jours, commerces virtuellement paralysés et mille indication officielle faisant connaître les modalités d'échange des coupures soudainement périmées.

La manière était autoritaire, sinon brutale. Repliée sur elle-même depuis le coup d'Etat de 1962, qui a mis un terme au régime constitutionnel, *la Birmanie du général* Ne Win montre peu d'empressement à ouvrir ses portes, que ce soit au visiteur, au curieux ou même à l'investisseur.

Pourtant, même à Rangoon, le temps refuse de s'arrêter, et les gouvernants *sont bien obligés de convenir* que leur pays n'est pas une île miraculeusement préservée, que le monde extérieur existe bel et bien et que la Birmanie ne peut se permettre le luxe de l'ignorer totalement. Le ralliement de l'Union birmane au socialisme imposé avec l'arrivée au pouvoir du général Ne Win et de son parti unique n'a pas accompli de miracles. Plan quinquennal après plan quinquennal, le pays a lentement suivi son propre chemin sans que ses structures traditionnelles aient été jusqu'ici radicalement bouleversées.

Cette politique officielle s'explique aussi par d'indéniables difficultés intérieures. En accédant à la souveraineté nationale au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Union birmane était loin de former une entité homogène. Depuis une quarantaine d'années, la solution de ce problème fondamental n'a guère avancé, si bien que plusieurs rébellions ethniques menacent sporadiquement la cohésion même du pays. Parmi les plus connues, les revendications *autonomistes, sinon séparatistes*, des Karens, des Kachins, des Chans, voire des Mons, sont autant de défis permanents en gouvernement central.

Affaiblir la guérilla

Il ne fait guère de doute que la récente décision de dévaloriser le kyat a aussi pour but d'affaiblir sensiblement les divers mouvements de guérilla indépendantistes, que l'on *prive ainsi de leurs réserves de* fonds.

Reste que le gouvernement birman cherche aussi à enrayer de la sorte un marché noir devenu florissant au fil des ans. Pour essayer de calmer les esprits, les autorités ont tenu à préciser que les principaux milieux touchés par cette mesure seront ceux qui trempent dans des affaires aux franges de la légalité) et que *« ceux qui gagnent honnêtement leur vie »* n'auront pas à en pâtir.

Les décrets d'application finalement *rendus publics par le ministre* des finances, M. Tun Tin, autorisent les Birmans à échanger les billets périmés pour une valeur de 5 000 kyats. Pour les sommes supérieures, leurs détenteurs devront d'abord fournir la preuve que l'argent a été légalement gagné et qu'ils ont payé légalement leurs impôts. Ils pourront alors procéder à la transaction jusqu'à concurrence de 50 % du montant total indiqué sur leurs comptes en banque. Si le contribuable ne peut pas apporter la preuve de sa bonne foi, l'Etat pourra confisquer purement et simplement l'argent. Enfin, le Parlement a décidé que les coupures désormais inutilisables devront être remises aux banques d'Etat du 11 novembre au 31 décembre. Aux prises avec les défis d'une modernisation inéluctable qui la rattrape, la Birmanie s'efforce aujourd'hui de maîtriser son rythme de développement et de sortir, sans trop de heurts, de l'immobilisme qui la paralyse tant que pèse l'hypothèque de la succession de l'homme fort de Rangoun, le général Ne Win, âgé de soixante-quatorze ans.

CLAUDE B. LEVENSON.

(1) 100 kyats équivalent à environ 12 dollars américains.

APRÈS TRENTE ANS D'ACTIVITÉS

Le Labo-Coop est mort

Le Labo-Coop ferme ses portes et son *Bulletin* — le dernier, nº 165 — vient d'arriver sur nos bureaux. Ce n'est déjà plus qu'un fantôme de *Bulletin*, avec en grosses lettres blanches sur un sobre fond vert foncé : *« Dernier numéro »*. A l'intérieur, des adieux chaleureux aux fidèles et la liste des numéros encore disponibles (1). On brade.

La généreuse idée des coopératives de consommateurs, qui avaient fondé le laboratoire en 1955 (le premier *Bulletin* date de 1957), aura duré trente ans.

Tous les deux mois, le Labo-Coop et son rédacteur en chef, Alain Gaussel, nous ont appris à lire les étiquettes, à rire des publicités mensongères, à comprendre des réglementations complexes, à nous familiariser avec la chimie alimentaire, les additifs, les résidus de pesticides, de plomb, d'étain dans les aliments les plus divers. Les analyses comparatives, bactériologiques et chimiques, réalisées au laboratoire même, sur les yaourts, la viande hachée, les croissants, les pruneaux, les boissons sucrées, les glaces, etc., nous ouvraient les yeux sur les réalités parfois sordides, parfois réconfortantes, de notre alimentation. Voilà, c'est fini. *C'en est fini aussi des documents pédagogiques* — non publicitaires — que le Labo-Coop fournissait à tant d'enseignants...

A peine trente ans, c'est bien jeune pour mourir, emporté par la rigueur décapante du redressement financier d'un mouvement coopératif qui tente de survivre. On comprend que les coopératives de consommateurs ne puissent conserver le terrain et l'immeuble de Saint-Prix (Val-d'Oise) où s'était installé le Labo au temps de la splendeur apparente des « trente glorieuses ». Quand on veut s'en sortir, il n'y a pas petites économies. Mais, ce faisant, on casse un des outils les plus sérieux de la défense des consommateurs en France, un organisme respecté par ses partenaires et dont la compétence était internationalement reconnue. Certes, la défense des consommateurs et la qualité des produits ne sont guère à la mode actuellement. Mais lorsque ce besoin se fera à nouveau sentir, il faudra renforcer, à *partir de rien, un nouvel outil. On* aura bêtement cassé l'ancien, laissé s'envoler sa précieuse documentation et se disperser ses trente-cinq salariés, et leur mémoire collective.

Pourtant, le Labo-Coop, trop coûteux pour un groupe en difficulté, n'était pas ruineux : 10 millions de francs par an. Il ne se sera trouvé personne pour faire ce geste, ni chez les industriels, ni chez les commerçants, ni dans les pouvoirs publics, Etat ou collectivités locales, ni même chez des membres plus fortunés de l'économie sociale. Triste.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix.

ENTREPRISES

Fiat s'intéresse aux camions Ford en Grande-Bretagne

Fiat serait à *nouveau* en *négociation* avec Ford, *mais*, cette *fois-ci, pour sa division poids lourds en Grande-Bretagne. C'est le* PDG de Fiat, M. Giovanni Agnelli qui, selon le *Financial Times*, a fait cette révélation à Turin, le vendredi 22 novembre. La coopération entre Iveco, filiale véhicules industriels de Fiat, et la division Ford pourrait prendre la forme d'une société commune. C'est la première réapparition d'une collaboration Ford-Fiat depuis l'échec des discussions entre les deux constructeurs sur un accord dans l'automobile. La division camions de Ford emploie quatre mille cinq cents personnes en Grande-Bretagne et a produit quatre-vingt-quatorze mille deux cents unités en 1984. Ford revendique la place du numéro un sur ce marché avec un tiers des ventes de véhicules industriels en Grande-Bretagne.

Siemens et Bosch bataillent pour prendre le contrôle de Pierburg

Le leader ouest-allemand de la construction électrique Siemens et Robert Bosch, numéro un européen de l'équipement automobile, se livrent bataille pour tenter de mettre la main sur le fabricant ouest-allemand de carburateurs Pierburg, un des trois plus importants du Vieux Continent. Siemens s'est déjà mis d'accord avec la famille Pierburg pour lui racheter sa participation (80 %). *Mais, de son côté, R. Bosch*, déjà actionnaire minoritaire à 20 %, s'efforce de faire jouer la clause signée, lors de son entrée, en 1972, dans le capital de la firme, lui donnant le droit d'acquérir la totalité des actions.

L'enjeu est d'importance. En réussissant, Siemens pourrait plus que doubler la dimension de sa division « composants automobiles » encore bien modeste, qui passerait ainsi de 300 à 800 millions de deutschemarks de chiffre d'affaires (900 millions à 2,4 milliards de francs), et s'affirmer comme un rival de Bosch. Pour Bosch, le succès de l'opération se traduirait par un renforcement de la suprématie exercé par le groupe en Europe dans l'équipement automobile, ce que beaucoup voient d'un assez mauvais œil. Le Bundeskartelamt (office des cartels) ouest-allemand s'est saisi de l'affaire.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 22 novembre

SI l'on en croit *la Lettre de l'Expansion*, le gouvernement se félicite de la hausse récemment enregistrée à la Bourse de Paris. Cette semaine, il a dû jubiler, M. Laurent Fabius le premier. C'est un spectacle grandiose qui a, en effet, été présenté rue Vivienne, d'une qualité même assez rare et avec de très grands acteurs.

Rien, pourtant, ne laissait supposer que le marché fasse un pareil « tabac ». Après le parcours, presque sans faute, suivi depuis le 23 octobre dernier et ponctué par une progression moyenne des cours de 12,37 %, une consolidation paraissait s'imposer. Trois séances seulement restaient en effet à courir avant la liquidation générale, et tout portait à croire que les acheteurs à découvert revendraient du « papier » pour empocher les plus-values. Au cours des trois premières séances, des ventes bénéficiaires se produisirent effectivement. Mais, dans l'ensemble, elles furent bien absorbées, et chaque fois les différents indices continuèrent de monter au ralenti (+0,39 % lundi, +0,52 % mardi, autant mercredi).

Au vu de ces résultats, les professionnels engagèrent le pari pour jeudi, dernier jour du mois boursier. « *On montera de 1 %* », laissa sentencieusement tomber l'un d'entre eux. Perdu ! La journée fut littéralement splendide et, à la clôture, le verdict tombait : +2,2 % à l'indicateur instantané. Mais des pointes de 3 % à 7 % furent enregistrées par le radar de la chambre syndicale.

Quelles valeurs se rendirent coupables de ces performances ? Pas n'importe lesquelles, s'agissant de SEB (+7,9 %). Générale Biscuit (+6,2 %), DMC (+5,5 %), Générale des Eaux (+4 %), Lafarge (+5,8 %), Nouvelles Galeries (+6,4 %), Printemps (+ 4,6 %), Comptoirs modernes (+ 4 %), pour ne citer que celles-là. Mais les poids lourds de la cote ne furent pas en reste : Peugeot, CSF, Total et Michelin passèrent la vitesse supérieure. Les spécialistes n'en croyaient pas leurs yeux. Les opérateurs couraient dans tous les sens, qui pour se porter à nouveau acheteur sur la liquidation de décembre, qui pour acheter carrément.

La ronde fut infernale. Puis, comme il fallait faire les comptes, le bilan mensuel fut dressé. D'une liquidation à l'autre, la hausse dépassait 16,5 %. Incroyable mais vrai. Un record ? On le crut un moment après que tous les commentateurs eurent rapidement fouillé dans leur mémoire. Ils n'y avaient conservé que le résultat de la liquidation du mois de janvier 1984 (+ 12,26 %). Erreur. Le record, le vrai, n'a pas été battu (+ 24 % en mars 1978, au moment des élections législatives).

N'importe. La performance mérite d'être soulignée. Elle figurera dans les annales car ce résultat a été obtenu presque sans accroc. Amorcé le 23 octobre dernier, le mouvement de hausse ne s'est interrompu que trois fois en dix-neuf séances. Interrompu seulement, car aucune place ne fut laissée à la baisse. Tout juste l'effritement montra le bout de son nez au cours de ces rares moments de pause.

Hausse à l'allemande

Mais le plus étonnant est qu'en l'espace de quatre semaines la Bourse a réussi l'exploit de regagner les *sommets atteints* par elle le 31 mai dernier et perdus de vue au cours des cinq mois suivants. Mieux : elle s'est offert au passage, cette semaine, le luxe de crever tous ses plafonds. Les quatres indices mesurant la température sous les lambris (CAC, INSEE, AGEFI, indicateur instantané) ont largement dépassé leurs plus hauts niveaux de toujours (+ 10 % pour le dernier).

Etait-ce fini ? Pas du tout. Le lendemain, pour le début du nouveau mois boursier, le marché « s'éclata » littéralement.

La séance commença d'abord avec un retard anormal. Pour le renouvellement des ordres, un quart d'heure de grâce est habituel. Ce fut une demi-heure en raison de l'afflux de la demande. C'était presque un euphémisme de *parler d'*« afflux ». A l'heure habituelle de la clôture (14 h 30), cent valeurs n'avaient pas encore été cotées, et la séance se prolongea jusqu'à 16 heures. Et quel palmarès ! Esso (+ 11,4 %) et Midi (+ 10,6 %) caracolèrent en tête. Suivaient à courte distance L'Oréal, Pernod, Peugeot, Michelin, CSF, Carrefour, Essilor, Matra, Midland, Moët, Leroy-Somer, Peugeot, Printemps, Promodès, Sanofi, Télémécanique, Total (passé sans coup férir au-dessus de 300 F), Schneider.

Jusqu'à Europe 1 (+ 6 %) qui se distingua après avoir été la veille victime d'une crevaison (annonce de la mise en place rapide d'une cinquième chaîne de télévision confiée au tandem Seydoux-Berlusconi).

« Avez-vous vu passer une baisse ? », criait un gérant de portefeuille en se hâtant d'aller passer ses ordres. Moins de dix furent entrevues, bien furtivement, de telle sorte que l'effet de levier put jouer à fond. Et la journée s'acheva en apothéose : + 2,6 % de hausse.

D'un vendredi à l'autre, la progression moyenne des cours atteint 6,5 %, faisant de cette semaine la plus brillante de l'année avec près de la moitié des valeurs cotées (257) à leur plus haut niveau pour 1985 (Peugeot, Total, Michelin, CSF, Printemps, Lafarge, Schneider, Compagnie bancaire sont du lot), avec, également, des volumes de transactions sinon sans précédent (1 milliard de francs en moyenne), du moins record, pour des séances normales. On peut, en effet, qualifier d'anormaux les échanges fabuleux enregistrés sur le marché lors des nationalisations (21 milliards de francs en mars 1982). Désormais, le marché est à 35 % au-dessus de son niveau du 28 décembre 1984.

La Bourse serait-elle devenue folle ? En réalité, le phénomène déjà observé sur les autres grandes places internationales est en train de se reproduire à Paris. Il ne doit rien à la spéculation, tout aux capitaux étrangers, qui refluent massivement vers Paris. Ce sont ces énormes fonds de placement – Unit Trusts, compagnies d'assurances, caisses de retraite et autre acteurs du grand théâtre financier anglo-saxon. Ils arrivent avec des moyens puissants, bien décidés à « culbuter » les belles françaises, comme ils viennent de le faire avec les jolies teutonnes, les petites anglaises, les hollandaises bien charpentées, les italiennes voluptueuses, les blondes suédoises, et comme ils s'apprêtent à le faire avec les ténébreuses espagnoles.

Leur appétit est sans limite (+ 63 % de hausse en RFA). Leur souci : prendre position avant le redémarrage industriel, pour profiter ultérieurement de l'essor et, au surplus, acheter en devises qui se revaloriseront si le dollar baisse encore, ce qui est probable. Comment expliquer autrement la hausse de l'action participative Renault (+ 10,3 %), de Maisons Phénix et autres « ringards » de la cote ?

A leurs yeux, tout s'y prête : le cadre politique avec la perspective d'une cohabitation, même tumultueuse, la situation économique en voie d'assainissement et une désinflation réussie.

De « bonnes » nouvelles sont, en plus, tombées ces derniers jours : baisse des taux de base bancaires, retour en octobre d'un excédent commercial – timide, certes, mais encourageant, – contraction du chômage, optimisme des industriels dont l'opinion a été recueillie par la Banque de France. Et puis, la hausse frénétique de Wall Street a galvanisé la Bourse.

Les « zinzins » se sont mis de la partie pour ne pas rater le coche, tant et si bien que la hausse a fait boule de neige. Et ce n'est, paraît-il, pas terminé. Les mêmes « zinzins » vont, à la fin du mois, encaisser 3 milliards de francs pour le « papier » vendu à ces investisseurs venus de l'extérieur. Il va bien leur falloir réemployer cet argent. Le relais sera pris aussi par les SICAV Monory et CEA. Pour les neuf premiers mois, les souscriptions (5,2 milliards de francs) sont déjà doubles de celles enregistrées en 1984 à pareille époque. Tout porte à croire que le plafond de 8 milliards de francs atteint en 1984 sera largement dépassé. Et puis, ces sacrés étrangers n'ont certainement pas dit leur dernier mot. Avec les coupons payables en janvier prochain, la Bourse a de beaux jours à couler.

La ou les consolidations ? Prudents, les haruspices de la corbeille se bornent à dire qu'elles seront très brèves. *« Nous sommes dans des marchés à l'allemande. Les valeurs françaises sont sautées à la hussarde. »* Le plus piquant dans l'affaire est que, après avoir accueilli avec effroi l'arrivée des socialistes au pouvoir en mai 1981, la Bourse salue maintenant leur gestion économique. Difficile d'interpréter autrement sa réaction. Les investisseurs étrangers n'ont pas pour habitude de placer leurs capitaux dans les pays à risques.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-11-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 510	– 50
7 % 1973	7 875	– 50
10,30 % 1975	98,65	+ 0,09
PME 10,6 % 1976	98,85	+ 0,50
8,80 % 1977	121,98	– 0,22
10 % 1978	98,90	+ 0,20
9,80 % 1978	98,50	+ 0,48
8,80 % 1978	99,61	+ 0,31
9 % 1979	95,93	+ 0,58
10,80 % 1979	100,80	+ 0,20
12 % 1980	100,40	inch.
13,80 % 1980	106,58	+ 0,20
16,75 % 1981	110,85	+ 0,12
16,20 % 1982	119,32	+ 0,98
16 % 1982	119,95	+ 0,80
15,75 % 1982	116,65	+ 0,35
CNE 3 %	4 164,90	+ 64,90
CNB bq. 5 000 F	101,45	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,90	+ 0,08
CNB Suez 5 000 F	102,45	– 0,45
CNI 5 000 F	101,45	+ 0,05

Valeurs diverses

	22-11-85	Diff.
Accor	297	+ 19
Agence Havas	840	– 10
Arjomari	947	+ 37
Bic	518	+ 28
Bis	715	+ 75
CGIP	830	+ 31
Club Méditerranée	498	+ 38
Essilor	2 260	+ 264
Europe 1	790	– 55
Hachette	1 480	+ 30
L'Air Liquide	593	+ 20
L'Oréal	2 756	+ 238
Navigation Mixte	516	+ 46
Nord-Est	128	+ 15,2
Presses de la Cité	1 810	+ 22
Sanofi	680	+ 51
Skis-Rossignol	1 498	+ 124

Filatures, textiles, magasins

	22-11-85	Diff.
André Roudière	259	+ 24
Agache Willot	NC	NC
BHV	312	+ 11,5
CFAO	1 278	+ 118
Damart-Serviposte	2 090	+ 380
Darty	1 988	+ 69
DMC	298	+ 23,8
Galeries Lafayette	724	– 8
La Redoute	1 890	+ 66
Nouvelles Galeries	200	+ 24,5
Printemps	341	+ 18,5
SCOA	115,5	+ 11,5

Banques, assurances sociétés d'investissement

	22-11-85	Diff.
Bail Équipement	398	+ 48
Bancaire (Cie)	827	+ 78
Cetelem	800	+ 49
Chargeurs SA	701	– 31
CFF	900	+ 69
CFI	317	+ 16
Eurafrance	1 785	+ 60
Hénin (La)	511	+ 2
Imm. Pl.-Monceau	575	+ 20
Locafrance	462	+ 18
Locindus	865	+ 24
Midi	3 700	+ 310
Midland Bank	314	+ 21
OFP	1 173	+ 23
Paris rées	NC	NC
Prétabail	1 220	– 25
Schneider	304	+ 9,20
UCB	398,10	+ 8,10

Alimentation

	22-11-85	Diff.
Béghin-Say	273	– 7
Bongrain	1655	+ 70
BSN G.-Danone	2480	+ 90
Carrefour	2850	+ 220
Casino	1250	+ 115
Cédis	782	+ 52
Euromarché	1260	+ 95
Guyenne et Gasc.	419	+ 33
Lesieur	755	+ 5
Martell	1566	+ 111
Moët-Hennessy	2165	+ 55
Nestlé	29 990	– 10
Occidentale (Gle)	726	+ 21
Olida-Caby (1)	171	+ 9
Pernod-Ricard	793	+ 63
Promodès	1175	+ 65
St-Louis-Bouchon	350	+ 38
C.S. Saupiquet	390	inch.
Source Perrier	457	+ 8
Veuve Clicquot	3095	+ 65

(1) Compte tenu d'un droit de 17 F.

Bâtiment, travaux publics

	22-11-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 160	+ 101
Bouygues	865	+ 45
Ciments Français	390	+ 37
Dumez	852	+ 31
GTM	292	+ 19
J. Lefebvre	328 50	+ 5
Lafarge	690	+ 65
Maisons Phénix	211	+ 29
Poliet et Chausson	798	+ 65
SCREG	114 50	+ 11
SGE-SB	61 85	+ 2,35

Matériel électrique services publics

	22-11-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	410	+ 27
CIT-Alcatel	1 452	+ 72
Crouzet	220	– 1,5
Générale des Eaux	772	+ 52
IBM	1 120	+ 20
Intertechnique	2 100	+ 50
ITT	268	– 1
Legrand	2 380	+ 100
Lyonnaise des Eaux	971	– 20
Matra	1 665	+ 137
Merlin-Gérin	2 380	+ 62
Moteurs Leroy-Somer	693	+ 75
Moulinex	60,90	+ 1,85
Philips	149,10	+ 0,80
PM Labinal	602	+ 52
Radiotechnique	395	+ 16
SEB	355	+ 27
Siemens	2 059	+ 113
Schlumberger	269,50	– 6
Signaux	459	+ 19
Téléméc. Electrique	2 920	+ 325
Thomson-CSF	675	+ 35

Pétroles

	31-10-85	Diff.
Elf-Aquitaine	216	+ 15
Esso	542	+ 72
Exxon	426,50	– 8,5
Francarep	374,50	+ 11,5
Petrofina	1050	+ 5
Pétroles B.P.	101,50	+ 8,5
Primagaz	373	– 3
Raffinage	62,50	+ 1,7
Royal Dutch	504	+ 4
Sogerap	483	+ 12
Total	303	+ 40

Métallurgie construction mécanique

	22-11-85	Diff.
Alspi	163	+ 13
Avions Dassault-B.	1 180	– 30
Chiers-Châtillon	60,75	+ 8,25
De Dietrich	874	
FACOM	1 510	+ 232
Fives-Lille	385	+ 15
Fonderie (Générale)	96,90	+ 22,80
Marine Wendel	375,50	+ 25
Penhoët	992	+ 34
Peugeot SA	460	+ 48
Poclain	78	+ 7,60
Pompey	225	+ 33,50
Sagem	1 970	– 125
Valéo	332	+ 49,50
Vallourec	194,20	+ 38,10

M. Bébéar riposte

Le feuilleton de l'affaire Providence-Secours s'est enrichi, cette semaine, d'un quatrième épisode. On sait que M. Claude Bébéar, président du groupe d'assurances Axa (Mutuelles unies-Drouot) avait, à deux reprises, tenté de reprendre le contrôle des compagnies d'assurance Providence IARD et Secours IARD, détenues par deux maisons mères, La Providence SA et Le Secours SA, réunies au sein du groupe Présence. Pour ce faire, il avait surenchéri sur l'offre de rachat de sa part des filiales, présentée par La Providence SA au Secours SA, en fait Paribas. Les dirigeants de La Providence SA, MM. de La Bouillerie et Dubois de Montreynaud, avaient contre-attaqué en rachetant purement et simplement au groupe Paribas sa holding Le Secours SA, « verrouillant » ainsi le dispositif. Trouvant porte close, nous avancions la semaine dernière que, pour riposter, M. Bébéar ne pouvait que lancer une OPA sur La Providence SA, sur la mère à défaut de la fille (*le Monde* daté 10-11 et 17-18 novembre 1985).

Eh bien, c'est fait ! Cette semaine, M. Bébéar a lancé une OPA sur le capital de La Providence SA, désirant obtenir un minimum de 51 %, à un prix de 1 100 F, contre un dernier cours coté de 766 F (après 980 F en octobre dernier). De l'autre côté, on assure l'attendre de pied ferme, avec comme munitions un droit de vote double après deux ans de détention des titres, un agrément obligatoire du conseil d'administration pour les nouveaux actionnaires et une majorité « cohérente » soutenant le conseil. *« Il faut avoir 34 %, mais pas 51 %. »* L'attaquant estime que tous les murs présentent des fissures, et qu'il saura trouver la faille. Rendez-vous au prochain épisode.

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 nov.	19 nov.	20 nov.	21 nov.	22 nov.
RM	817 418	976 356	920 600	1 250 095	(1)
Comptant					
R. et obl.	5 697 187	5 793 025	4 826 763	4 635 765	–
Actions	166 929	150 017	151 057	205 666	–
Total	6 681 534	6 919 398	5 898 420	6 091 526	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	124,8	125,4	126	127,7	–
Étrangères	95,5	95,7	96,3	97,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	135,2	136	136,9	139,9	143,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	234,1	235,2	236,7	239,5	246,6

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

(1) Statistiques non parvenues en raison de la grève de l'AFP.

Une offre de vente originale

La banque Indosuez et la BAFIP (ex-Steindecker) vont mettre sur le marché un peu plus de 15 % (cinq cent mille titres) du capital de la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), établissement très prospère dont elles s'étaient disputé le contrôle avant de signer un armistice il y a un peu plus d'un an. Au terme d'une lutte sur le marché, Indosuez, dont la part était tombée à 20 %, était remontée à 35 %, la BAFIP atteignant 42 % des droits de vote, soit 77 % au total. Cela faisait beaucoup d'argent, *surtout pour une CPR* qui faisait, pour partie, le même métier que ses deux principaux actionnaires. Ces derniers ont donc décidé de ne garder que 25,5 % chacun (51 % en tout) du total, et de revendre le solde au public, pour environ 500 millions de francs (on a parié de 950 F par titre, le dernier cours coté étant de 1 130 F). En fait, le cours d'offre n'est pas encore fixé. Il s'agit de rendre l'achat intéressant pour les candidats, dont certains, paraît-il, seraient assez gros : la CPR est vraiment une très bonne affaire !

F. R.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
G. de Fonderie	+ 30,8	Europe n°1	– 6,5
Vallourec	+ 24,4	SAGEM	– 6
Damart	+ 22,2	Chargeurs	– 4,2
Manurhin	+ 18,4	Salvigne	– 3,7
Pompey	+ 17,5	A. Dassault	– 2,5
Valeo	+ 17,5	Béghin-Say	– 2,5
Mais. Phénix	+ 15,9	SDR P.-de-C.	– 2,3
Chiers	+ 15,7	L. des Eaux	– 2
Salomon	+ 15,6	Pretabail	– 2
Esso	+ 15,3	Sommer	– 1,9
Total	+ 15,2	SAT	– 1,5
Nouv. Gal.	+ 14	Docks de F.	– 1,3
Bail Equip.	+ 13,7	Havas	– 1,2
Michelin	+ 13,7	Majorette	– 1,2
Facom	+ 18,2	Gal. Lafayette	– 1,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 nov.	Cours 22 nov.
Or fin (kilo en barre)	83 850	82 800
– (kilo en lingot)	83 700	83 000
Pièce française (20 fr.)	511	511
Pièce française (10 fr.)	428	482
Pièce suisse (20 fr.)	518	510
Pièce latine (20 fr.)	490	488
● Pièce tunisienne (20 fr.)	478	470
Souverain	618	613
Souverain Elisabeth II	617	616
● Demi-souverain	380	385
Pièce de 20 dollars	3 420	3 800
– 10 dollars	1 800	1 865
● – 5 dollars	1 300	1 400
– 50 pesos	3 105	3 120
● – 20 marks	585	582
– 10 florins	528	526
● – 5 roubles	379	[illegible]

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	201 709	274 165 210
Midi	59 240	195 039 572
Moët	57 821	121 372 452
Alsthom	310 577	120 923 051
Carrefour	44 811	116 926 238
Peugeot	242 225	104 055 056
Lafarge	163 832	103 770 137
CSF	160 010	101 037 978
4 1/2 % 1973	58 406	90 314 146
Elf	420 340	85 479 045
Total	299 856	82 597 452
Valéo	247 677	75 463 243
BSN	30 319	72 423 295

(*) Du 14 au 21 novembre inclus.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

« Bull Market »

Wall Street a, cette semaine, fait preuve d'une rare vigueur. Quand tous les analystes s'attendaient, après ses récentes performances, à voir le marché s'enliser dans la consolidation, les cours ont repris leur progression, et l'indice Dow Jones allait, par deux fois, battre ses précédents records d'altitude. Vendredi, à la clôture, il s'établissait à 1 464,33 (contre 1 435,08 le 15 novembre), son plus haut niveau de toujours.

« La Bourse semble défier les lois de la gravité », faisait remarquer un analyste réputé, qui, comme ses collègues, tablait sur une réaction technique. De bonnes nouvelles, il est vrai, sont parvenues autour du Big Board. Les opérateurs ont ainsi appris que les mises en chantier de logements avaient augmenté au rythme annuel très rapide de 10,8 % en octobre, et que le PNB révisé avait monté de 4,3 % pour le troisième trimestre (au lieu de 2,9 %, comme on le craignait). Mais c'est surtout l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qui a dopé les marchés.

	Cours 15 nov.	Cours 22 nov.
Alcoa	33 3/4	35 3/4
ATT	21 7/8	23 1/4
Boeing	47 1/2	48 1/8
Chase Man. Bank	60 1/2	64
Du Pont de Nemours	62 1/8	63 3/4
Eastman Kodak	45 7/8	49 1/8
Exxon	53 3/8	52 7/8
Ford	53 1/2	55 1/4
General Electric	64	65 7/8
General Foods	n.c.	n.c.
General Motors	70 5/8	70 3/8
Goodyear	27 1/4	28 7/8
IBM	136 7/8	139 1/2
ITT	34	33 5/8
Mobil Oil	31 1/4	31 7/8
Pfizer	49 1/2	50 1/4
Schlumberger	34 1/4	35 3/8
Texaco	39 1/2	34 1/8
UAL Inc.	49 1/2	47 3/8
Union Carbide	59 3/4	61 7/8
US Steel	26 3/4	26
Westinghouse	43 7/8	46 1/2
Xerox Corp	56 1/2	57 1/2

LONDRES

L'euphorie

Une nouvelle vague de hausses a déferlé cette semaine sur le marché de Londres et à la veille du week-end. Les cours avaient, en moyenne, monté de 4,5 % encore. Tous les records d'altitude ont, bien entendu, été battus, et la plupart des indices (actions) se sont inscrits à des niveaux records. L'encouragement est venu de Wall Street mais aussi des résultats financiers publiés par les entreprises, de BP en particulier, dont le bénéfice pour le troisième trimestre s'est révélé meilleur que prévu (+ 8,6 % à 416 millions de livres).

Indices « F.T. » du 22 novembre : industrielles, 1 135,4 (contre 1 086,1) ; mines d'or, 294,5 (contre 283) ; fonds d'Etat, 83,85 (contre 83,02).

	Cours 15 nov.	Cours 22 nov.
Beecham	286	313
Bowater	313	313
Brit. Petroleum	570	606
Charter	215	213
Courtaulds	167	183
De Beers (*)	427	490
Free State Ged. (*)	21 5/8	n.c.
Glaxo	15 11/32	15 21/32
Gt. Univ. Stores	960	983
Imp. Chemical	699	734
Shell	678	686
Unilever	12 3/32	12 51/64
Vickers	308	315
War Loan	34 7/8	35 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Raffermissement

D'abord très irrégulier, le Kabuto-cho s'est raffermi à mi-parcours, dans le sillage de Wall-Street. Les opérateurs ont accueilli avec satisfaction le jugement porté par M. Paul Volcker, président de la Fed, sur la cherté des taux d'intérêt nippons.

Indices du 22 novembre : Nikkeï Dow Jones, 12 759,33 (contre 12 679,64) ; indice général, 1 008,5 (contre 994,69).

	Cours 15 nov.	Cours 22 nov.
Akaï	376	434
Bridgestone	536	532
Canon	1 060	1 130
Fuji Bank	1 450	1 440
Honda Motors	1 130	1 150
Matsushita Electric	1 130	1 220
Mitsubishi Heavy	347	377
Sony Corp.	3 740	3 900
Toyota Motors	1 120	1 160

FRANCFORT

En vue du sommet

Ouverte sous le signe de l'effritement, la semaine écoulée s'est finalement achevée sur une note très ferme avec le retour des investissements étrangers. La fière allure de Wall Street, les dernières indications très favorables sur l'évolution économique en RFA, ont eu raison de l'hésitation des opérateurs.

Indice de la Commerzbank du 22 novembre : 1 773,40 (contre 1 694).

	Cours 15 nov.	Cours 22 nov.
AEG	226,30	237,50
BASF	254,80	270
Bayer	241,50	261,50
Commerzbank	252,20	272,50
Deutschebank	688	712
Hoechst	243,30	258,50
Karstadt	292	323
Mannesmann	256	268,50
Siemens	631	675
Volkswagen	400	415

L'euromarché

Le Crédit national invite les Américains à spéculer contre le dollar

Le Crédit national a réussi cette semaine un coup d'éclat à New-York en lançant, sous la garantie de la République française, une émission dite « yankee », dont la structure *lui permettra, pendant une* décennie, de se procurer des fonds à un taux différent de celui du Libor, c'est-à-dire du taux auquel les banques se financent ou se prêtent entre elles.

Le monde bancaire est entré dans un état de crise qui, si l'on ne peut encore en mesurer tous les effets, aura certainement pour première conséquence de renchérir énormément, un jour ou l'autre, le taux du Libor. La plupart des grandes banques commerciales sont atteintes de la même maladie, engendrée par une capitalisation insuffisante face à des engagements douteux de plus en plus importants. Les établissements bancaires français, qui souffrent des mêmes maux, ont de la chance d'être immunisés parce qu'ils sont nationalisés. Les banques suisses sont également vaccinées : les privées ne prêtent pas, et les trois grandes commerciales que sont le Crédit suisse, la SBS et l'UBS n'ont jamais avancé de capitaux à des débiteurs autres que ceux dont la crédibilité était au-dessus de tout soupçon.

En revanche, la majeure partie du système bancaire international, qui est composé de banques privées américaines, britanniques japonaises et autres, est rongée par le même type de leucémie, où la prolifération de leucocytes que représente la combinaison de profits insuffisants et de créances aléatoires l'emporte sur la production de globules rouges que sont les fonds propres.

L'émission de 150 millions de dollars du Crédit national s'étendra sur dix ans, sera émise au pair et dotée d'un taux d'intérêt trimestriel variable composé de l'ajout d'une marge de 35 points de base au rendement des *bons à quatre-vingt-onze* jours du Trésor américain. Elle pourra en outre, et à l'option des porteurs, être convertie, au cours des deux prochaines années, en obligations libellées en ECU, dont la durée et l'intérêt variable seront identiques à ceux accompagnant l'emprunt originel libellé en dollars des Etats-Unis. La conversion pourra s'effectuer au taux de 0,8526 dollar pour l'ECU ou, si l'on préfère, par l'échange d'une obligation de 1 000 dollars contre une obligation de 1 173 ECU.

La proposition du Crédit national est le résultat de plus de six mois de réflexion entre, d'une part, l'emprunteur – et plus particulièrement M. Didier Chartier, son directeur financier – et, d'autre part, Salomon Brothers, la banque d'investissement américaine dirigeant le placement. Elle est fascinante pour quatre raisons.

D'abord, c'est la première émission convertible en devises jamais directement offerte aux investisseurs américains aux Etats-Unis. En leur donnant la possibilité de convertir en ECU leur achat initial en dollars, le Crédit national leur permet de participer à la spéculation générale contre la devise américaine.

Deuxièmement, c'est le premier emprunt français basé sur le taux des bons du Trésor du gouvernement américain. Il s'agit d'une diversification d'indice fondamentale par rapport à *la référence Libor* préalablement utilisée dans ce domaine. L'avantage peut se révéler considérable lorsqu'on se rappelle qu'entre mai et juillet 1984 l'écart entre le taux du Libor et le rendement des bons du Trésor américain est passé de 110 à 215 points de base par suite des difficultés financières de la banque américaine Continental Illinois.

Troisièmement, le taux de base de référence *qu*'est celui des bons à quatre-vingt-onze jours du Trésor américain, et qui s'applique tant aux obligations originales libellées en dollars qu'à celles converties en ECU, permet aux investisseurs d'isoler le risque de change de celui du taux d'intérêt.

Enfin, l'émission du Crédit national est la première du genre aux Etats-Unis ; sa durée s'étendra sur dix ans tout en offrant à l'emprunteur l'opportunité d'un remboursement anticipé après deux ans. Auparavant, les émissions à taux variable basées sur l'indice des bons du Trésor américain ne dépassaient pas cinq années et ne pouvaient faire l'objet d'aucun remboursement anticipé de la part du débiteur.

La kyrielle d'innovations introduite outre-Atlantique par l'emprunt du Crédit national ne lui a pas nui. Au contraire. Non seulement le montant initial de l'opération a *pu être porté* de 100 millions à 150 millions de dollars, mais la marge en sus du rendement des bons à trois mois du Trésor américain qui compose le taux d'intérêt variable a pu être simultanément ramenée de 40 à 35 points de base. Avec cette émission, le Crédit national a créé un instrument qui peut être utilisé tout à la fois comme véhicule de spéculation contre le dollar et comme papier procurant une rente à taux variable en dollars.

Rareté des émissions convertibles en actions

Les indices des principales Bourses du monde ont beau s'envoler de sommet en sommet, le réveil du secteur des euro-obligations convertibles en actions est fort lent. D'une façon générale, la préférence va à une solution plus onéreuse pour l'emprunteur, celle des obligations munies de certificats d'option ou, plus simplement, un placement direct d'actions par le truchement ou non d'un syndicat bancaire international. Cette dernière formule connaît actuellement un développement impressionnant, avec, en particulier, l'apparition des grandes vedettes des Bourses suisses, de la banque à la chimie en passant par l'assurance et l'alimentation. Les titres qui, le plus souvent, ne confèrent pas de droit de vote à l'assemblée générale sont offerts pratiquement aux prix du marché, ce qui, pour les sociétés concernées, justifie largement le niveau élevé des commissions prélevées par les banques, de l'ordre de 3,50 % à 4 %.

Les obligations munies de certificats d'option ou warrants bénéficient, dans l'ensemble du marché international des capitaux, de succès parfois spectaculaires. Le dernier exemple en date est celui des grands magasins allemands Kaufhof, dont l'émission de 150 millions de deutschemarks assortie d'un coupon annuel de 3,50 % et émise au pair se traitait à 114 jeudi 21 novembre quelques heures seulement après son lancement.

Un prix d'exercice légèrement au-dessous du cours de l'action à Francfort (315 DM comparé à 327 DM) a rendu l'opération irrésistible pour les investisseurs, avec, en corollaire, d'inévitables accusations de trop grande largesse dans la fixation des termes de l'émission. Il reste que, même avec des conditions moins généreuses, l'opération paraissait vouée dès le départ à un succès outrancier, comparable à celui des précédentes émissions de ce type lancées en deutschemarks. La faveur des investisseurs s'explique par le fait que ces émissions allient l'attrait d'un intérêt « réel » important, nettement supérieur au taux de l'inflation – 1,8 % en Allemagne, – à celui de la fascination de la Bourse.

Les obligations convertibles portent en général un taux d'intérêt nettement inférieur. Pour les emprunteurs, le coût plus élevé des obligations munies de warrants est normalement compensé par l'avantage qu'elles ont sur les convertibles d'éviter le danger d'une dilution soudaine de leur capital ; cela précisément en raison du niveau du coupon qui laisse aux investisseurs la liberté de mieux choisir le moment d'exercer leur droit de souscription.

C'est d'ailleurs la voie qu'ont choisie récemment la plupart des emprunteurs japonais, qui sont traditionnellement les plus nombreux à émettre sur le marché international des obligations offrant un lien avec des actions. La force récente du yen ayant érodé l'attrait des sociétés dont l'activité est fortement dépendante des marchés à l'exportation, la formule des warrants s'est avérée la plus appropriée.

Dans ces conditions, l'enthousiasme suscité par une émission purement convertible lancée en deutschemarks pour le compte de Minolta Camera a particulièrement retenu l'attention. Dans les quelques heures qui ont suivi son lancement, les cours de l'émission ont grimpé de *100 à 105 sur le « marché gris »*, cela malgré un coupon qui risque bien d'être fixé à un niveau nettement inférieur à celui de 2,50 % présentement indiqué. Un nom familier et la performance des actions Minolta à Tokyo, traitées la semaine passée au plus haut de l'année, expliquent en partie seulement le succès de l'opération, qui, pour l'essentiel est dû à l'attraction persistante du marché des titres libellés en deutschemarks.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar à la baisse

Semaine après semaine, avec des rémissions bien provisoires, la baisse du dollar se poursuit, telle qu'elle a été décidée lors de la réunion des Cinq le 22 septembre 1985 à New-York.

Cette fois-ci, le billet vert a enfoncé le palier de 2,60 DM, revenant à 2,5850 DM, après avoir, même touché 2,5790 DM (et à New-York, dernier marché ouvert, 2,565 DM). A Paris, le seuil des 7,90 F a été franchi, tandis qu'à Tokyo le dollar frôle la barre des 200 yens.

La Banque de Tokyo, spécialisée dans les opérations de change, prévoit, dans ses estimations annuelles, un nouveau raffermissement du yen. Le dollar coterait 195 yens durant l'exercice annuel commençant le 1er avril 1986, le mouvement de revalorisation de la monnaie nippone ne devant pas être enrayé par un repli éventuel du taux d'intérêt au Japon. L'excédent commercial *serait de 53 milliards de dollars en* 1986-1987 contre 54,7 milliards prévus pour l'exercice 1985-1986.

A cette occasion, le premier conseiller économique de cette banque, M. Koei Narusawa, s'exprimant à Chicago, a affirmé qu'il ne fallait pas s'attendre à voir l'énorme déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon *se contracter* dans un proche avenir, malgré la forte remontée du yen. Au contraire, il s'attend à voir ce déficit s'aggraver encore, avant de commencer à se résorber (selon la fameuse courbe en « j » [NDLR], ne serait-ce que parce que les entreprises américaines qui s'approvisionnent au Japon ne veulent pas immédiatement se tourner vers les produits américains, même redevenus plus compétitifs.

M. Narusawa estime que le cours de 202 yens à 204 yens pour un dollar semble très satisfaisant, et qu'il vaudrait mieux maintenant favoriser une consolidation à ce niveau plutôt que d'accentuer le raffermissement du yen. Il a remarqué, enfin, qu'une relance de la consommation intérieure japonaise, très nécessaire pour compenser la réduction des *exportations et obtenir celle* de l'excédent commercial avec le Japon, était peu compatible avec la hausse du taux d'intérêt récemment provoquée par la Banque du Japon. Tout à fait élémentaire, Dr Narusawa !

A Washington, M. David Mulford, un des adjoints du secrétaire américain au Trésor, *a déclaré que* les Etats-Unis n'étaient pas satisfaits de la manière dont l'Allemagne avait mis en œuvre les décisions prises le 22 septembre dernier, à New-York, par le groupe des Cinq : le mark n'a pas remonté suffisamment vis-à-vis du dollar, et la RFA devrait davantage stimuler son économie. Toujours la théorie des locomotives ! (un vieux souvenir de 1977-1979).

A Djakarta, enfin, le professeur Subroto, président de l'OPEP, a déclaré que plusieurs membres de cet organisme, dont l'Indonésie, étudiaient la possibilité d'abandonner le dollar comme monnaie de référence *pour les transactions sur le pétrole*, et de le remplacer par un panier de monnaies. Toujours le souvenir de la période de grande faiblesse du dollar en 1976-1980. Heureusement pour elle, l'OPEP a gardé le dollar comme étalon tout au long de sa remontée, de 1980 à février 1985 !

Cette semaine, en tout cas, le dollar a fléchi et bien fléchi. Même l'annonce, mercredi soir, d'une croissance de 4,3 % (en rythme annuel) du produit national brut des Etats-Unis au troisième trimestre 1985 – contre une estimation provisoire de 3,3 % il y a un mois – n'a pu freiner sa descente. L'effet dopant de cette annonce a duré, en tout et pour tout, une heure mercredi soir à New-York. Dès le lendemain, les places européennes, appuyant sur le billet vert, faisaient remarquer que la conjoncture américaine s'avérait *fort médiocre en octobre, premier* mois du quatrième trimestre, malgré les cris de victoire de la Maison Blanche.

Notons enfin que des ventes importantes de dollars contre devises étrangères ont été effectuées par les opérateurs sur l'International Monetary Market (IMM) de Chicago, au fur et à mesure que les cours de la devise américaine enfonçaient les points de passage des graphiques (Charts).

En Europe enfin, on se montre inquiet pour le sort de la livre sterling en 1986, au cas où le prix du baril de pétrole tomberait au-dessous de 20 dollars, comme certains le prédisent. D'où ces réticences des pays de la CEE à favoriser l'entrée de la livre dans le système monétaire européen. Ce serait une variable de plus, et quelle variable ! En attendant, la livre sterling a été la première à bénéficier de la nouvelle baisse du dollar. Elle a terminé la semaine à 1,4555 dollars, au plus haut depuis mars 1984.

A Paris, enfin, le franc continue à se réévaluer doucement vis-à-vis du mark, dont le cours se maintient imperturbablement en dessous de 3,05 F contre 3 F au lendemain du 21 mars 1983. Tout cela finira mal, gémissait, cette semaine, un opérateur. Fi ! la vilaine Cassandre !

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 NOVEMBRE AU 22 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4460	11,3901	3,0597	3,7379	75,5390	4,2078	2 524,71
	–	1,4225	11,587	3,0541	3,7255	75,3214	4,1950	2 513,56
New-York	1,4460	–	12,6951	47,2589	38,6847	1,9142	34,3642	0,0572
	1,4225	–	12,5235	46,5766	38,1825	1,8886	33,9898	0,0566
Paris	11,3901	7,8770	–	372,25	304,71	15,0785	270,68	4,5114
	11,3587	7,9850	–	371,91	304,89	15,0882	270,77	4,5190
Zurich	3,0597	2,1160	26,8636	–	81,8568	4,0505	72,7147	1,2119
	3,0541	2,1470	26,8879	–	81,9779	4,0548	72,8043	1,2151
Francfort	3,7379	2,5850	32,8180	122,16	–	4,9483	88,8316	1,4805
	3,7255	2,6190	32,7990	121,98	–	4,9461	88,8098	1,4822
Bruxelles	75,5390	52,24	6,6319	24,6880	20,2088	–	17,9518	2,9919
	75,3214	52,95	6,6312	24,6623	20,2176	–	17,9552	2,9966
Amsterdam	4,2078	2,9100	36,9439	137,52	112,57	5,5704	–	1,6666
	4,2950	2,9490	36,9317	137,35	112,60	5,5694	–	1,6689
Milan	2524,71	1746	221,66	825,14	675,43	33,4226	600	–
	2513,56	1767	221,29	823,01	674,68	33,3711	599,19	–
Tokyo	299,51	201,80	25,5937	95,2741	77,9883	3,8594	69,2783	0,1154
	289,91	203,80	25,5228	94,9231	77,8160	3,8489	69,1082	0,1153

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 novembre, 3,9072 F contre 3,9181 F le vendredi 15 novembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

22 nov. 1985

LIRE ITALIENNE
FRANC FRANÇAIS
COURONNE DANOISE
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NEERLANDAIS
MARK ALLEMAND
FRANC BELGE

% 0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25

Plafond
Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse de l'aluminium et du zinc

La crise de l'étain freine toujours le développement des initiatives au Metal Exchange de Londres, où l'on a noté toutefois une hausse de l'aluminium et du zinc. Le financement d'un stock trouve vite ses limites, les pays consommateurs se faisant tirer l'oreille pour accroître leurs contributions. Des statistiques économiques plus favorables aux Etats-Unis et la détente du loyer de l'argent n'ont pratiquement exercé aucun effet. Le processus de reconstitution des stocks risque donc de se faire attendre.

MÉTAUX. – *Sixième semaine de crise sur le marché de l'étain. Suspendues depuis le 24 octobre les cotations ne reprendront pas le 25 novembre comme il avait été envisagé, mais peut être seulement à partir du 9 décembre. Une chute des cours de l'étain se traduirait par la fermeture de nombreuses mines. En Thaïlande, par exemple, si les prix revenaient de 29,15 ringgits le kilo (plancher) à 20 ringgits, ne pourraient subsister que les mines les plus rentables c'est-à-dire une cinquantaine seulement sur plus de 600 en activité.*

L'aluminium s'est signalé par une hausse de 10 livres sterling la tonne en fin de semaine, qui a porté son prix à 66,50 livres la tonne. Les réductions de production commencées il y a dix mois produiraient-elles enfin un effet ? Les stocks auraient diminué d'environ 9 %.

Les cours du zinc ont franchi la barre des 400 livres la tonne à Londres. La production mondiale de métal serait, selon les prévisions du Groupe international d'études du plomb et du zinc, en légère augmentation par rapport au niveau atteint en 1984.

Nouvelle baisse des cours du nickel à Londres car la consommation mondiale de métal devrait enregistrer une baisse plus sensible en 1988 (– 3 %) par rapport à 1986.

CAOUTCHOUC. – *Repli peu accentué des cours du naturel. La consommation mondiale tend à stagner alors que l'offre progresse avec l'émergence de nouveaux pays producteurs.*

DENRÉES. – *Reprise des cours du sucre sur l'ensemble des marchés en corrélation avec les dégâts qui auraient été causés aux cultures de canne à Cuba par un typhon.*

LES COURS DU 21 NOVEMBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 942 (974) ; à trois mois, 962 (991) ; étain comptant (8 548) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 273 (279) ; zinc, 412 (399) ; aluminium, 667 (659) ; nickel, 2 780 (2 885) ; argent (en pence par once troy), 426 (431). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,70 (61,15) ; argent (en dollars par once), 6,17 (6,14) ; platine (en dollars par once), 335,30 (337,1). – Penang : étain (en ringgit par kilo) (29,50).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 61,55 (60,79) ; mai, 61,98 (61,75). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, décembre, 592 (596). – Roubaix (en francs par kilo), laine, décembre, inch. (51,30).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 178,50 (180,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 124 (2 028) ; mars, 2 208 (2 131) ; sucre, janvier, 5,57 (5,35) ; mars, 6,32 (5,93) ; café, décembre, 159,87 (157,35) ; mars, 164,18 (159,50). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 147,40 (143) ; mars, 163,40 (154,80) ; café, novembre, 1 865 (2 100) ; janvier, 1 903 (2 114) ; cacao, décembre, 1 659 (1 618) ; mars, 1 705 (1 666). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 900 (1 875) ; mars, 1 925 (1 910) ; café, mars, 2 145 (2 125) ; mai, 2 150 (2 110) ; sucre (en francs par tonne), décembre (1 365) ; mars, 1 429 (1 402). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), décembre, 138,20 (142,70) ; janvier, 138,10 (142,80). – Londres (en livres par tonne), décembre, 125,50 (128) ; février, 127 (130).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 337,50 (338,25) ; mars, 336,25 (338) ; maïs, décembre, 239,50 (240) ; mars, 241,75 (245).

INDICES. – Moody's, 921,40 (918,60) ; Reuter, 1 722,50 (1 741,60).

Marché monétaire et obligataire

Euphorie

Tout va très bien sur le marché obligataire de Paris, où l'euphorie règne après le coup de fouet de la fin de la semaine dernière, à savoir la baisse surprise du taux d'intervention de la Banque de France à 8 3/4 %, en diminution de 3/8 de point. Cette baisse, qui portait à 7/8 de point la réduction du taux d'intervention depuis le début septembre, a « achevé » les banques. Elles se refusaient à abaisser leur taux de base ; fixé à 10,85 % depuis le 19 juillet 1985, malgré les incitations « pressantes » de M. Bérégovoy, mais, cette fois-ci, elles ont dû céder ! oh ! d'un modeste quart de point – 10,60 % contre 10,85 %.

C'est que, d'abord, le gouverneur de la Banque de France, M. Camdessus, avait monnayé une « solide » diminution de son taux d'intervention contre une multiplication par deux des réserves obligataires des banques, afin de renforcer ses moyens dans l'optique du passage à la régulation de la masse monétaire par les taux. Ce *redoublement a annulé* presque aux deux tiers le bénéfice résultant, pour les banques, de la diminution de 3/8 de point du taux d'intervention.

Ensuite, chacun sait que, à l'approche des 10 % pour le taux de base bancaire, certains établissements à réseaux commencent à *voir leurs marges se rétrécir* dangereusement. Ce sont là les fruits amers de la désinflation !

Sur le marché obligataire, en tout cas, foin de ces idées moroses : les rendements des marchés secondaires ont poursuivi leur baisse, revenant de 10,62 % à 10,36 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans (avec un recul de 0,20 % pour la seule séance de vendredi 22 novembre), de 10,27 % à 10,25 % pour ceux de 2 à 7 ans, et de 11,78 % à 11,43 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. Comme on le voit, ce sont les emprunts d'Etat « longs », et les plus fraîchement émis, qui ont été *les plus favorisés, toute* baisse de rendement se traduisant par une hausse des cours en Bourse. Même les emprunts à taux variables, pourtant bien délaissés en période de détente des taux, se sont mieux comportés.

Sur le front des émissions, tout s'est bien placé, les « colles » se décollant *illico*. La semaine dernière, la tranche d'obligation assimilable au Trésor (OAT), qui démarrait mal, s'est débloquée d'un coup. Cette semaine-ci, le CEPME de 1,2 milliard de francs à 8 ans et 10,80 % facial (11,25 % brut) a été enlevé en un clin d'œil, comme l'avait été précédemment le Locabail de 1,2 milliard à 10 ans et 11,40 % facial et 11,65 % nominal (une aubaine avec une bonne signature).

Même schéma pour la Caisse centrale des banques populaires (720 millions de francs à 10 ans et 11,40 % facial, 11,43 % brut), *les deux tranches* de la CAECL (1,5 milliard de francs chacune l'une à 17 ans à 10,90 % facial et 11,49 % brut, l'autre à 7 ans, 10,20 % facial et 11,20 %), le CIO de 220 millions de francs à 8 ans, et taux variable (TAM + 0,25 %), et même le Groupement des ouvrages de bâtiment, travaux publics (GOBTP), pas tellement goûté d'habitude. Seule la Ville de Paris, avec ses 500 millions de francs à 10 ans et taux variable (95 % du TMO), a reçu un accueil plus modéré.

Dans cette euphorie, accentuée par l'apparition d'acheteurs étrangers, comme à la Bourse des valeurs *(voir ci-contre)*, il faut noter quelques arrière-pensées. Chacun estime que la baisse des taux peut encore se poursuivre d'ici à janvier, ou même à février, sur l'initiative des pouvoirs publics, que certains accuseront même de « savonner la planche », c'est-à-dire de vouloir épuiser le potentiel de baisse jusqu'aux élections, compte tenu de la désinflation.

Commentant les retards apportés à la mise en route du fameux marché à terme d'instruments financiers (MATIF), un opérateur faisait remarquer que, si ce marché était maintenant ouvert, il n'y aurait que des vendeurs. Souhaitons que le MATIF ne connaisse pas le sort récent de son homologue japonais, qui, huit jours après son ouverture, fut soumis à la plus forte secousse qu'ait enregistrée depuis cinq ans le marché obligataire nippon. Il est vrai que ce marché, ayant joué *à fond la baisse des taux* d'escompte de la Banque du Japon, fut pris à contrepied par un relèvement brutal des taux à court terme, pour cause de soutien du yen. Ce fut un beau carnage !

F. R.

Le Monde

AU LIBAN

La Syrie tente de faire cesser la bataille entre milices de Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — La « guerre des alliés » qui se disent « indéfectibles », le PSP de M. Joumblatt et la milice Amal, semblait s'achever vendredi soir, mais le cessez-le-feu a été rompu.

Beyrouth-Ouest est meurtrie par l'ampleur des affrontements et hébétée par leur caractère inattendu, inexplicable et plus acharné que d'habitude. Les combats ont fait de 30 à 40 morts et de 140 à 180 blessés selon les bilans. Les destructions sont considérables, plus conformes à l'ampleur de la bataille que le nombre de victimes, relativement limité. L'acharnement même des miliciens, en rendant toute circulation impossible et en obligeant les gens à demeurer sur place sans essayer de regagner leur domicile, explique qu'il n'y ait pas eu plus de tués.

Contrairement aux vieilles habitudes de la guerre à Beyrouth, les belligérants ne se sont pas contentés de se bombarder respectivement en frappant surtout les civils. Ils ont mené des assauts en règle.

Lorsque le cessez-le-feu est survenu, aucun des deux adversaires n'avait emporté d'avantage décisif, mais la milice chiite luttant aux côtés de la 6e brigade de l'armée paraissait avoir globalement gagné plus de terrain qu'elle n'en avait cédé, enlevant notamment quelques points clés sur le front de mer et à l'accès sud de Beyrouth.

Une affaire de drapeau

Un officier de renseignements syrien avait obtenu l'instauration du cessez-le-feu et les belligérants de la veille avaient formé des patrouilles mixtes. Les voies de passage entre les deux secteurs de la ville étaient rouvertes après deux jours de fermeture. Les voitures étaient néanmoins rares à s'y aventurer. A Beyrouth-Ouest, des francs-tireurs ont fait leur apparition, notamment près du domicile de M. Joumblatt.

Cette nouvelle bataille qui ne semble pas achevée entre Amal et le PSP a eu pour point de départ une action systématique de la milice de M. Joumblatt contre le drapeau national, qu'elle ne voulait pas voir flotter à l'occasion de la fête de l'Indépendance. Cette attitude a choqué l'opinion : ni en secteur chrétien ni en secteur musulman, on n'a compris en effet les motivations du chef druze. Amal a finalement eu beau jeu dans cette affaire, même si son renforcement effraie aussi bien l'islam sunnite que le camp chrétien bien plus que ne l'eût fait celui du PSP.

Quelles seront les répercussions de ces affrontements sur l'accord islamo-chrétien en gestation à Damas ? Bloquée depuis le début de novembre en raison de réserves du camp chrétien, la négociation entre milices devait être relancée par la Syrie au moment où a éclaté la bataille de Beyrouth-Ouest que Damas tente de faire cesser.

LUCIEN GEORGE.

La fin de la visite de l'émir Khalifa

LA FRANCE ET LE QATAR RÉAFFIRMENT LE DROIT A L'AUTODÉTERMINATION DES PALESTINIENS

La France et le Qatar ont lancé, le vendredi 22 novembre, un appel à l'arrêt des combats entre l'Iran et l'Irak. Dans un communiqué publié à l'issue de la visite officielle de trois jours en France de l'émir du Qatar, le cheikh Khalifa, les deux pays soulignent que la guerre irano-irakienne a des conséquences néfastes pour les autres pays de la région et que les deux belligérants doivent rechercher un règlement pacifique du conflit. Le communiqué déclare également que toute solution au Proche-Orient *« doit tenir compte de la sécurité et de la paix des pays de la région, ainsi que des droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination »*. Il ajoute enfin que l'unité et la sécurité doivent être restaurées au Liban.

L'émir du Qatar a invité M. Mitterrand à visiter son pays. Le chef de l'Etat a accepté.

Syndicats et patrons européens encouragent le dialogue sur les nouvelles technologies

A l'issue d'une réunion organisée le 12 novembre à Bruxelles, à l'initiative de M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, la Confédération européenne des syndicats (CES), la Confédération européenne des entreprises publiques (CEEP) et l'Union des entreprises privées (UNICE), ont signé une déclaration commune sur le dialogue social et les nouvelles technologies, qui constitue en elle-même une première au niveau européen. Ce texte souligne que *« l'introduction des nouvelles technologies dans l'entreprise a d'autant plus d'effets positifs sur la compétitivité de l'entreprise, l'emploi et la qualification des salariés que ces derniers et leurs représentants sont informés des mutations technologiques à venir et préparés au changement qu'elles impliquent, dans le cadre d'un dialogue social »*.

Les organisations européennes d'employeurs et de salariés confient à un groupe de travail *« le soin d'examiner la possibilité de parvenir partout dans la Communauté à une orientation commune sur le dialogue social liée à l'introduction des nouvelles technologies ; et de donner ainsi un encouragement à ce dialogue aux niveaux appropriés, et notamment aux niveaux de l'entreprise et du secteur, selon les procédures en vigueur dans chaque pays »*. M. Delors a salué cette démarche : *« L'essentiel de notre ambition est de démontrer que l'Europe existe et qu'elle constitue un ensemble pertinent pour résoudre les défis de notre temps : nous affirmons et développons sa crédibilité en donnant forme au dialogue social à l'échelle communautaire. »*

Dans un autre texte, l'UNICE, la CES et la CEEP constatent leur accord sur *« les grandes lignes de la stratégie de coopération pour la croissance et l'emploi proposée par la Commission »*. M. Albert Mercier, secrétaire national de la CFDT, qui, comme M. Rouzier pour FO, participait à cette réunion, a affirmé : *« Ces deux textes concrétisent l'amorce d'un dialogue social européen recherché depuis des années par les syndicalistes. Nous sommes encore loin d'une négociation européenne, mais la CFDT tient à souligner les progrès quand il y en a. »*

M. PHILIPPE SÉGUIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 24 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire d'Epinal, qui conduira dans son département une liste d'union de l'opposition en mars 1986, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LE CONSEIL NATIONAL DU PR

M. Léotard invite l'UDF à prendre sa part « dans l'exercice des responsabilités gouvernementales »

Le conseil national du Parti républicain qui s'est réuni les vendredi 22 et samedi 23 novembre à Orléans a eu lieu dans une atmosphère de campagne électorale. La première journée a été marquée par une réunion du comité directeur, suivie d'un « dîner-spectacle » au cours duquel plus de sept cents participants, militants et personnalités locales sympathisantes ont applaudi M. François Léotard entre deux prestations d'un orchestre de jazz.

De notre correspondant

Orléans. — Le comité directeur du Parti républicain qui siégeait à huis clos a entendu un premier rapport présenté par M. Michel d'Ornano sur la situation des investitures pour les échéances électorales de mars prochain. M. Léotard a affirmé à l'issue de la réunion que des arbitrages restent à rendre dans *« moins de dix départements seulement »*.
Ainsi, deux départements de la région Centre, où des « parachutages soulèvent des remous, devraient voir prochainement leur situation clarifiée : celui de l'Indre, où M. Hubert Bassot, ancien député de l'Orne et collaborateur de M. Giscard d'Estaing, est en conflit avec M. Daniel Bernardet (adhérent direct à l'UDF), maire de Châteauroux ; et celui de l'Eure-et-Loir, où M. Michel Junot (CNI) rencontre des difficultés avec M. Maurice Doucet (Parti républicain), président du conseil régional du Centre.

M. Alain Madelin, délégué général, a présenté un second rapport sur la plate-forme de gouvernement que le PR compte établir avec le RPR au mois de décembre ou janvier. M. Léotard a indiqué que l'allocution télévisée récente du chef de l'Etat ne modifiait pas fondamentalement les thèmes de la campagne que le PR va développer.

Durant le dîner-spectacle, M. Jacques Douffiagues, maire d'Orléans et membre du bureau politique du Parti républicain, a présenté François Léotard comme étant le *« symbole de la relève »*. Le secrétaire général du PR, pour sa part, a déclaré, dans une interview au *Figaro* que le PR *« n'est prisonnier d'aucune tactique sur la cohabitation, et enfermé dans aucune stratégie pour l'élection présidentielle. »* Il a invité l'UDF à prendre sa part *« dans l'épreuve des responsabilités gouvernementales »*.

RÉGIS GUYOTAT.

LE DÉBAT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Confrontation électorale au Consistoire de Paris

Les douze mille membres de l'Association consistoriale israélite de Paris sont appelés aux urnes (1) le dimanche 24 novembre pour élire quinze de ses vingt-six administrateurs. Le Consistoire de Paris administre la vie religieuse de la communauté juive de la capitale et de sa région, soit trois cent mille personnes environ, dont le degré de pratique est pour le moins inégal ; il suffit de comparer ce chiffre à celui, cité plus haut, des membres de l'association à jour de leur cotisation.

Le Consistoire a la charge des synagogues, des rabbins, du tribunal rabbinique, de l'enseignement religieux et des boucheries cachères. Ses ressources proviennent, pour l'essentiel, d'une taxe qu'il perçoit sur la viande cachère, c'est-à-dire provenant d'animaux abattus selon les règles fixées par la Bible et le Talmud.

Les élections de dimanche prennent un tour particulier en raison du conflit qui a opposé, récemment, les autorités consistoriales et les autorités rabbiniques à propos de leurs rôles respectifs et du degré d'orthodoxie des premières face aux problèmes posés par les demandes de conversion à l'occasion de mariages entre juifs et non-juifs (*le Monde* du 22 octobre).

Trois listes s'affrontent pour ces élections : celle que conduit M. Emile Touati, président sortant du Consistoire ; celle qu'anime, notamment, M. Alfred Elkoubi, premier vice-président de la synagogue de la rue Buffault (la grande synagogue sépharade) ; enfin, une liste de « candidatures individuelles », réunissant des responsables communautaires qui refusent de se situer dans le débat entre les deux autres listes. Bien que les dirigeants du Consistoire et les rabbins — particulièrement le grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat — se soient officiellement réconciliés, la deuxième liste, qui défend le principe de *« la souveraineté totale des rabbins en matière religieuse »*, apparaît, en effet, comme une liste d'opposition aux dirigeants sortants.

Le débat recouvre aussi un conflit de générations entre des militants communautaires jeunes, qui se jugent plus actifs et plus entreprenants que leurs aînés, au service tant de la communauté que de la solidarité avec Israël, et des dirigeants plus anciens. Enfin, la rivalité entre ashkénazes (juifs originaires de la partie nord de l'Europe) et sépharades (juifs méditerranéens et orientaux) ajoute, comme à l'ordinaire, du piment à la confrontation.

P. J.

(1) Quatre bureaux de vote sont ouverts à Paris, de 9 heures à 17 heures, 44, rue de la Victoire ; 15, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; 21 *bis*, rue des Tournelles ; 14, rue Chasseloup-Laubat. Des bureaux de vote sont ouverts, le matin ou l'après-midi, à Neuilly, Créteil, Sarcelles, Massy, Asnières, Vincennes, Le Raincy et Villeneuve-la-Garenne.

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1985 a été tiré à 522 940 exemplaires

A B C D E F G

AU « MONDE »

Assemblée générale de la Société des lecteurs

Une assemblée générale extraordinaire de la Société des lecteurs du *Monde* s'est tenue le vendredi 22 novembre au siège du journal, sous la présidence de M. Alain Minc, président du conseil d'administration. L'assemblée a décidé de procéder à une augmentation du capital social de 1,5 million de francs à 16,5 millions de francs par appel public à l'épargne et suppression du droit préférentiel de souscription, sans indication du nom des bénéficiaires.

La décision a été prise à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés. Le quorum validant les délibérations de l'assemblée était réuni, conformément aux dispositions statutaires.

En prévision de cette augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé l'insertion dans les statuts de la société d'une clause d'agrément des souscripteurs.

Au cours de la discussion, qui s'est déroulée dans une atmosphère de confiance et d'amitié, l'idée de rencontres régulières entre les membres fondateurs a été retenue. André Fontaine, directeur-gérant du *Monde*, a répondu à des questions concernant les projets de développement du journal. Dans un exposé liminaire, il avait brièvement rappelé les grandes lignes du plan de redressement financier mis en œuvre méthodiquement depuis le début de l'année, rendant hommage à cette occasion à l'ensemble du personnel de l'entreprise pour les sacrifices consentis, ainsi qu'aux sociétés civiles le représentant (rédacteurs, employés et cadres).

LA GRÈVE DE L'AFP

La rédaction est consultée sur la poursuite ou la suspension du mouvement

La rédaction de l'AFP est entrée dans son quatrième jour de grève. Mais, depuis le 22 novembre à 20 heures, les journalistes de l'agence en poste à Paris, en province ou à l'étranger sont consultés par leur intersyndicale sur la poursuite ou la suspension de cette grève. La décision devait être connue le 23 novembre en début d'après-midi.

La direction de l'AFP et l'intersyndicale de la rédaction se sont rencontrées le vendredi 22 novembre. Lors de l'assemblée générale qui précédait cette rencontre, les syndicats s'étaient prononcés pour la poursuite de la grève *« tant que la direction n'ouvrirait pas de négociations »*.

Mais les propositions différentes faites par les syndicats ont accentué leur division. Ainsi, la direction a refusé de négocier, pour 1986, le maintien de douze postes de journalistes réclamé par la CFDT. En revanche, elle a pris en considération la création d'une convention collective d'établissement des journalistes de l'AFP et la « mise à plat » des différentes primes, présentées par le SNJ-CGT et le SNJ, mais combattues par Force ouvrière, pour qui ces propositions *« vont au-devant de celles de la direction »* et pour qui le maintien des acquis des salariés reste prioritaire.

A l'issue de la négociation avec la direction, la CFDT a appelé à la poursuite de la grève ; le SNJ-CGT et le SNJ, à une suspension qui permette des négociations. Quant au syndicat Force ouvrière, il a laissé ses adhérents libres de leur vote. La perplexité de la rédaction devant cette situation est grande, renforcée par les indications alarmistes sur la concurrence des autres agences, auxquelles la grève ne peut que profiter.

LA MORT DE SALVAT ETCHART

Abandonné et condamné

Prix Théophraste Renaudot 1967, pour son roman *Le monde tel qu'il est*, l'écrivain Salvat Etchart s'est donné la mort il y a trois semaines à Granada, un village nord-canadien où il s'était retiré.

par TONY CARTANO (*)

Un écrivain est mort. Il s'est suicidé. La formule semble d'une platitude irréelle, comme dénaturée par une mythologie hors de saison. Qui se soucie, en ces temps de cynisme, des romanciers assez fous ou assez cons pour se donner la mort ?

Salvat Etchart n'a pas voulu laisser faire la maladie qui l'accablait. Sans doute aussi a-t-il été victime de l'enfermement, de la solitude dont il s'était fait un rempart. Plus certainement encore, il a *été* abandonné et condamné. Il en faut parfois moins que cela pour qu'un écrivain cesse de jouer Lear au bord de la falaise dans le but d'amuser la galerie et fasse le saut définitif dans le vide du silence...

Malgré son éloignement de la scène parisienne et le rejet des éditeurs, Etchart avait continué d'écrire. Mais comment évoquer cet homme, qui, avant la parution de son dernier roman *l'Amour d'un fou*, m'écrivait : *« En ce qui concerne la notice biographique, la photo, etc., je vous demande très expressément d'y renoncer. Je vous prie de ne rien dire sur moi, sur mes origines, lieux d'habitation ou de séjour, mes occupations, mes goûts, ma façon de vivre. »*

Rezvani m'avait apporté ce manuscrit boudé par les « grands » éditeurs, y compris celui chez qui Etchart avait obtenu le prix Renaudot en 1967. A cette époque, l'auteur du *Monde tel qu'il est* fut certes honoré par la critique, qui remarqua son style flamboyant et la nouveauté du ton, mais ce fut aussi l'occasion de controverses. Etchart — imaginez-vous ! — n'avait pas daigné venir à Paris pour recevoir son prix et refusa même d'accueillir dans son île photographes et cinéastes !

Comble d'impudence, il file ensuite se perdre dans une petite ville du Nord canadien. C'est à Granada, Québec, qu'il a mis fin à tout. *l'Homme empêché* avait cependant été publié en 1977, sans que personne ne parle de ce beau roman. Ensuite, l'indifférence...

Il m'écrivait voici dix-huit mois : *« Pour moi, c'était la corde à perpétuité, et, cette fois, aurait-elle été de soie ? »* Terrible lucidité que l'on n'ose imaginer prémonitoire... Et il ajoutait : *« Oui, j'ai lu et relu Lowry. Mais vous me flattez en parlant de lui. Cependant il faut noter que j'ai un avantage sur lui : je délire naturellement en buvant de l'eau de source. »*

Hormis quelques comptes rendus superficiels, la publication de *l'Amour d'un fou* — dont la perspective lui redonna un instant souffle de vie — fut un échec, reconnaissons-le, même si, comme Rezvani, je persiste à penser qu'avec le temps on redécouvrira Etchart. Il aura sans doute compris que l'impasse ténébreuse où il s'était engagé se refermait définitivement sur lui. Visait-il trop haut, enivré de sa prose médiumnique, prisonnier de sa nuit de rêves insomniaques ? Aujourd'hui l'ambition paraît toujours suspecte, alors que l'entreprise romanesque est par essence appétit de totalité, désir d'absolu. Sinon, à quoi bon ? La perdition et l'autodestruction ne sont guère des thèmes comestibles, surtout quand la langue qui les véhicule — belle, diaprée, souterraine — tente en plus de capter les plus infimes pulsions de l'être. Jusqu'à l'écœurement, jusqu'à en mourir... Rien pour plaire, en tout cas, aux ouistitis de la plume et aux gazetiers de salon.

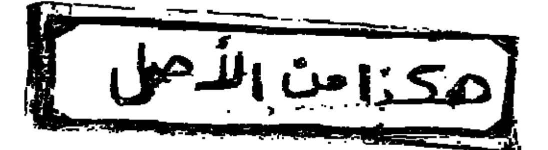
A propos de son écriture, Salvat Etchart parlait de *« notation continue, ouverte, venant de nulle part, c'est-à-dire du non-dit, et allant nulle part, c'est-à-dire au silence, à la fatigue, à la mort... »*

[D'origine basque, Salvat Etchart est né en 1927 à Bordeaux. Il a vécu longtemps en Martinique, dans une grande exploitation agricole. De cette expérience, il a tiré la substance de ses livres : *Une bonne à six* (Julliard 1962) ; *les Nègres servent d'exemple* (Julliard 1964) ; *Le monde tel qu'il est* (Mercure de France 1967), pour lequel il obtient un prix Renaudot inattendu ; *l'Homme empêché* (Mercure de France 1977) ; *l'Amour d'un fou* (Presses de la Renaissance 1984, avec une préface de Rezvani). Il vivait, depuis un certain temps, isolé dans le Nord canadien.]

(*) Ecrivain, directeur littéraire des Presses de la Renaissance.

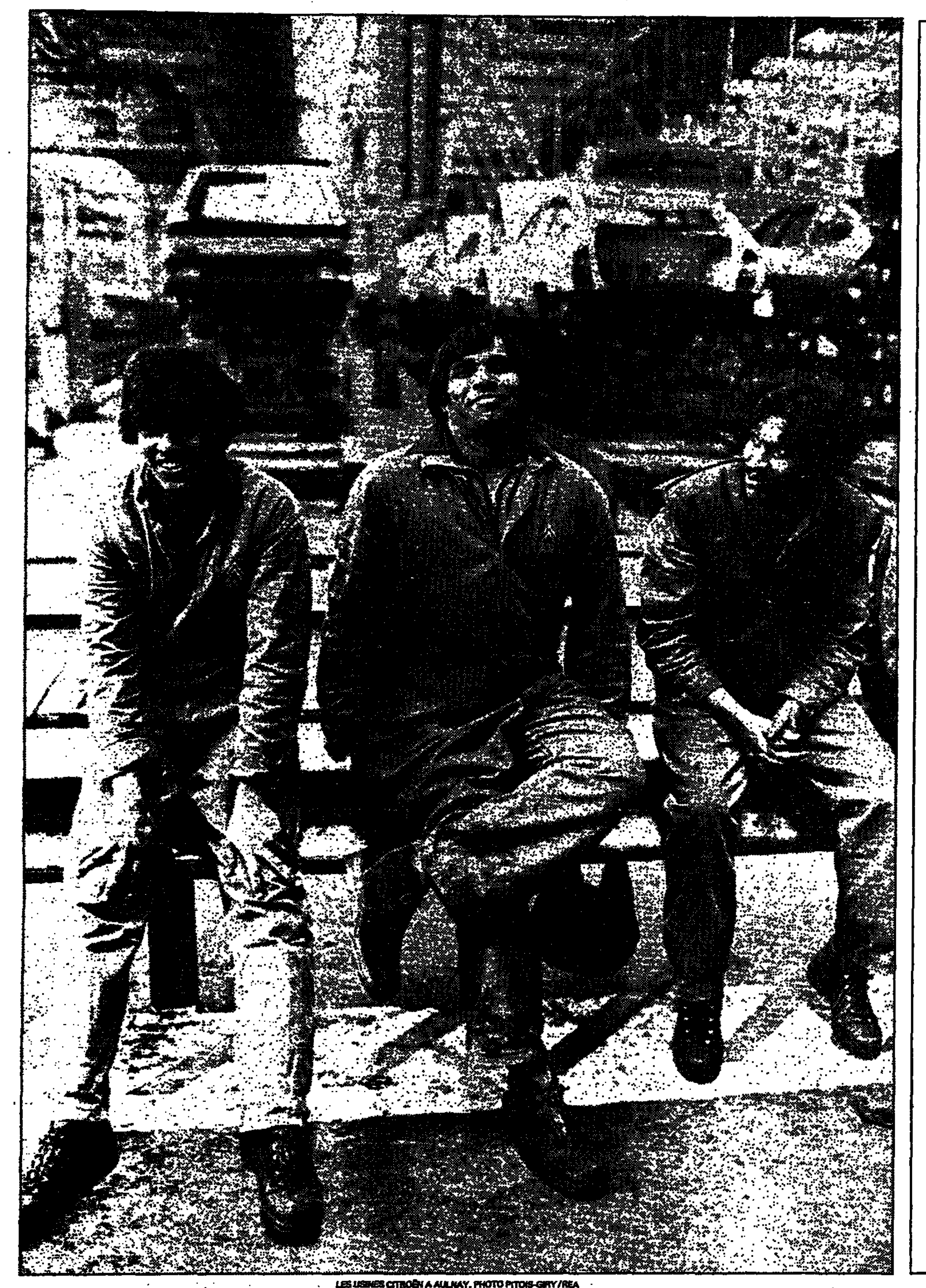
● *L'inculpation de quatre membres présumés du GAL.* — Trois des quatre membres présumés du GAL (Groupe antiterroriste de libération), interpellés mercredi 20 novembre à Marseille (*le Monde* du 22 novembre), ont reconnu devant le juge d'instruction de Bayonne qu'ils avaient été « embauchés » par les services secrets espagnols. Ceux-ci leur auraient remis photos et renseignements sur des réfugiés basques à abattre, ainsi qu'une somme de 30 000 F.

Roussey, Lambert, Domangé et Morgandi, bien connus des services de police de Marseille, ont été inculpés, vendredi 4 novembre, de tentative d'assassinat, participation à association de malfaiteurs, port d'armes et faux papiers. Ils ont été écroués dans les prisons de Bordeaux, Mont-de-Marsan, Pau et Tarbes. — *(Corresp.)*



Le Monde

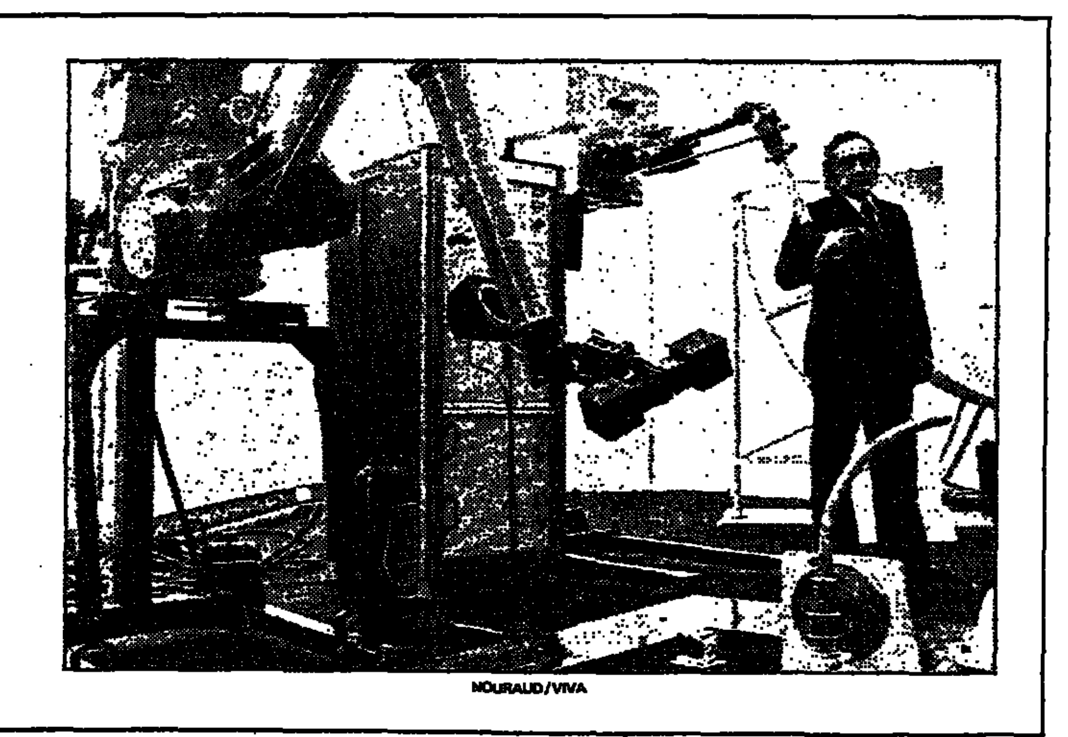
AUJOURD'HUI


LES USINES CITROËN A AULNAY. PHOTO PITOIS-GIRY/REA

LES IMMIGRÉS ENJEU ÉLECTORAL

QUOI DE NEUF EN 2005 ?

Le Commissariat général du Plan et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) organisent conjointement un colloque national les 27 et 28 novembre à Paris, sous le titre « Prospective 2005 ». Le président du comité d'orientation est M. François Gros, professeur au Collège de France, et de nombreux chercheurs, industriels ou économistes ont participé aux missions de préparation de cette manifestation.


NOURAUD/VIVA

COURRIER

UN EMPLOI POUR CINQUANTE CHOMEURS

Les cabinets de recrutement, organismes de formation et professionnels de l'audit fleurissent sur le terreau fécond du chômage et des restrictions de postes : vivre, c'est s'adapter, faire avec. Du même coup, les demandeurs d'emploi sont dépossédés de tout dynamisme et de toute autonomie : à grand renfort de science grapho-morpho-psychologique, il leur est demandé de reconnaître qu'ils ne correspondent pas aux profils des postes vacants, et, donc, qu'ils sont inadaptés à la situation, quand ce n'est pas responsables du chômage, à travers leurs manques individuels.

Les statisticiens produisent de plus en plus de chiffres et les ASSEDIC versent des allocations de plus en plus réduites : vivre, c'est tenir compte des données et des problèmes du moment.

Dysfonctionnements manifestes.

Jacques Freyssinet président de l'ANPE, retient deux chiffres : aujourd'hui, sur le marché du travail, pour 50 000 postes disponibles, il y a 2 500 000 candidats.

Soit un emploi pour 50 chômeurs ; soit un an de travail tous les cinquante ans pour chaque demandeur d'emploi, en cas de rotation.

Mais cet universitaire remarque également qu'aucune raison technique ne permet d'expliquer le chômage. Selon Michel Godet (Conservatoire national des arts et métiers), le chômage n'est pas une fatalité, mais le fruit d'un consensus implicite, mais le prix à payer pour le maintien des rigidités et des situations acquises.

S'ils ne sont pas les seuls à analyser clairement les choses, toute la question concerne l'efficacité de ces analyses.

Comme ces insectes heurtant inlassablement la vitre qui les sépare de la liberté, des milliers d'hommes et de femmes recherchent un emploi. Et leur vitre est faite de notre insouciance, de notre indifférence à leur sort, de nos mentalités.

Sur le créneau porteur du chômage, psychologues, formateurs, sociologues et travailleurs sociaux, parmi d'autres, trouvent des moyens d'existence. Ce faisant, ils nous rassurent, nous confirment dans nos comportements au terme desquels, dans l'un des pays les plus riches du monde, des milliers de citoyens sont supposés vivre avec des allocations de chômage dont le montant est inférieur à celui de leur loyer.

Quel sera le seuil critique au-delà duquel la paupérisation d'un nombre croissant d'individus nous ramènera à la raison ?

Dit autrement, quand oserons-nous partager autre chose que des idées ?

ANNIE RATOUIS
(Cergy).

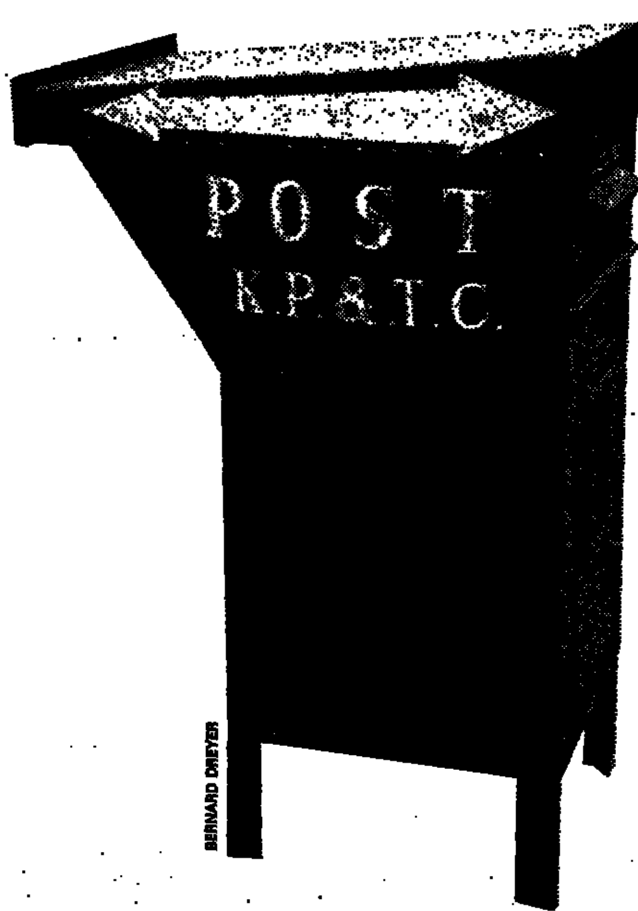
LA PUCE ET LE MASTODONTE

Une visite au Centre islamique de Regent's Park à Londres est instructive sur les objectifs finaux de l'établissement d'une forte communauté islamique en Occident. Les musulmans qui vivent en Angleterre sont priés de profiter de cette occasion exceptionnelle offerte par les circonstances historiques pour propager l'islam en Angleterre afin que le message du Prophète règne sur toute la terre.

Je trouve donc la comparaison entre l'immigration juive et l'immigration islamique absurde. Il n'y a aucune similarité entre un mastodonte et une puce. L'islam est représenté par un milliard de musulmans, liés tous entre eux par une même culture et un livre, le Coran, dont je n'ai pas besoin de vous rappeler le verset IX, 29 et tous les autres qui incitent à la lutte contre les chrétiens et les « infidèles ».

Le judaïsme, par contre, représente moins de quinze millions d'individus, dont le pouvoir politique ou économique ne se compare pas à celui de l'islam qui occupe une superficie considérable de la terre. On voit donc que l'intégration des diverses communautés, soit juives, soit de diverses origines européennes, est très différente de l'intégration des communautés islamiques.

BAT YÉOR,
auteur du « Dhimmi », Anthropos (Lausanne).



Boîte aux lettres du Kenya.

L'AUTRE CUMUL

Le cumul des mandats : pourquoi se battre pour un tel motif. Ce n'est pas le cumul en soi qui est choquant : si l'intéressé estime qu'il en est capable et si les électeurs en sont d'accord pourquoi l'interdirait-on ?

Ce qui est choquant par contre c'est le cumul de rémunérations, mais curieusement personne ne songe à en faire état. Et c'est pourtant là le point important.

R. ZEEGERS
(Callian, Var).

LEÇONS DE CIVISME

Je suis lecteur du *Monde*. Je risque de l'être un peu moins si, dans votre courrier, vous continuez à publier des lettres qui n'ont rien à y faire.

De quel droit (votre numéro daté 10-11 novembre) ce monsieur Robert Hoegener, instituteur au Luxembourg, se permet-il de réclamer le droit de vote pour les immigrés vivant en France ?

Au nom de qui ou de quoi ce monsieur Robert Hoegener se sent-il autorisé à donner des leçons à un pays qui n'est pas le sien (...) ?

Si tout baigne dans l'huile dans les limites territoriales du Grand Duché, qu'il fasse du footing ou pratique la pêche à la ligne, mais qu'il laisse les Français chercher et bâtir, entre eux, leur paix intérieure.

JEAN-MARIE BRAYON
(Avignon, Vaucluse).

APOSTOLIQUE ET ROMAINE

J'ai sous les yeux *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 novembre. Je pourrais dire, n'étant pas plus sectateur du Dieu de la Bible ou du Coran que de l'Etre suprême cher à Robespierre, que voilà un peu trop de pages consacrées à l'Eglise apostolique et romaine ; mais étant tolérant je ne le dirai pas, car je pense que vous avez beaucoup de lecteurs catholiques que ces pages intéresseront, ce qui est un droit absolument légitime.

Mais j'espère qu'ils me permettront de dire ce que je pense des offices catholiques auxquels il m'arrive d'assister. Je ne sais ce que croit M. Delumeau, mais je ne suis pas d'accord avec son affirmation : *« Je préfère les messes d'aujourd'hui... »*

Dans les messes « d'hier » le prêtre tournait le dos aux fidèles, mais c'est normal, car *il est l'intermédiaire entre les croyants et Dieu,* et pour adorer celui-ci *il le regarde de face,* c'est-à-dire (du moins en France) tourné vers l'est, vers Jérusalem ; alors que les prêtres d'aujourd'hui lui montrent leur dos (pour rester dans les limites de la décence) et paraissent adorer leurs « spectateurs » comme s'ils étaient sur une scène et non devant un autel. *Plus rien de sacré,* ni dans leur attitude ni dans leur langage, puisqu'ils s'adressent à Dieu en langue vernaculaire. Pater Noster, on le respectait, on l'adorait parce qu'on le craignait... tandis que Notre Père prêterait plutôt à sourire, voire à franchement rire, à une époque où pour beaucoup père se dit « croulant »...

Ce que j'en dis est désintéressé, puisque ça ne me concerne pas personnellement ; mais il me semble que, *si j'étais croyant* (ou le devenais... sait-on jamais), c'est un problème auquel je réfléchirais.

Quant au rôle politique (camouflé sous le terme « social ») de l'Eglise, j'estime qu'il doit être nul, en raison de la séparation du temporel et du spirituel... sinon quel retour en arrière ; et pourquoi pas à l'extrême en revenir par ce biais à la religion d'Etat. « Rendez à César » me semble plus que jamais d'actualité, et devrait être entendu par toutes les religions, car je ne voudrais pas plus d'une République chrétienne que d'une République islamique, qu'elles soient « populaires » ou pas.

Dr JEAN EYBERT,
Pierre-Buffière (Haute-Vienne).

SONDAGES EN LIBERTÉ

Votre supplément du dimanche 17 novembre comprenait un article tout à fait intéressant sur les sondages d'opinion. Une telle levée de boucliers contre les sondages est bien sûr une reconnaissance de fait de leur pouvoir. Les sondages participent à notre société de la vitesse, de l'apparence, de l'image, du look.

Je suis tout à fait d'accord avec les points suivants soulignés dans cet article : l'opinion publique est une construction vérifiable (peut-être pas plus que le vote, nous y reviendrons) ; certains sondages sont réalisés de manière plus que douteuse, et, encore plus souvent, interprétés et analysés de manière peu orthodoxe ; les sondages sont souvent une solution de facilité, qui évite le travail en profondeur, et permet de s'effacer sans risque devant le : *« Les Français pensent que... »* ; le passage, à cause entre autres des sondages, d'une stratégie (pour les hommes politiques) de conviction à une stratégie de séduction. On peut le regretter.

Par contre, quelques remarques (ou désaccords) : connaître l'opinion des gens ne signifie pas obligatoirement s'y plier ; les personnes interrogées on le droit de ne pas avoir d'opinion, et d'ailleurs ne s'en privent pas.

Est-il gênant d'additionner (bêtement ?) des opinions de gens très différents (de motivation différente, de « compétence » différente, d'insertion sociale différente...) pour obtenir un agrégat artificiel d'opinions ? Pas plus que pour le suffrage universel (en politique), autrement important pourtant dans ses conséquences, pas plus que pour la politique des taux d'écoute à la télévision.

Si notre société fonctionnait de manière plus technocratique, nul doute que les sondages d'opinion auraient beaucoup moins de succès, au profit des études de « leaders d'opinion » ou auprès d'« experts ».

Le sondage d'opinion, avec ses qualités et ses outrances, est un miroir assez fidèle de notre monde d'aujourd'hui.

Et, pour terminer sur les rapports flous entre opinion et démocratie, il est certains pays où l'existence de sondages d'opinion librement réalisés serait une extraordinaire bonne nouvelle...

Nos états d'âme (de luxe) de société, sinon parfaite, loin de là, du moins parmi les plus libres et « vivables », sont en eux-mêmes un signe de bonne santé.

JEAN-MARIE GUIDEZ
(Lyon).

Point de vue

LA PLANÈTE DES MATHS

par Stella Baruk *

Les réformes annoncées par M. Chevènement ne répondent pas au vrai problème : comment enseigner les mathématiques pour qu'elles intéressent tous les élèves ?

IL m'a été confié il y a quelques années qu'un lycée hôtelier du Sud-Ouest n'acceptait comme élèves cuisiniers que des « bons en maths ». Une façon, sans doute, de faire en sorte que l'intendance suive. la tendance, alors générale, à ne faire crédit qu'aux calculateurs. M. Chevènement, alerté à juste titre par les dégâts et les injustices de toutes sortes que cette tendance, appelée aujourd'hui l'« hégémonie des mathématiques », a produits en une quinzaine d'années, va donc y mettre un terme. S'il arrive à rendre caduque le modèle du bon-en-maths-bon-à-tout-faire, bravo ! Corriger en son contraire une idéologie mise en place à partir d'une nécessité supposée, aussi indéniable qu'impérieuse, n'est pas une petite tâche. On ne peut que souhaiter aux jeunes sujets de la République et aux mathématiques que le ministre mène à bien son projet : les uns et les autres ont tout à y gagner.

Supposons donc que les mathématiques aient une place et une fonction qui leur soient plus justement mesurées ; supposons en un mot qu'elles ne soient plus « instrument de sélection », et qu'on puisse les enseigner dans une sérénité recouvrée. Que va-t-il donc se passer ? Quelques années sans doute, pour qu'un autre ministre constate, chiffres en main, que rien n'aura changé. Car, fondamentalement, rien n'a changé. En remédiant aux effets de ce qui était déjà un remède, on n'a pas touché au mal.

Le mal, c'est l'incapacité où l'on est de savoir enseigner les mathématiques. Incapacité qui n'est pas née d'hier, et à laquelle la gigantesque « crise » des quinze dernières années ne sert que de révélateur. L'échec massif de la réforme ne fait qu'entériner l'échec qui lui était antérieur. Nous allons « ravoir » à enseigner la règle de trois, fort bien. Mais faut-il être si vieux pour se souvenir qu'elle était un cauchemar pour la plupart des enfants ? Et la table de multiplication ? Et cette virgule qui bouge sans qu'on sache pourquoi, jusqu'au vertige ? Oublie-t-on que c'était déjà *comme ça, avant* ?

Je ne vois rien dans les nouveaux programmes de l'école primaire qui ait quelque raison d'y changer quelque chose. Quant aux méthodes dont il n'est rien dit, je les connais bien. Elles font que, dans tous les lieux d'enseignement où je suis passée, on se désole de ne savoir « comment faire » pour éviter les échecs précoces d'enfants manifestement intelligents.

On peut, évidemment, prendre son parti d'une telle situation et recourir, selon son tempérament, aux explications sociologisantes ou psychologisantes justifiant la « fatalité » de l'échec. Il est par exemple de bon ton aujourd'hui de reconnaître, tristement mais fermement, qu'il n'y a pas, pour les enfants qui entrent à l'école, égalité des chances. Il me paraît plus juste de dire que, pour ce qui est de l'apprentissage des nombres et des opérations, il y a égalité devant les malchances.

Un prétendu utilitarisme

En deux années d'école, la confiance en tout ce qui est calcul ou maths est sérieusement ébranlée. Les enfants ont de tous temps gaillardement donné l'âge du capitaine, ou son équivalent en mètres additionnés à des litres. Et c'est à partir de cet enseignement primaire chancelant, où sont inextricablement mêlés pseudo-concret et pseudo-savant, qu'on voudrait que tienne l'artifice d'*« activités produisant des mathématiques à partir de situations concrètes »* ? Comment produit-on un orthocentre ? Où se trouve la nécessité de factoriser « $a^2 - 2ab + b^2$ » ? N'importe quel physicien vous dira qu'il n'a guère besoin que des décimaux pour ses mesures les plus fines. Alors dans quelle situation concrète rencontre-t-on des racines carrées ?

L'enseignement des mathématiques n'en finit pas de fuir les contradictions que révèle et que produit un enseignement de masse, se privant en cela de leurs propres enseignements, durcissant ainsi des positions intenables matériellement et épistémologiquement. Par exemple, gérer un avoir n'est pas faire des mathématiques. C'est un processus de socialisation obligé, qui n'aurait pas besoin de l'école pour s'accomplir, et que l'école peut et doit optimiser. Ensuite, n'auront « besoin » de maths que quelques-uns, ceux qui en « feront » plus tard. Pour que tous en « fassent », il faudrait que l'intérêt de la matière lui soit intrinsèque. Comme on n'y parvient pas, on continue de la dénaturer par un utilitarisme prétendu qui compromet les « deux » usages des nombres et des figures. Ainsi cette petite fille pour qui rectangles ou cercles « étaient » des francs, parce que, finalement, après des calculs de pourtours ou d'aires, tout s'achète...

L'intérêt pour les mathématiques ne s'achète pas avec leur utilité supposée. Il réside dans la possibilité de mouvoir son esprit dans un domaine de sens tout à fait singulier et hors du commun, auquel il faut donc pouvoir faire accéder tout le monde. Je peux garantir que s'y intéressent ou, mieux, s'y épanouissent ou, mieux encore, se passionnent chaque jour des enfants ou des adolescents pourtant réputés inaptes. Alors, au-delà des remaniements conjoncturels, la vraie question reste posée : des mathématiques pour tout le monde, oui, mais comment ? ■

* Chercheuse au CNRS. Auteur de : *Echec et maths*, *Fabrice ou l'apprentissage des mathématiques* et *l'Age du capitaine* (Seuil).

RUE DE « LA MARSEILLAISE »

J'ai écrit il y a quelque temps au président Mitterrand au sujet d'une question qui, à mon sens, revêtait une grande importance historique pour la France. Ses collaborateurs m'ont renvoyé vers le maire de Paris, Jacques Chirac. La réponse de ce dernier débordait d'excuses. Je persiste à croire que, pour l'honneur de la France, cette affaire doit être examinée. D'où ma nouvelle tentative. Aujourd'hui, j'implore *le Monde*, puissance non politique, de penser à l'honneur de la France.

Quand nous visitons la France et Paris en particulier, nous descendons, mon épouse et moi-même, à l'hôtel Mayfair, rue Rouget-de-Lisle. Cette rue est en réalité une voie sans issue, une sorte de ruelle qu'aucun chauffeur de taxi n'a encore été en mesure de trouver. Située à l'arrière de l'hôtel Intercontinental, elle lui sert d'entrée de service pour ses livraisons de boissons et le ramassage des ordures.

Il m'a semblé à moi, citoyen américain, que donner le nom d'un héros de la France — l'auteur du vénérable hymne national français — à cet avorton de rue était une honte collective et une injure au nom et à la mémoire de Rouget de Lisle.

Au cours de la seconde guerre mondiale, mon unité est entrée dans Paris alors que les nazis canardaient encore. J'ai ainsi pu observer le comportement du peuple français dans l'épreuve. Chaque fois que l'on jouait *la Marseillaise*, les Français se levaient, se découvraient et chantaient, les larmes aux yeux. Les Américains se joignaient à eux.

L'histoire rappelle inlassablement comment *la Marseillaise* de Rouget de Lisle a aidé la France dans ses heures les plus sombres. Ce chant émouvant et passionné réveille le sentiment de loyauté envers son pays qui dort en chaque homme, quelle que soit sa nationalité. Il a, sans aucun doute, suscité nombre d'actes de courage que n'exigeait pas le simple appel du devoir.

Il y a, à Paris, un endroit appelé « place de Stalingrad ». Le rebaptiser « place Rouget-de-Lisle » serait-il tellement déplacé? Les Russes ont effacé sans le moindre scrupule le nom et la mémoire de Staline. Pourquoi donc le maire de Paris hésiterait-il à retirer le nom « infâme » de Staline et à le remplacer par un nom « honorable », celui de « place Rouget-de-Lisle ?

Les accents mâles et émouvants de *la Marseillaise* vivent toujours. Le moment est venu de rendre à Rouget de Lisle un honneur qui lui est dû depuis longtemps, pour que son nom, aussi, vive toujours.

Vous, votre journal, êtes le dernier recours !

Dr JACOB A. BLASSMAN
(Miami Beach, Floride).



LES IMMIGRÉS ENJEU ÉLECTORAL



Qu'ils le veuillent ou non, les hommes politiques engagés dans la campagne électorale vont être contraints de se prononcer dans le débat scabreux qui agite l'opinion depuis des années, mais avec plus de violence depuis quelques mois. Lors de sa dernière conférence de presse, le président de la République a choisi l'apaisement : « Les immigrés en situation régulière sont en France chez eux ». L'association SOS-Racisme, qui organise une grande manifestation à Paris ce dimanche 24 novembre, voudrait n'entendre que ce langage.

PIÈGES EN CAMPAGNE

L'IMMIGRATION peut-elle être un sujet de débat politique ? La question revient à se demander si les immigrés posent un problème économique, ou social, ou encore politique. La réponse est non.

On peut s'interroger sur l'apport des travailleurs étrangers à l'économie française, sur la façon dont ils ont été employés, etc., mais c'est une approche théorique, qui ne se prête pas à un débat d'opinion.

On peut aussi s'intéresser à la part des immigrés dans les cotisations et les prestations sociales ; la recherche, là, n'est plus seulement académique, elle est artificielle. Les statistiques restent sans voix, et il a fallu que la question soit soulevée par un courant politique pour qu'un groupe d'élèves de l'ENA tente une évaluation. Le vague du résultat obtenu prouve qu'à une question non pertinente — la sécurité sociale met en relation des salariés et des employeurs, sans que la nationalité des uns ou des autres puisse entrer en ligne de compte — il ne peut y avoir de réponse décisive.

Personne, enfin, n'avance qu'il existerait une ou des réalités politiques immigrées. Les tentatives du Front national pour assimiler immigration et terrorisme d'extrême gauche ou d'inspiration religieuse sont, à la différence d'autres thèmes de propagande de ce mouvement, restées sans écho.

Le débat politique sur l'immigration est, pourtant, une réalité indéniable. Il a une particularité : c'est un débat qui n'a pas d'objet, mais qui a une cause. Pas d'objet : il n'y a pas matière à discussion politique sur la scolarisation des enfants d'immigrés, ni sur les difficultés de relations entre Français et étrangers, ou entre étrangers d'origines différentes, dans les quartiers et les lieux d'habitation. Ce débat à vide n'en existe pas moins, il a donc une cause : le comportement appelé xénophobie ou racisme et l'expression politique que ce comportement tend à acquérir à la rencontre d'idéologies qu'une fraction militante a entretenues, puis tenté de mettre au goût du jour ces dernières années.

Que peuvent faire les hommes politiques face à ce mouvement ? L'alternative est on ne peut plus simple : le combattre ou lui céder. Elle n'oppose pas la gauche et la droite, même si, globalement, l'une se réfère plutôt à la première attitude, tandis que l'autre a plus de mal à résister à la seconde.

A gauche, les communistes ont laissé loin derrière eux les complaisances envers le racisme ordinaire, qui avaient marqué la période du bulldozer de Vitry, à la Noël 1980. Ils se prononcent, aujourd'hui, pour le *droit de vote des immigrés aux* élections locales. Chez les socialistes, l'époque des « balancements circonspects », comme dirait M. Jean-Pierre Chevènement, est révolue, et les propos de M. Laurent Fabius sur cette question face à M. Jacques Chirac, le 27 octobre dernier, étaient en décalage par rapport à l'état d'esprit dominant dans le parti.

Clarification à gauche, reclassement à droite. Après avoir traité avec indulgence non pas M. Jean-Marie Le Pen lui-même, mais le courant électoral qu'il suscitait, M. Raymond Barre condamne fermement toute exploitation politique des réactions racistes face aux immigrés ou aux Français d'origine étrangère. M. Valéry Giscard d'Estaing, en ne parlant des droits des immigrés que pour ajouter aussitôt qu'ils ont aussi des devoirs — l'oublieraient-ils ?, — tient un langage plus ambigu, mais qui va dans le même sens.

Les choses sont moins nettes au RPR, où M. Chirac, qui dénonce avec une indubitable sincérité le caractère *« bestial »* et *« vil »* du racisme, accepte l'idée que les prestations sociales ne soient pas versées également aux salariés quelle que soit leur nationalité et suggère qu'un immigré chômeur perd ses droits, à commencer par celui de rester en France.

A l'UDF, on a trouvé un autre moyen de se concilier le racisme sans le dire : la remise en cause des conditions d'acquisition de la nationalité française. Sous-entendu : certains de ceux qui la possèdent ne la méritent peut-être pas. Certes, à la différence du Front national, l'UDF n'envisage aucune législation rétroactive, mais, enfin, que M. Dupond se rassure : avant même d'avoir entrepris ou démontré quoi que ce soit, il jouit d'un privilège auquel son voisin Mohamed n'accédera pas sans effort.

Laisser passer la vague raciste sans lui opposer trop de résistance, mais sans, non plus, lui donner trop de gages, c'est le souci dominant au sein d'une opposition qui se prépare à gouverner. Le seul vœu que l'on puisse formuler est, sans doute, qu'elle parvienne à tenir ce pari hasardeux.

PATRICK JARREAU.

DREUX SYMBOLE, DREUX CALMÉE, DREUX MÉFIANTE

par Thomas Ferenczi



L. PERENOM/RUSH

LES deux marches contre le racisme qui parcourent la France depuis plusieurs semaines ont choisi l'une et l'autre de faire étape à Dreux avant d'arriver à Paris : Dreux, sous-préfecture de trente-cinq mille habitants et haut lieu de la tradition royale, devenue ville symbole depuis qu'un dimanche de septembre 1983 la mairie a été conquise par une équipe ouvertement liée au Front national, au terme de plusieurs mois d'affrontements, de tensions, de polémiques.

Les polémiques se sont apaisées, les blessures se sont cicatrisées, mais les campagnes électorales — celle de mars 1983, qui s'est conclue par la victoire de la gauche, puis, après annulation, celle de septembre, qui a conduit à sa défaite — ont laissé des traces, même si celles-ci ne sont pas toujours visibles.

« *L'esprit a changé* », dit Françoise Guignard, journaliste, militante du MRAP. « *Il nous est resté toute une série de petits traumatismes, la méfiance s'est installée.* » La méfiance entre les communautés n'existait-elle pas avant ? Avant, explique-t-on à gauche, il y avait les bourgeois contre les « prolos ». On s'ignorait, on ne fréquentait ni les mêmes cafés ni les mêmes magasins, les uns habitaient en ville, les autres sur les plateaux, et finalement cela se passait plutôt bien, sans incidents graves : en tout cas, on ne vivait pas plus mal qu'ailleurs.

Depuis 1983, ajoute-t-on, le climat n'est plus le même : l'indifférence a fait place au ressentiment, et les craintes, les animosités apparaissent au grand jour. Bien sûr, tout n'a pas basculé d'un seul coup, mais l'élection municipale a joué comme un révélateur. Soudain on s'est aperçu qu'entre Français et étrangers les relations s'étaient tendues, que l'incompréhension s'était transformée en suspicion mutuelle.

Françoise Gaspard, député socialiste et ancien maire de Dreux, date de la fin de 1981 et du début de 1982 ce passage « *du racisme non dit au racisme avoué* », soit après l'élection de François Mitterrand, qui a radicalisé les positions.

Durant son mandat de premier magistrat, de 1977 à 1983, elle a tenté, dit-elle, de favoriser l'intégration des immigrés. Elle constate, depuis 1983, leur « *repliement sur eux-mêmes* ». « *Une coupure s'est progressivement créée,* affirme-t-elle, *les gens vivent désormais les uns à côté des autres, en accumulant des rancœurs, des peurs.* » Aussi regarde-t-elle « *avec beaucoup d'inquiétude* » cette ville aujourd'hui « *supertendue* ».

La faute à Stirbois

Pourquoi Dreux est-elle devenue le théâtre de cette triste aventure, l'emblème de ce sinistre débat ? Pourquoi Dreux, et non pas Marseille, Toulon ou telle commune de la région parisienne ? Parce que la proportion d'étrangers — entre 20 et 25 %, dont une majorité de Marocains, suivis des Portugais, des Turcs, des Algériens — y est vraiment excessive ? Elle est importante, certes, mais on trouverait des taux comparables dans d'autres villes de France. Parce que la gauche a commis des erreurs, exaspéré la population ? Sans doute y a-t-il eu des maladresses, mais il y en a eu ailleurs. Alors, pourquoi ?

A cause d'un homme, répond la rumeur publique, d'un homme qui a su avec patience et habileté exploiter les difficultés quotidiennes : Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national et adjoint au maire chargé de la protection civile.

Pour M. Stirbois, la situation de Dreux est « *identique à celle de beaucoup de villes de France* », mais un « *concours de circonstances* » a attiré l'attention sur celle-ci. Ce n'est pas de sa faute si s'est produit, ici comme ailleurs, « *un phénomène de rejet* », qu'on l'appelle « *racisme* », « *xénophobie* » ou de tout autre nom : c'est la gauche qui a tenté de « *faire la révolution* » avec les immigrés et qui a « *allumé l'incendie* ». L'intention du Front national est de l'« *éteindre* », en inversant le courant de l'immigration.

Ne tient-il pas un langage de guerre civile ? « *La guerre civile arrivera si des mesures ne sont pas prises* », répond-il. Ces mesures, on les connaît, puisque M. Le Pen les développe inlassablement : Jean-Pierre Stirbois souligne qu'elles relèvent du gouvernement, non de la municipalité, même si, dit-il, « *des abus ont été stoppés* » depuis que la gauche a perdu la mairie. Pour M. Stirbois, deux ans après, le combat continue.

(Lire la suite page IV.)

IMMIGRÉS
ENJEU ÉLECTORAL

DITES « 13e »... EN MANDARIN

Privilégiés ? Les enfants des exilés d'Indochine qui ont fait d'une partie du 13e arrondissement de Paris leur nouvelle patrie trouvent auprès de l'éducation nationale des appuis et des initiatives que d'autres pourraient leur envier. Une école, une langue, une culture.

CHINATOWN avait ses ateliers de couture, ses *restaurants, ses épiceries,* ses compagnies d'assurances. Elle a, depuis un mois, son école de chinois, installée entre les murs de briques rouges d'une très républicaine école primaire, avenue de la Porte-d'Ivry, dans ce 13e arrondissement de Paris où vit une communauté asiatique de vingt-cinq mille membres.

Comme les Maghrébins, les Asiatiques ont leur « deuxième génération », ces enfants nés en France ou arrivés tout jeunes au moment des exodes massifs de 1975, après la chute de Hanoï. Mais les origines sociales et les habitudes de vie sont fort différentes de celles des Maghrébins. Commerçants, industriels, médecins, intellectuels d'origine chinoise installés dans les pays de l'ancienne Indochine depuis des générations, les parents étaient des citadins au niveau de vie relativement aisé.

Leur acclimatation a donc été relativement facile dans ces tours du quartier Italie où ils furent accueillis par la Ville de Paris avant d'y élire domicile définitivement et d'y créer un véritable microcosme asiatique. « *Ce sont des bourreaux de travail et ils ont un courage étonnant* », constate une directrice d'école. « *Lorsque le père, médecin au Vietnam, se retrouve manutentionnaire ici, il pousse ses enfants au maximum.* »

Cette intégration assez harmonieuse ne peut tout de même pas masquer les difficultés des jeunes enfants de réfugiés concentrés dans le quartier, et qui représentent jusqu'à 50 % des effectifs dans certaines écoles.

Le rattachement à la langue d'origine semble être l'élément essentiel de l'équilibre. « *Quand on appartient à un peuple d'un milliard d'hommes, on se sent assez fort pour garder ses racines* », affirme M. Antoine Nguyen Manh Ha, vice-président de l'Association 13e sans frontières, qui, présidée par le député socialiste de l'arrondissement, Louis Moulinet, s'est donné pour but de favoriser l'insertion de la communauté asiatique. Mais l'initiative d'enseigner le chinois aux enfants procède d'une seconde idée chère à M. Nguyen Manh Ha : tirer profit de la présence des Chinois à Paris et de leur culte du savoir pour former parmi eux de futurs cadres scientifiques et technologiques de haut niveau familiers des langues asiatiques.


GILLES RIGOULET

Elèves de CE 2 de la « section internationale franco-chinoise » dans le 13e arrondissement de Paris.

Seule la toute première pierre de cet ambitieux édifice a été posée pour l'instant : elle a pris la forme d'une « section internationale franco-chinoise », appellation pompeuse et curieuse pour trois heures hebdomadaires de cours de chinois dispensés à quatorze élèves de CE 2, tous Asiatiques. L'Association 13e sans frontières, qui organise déjà l'alphabétisation des Asiatiques du quartier et propose aux francophones des cours de chinois, est l'artisan de cette première.

L'administration ayant horreur des initiatives incontrôlées, il a fallu faire entrer la nouvelle classe dans une catégorie prévue par les textes. Les « sections internationales » conçues pour l'apprentissage des langues européennes doivent, en principe, accueillir au moins 50 % d'élèves français ; il n'y en a pas un seul dans la section franco-chinoise. Qu'à cela ne tienne ! Le député socialiste a plaidé le dossier auprès du ministère de l'éducation nationale et obtenu gain de cause. Les cours de chinois ont été proposés à tous les parents d'élèves de CE2 de trois écoles du quartier, soit cent cinquante familles. Surprise ! 54 demandes ont été enregistrées, dont un tiers émanant de non-Chinois désireux de saisir l'occasion.

Pékin et Taïwan

Mais le texte régissant les sections internationales s'applique décidément fort mal à ce contexte particulier : il exige des élèves étrangers un certain niveau de connaissances en français et dans leur langue maternelle, et inversement demande aux Français d'avoir acquis des bases dans la langue étrangère. Double obstacle. La langue maternelle reconnue par l'éducation nationale est *le mandarin*, langue officielle de la Chine populaire, alors que les familles asiatiques du treizième arrondissement parlent le cantonais, qui en diffère notablement. Quant aux enfants français volontaires, ils ignorent évidemment le premier mot de la langue chinoise. La sélection opérée sur ces critères par un jury présidé par l'inspectrice départementale et composé d'un enseignant des langues orientales et d'un directeur d'école a été impitoyable. Seules 14 des 54 demandes ont été retenues. Tous les non-Chinois ont été éliminés.

Les cours de mandarin fonctionnent donc depuis le début d'octobre pour quatorze élèves, sous la conduite de deux enseignants chinois – l'un de Taiwan, l'autre de Pékin, pour ne froisser aucune susceptibilité. Les enfants, francophones, comprennent bien la langue chinoise, qu'ils utilisent à la maison, mais ignorent généralement les subtilités de son écriture. On cherche donc à combler ces lacunes ; on leur enseigne *quelques chansons* et poèmes, rudiments d'une culture que leurs parents ont tenu à leur transmettre.

« *L'école de la République doit permettre à ces enfants de devenir parfaitement bilingues*, souligne Louis Moulinet. *Sinon, les familles revendiqueront des écoles privées chinoises.* » Dans son élan, l'école publique n'a pourtant pas su prendre en compte l'engouement des non-Asiatiques pour la langue chinoise, qui conduit par exemple quatre institutrices françaises à suivre des cours spécialisés.

Aux difficultés pédagogiques d'un enseignement « mixte » s'ajoutent, il est vrai, des obstacles politiques puisque les enseignants étrangers exerçant dans les sections internationales sont, en principe, mis à disposition par les pays intéressés. Quels pays ? Les sentiments des réfugiés à l'égard des deux Chines sont évidemment divers. La diplomatie devra venir à la rescousse des bonnes volontés pour que, comme le souhaitent les promoteurs de l'actuelle section, les premiers bacheliers franco-chinois sortent de Chinatown à l'orée du vingt et unième siècle.

PHILIPPE BERNARD.

COUP DE SANG A NOISY-LE-GRAND

PAS simple, pas si simple, ce qui se passe actuellement à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). La gauche et les associations qui lui sont proches ont crié au charron lorsque, le 26 septembre dernier, le conseil municipal, dirigé par Mme Françoise Richard (RPR), a adopté à la majorité une motion adressée au préfet, commissaire de la République du département, « *exigeant l'arrêt immédiat de toute attribution de logements aux étrangers non membres de la Communauté européenne* ».

Le PCF local a estimé que « *de telles campagnes ont des précédents qui hantent les mémoires* », que les édiles qui ont voté ce texte (1) « *veulent créer un climat de haine et de suspicion entre les habitants de notre ville* ».

Le NACRE (Noisy aujourd'hui contre le racisme et pour l'égalité) assure que « *cette décision s'inspire d'un racisme ambiant, propre à cette municipalité* » et que « *cette prise de position n'a qu'un seul objectif : tirer des bénéfices politiques en vue des prochaines élections* ». « *A Noisy-le-Grand, l'apartheid existe aussi* », titre un tract du Comité Stop-racisme de Villiers-sur-Marne.

Une centaine de chrétiens noiséens ont signé une pétition, lue à la fin d'une messe, le 20 octobre, *qui déclare notamment* : « *Nous dénonçons et nous nous opposons à toute mesure qui tenterait de créer artificiellement des tensions entre les différentes communautés, sans nier les difficultés qui existent* (...). *Nous croyons en un Dieu qui, par son fils Jésus-Christ, est venu abattre les cloisons entre les hommes.* » L'union locale de la Fédération des conseils de parents d'élèves a également « *condamné* » cette « *campagne xénophobe et raciste* », qui vise, selon elle, « *à désigner comme responsable, entre autres, de l'échec scolaire la population d'origine étrangère* ». Le MRAP envisage de porter plainte.

Refus de vente

En demandant à la préfecture de la Seine-Saint-Denis de ne plus octroyer de logements aux *non-Européens, la municipalité de* Noisy-le-Grand tombe-t-elle sous le coup de l'article 416 du code *pénal qui punit le refus fournir un* bien ou un service à quelqu'un du fait de sa race ou de sa religion. *C'est un débat qui paraît* dépasser le simple juridisme.

D'abord, fait-on remarquer *dans l'entourage de Mme Françoise* Richard, il s'agit d'une requête, et non d'une décision. *Du reste, la préfecture a tenu à* faire savoir, dans un communiqué de presse, qu'elle ne changerait *rien à sa manière d'attribuer,* selon la réglementation, son quota (30 % au maximum) d'habitations HLM. Ensuite, il y a, dans cet article de loi, une restriction qui peut donner lieu à toutes les interprétations : « *sauf motif légitime* ».

Est-ce motif légitime le fait de constater – selon les chiffres fournis par la majorité municipale – que la proportion de logements PAP (prêts à l'accession à la propriété) accordés à des ressortissants étrangers est aujourd'hui de 50 % à 75 % dans trois quartiers de la ville : les Mainates, le Palacio d'Abraxas, les Arènes de Picasso – et qu'elle atteint déjà 55 % dans l'îlot nouveau-né appelé Pavé-Neuf ? « *Une telle concentration, ce n'est pas tenable,* affirme M. Jean-Claude Pottiez, premier adjoint au maire, chargé des affaires sociales. *La communauté africaine nous cause particulièrement des soucis.* »

Pourquoi cet afflux ? La mairie de Noisy-le-Grand met en cause *le conseil général de la Seine-*Saint-Denis (à majorité PCF) : « *Dans le département, les cas sociaux français sont dirigés vers les municipalités communistes et les cas sociaux étrangers vers les municipalités d'opposition.* » L'hôtel de ville noiséen fait cette relation : « *La délinquance étrangère est passée en un an – du premier semestre 1984 au premier semestre 1985 – de 29,28 % à 45,69 %.* »

Pourtant, relève le NACRE, « *les diverses communautés ethniques* [une vingtaine, dont la majorité de Maghrébins, d'Africains et d'Asiatiques] *composant la population de Noisy-le-Grand ont, jusqu'à ce jour, vécu en bonne intelligence, et aucun incident important, dû à l'exaspération d'une cohabitatiton difficile, n'est venu troubler la vie de notre commune* ». En clair, les Arènes de Picasso ou le Pavé-Neuf, ce ne sont pas les Minguettes. « *Mais, tout peut arriver* », pense-t-on tout haut à *droite* et *mezza voce* à gauche.

Ce n'est pas si simple ; la préfecture de Bobigny a, officiellement, classé sans suite la demande de la municipalité. Mais M. Jean-Claude Pottiez s'estime, lui, « *satisfait* » des discussions engagées avec le sous-préfet de Drancy, M. Seillier. « *Nous avons,* dit-il, *ressenti une bonne volonté de sa part.* » Pour, selon le premier adjoint au maire, freiner la concentration d'étrangers, afin de « *réussir une bonne intégration* ». C'est aussi que beaucoup d'employés municipaux (de couleur, bien sûr) de la Ville de Paris sont logés à Noisy-le-Grand. Ces éboueurs immigrés, que certains voudraient mettre à la rue et que l'on est bien content de voir sur le trottoir.

MICHEL CASTAING.

(1) *Trente-trois voix* « *pour* » (RPR, UDF, CNIP), dix « contre » (PCF, PS).

DREUX SYMBOLE

(Suite de la page III.)

Jean Hieaux, maire non inscrit, ne se reconnaît pas tout à fait dans un tel combat. Comme il ne se reconnaît pas non plus dans la description que donne Françoise Gaspard. S'il se dit « *préoccupé* », il croit que « *l'apaisement est arrivé* ». Il pense que « *les immigrés ont eu très peur* », mais qu'aujourd'hui ils sont « *rassurés* ».

Cet homme de bonne volonté, qui invoque le respect de la parole donnée pour justifier son alliance avec le Front national, ne veut pas entendre parler de « *racisme* ». « *De l'intolérance* », oui, il y en a à Dreux, dit-il, mais il faut comprendre les réactions de ceux qui vivent tous les jours au voisinage des étrangers. M. Hieaux insiste sur ses efforts pour renouer le dialogue et résoudre, modestement, quelques-uns des problèmes de la vie quotidienne : par exemple, pour éviter que l'on n'égorge les moutons dans les appartements, il a fait installer un dispositif particulier à l'abattoir, et il a entrepris la rénovation de certaines cités.

La preuve que le climat est meilleur, dit-il encore, c'est que les quinze « *braves types* » qui ont défilé le 16 novembre pour la marche des beurs ont pu le faire sans susciter la moindre protestation, le moindre cri hostile. Quant à la délinquance, si on compare les chiffres du premier semestre de 1985 à ceux du premier semestre de 1984, elle a, selon M. Hieaux, plus augmenté à Chartres, dont la municipalité est socialiste, qu'à Dreux.

M. Hieaux n'a pas tort : l'ordre règne à Dreux. Une fois calmée l'agitation de la campagne, la vie a *repris son cours, et personne* ne peut citer le moindre incident vraiment sérieux, le moindre heurt un peu violent, depuis l'arrivée de la droite.

Drouais et immigrés se côtoient dans la rue, dans l'autobus ou dans les allées du marché sans heurts apparents, et la gestion de la nouvelle municipalité, *quoi* qu'en dise M. Stirbois, ne semble pas particulièrement inspirée par l'idéologie du Front national.

Mais Mme Gaspard n'a pas tort non plus de souligner qu'en profondeur le fossé s'élargit et que, dans cette ville marquée sociologiquement d'un côté comme de l'autre, par une certaine faiblesse de ses élites, des explosions peuvent se produire. Avec les élections législatives, Dreux va devoir franchir, une fois de plus, un cap difficile.

THOMAS FERENCZI.

IMMIGRÉS
ENJEU ÉLECTORAL

BEURS ET NANTERRIENS POUR TOUJOURS

par Agathe Logeart

Nanterre, point sensible depuis toujours des grands rassemblements de travailleurs immigrés dans la région parisienne, Nanterre qui finit de reloger décemment les familles installées dans les cités de transit. Nanterre où un habitant sur dix est d'origine maghrébine et un sur cinq étranger.

IL n'y a plus de ville blanche. Il n'y a plus qu'un terrain vague où joue, seul dans l'hiver, un grand chien noir. Il y avait comme un village à part, ici, et cent quatre-vingts familles s'agglutinaient dans des bâtiments préfabriqués que l'on appelait – comme Alger ? – la Ville blanche. La cité Gutenberg a été rasée en février dernier. Au dernier moment, alors que les bulldozers n'avaient pas encore fini leur tâche, le feu a détruit ce qui restait encore debout. Feu de joie allumé par les enfants ? Dernier geste d'adieu à la cité...

Avant Gutenberg, au mois d'octobre 1984, c'est la cité du Pont-de-Bezons que l'on rasait. Et, avant elle, la cité Doucet. Ne reste plus aujourd'hui à Nanterre que la dernière des cités de transit, les Grands-Prés, où vivent encore huit familles, soit quatre-vingts personnes, qui devraient être relogées, si l'on en croit la préfecture et le ministère des affaires sociales, avant la fin de l'année.

Mais les grands coups de pelle ne suffisent pas à tout arranger. Les cités disparues, on en vient presque, lorsqu'on y a passé une bonne partie de sa vie, à les regretter, après s'être longtemps battu pour avoir leur peau. Les terrains pelés qui les ont remplacées ressemblent à des cicatrices : on distingue encore les soubassements des bâtiments, lorsque, juché sur un remblai de terre, on y vient en un étrange pèlerinage.

A Gutenberg, le pont de chemin de fer, les Papeteries de la Seine, la cité Komarov, ocre et moutarde, et un pavillon délabré sont restés là, en voisins. Au Pont-de-Bezons, coincé entre les autoroutes, on a dressé des talus pour empêcher les nomades de s'approprier le territoire libéré. Mais quelques caravanes se serrent, misérables, dans un coin, en bord de route.

« *Quand les Algériens sont arrivés, attirés par les industries mécaniques, on les a mis dans un dépotoir appelé Nanterre* », se souvient Claude Palmer, ex-militant du PC, responsable depuis dix ans de l'association culturelle l'Animographe et, depuis 1983, d'une radio locale privée, Radio-Nanterre. « *C'était le temps du bidonville, le temps, à la fin des années 50, où les Algériens étaient français.* » Puis les cités de transit ont remplacé les bidonvilles.

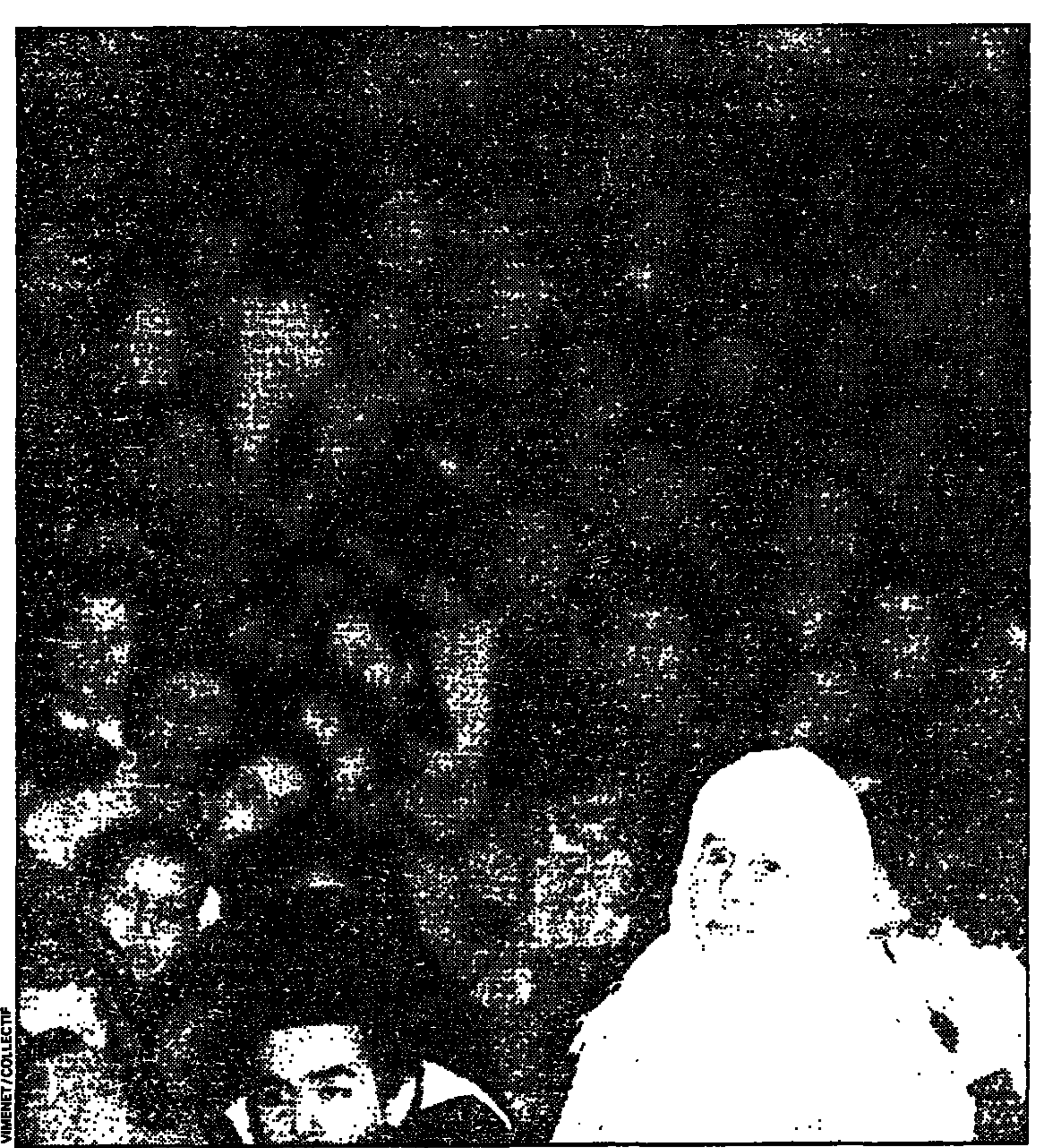
Elles devaient durer trois ou quatre ans. Il a fallu plus de dix ans – et combien de crises ? – pour en venir à bout. « *Il n'y a jamais eu de solidarité entre ouvriers algériens et ouvriers français*, affirme Claude Palmer.

« *L'immigration a toujours été en butte au racisme, y compris celui du PC, qui, depuis 1936, dirige la ville de Nanterre. D'autant que les Algériens, n'étant pas électeurs, n'intéressaient pas beaucoup le parti.* »

Et pourtant, de racisme, on ne trouve pas la moindre trace dans le discours de la municipalité dirigée par M. Yves Saudemont. Bien au contraire : « *Nanterre est fière de la variété de ses habitants : quinze à seize nationalités sont représentées dans notre commune. Les immigrés représentent 21 % de la population, dont 12 % environ sont d'origine maghrébine.* »

C'est avec dégoût qu'on évoque la façon dont, à la fin des années 50, des travailleurs algériens arrivés en masse étaient cueillis dès leur descente d'avion par les cars de la préfecture et les cars de police et conduits directement au bidonville d'où ils ne sortaient que pour aller à l'usine. On rappelle l'acharnement des maires communistes – des Hauts-de-Seine notamment – à exiger le démantèlement des ghettos et le relogement décent des immigrés, accueillis à bras ouverts dans les villes ouvrières et rejetés, selon la mairie, par les villes voisines, riches et de droite.

Quant à la délinquance, elle n'est pas « *ce qu'il y a de pire dans le département* » et sûrement pas à mettre sur le dos des immigrés : « *Il n'y a pas de lien entre immigration et délinquance.* » Alors, d'où viennent ces reproches – parfois à l'emporte-pièce, que ce soient ceux de Claude Palmer, ou des jeunes beurs de la cité. « *Je le vois bien avec mon association, avec ma radio*, dit Claude Palmer. *La mairie ne négocie que contrainte et forcée par un rapport de forces. Quand il s'agit des immigrés, c'est la même chose.* »



VIMENET/COLLECTIF

La cité de transit Gutenberg à Nanterre en 1983.

Manifestation ou appel au meurtre

Ce rapport de forces, les jeunes beurs prétendent l'avoir imposé, dans de tragiques circonstances. C'était en 1982. Parti des cités de transit, un mouvement s'amorce : grève des loyers, protestation contre des charges trop élevées, naissances d'associations de jeunes, développement du mouvement beur.

Dans le même temps, comme partout, l'exaspération monte contre la délinquance. A Nanterre, on n'évite pas l'amalgame immigrés = voyous. Les jeunes de la cité Gutenberg dénoncent précisément *l'Eveil*, l'hebdomadaire communiste de Nanterre. « *C'est la municipalité qu'on visait. Parce que c'est elle qui a le pouvoir. On a obligé* l'Eveil *à publier un texte avec nos revendications. On a expliqué qu'on en avait marre des campagnes sécuritaires* », raconte Samir.

« *Au cours d'un conseil de quartier, avec vingt-six voix contre vingt-quatre, le principe d'une manifestation contre l'insécurité est arrêté. Avec l'aval de la mairie* », se souvient Claude Palmer, qui y assistait.

« *Le climat était alors très tendu entre militants du PC et jeunes immigrés. Pour moi, cette démarche était irresponsable, un véritable appel au meurtre.* »

La manifestation, aux abords de la cité Gutenberg, n'est sans doute pas très imposante. Mais elle conforte, estiment Claude Palmer et les jeunes immigrés, ceux qui se sentent dans leur bon droit quand ils astiquent leur 22 long rifle en lorgnant du côté des cités.

Lorsque, le 23 octobre 1982, Abdenbi Guemiah, un lycéen de dix-neuf ans, trésorier de l'association Gutenberg, est grièvement blessé au ventre par un coup de fusil tiré par un habitant d'un pavillon voisin de la cité, c'est le déclic. Quand, le 6 novembre, au bout de quinze jours d'agonie, le jeune homme meurt, les jeunes de la cité trouvent en lui leur figure emblématique. « *C'est ça qui a contraint la mairie à nous prendre au sérieux, à nous considérer comme des interlocuteurs.* »

L'analyse est peut-être injuste, mais les beurs y tiennent. « *On les a mis au pas* », dit Norredine, non sans une certaine fierté. Et l'on se rappelle le jour du printemps 1983 où une journée portes ouvertes était organisée à la cité Gutenberg.

Jusqu'ici absent des rassemblements du genre Rock against police, le maire s'est déplacé. « *Il a été harcelé sur la question du relogement.* » Harcelé peut-être, mais présent. Les jeunes y voient un signe de reconnaissance. Dans le même temps, François Autain, ministre des affaires sociales, puis Georgina Dufoix, alors secrétaire d'Etat chargé de l'immigration, prennent à bras-le-corps le problème de la résorption des cités de transit, d'autant qu'à Colombes un père et sa fille sont morts dans l'incendie de leur logement, à la cité des Côtes-d'Auty.

Relogement ou dispersion

Les résidents des cités s'organisent, ils participent à la commission de relogement où siègent les pouvoirs publics – ministère et préfecture – et la municipalité. *Celle-ci, aujourd'hui*, *se plaint* d'avoir été exclue des discussions.

Les résidents, qui, selon une enquête des associations, voulaient être relogés à 40 % à Nanterre même, ressentent mal leur dispersion. En effet, selon la préfecture des Hauts-de-Seine, sur les deux cent quatre-vingt-deux familles (1976) des cités du Pont-de-Bezons et Gutenberg, vingt-cinq seulement restent à Nanterre, dont dix ont été relogées directement par la mairie.

La mairie n'est pas innocente, à leurs yeux. « *Comment expliquer autrement qu'il reste des logements vides à Nanterre ? Les jeunes ménages trouvent désormais plus facilement un logement, c'est sûr. Cela fait plus propre que les familles nombreuses.* » « Non coupable », plaide la mairie, qui affirme avoir été non seulement évincée des négociations, mais aussi dépossédée par Patrick Balkany, maire RPR de Levallois-Perret, et nouveau président de l'office départemental d'HLM, de la réserve communale de six cents logements revenant « normalement » à Nanterre.

Lointaine, voire hostile à des jeunes parfois considérés comme extrémistes, la mairie aujourd'hui se rappoche des jeunes d'origine maghrébine. En douceur. « *Le mouvement s'est accéléré depuis le départ des communistes du gouvernement. Ils nous proposent des trucs.*

« *Même si c'est par le relais d'associations ou d'animateurs qu'ils contrôlent. Tout ce qui est défiance à l'égard du pouvoir, ils le récupèrent. D'autant que les jeunes issus de l'immigration entrent sur le marché électoral.* »

Le mouvement est connu : Jean-Marie Le Pen attire 14 % des voix nanterriennes, et jusqu'à 20 % dans certains bureaux de vote. Le vote beur peut compter. Même si, à la mairie, on n'a pas constaté de ruée sur les listes électorales. Les images du bulldozer lancé par la mairie de Vitry contre un foyer de travailleurs maliens, la campagne anti-drogue du maire de Montigny-lès-Cormeilles, semblent aujourd'hui bien loin. Même si, en leur temps, ces attaques n'avaient pas, bien au contraire, été dénoncées par la municipalité de Nanterre.

Aujourd'hui, à l'hôtel de ville de Nanterre – un immense blockhaus qui émerge de petites rues occupées par des pavillons de banlieue, on préfère dénoncer la « *casse industrielle* », la crise de Citroën et la situation de la fonderie Montupet, occupée depuis vingt mois, et la « *politique d'austérité du gouvernement socialiste* ». « *Les milliers de jeunes beurs qui vivent ici sont en fait des Nanterriens pour toujours. Il serait illusoire de penser qu'ils pourraient rentrer dans leur pays d'origine.* » Le message est clair. ■

LA CULTURE DES PREMIERS CRIS

ET si on avait parlé un peu vite de « beur génération » ? Si l'émergence d'une culture, née dans les banlieues, des « immigrés de la seconde génération » avait été légèrement exagérée, en grande partie par un courant de sympathie des médias ?

Depuis deux ans, les enquêtes, les articles de presse, explorent les productions artistiques d'enfants nés en France mais dont les parents viennent d'Algérie ou de Tunisie. Portrait de jeunes comédiens ou de danseuses. Distinction du groupe rock « Carte de séjour ». Réussites individuelles dans le prêt-à-porter, le cinéma ou le roman... Mais ces noms, ces ascensions, sont souvent donnés comme les simples exemples d'un mouvement plus large, d'une force créatrice souterraine. Sans doute serait-il plus exact de dire que les noms cités, ces romanciers ou ces cinéastes qui se comptent sur les doigts de deux mains, composent pour l'instant la totalité de l'élan artistique beur.

De plus, les années 1984 et 1985 ont été favorables à la libre expression de cette épopée de la zone, des recherches d'identité douloureuses, de ces déchirements psychologiques entre la terre du Maghreb et celle de la France. Il s'est trouvé, chez les éditeurs ou les producteurs, quelques bonnes volontés pour épauler, par exemple, les cinéastes Mehdi Charef *(le Thé au harem d'Archimède)* ou Abelkrim Balhoul *(Thé à la menthe)*. La presse s'est intéressée de près à des acteurs beurs, comme Karim Allaoui, dans *Train d'enfer* de Roger Hanin. Elle a popularisé sur les planches les noms de jeunes comédiens comme Smaïn (« Le petit théâtre de Bouvard »), Farid Chopel ou Miloud Ketib, qui travaille avec des metteurs en scène prestigieux comme Peter Brook ou Marcel Maréchal.

Dérives de banlieue et voyages initiatiques

Mais au-delà de ces bonnes volontés ? Après ces deux années de sensibilisation à la culture immigrée ? L'élan, à en croire les éditeurs ou les milieux du cinéma, a tendance à se freiner. Comme si ce courant artistique avait fait le plein, pour l'instant, de ses talents en herbe avec un pourcentage statistique assez faible. Plus faible, en tout cas, que celui de l'exil sud-américain ou polonais en France.

La « matière » immigrée de la seconde génération a vite buté sur les limites d'un imaginaire finalement assez étroit : dérives de banlieue, incompréhension entre les pères et les fils, voyages initiatiques vers une Algérie inconnue... Ces thèmes reviennent sans cesse jusqu'à l'obsession et les premières tentatives réussies contiennent plus d'éléments autobiographiques que de romanesque pur. « *J'aime beaucoup Mehdi Charef*, nous explique l'écrivain *Tahar Ben Jelloun*, *mais je suis impatient de lire son prochain roman. Et je me pose la question de savoir si ces jeunes créateurs seront capables de dépasser leurs histoires de quotidien de banlieue.* »

Tahar Ben Jelloun comme des éditeurs ou des producteurs reconnaissent que ces récits vécus au premier degré regorgent d'un humour spécifique à la « beur génération », d'une ironie rare dans l'expression artistique de l'Hexagone. Ils sont la plupart du temps vivifiants et corrosifs. Mais le prochain cap à franchir est bien celui du « *dépassement* ». « *N'arriveront*, dit encore Tahar Ben Jelloun, *que ceux qui s'y imposeront par leur propre qualité de romancier ou de cinéaste. C'est vrai pour toutes les communautés. Cela le sera pour les immigrés.* »

En bref, la colère d'une génération, jetée en vrac, et au premier degré, ces complaintes du déracinement, par nature, ne peuvent durer qu'un temps. D'autres qualités, plus profondes, plus directement artistiques, devront se forger au-delà des bonnes dispositions des éditeurs et de quelques producteurs de cinéma. C'est, dit-on, déjà le cas d'Akli Tadjer, auteur des *Ani du Tassili* (le Seuil), roman qui devrait être porté à l'écran. Déjà plus romancier qu'enfant de l'exil.

Cette culture, si elle existe, n'en est donc encore qu'« *aux premiers cris* ». Jeunes écrivains ou cinéastes doivent apprendre « *le sens du recul* ». Cette tâche leur sera sans doute plus difficile qu'à leurs aînés, les écrivains maghrébins de langue française, qui offrent au public ce que Tahar Ben Jelloun appelle « *les fruits exotiques de la littérature francophone* ».

A la différence des beurs des banlieues qui racontent des histoires d'HLM, les disciples du poète Kateb Yacine, les écrivains algériens, marocains ou tunisiens de la cinquantaine installés en France, peuvent écrire sur le Maghreb, les traditions kabyles ou berbères, le désert ou les cités aux *minarets*. Au *meilleur* des auteurs « beurs » manquera toujours cette mémoire de l'Orient, les souvenirs de la guerre d'Algérie, les parfums de l'Afrique du Nord, qui ont conduit Tahar Ben Jelloun parmi les « nominés » du prix Goncourt.

PHILIPPE BOGGIO.

IMMIGRÉS
ENJEU ÉLECTORAL

UN CONSTRUCTEUR SORT SES ÉTRANGERS

par Guy Herzlich

La politique menée par Peugeot pour encourager le retour au pays des travailleurs étrangers a connu cette année un succès inattendu dans le pays de Montbéliard. Un succès qui n'enchante ni les offices d'HLM, ni les commerçants, ni les enseignants. Il n'y a que le Front national pour se réjouir.

UN, deux, trois, dix immeubles de cinq étages vides, abandonnés de part et d'autre de la rue, le gris des volets clos et des portes murées tranchant sur les façades verdâtres ou roses, dont on avait cru égayer ces barres assez mornes : l'effet du « retour des immigrés », dans le pays de Montbéliard, c'est d'abord cela. Visible, éclatant : ici à Béthoncourt, comme dans d'autres cités voisines, à Valentigney, à Grand-Charmont, ou encore à Etupes, dans ces ensembles de logements sociaux qui entourent Montbéliard. A peine masqué ici ou là par les arbres dépouillés par l'hiver.

Avec la convention signée par Peugeot avec l'Office national de l'immigration, 1 564 salariés étrangers – un tiers – du centre de production de Sochaux et des usines d'alentour sont partis cette année, pour l'essentiel entre mars et octobre : près d'un Turc et d'un Algérien sur deux, un Yougoslave et un Portugais sur trois, un Marocain sur huit... Presque 6 000 personnes avec les femmes et surtout les enfants, sur les 120 000 habitants du district. Un exode qui brusquement a fait exploser les problèmes latents du pays de Montbéliard, et révélé un mouvement entamé depuis plusieurs années.

Par exemple, un bouleversement de l'immigration depuis dix ans, caché longtemps par une certaine stabilité des effectifs. Plusieurs vagues se sont succédé dans la région, avec la croissance des usines Peugeot : les Algériens dès les années 60, suivis par les Yougoslaves et les Portugais, enfin les Marocains et les Turcs à partir de 1974. Mais, dès cette date, les arrivées de travailleurs s'étaient fortement ralenties. Seule la venue des femmes et surtout des enfants, avec la politique du « regroupement familial », continuait à accroître l'effectif des communautés. Pas pour longtemps d'ailleurs. L'interruption des recrutements chez Peugeot en 1979, puis la réduction progressive des emplois au centre de Sochaux (ramenés de 42 000 à moins de 29 000 en 1984), le déclin rapide de la construction, ont fait tomber le nombre de travailleurs immigrés de 12 000 à 7 500 fin 1984, et la population totale de plus de 25 000 à 22 000.

Cela n'a pas empêché le retour au pays proposé par Peugeot de connaître cette année un succès inattendu, dans la plupart des communautés. Les partants ne se distinguent guère de l'ensemble des salariés ni par l'âge (proche de trente-cinq ans pour la plupart) ni par l'ancienneté dans l'usine : de 9 à 15 ans, sauf pour les Algériens, nettement plus « récents ».

Un succès fait du désir de profiter de l'offre autant que de crainte de l'avenir. La direction se défend d'avoir exercé une pression quelconque ; des syndicalistes CGT et CFDT affirment que des listes de noms, d'origine incertaine, ont circulé chez les Marocains, les moins empressés à partir en raison des réticences des autorités de leur pays.

Le pour et le contre

Mais l'occasion a fait le larron. *« Beaucoup étaient venus avec l'idée de ne rester que quelques années. Du coup, c'était l'occasion de partir. D'autres se sont dit qu'ils n'arriveraient jamais à économiser autant »*, raconte un ouvrier marocain, lui-même *« venu pour cinq ans, mais toujours là quinze ans après »*, et resté parce que c'est maintenant qu'il commence à s'y sentir à l'aise et qu'au total il trouve plus de protection sociale et plus de liberté. On a pesé le pour et le contre, regardé aussi ce que faisaient amis ou camarades de travail, décidé souvent malgré les regrets des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, personne, sauf sans doute au Front national, n'affiche de satisfaction de ces départs. Dans le pays, la xénophobie se fait discrète, malgré le poids des immigrés dans la population 18 % environ sur le district, mais plus près de 25 % dans certaines localités comme Valentigney (14 000 habitants) ou Audincourt (18 000) et même plus de 45 % à Béthoncourt (10 000 habitants), des taux qui ridiculisent le prétendu « seuil de tolérance » de 10 % si souvent cité... Tout au plus un petit commerçant dira que *« ceux qui restent, c'est pas la crème »*. Ou des notables locaux s'indigneront de ce que le conseil municipal de Montbéliard, le 19 octobre dernier, ait refusé à l'unanimité (des communistes au CNI) une salle pour un meeting de M. Le Pen, alors qu'il en a accordé une aux Algériens pour fêter l'anniversaire de l'indépendance nationale.

Est-ce à cause d'un « tissu associatif » dense et facilement mobilisé, du rôle des protestants, ces autres minoritaires, du fait que la période d'expansion de Peugeot a attiré beaucoup d'« étrangers » à la région ? Il n'y a pas eu ici d'incidents sérieux. Même s'il y a des difficultés de cohabitation dans les cités, en particulier avec les Turcs dont les pratiques font du coup paraître les Maghrébins beaucoup plus proches : on parle de moutons tués dans les appartements, de méchoui dans le local à sécher le linge. *« C'est vrai qu'il y a eu des problèmes de cohabitation, d'hygiène,* dit M. Marion, président de l'association des résidents du quartier des Buis à Valentigney (plus de 60 % d'immigrés). *Mais nous en avons toujours discuté ensemble. Dès le départ, les étrangers ont été partie prenante de l'association. »* Et l'image « grands ensembles-immigrés-insécurité » fait assez peu recette : si les commerçants des cités se plaignent toujours des cambriolages et de l'insécurité, le maire de Valentigney, par exemple, estime que la petite délinquance a plutôt tendance à régresser.

Aujourd'hui le pays de Montbéliard fait ses comptes devant les immeubles fermés. Les syndicalistes prédisent déjà baisses de recettes catastrophiques et suppressions d'emplois dans le commerce, annoncent un changement d'état d'esprit des ouvriers. Les commerçants, eux, sont encore prudents. Il est vrai que les achats faits à la veille du départ amortissent parfois la secousse. Un droguiste de la cité de Béthoncourt parle d'une baisse du chiffre d'affaires de 10 % ; la direction des RAVI, magasins alimentaires de la région, donne 15 % à 20 % sur les quatre ou cinq cités touchées et n'exclut pas des restructurations.

Les enseignants, eux, s'inquiètent de la rentrée prochaine : certaines écoles primaires aux Buis, par exemple, ont perdu un tiers de leurs élèves. On redoute une cinquantaine de suppressions de poste dans l'enseignement primaire à la rentrée 1986 : on en a déjà supprimé trente sur l'ensemble du pays de Montbéliard en septembre dernier, mais les effectifs dans les écoles concernées sont restés « légers » (de l'ordre de seize ou dix-sept élèves par classe), car on avait sous-estimé les départs. Avec ceux-ci les *« zones d'éducation prioritaire »* constituées sur les cités garderont-elles leurs avantages ? Et que fera-t-on des instituteurs, puisqu'il n'y aura sans doute plus de postes libres dans le département ?

Sept cents logements abandonnés

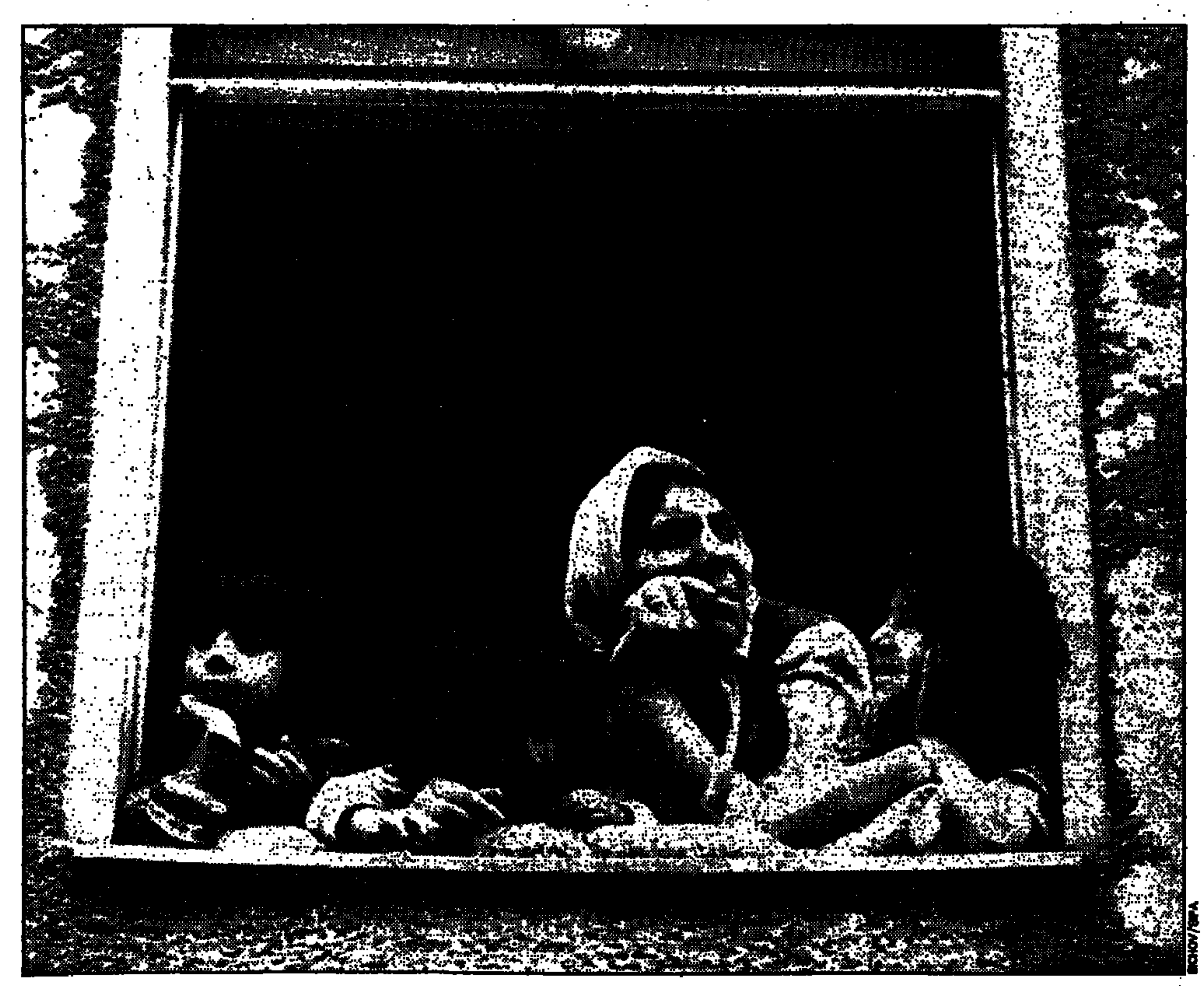
Mais c'est le logement social qui est touché de plein fouet. *« Sept cents logements ont été abandonnés. On prévoyait quatre cents à cinq cents »*, dit M. Mercier, directeur de la SAFC, la plus grosse société d'HLM de la région, et une des plus importantes de France, qui gère près de douze mille logements sociaux dans le district.

Le *« grand retour »* a accéléré des mouvements déjà entamés : abandon des ensembles jugés les moins attirants, qui comptaient déjà 22 % à 40 % d'appartements vacants, et regroupement des locataires sur une partie des immeubles pour réduire les frais. A Béthoncourt, par exemple, sur cinquante-quatre bâtiments, dix sont totalement vides, quatre ne sont occupés qu'à 50 %, quinze de 75 % à 85 %. De nouveaux départs sont encore prévisibles vers des ensembles plus appréciés, comme ceux de Montbéliard même, les familles espérant aussi pouvoir inscrire les enfants dans des écoles où il n'y aura pas deux tiers d'enfants d'immigrés – une aspiration qui nourrit déjà les fuites.

Une reconversion du parc de logements sociaux est inévitable pour répondre aux demandes d'une partie des habitants, qui souhaitent des appartements plus vastes dans des ensembles et des immeubles plus petits. D'ores et déjà, la transformation de quelques bâtiments est prévue. Mais cette restructuration passe par la destruction de plusieurs centaines de logements condamnés à rester inoccupés. Déjà en 1984 la SAFC posait la question sacrilège : *« Faut-il détruire cinq cents logements ? »* Aujourd'hui, une étude envisage d'en démolir huit cents dans un seul ensemble, celui de Béthoncourt.

Cette reconversion mise aussi sur une transformation économique de la région dans le sillage de Peugeot, toujours. Si la firme ne cache pas son intention de supprimer encore quatre mille emplois au moins dans les quatre ou cinq ans à venir, elle a donné l'assurance de conserver son importance au centre de Sochaux : 5 milliards de francs d'investissements sont prévus sur le site dans les prochaines années. Après la perte de vingt mille emplois dans le district depuis 1979, certains en espèrent un renouveau économique : moins de salariés sans doute, mais de qualification plus élevée, ce avec de nouveaux besoins pour de nouveaux services : *« Ce serait comme la Suisse... »* Comme la Suisse, sans les immigrés ? ■

RFA : DEUTSCHEMARKS EN RETOUR



POUR les travailleurs immigrés que l'Allemagne fédérale accueillit à bras ouverts à l'époque du miracle économique, les temps ont bien changé. En 1962, le millionième « Gastarbeiter », un Portugais quelque peu ému, était attendu sur le quai de la gare de Cologne par des officiels ouest-allemands qui lui offrirent un vélomoteur en cadeau de bienvenue.

Plus de vingt ans après, c'est une prime de 10 000 marks (30 000 francs français) que la RFA, confrontée au problème du chômage, offre à ses immigrés pour les encourager à rentrer au pays.

A peine arrivé au pouvoir, le gouvernement conservateur du chancelier Kohl a fait voter, en 1983, une loi instaurant cette prime. Elle pouvait être attribuée aux travailleurs immigrés au chômage ou au chômage partiel, ou bien employés dans une entreprise en proie à des problèmes de restructuration devant entraîner des licenciements.

L'opération a été limitée au premier semestre de 1984 : 13 700 immigrés ont pu bénéficier de la prime au retour alors que 16 900 en avait fait la demande. Les Turcs ont été les plus nombreux à partir (12 000), devant les Yougoslaves (500), les Portugais (500), puis les Coréens, les Marocains ou les Tunisiens.

Aux 10 000 marks venaient s'ajouter une prime de 1 500 marks par enfant qui quittait la RFA avec sa famille. Par précaution, Bonn ne versait que la moitié de la prime aux candidats au départ, le reliquat leur était viré une fois qu'ils avaient passé la frontière avec toute leur famille.

Mais la majorité des travailleurs immigrés ne se seraient pas laissé tenter par cette offre si les patrons n'avaient ajouté des primes dans la corbeille de départ.

Mannesmann, un des grands de la métallurgie ouest-allemande, qui voulait fermer une unité de production de tubes à Duisburg et supprimer sept cents postes de travail, a offert aux partants trois mois de salaire plus une prime proportionnelle à leur ancienneté dans l'entreprise. La proposition était si alléchante que neuf cents immigrés, des Turcs en majorité, se sont portés volontaires.

Certains ont encaissé jusqu'à 40 000 marks (120 000 FF). *« Un vrai petit héritage qui permet de redémarrer en Turquie et de s'installer à son compte »*, déclarait l'un des bénéficiaires Seyi Ylimaz, un grutier de trente-sept ans.

Ces départs massifs ont provoqué d'autres problèmes comme la désertification de quartiers entiers. A Duisburg, Huettenheim, où se concentrait la communauté turque, est ainsi devenu un quartier fantôme après le départ des 900 employés de Mannesmann et de leurs familles, au total quatre mille cinq cents personnes.

En tout, 300 000 étrangers ont quitté le pays au cours des deux dernières années. Selon les dernières statistiques, l'Allemagne de l'Ouest comptait, fin juillet (1985), 4,36 millions d'étrangers.

**IMMIGRÉS
ENJEU ÉLECTORAL**

POLITIQUES, QUELLE POLITIQUE ?

1 — Envisagez-vous de modifier les modes d'acquisition (naissance, naturalisation, mariage, etc.) de la nationalité française ? Précisément, quelles seraient les nouvelles dispositions ?

2 — Faut-il maintenir, selon vous, tous les droits sociaux (allocations, droit de vote dans les entreprises, etc.) des étrangers ? Ou en créer d'autres ?

3 — Quelles mesures préconisez-vous à l'encontre des clandestins ? Envisagez-vous un rétablissement des contrôles d'identité et des expulsions par simple voie administrative en cas de délit ?



GUIBBAUD/COLLECTIF

Débat sur l'immigration entre Alain Peyrefitte et Harlem Désir. Au centre, Lionel Stoléru.

RPR : LA FIN DU LAXISME

1 L'acquisition par le droit du sol ne serait plus automatique mais liée à l'acceptation par le gouvernement français d'une demande comportant une volonté d'intégration.

2 Nous envisageons de ne plus, ou de ne pas, accorder aux familles étrangères les avantages à finalité nataliste versés aux familles. Nous maintiendrons certes les allocations familiales de base.

3 Renforcement des contrôles aux frontières, rétablissement du visa avec certains pays, recherche et répression des employeurs de clandestins, utilisation des contrôles d'identité comme un moyen normal de prévention, documents d'identité infalsifiables, rétablissement, conformément à ce que demandent les magistrats, de la procédure administrative d'expulsion.

JACQUES TOUBON,
secrétaire général du RPR, député de Paris.

UDF : UN « OUI » SANS « MAIS »...

1 Le statut des étrangers résidant en France doit correspondre à un ensemble précis de droits et de devoirs. Le code de nationalité devra être amendé afin que l'acquisition de la nationalité française soit vraiment le résultat d'un choix personnel, fondé sur la volonté de s'intégrer, d'adopter les usages et les valeurs du pays.

Ainsi seraient supprimées les attributions automatiques de la nationalité française pour les enfants nés en France de parents étrangers. Les immigrés pourront, comme aujourd'hui, engager une procédure destinée à leur naturalisation.

Quant à l'acquisition de la nationalité française par mariage, la quasi-automaticité qui ressort des textes du code de la nationalité *serait abrogée et on reviendrait au* droit commun de la naturalisation.

Corrélativement, un effort important devra être mis en œuvre pour faciliter l'intégration et l'assimilation de ceux qui ont choisi de devenir français.

2 Si l'intégration doit être l'idée directrice de la politique d'immigration, notre système de protection sociale peut concourir puissamment à cette politique.

En ce qui concerne les prestations liées au contrat de travail, les *droits demeurent* acquis à toute personne qui justifie de son activité professionnelle. Des aménagements seront cependant nécessaires pour favoriser notamment l'objectif d'aide au retour volontaire de certains ressortissants.

Il est évident que des mesures discriminatoires tendant à remettre en cause les droits des travailleurs immigrés aux prestations familiales ne seraient conformes ni à la tradition française ni à nos principes constitutionnels.

En revanche, si demain se mettait en place une politique familiale s'orientant résolument vers des mesures incitatives à la réduction du déficit démographique préoccupant que connaissent toutes les nations occidentales, la question mériterait d'être posée de savoir si ces prestations complémentaires à finalité démographique devraient être attribuées dans les conditions aussi souples que le sont aujourd'hui l'ensemble des prestations familiales.

3 Tous les pays occidentaux sont devenus extrêmement sévères sur la possession en bonne et due forme des titres de séjour des étrangers. Dans ce domaine, la création de titre de séjour infalsifiable, en respectant bien évidemment les recommandations de la commission nationale Informatique et libertés, paraît aujourd'hui la solution minimale à la lutte contre les « clandestins ».

En ce qui concerne le rétablissement des contrôles d'identité, je rappelle que la loi « sécurité et liberté » ne prévoyait ce contrôle qu'en cas de recherche judiciaire ou pour prévenir une atteinte à l'ordre publique.

Il apparaît, pour respecter le libre mouvement des uns et des autres sur le territoire national, qu'il serait dommageable de pérenniser le contrôle d'identité, dont beaucoup ne manqueraient pas de souligner la fâcheuse connotation historique.

En revanche, il faudrait que, pendant une période de courte durée (deux ans, par exemple), par le biais de l'établissement de cartes d'identité infalsifiables, on puisse être à *même de prendre beaucoup plus* exactement qu'actuellement la mesure de la population immigrée sur notre sol. Enfin, s'agissant des expulsions par simple voie administrative en cas de délit, la loi du 29 octobre 1981 le prévoit explicitement, comme dans ce domaine *une tradition républicaine constante* l'a admis. Cette loi ne répond pas pour autant à l'ampleur du problème, car le contrôle de l'immigration clandestine aux frontières n'a pas reçu une solution adaptée.

PASCAL CLÉMENT,
député UDF de la Loire.

PS : ENCORE PLUS D'ÉGALITÉ

1 Le code de la nationalité sera maintenu dans ses dispositions actuelles. Depuis 1789, l'appartenance au territoire et le fait d'y être né (le *jus soli*) constituent l'un des éléments fondamentaux du droit français de la nationalité. Une seule exception : les lois raciales de Vichy, organisant la révision des naturalisations effectuées sous l'empire des lois précédentes.

Il ne saurait dont être envisagé de remettre en question les articles 23 et 44 du code de la nationalité, qui consacrent ce principe essentiel. Ce serait non seulement aller à contre-courant de la tradition républicaine et placer la France dans une situation contradictoire avec l'évolution juridique des autres pays *européens.*

Bien au contraire, la volonté des socialistes de poursuivre et de développer le mouvement d'insertion des étrangers dans la société française indique le sens dans lequel il convient d'aller : non pas rétrécir, *mais faciliter la possibilité d'acquérir* la nationalité française.

2 Les droits sociaux dont disposent les étrangers dans notre pays seront maintenus, tant en ce qui concerne le bénéfice de la législation sociale et familiale que le droit de vote et d'éligibilité aux scrutins sociaux et l'exercice de la totalité des droits reconnus aux travailleurs dans l'entreprise et dans la société.

Toute tentative discriminatoire de réserver aux seuls nationaux ce que le secrétaire général du RPR appelle les « *aides familiales à vocation démographique* » — autrement dit les prestations familiales les plus courantes — sera naturellement *combattue avec vigueur par* les socialistes tout comme, de manière plus générale, tout ce qui, sous couvert de « préférence nationale », conduirait à une pratique de ségrégation. La règle, c'est l'égalité des droits : tout l'élargissement des droits sociaux devra donc bénéficier à l'ensemble des travailleurs sans distinction d'origine.

3 Il convient, tout d'abord, de rappeler que l'objectif *de la politique des socialistes, c'est* l'insertion des populations étrangères ou d'origine étrangère se trouvant sur notre sol en situation régulière et souhaitant y demeurer. La réussite de cette politique suppose la maîtrise des flux migratoires, donc la lutte contre l'immigration clandestine, qui est, chacun le sait, un phénomène auquel sont confrontés tous les pays développés.

Cette lutte contre le courant de migration clandestine sera poursuivie sans *qu'il soit nécessaire de* prendre des mesures qui seraient discriminatoires ou apparaîtraient ainsi, telle l'instauration, sinon en droit, du moins en fait, d'une sorte de « délit de faciès ». La législation sur les contrôles d'identité ne sera donc pas modifiée. Par ailleurs la loi du 29 octobre 1981, qui donne aux étrangers, lorsqu'ils sont jugés pour entrée ou séjour irrégulier, en France, des garanties judiciaires normales, sera maintenue.

Tout homme, fût-il un étranger *en situation irrégulière* ou un délinquant étranger, a droit à ces garanties. C'est pourquoi le rétablissement d'une procédure administrative ne saurait être admis, la justice devant avoir seule compétence pour apprécier l'opportunité d'une reconduite à la frontière ou ordonner l'expulsion... La France est un Etat de droit : elle le demeurera.

PHILIPPE FARINE,
délégué national du PS à l'immigration.

FN : L'HONNEUR EN BLEU BLANC ROUGE

1 Pour le Front national, la carte d'identité n'est pas la carte orange. L'accession à la nationalité française pour les étrangers ou les fils d'étrangers est un honneur qui doit être demandé et mérité.

La *réforme* du code de la nationalité proposée par le Front national s'inspire de ces principes : elle conduit à demander l'abrogation des articles qui permettent l'accès automatique à la nationalité française par naissance (art. 23 et 44, notamment) ou sur simple déclaration (art. 37-1 visant le mariage et art. 153 concernant les ressortissants des anciennes colonies françaises, notamment).

L'accès à la nationalité française sera donc recentré sur la procédure de naturalisation prévue à la section V du code de la nationalité et qui exige des *conditions de « bonnes vies et mœurs »* (art. 68) et d'*« assimilation »* (art. 69). Après révision, l'article 69 pourrait être ainsi rédigé : *« Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française par une connaissance suffisante de la langue, de l'histoire et de la culture françaises et par le respect des coutumes et du code civil français. »*

Bien sûr, les jeunes de la seconde génération qui le souhaitent pourraient utiliser pleinement l'article 69.

Précisons que ces dispositions, loin d'être excessives, se borneraient à rapprocher le code de la nationalité française de celui des pays voisins — la Belgique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, — qui tous ont fait l'objet de révisions récentes.

2 Le système social français mélange le principe de l'assurance et celui de la solidarité nationale. Pour le Front national, les prestations de solidarité nationale — aide sociale, prestations familiales (allocations familiales, complément familial, allocation logement, congé parental) et allocations chômage fin de droit — doivent être réservées aux Français et, en application du traité de Rome, aux ressortissants de la Communauté européenne.

A l'avenir, les cotisations versées par les travailleurs étrangers non européens — au titre de la famille, de la vieillesse et de la formation professionnelle — seront affectées à un compte épargne-retour pour financer, sur le modèle allemand, une aide à la réinsertion dans le pays d'origine.

3 Comme chacun ou presque aujourd'hui, le Front national préconise l'expulsion administrative des clandestins et des délinquants étrangers et le rétablissement *des contrôles d'identité.* Aucune portion du territoire ne doit échapper à l'application de la loi républicaine.

Ajoutons que l'arrêt de l'immigration illégale sera grandement facilité lorsque les étrangers, même clandestins, cesseront d'accéder aux avantages du système social français, car c'est une puissante incitation à entrer.

Pour le reste, la principale mesure à prendre est le rétablissement de la procédure de visa pour les pays à risque (Maghreb, Afrique, sous-continent indien), car l'entrée comme « touriste » est la principale filière de la clandestinité.

Dès leur entrée à l'Assemblée nationale, les élus du Front national agiront pour faire aboutir ces solutions.

JEAN-YVES LE GALLOU,
membre du comité central du Front national.

PCF : PAS DE MARCHE ARRIÈRE

1 Les modifications proposées, de divers côtés, aux modes d'acquisition de la nationalité française sont inadmissibles. Elles portent atteinte au droit français, au code de la nationalité, à la Constitution. Acquérir la nationalité française du fait de la naissance sur le territoire, de la naturalisation ou du mariage est un droit indérogeable. Elle doit découler d'un libre choix. Les restrictions au droit d'acquisition de la nationalité française prévues par la droite et l'extrême droite sont graves et conduisent à une situation d'apartheid. Il y a un précédent : l'institu*tion de lois raciales contre les juifs* durant les années noires de l'Occupation.

Le PCF combat et combattra ces projets. Faciliter l'accession à la nationalité française pour ceux des immigrés qui le désirent, par des dispositions de naturalisation gratuites et simplifiées, fait partie intégrante de notre action.

2 Le PCF s'oppose à toute discrimination et ségrégation sociales et raciales. Il lutte pour *l'égalité des droits entre travailleurs* français et immigrés dans tous les domaines, y compris pour les familles restées au pays : chaque année, un milliard et demi de francs leur sont soustraits au titre des allocations familiales.

L'insertion des immigrés et de leurs familles dans la société française suppose qu'ils ne soient dans les faits interdits de séjour dans aucune ville de notre pays. Nous appelons les travailleurs français et immigrés et *leurs familles* à agir ensemble pour une politique de construction de logements sociaux dans les villes qui en sont dépourvues. Nous les appelons à agir ensemble pour donner à l'école les moyens lui permettant de répondre aux besoins d'éducation des enfants de familles immigrées, de leur assurer une formation qui tienne compte de la spécificité de leur langue et de leur culture d'origine. Nous les appelons à agir ensemble pour faire reculer l'insécurité, les tensions dans les rapports entre les gens, pour assurer des conditions de vie permettant à chacun de cohabiter avec les autres.

Nous nous prononçons pour que les conditions de la participation des immigrés aux élections municipales soient concrètement créées.

3 Nous constatons que la loi d'octobre 1981 sur l'entrée et le séjour en France des immigrés, que devaient renforcer *les dispositions adoptées en 1983,* n'est pas appliquée. La rigueur de la loi contre les trafiquants et les employeurs de main-d'œuvre clandestine doit être à la base même de la lutte contre l'immigration illégale. De même, pour les pays de la CEE, il n'est pas tolérable que certains tentent de transférer en France la main-d'œuvre immigrée qu'ils refusent chez eux.

Par ailleurs, des accords sont à conclure avec tous les pays. C'est possible. L'accord intervenu avec l'Algérie pour un contrôle commun des sorties et des retours de ses ressortissants est positif. C'est plus efficace et moins dégradant que les contrôles au faciès, au rétablissement desquels nous nous opposons.

Le Parti communiste est opposé au renvoi des immigrés qui sont en règle de séjour. Pour les immigrés clandestins, leur situation doit être examinée humainement et en conformité avec la loi, qui doit être appliquée dans le respect de leurs droits et de leur dignité.

CLAUDE BILLARD,
membre du bureau politique du PCF.

IMMIGRÉS
ENJEU ÉLECTORAL

LA BONNE MÈRE NE L'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

par Philippe Bernard

Marseille est un port, mais, pour beaucoup de ceux qu'elle a accueillis, Marseille est une impasse. La rencontre désordonnée des cultures et des races n'a pas garanti l'égalité des chances.
A défaut d'une énergie farouche, les jeunes de la cité de Bassens, par exemple, sont promis à une marginalisation fatale.

DANS la dernière ligne droite avant la gare Saint-Charles, le TGV frôle un mur de parpaings gris. Là, au kilomètre 357 de la ligne Lyon-Marseille, onze enfants de la cité de transit Bassens sont morts, happés par les trains entre 1963 et 1976, avant qu'un mur de protection ne soit construit et les blocs insalubres « rénovés ». Pendant treize ans, les enfants de Bassens ont joué à deux pas de la voie ferrée où filaient les rapides. Aujourd'hui, une plaque discrète apposée par les locataires sur la palissade rappelle la mémoire des onze victimes. Mais le mur a été percé pour permettre à nouveau le passage des « minots » de la cité, tous enfants de l'immigration, vers le seul terrain de jeu du quartier, de l'autre côté de la voie ferrée.

Bassens survit derrière les hangars et les citernes d'une zone industrielle immense (deux cent cinquante entreprises, neuf mille emplois) qui descend jusqu'au port de Marseille, véritable provocation pour son demi-millier de jeunes, presque tous chômeurs. Quelques parallélépipèdes orange et ocre émergent d'un terrain poussiéreux. Des enfants jouent à la dinette au milieu de poubelles béantes. La ruine d'un bloc de l'ancienne cité d'urgence, masse de béton squelettique que l'on dirait rescapée d'un bombardement, attriste encore le décor. Une famille gitane vit là, sans eau ni électricité, sans fenêtre, été comme hiver. Personne ne se demande plus pourquoi depuis belle lurette.

Malika, Saïd, Tahar et Fatima sont nés ici ou ont débarqué à Marseille avec leurs parents il y a vingt, vingt-cinq ans déjà. Ceux que l'on appelle aujourd'hui les « beurs » ont pataugé dans la boue des bidonvilles avant de grandir au pied des cités de transit, puis des HLM. Aujourd'hui, ils chôment. Sur le demi-millier de jeunes qui vivent à Bassens, une vingtaine sont salariés. Les autres hésitent entre l'errance, les petits trafics, le chapardage dans les entreprises voisines, voire le racket des camions qui empruntent la bretelle d'autoroute. Le centre social associatif, seul foyer d'animation pour les jeunes de la cité, propose quelques ateliers et des sorties.

L'affrontement permanent entre les chômeurs et les industries qui leur font face a consolidé depuis longtemps la mauvaise réputation de Bassens, l'une des cités-ghettos des quartiers nord de Marseille qui, vues de la Canebière, évoquent l'effroi. Même les audaces d'un commissaire de police aux méthodes don quichottesques, qui, dans les années 1982-1983, avait voulu « acheter » le calme dans la zone industrielle par la promesse de quelques embauches et des subventions allouées par les chefs d'entreprise aux activités sportives, ont échoué.

Malika, Algérienne et fière de l'être

Mais la cité de Bassens compte tout de même quelques rescapés. Ainsi Malika, qui a réussi en classe, cravaché jusqu'au bac G, comme ces jeunes filles maghrébines pour qui le collège, le lycée sont les premiers lieux d'émancipation.

Au lycée, elle était la seule Algérienne dans sa classe et affirme avoir souffert du racisme des professeurs. Algérienne de nationalité, et « *fière de l'être* », Malika aime son pays natal, la France. « *Dommage qu'il y ait tous ces cons de racistes* », regrette-t-elle. Mais elle n'a pas l'intention de se laisser faire. Les employeurs qui « *regardent la tête et les papiers avant de savoir ce que tu vaux* » la dégoûtent. Chaque fois qu'on lui refuse un emploi sous de mauvais prétextes, elle harcèle le responsable au téléphone, exige des explications. Comme nombre de jeunes filles maghrébines, Malika tente de concilier le respect qu'elle porte à sa famille et son attirance pour une émancipation par le travail, l'habillement à l'européenne, les sorties. Refusant d'être confinée dans les tâches ménagères, elle a accepté un emploi d'animatrice vacataire au centre social de la cité. Sorties avec les enfants, ateliers et soutien scolaire. Elle suit aussi avec sympathie les activités de l'Association des femmes maghrébines en mouvement (AFMA) créée à Bassens en réaction contre les meurtres racistes.

« *Maintenant que tu es une femme, tu sais apprendre à faire marcher ton ménage* », dit une mère arabe dans le montage audiovisuel que l'AFMA a réalisé pour présenter le cas de conscience de la jeune maghrébine : « *Certaines en ont marre et voudraient partir, mais elles ont peur de faire pleurer leur mère, de laisser les petits* ». Celles qui ne supportent soudain plus les mauvais traitements du père ou des frères, les brimades de la mère se réfugient parfois dans la fugue ou basculent dans le suicide. Entre des parents physiquement brisés, culturellement isolés et des enfants qui contestent leurs valeurs sans se fixer sur d'autres, le conflit peut éclater.

Aux enfants d'immigrés dépourvus de qualification, seuls sont offerts quelques jobs d'animateur (trice) dans les associations de quartier leur sont offerts. Même les bons apôtres de l'immigration, les beaux parleurs de l'« insertion sociale ou économique » ne tiennent pas leurs promesses. A Marseille, les beurs de nationalité française sont de fait interdits d'embauche pour tous les emplois municipaux. Dans un bastion socialiste, une brèche scandaleuse (mais non isolée) au principe de l'égalité de tous les citoyens : l'accès à une catégorie d'emplois publics est refusé à des Français porteurs de noms arabes, à des nationaux dont la peau est trop cuivrée. A quoi bon dès lors, se disent certains, pactiser avec une société qui triche avec ses propres règles ?

Les jeunes Arabes de Marseille réagissent de diverses façons. Une minorité invente dans la magouille, investit dans le bluff. Ceux-ci, bien renseignés, pillent un container de magnétoscopes sur un quai. Ceux-là roulent le journaliste dans la farine en jouant les gros durs ou les saintes nitouches. Ils détestent ceux qui les excluent mais n'apprécient guère plus ceux qui s'apitoient. Une autre minorité innove dans le mouvement associatif et les arts. De jeunes troupes de théâtre arabe, des associations de quartier valorisent d'une autre manière la jeunesse née de l'immigration.

Entre ces deux pôles d'attraction, la majorité navigue à vue. Son langage est ambigu et insaisissable sa destinée. Où aller, où s'installer ? En France bien sûr, puisqu'on y est né, qu'on y a grandi et appris la vie. En France sûrement pas, puisque ce pays exècre votre nom, votre tête, refuse de vous donner un travail et même parfois de vous servir un café.

Mohammed de la Paternelle

Reste alors le Maghreb, la terre des ancêtres, le pays où les parents rêvent de terminer leur vie mais où ils ne retourneront sans doute jamais définitivement. Le Maghreb, c'est l'assurance-vie, l'ultime recours brandi comme un défi devant chaque graffiti injurieux, chaque flambée de violence raciste. Mais l'on sait bien, aussi, que, là-bas, ceux qui ont tenté le retour ont été accueillis en étrangers.

Sont-ils d'ici ou de là-bas ? A force d'être posée et reposée, la question les agace profondément, tout comme leur sont insupportables les diverses étiquettes qui leur collent à la peau : « *seconde génération* », comme si les aïeuls n'avaient pas existé, ou « *beurs* », comme si on parlait verlan à Marseille.

Cette difficulté à trouver le bon mot pour se définir est significative du malaise. Même avec la carte d'identité française en poche, les jeunes Maghrébins des quartiers nord ne s'afficheront jamais d'emblée comme « Français » mais selon le cas comme « Algériens », « Arabes » ou tout simplement « Marseillais ». Leur point d'ancrage est scellé dans le béton des cités. Ils se nomment eux-mêmes « *Bouzid de Bassens* » ou « *Mohammed de la Paternelle* ». Les titres de noblesse se conquièrent au pied des tours HLM. La langue elle-même reflète l'incertitude, symbolise le brassage des origines. « *Akchich look la gadie* » signifie à Bassens « *mec, regarde la fille* » en kabylo-anglo-franco-tzigane. ■


P. MATRAT/COLLECTIF.
Animation théâtrale « anti-été chaud » dans le quartier nord de Marseille.

CORAN AU POING

MALIK rêve à haute voix. Il imagine la France des siècles futurs hérissée de minarets. « *C'est une promesse du Prophète*, affirme-t-il calmement. *Le monde entier sera un jour musulman.* » La hantise de bien des Français est devenue son suprême espoir, sa raison de vivre. Pour l'Islam, il a abandonné à vingt ans la vie sans futur de fils d'ouvrier marocain « orienté » par l'échec scolaire et le chômage vers l'alcool et la petite délinquance. Malik n'a pourtant pas l'air d'un fanatique.

Assis dans un café de Givors (Rhône) devant un verre de lait-fraise, il raconte avec une infinie politesse comment la religion de ses *ancêtres l'a délivré des « mauvaises fréquentations »* et lui a ouvert les lumineux chemins de la connaissance. « *Avant, j'étais athée, je ne croyais qu'en la science, les êtres humains me décevaient, mon avenir était bouché.* » Ce solide garçon au regard limpide, à la coiffure impeccable, dénonce à présent l'« *obscénité* » des rapports sexuels avant le mariage et la « *décadence* » de la société occidentale. « *Depuis qu'on est dans l'islam, on sait où on en est* », répètent trois de ses camarades barbus assis pieds nus sur un carré de moquette écarlate posé au milieu du chantier de leur future mosquée.

Tous revendiquent la même conversion : « *voleurs* » hier, « *musulmans* » aujourd'hui. Mais Givors ne comprend pas très bien comment Mahomet a séduit une partie de sa jeunesse. Plongée dans la sinistrose économique, la ville n'avait prêté que peu d'attention à Bouzid Barroudi, un jeune Algérien grandi dans les HLM. Lorsque, pour la *première fois à l'été 1982, il a* escaladé la colline qui surplombe la vieille ville pour appeler ses frères à la prière, un Givordin, excédé par le chant du muezzin, a braqué son fusil dans sa direction.

Lieutenants de Dieu sur terre

La plupart des habitants, jeunes Arabes compris, se sont surtout moqués de lui. Aujourd'hui, la silhouette de Bouzid, drapée dans une djellaba blanche, son visage de cuivre encadré par les plis savants d'un turban, déclenche toujours ce mélange d'ironie et d'hostilité chez les Français ; mais rares sont les jeunes Arabes qui oseraient lui manquer de respect. Son message est à présent bien connu.

Aux jeunes de la seconde génération échouant dans leurs tentatives d'assimilation, il propose une nouvelle identité et une mission ambitieuse : « *être les lieutenants de Dieu sur terre* ». Aux autorités locales qu'inquiète cette revendication, il affirme que l'islam fait reculer la délinquance.

Avec quelques jeunes Maghrébins de Givors, désormais barbus, il forme une petite confrérie qui pratique l'enseignement du Coran et de la littérature musulmane. En privé, ils ne cachent pas leur admiration fervente pour l'Iran actuel.

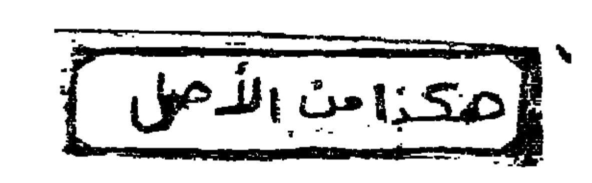
Le retour des enfants à un islam strict rassure la génération des parents immigrés parce qu'il s'accompagne d'un comportement nouveau. « *Dieu a remplacé pour nous la police* », explique Abdellah. Certains jeunes avaient tout tenté en vain pour se faire accepter par la société française. Changement de prénom, cheveux défrisés, rien n'y avait fait. « *Je me demandais pourquoi j'étais tombé arabe*, se rappelle un compagnon de Bouzid. *Dieu m'a aidé à trouver mes vraies racines.* »

Les règles de vie monacales imposées par le nouvel imam entravent cependant la diffusion de ses idées. Les jeunes filles, en particulier, se montrent rebelles. Bouzid a bien tenté de les empêcher de se montrer en maillot de bain à la piscine... mais sans succès.

Sollicité en 1984 pour l'attribution d'un lieu de prière, Camille Vallin, maire communiste de Givors, sénateur du Rhône, a poliment refusé : « *En France*, dit-il, *les cultes sont libres mais la religion est séparée de l'Etat.* » Bouzid et ses frères sont donc partis quêter dans les mosquées et sur les marchés ; ils affirment y avoir récolté 250 000 F, avec lesquels ils ont acheté une ancienne friperie du centre-ville au nom d'une Association de l'unité islamique créée pour la circonstance.

Avec l'aide d'un architecte stéphanois, une dizaine de jeunes se relaient depuis le début de l'année 1985 pour aménager, à deux pas de la mairie et de l'église, deux salles d'ablutions et deux autres pour la prière, où hommes et femmes seront accueillis séparément. La mosquée sera baptisée « mosquée de Badr », du nom de la première victoire des musulmans contre les infidèles.

PH. B.



IMMIGRÉS ENJEU ÉLECTORAL

TERRE D'ASILE, TERRE FERTILE

un entretien avec Pierre Milza *

Sans l'apport des étrangers depuis un siècle en France, peut dire Pierre Milza, directeur du Centre d'histoire de l'Europe du XXe siècle, « nous ne serions pas 55 millions, mais 40 millions ». L'intégration s'est presque toujours faite dans la douleur, mais les problèmes ont fini par se résoudre.

« L'immigration est-elle un phénomène très ancien en France ?

– La France a toujours été un pays d'accueil des migrations politiques, mais ce n'est qu'à la fin du Second Empire et surtout au début de la Troisième République qu'a commencé l'immigration au sens où nous l'entendons aujourd'hui : une immigration massive de travail. Ces premiers travailleurs étrangers venaient d'Allemagne, de Suisse et surtout de Belgique et s'installaient le long de la frontière Nord-Est.

– Comment s'expliquait ce débordement de frontières ?

– La France vivait sa deuxième révolution industrielle et avait besoin d'une main-d'œuvre abondante dans des secteurs tels que les mines, la sidérurgie, les chemins de fer, les industries chimiques, etc. D'autre part, elle donnait les premières manifestations d'un essoufflement démographique. On assistera d'ailleurs, dans les années suivantes, à un phénomène semblable en Belgique : les travailleurs de ce pays cesseront alors de s'expatrier. A la fin des années 1890, en France, les immigrés italiens sont déjà plus nombreux que les Belges.

– Et leur nombre ne va cesser de croître...

– En 1900, un habitant de Marseille sur cinq est italien. Trente ans plus tard, la France comptera environ un million de résidents italiens, soit le tiers de l'ensemble des étrangers.

– Comment les a-t-elle accueillis ?

– *Beaucoup moins* bien qu'on ne le pense généralement. Les mauvaises relations diplomatiques entre Rome et Paris, la concentration des Italiens dans certaines zones du Midi et la composition de cette population (jeune, célibataire, peu qualifiée, etc.) encourageaient une très vive italophobie. *En juin 1881, à Marseille, un incident* banal donne lieu à des chasses à l'homme pendant plusieurs jours. En 1893, dans les salines d'Aigues-Mortes, une vingtaine d'Italiens sont tués à coups de pelles ou de pierres. L'année suivante, à Lyon, l'assassinat du président Carnot par l'anarchiste Caserio provoque de véritables émeutes xénophobes. Sans compter le discours xénophobe qui imprègne toute la presse. On désigne l'Italien comme primitif ou barbare, on parle de « nuées de sauterelles ». Il y a, à cette époque, toute une mythologie de « l'invasion ».

– Ces Italiens n'étaient pourtant pas très loin, culturellement, des Français...

– D'autant qu'ils venaient en majorité du nord de l'Italie (Piémont, Lombardie, Vénétie, Ligurie, Emilie). Les Italiens du Sud, eux, émigraient plutôt aux Etats-Unis. Ils ne fournirent des flux importants vers la France que bien plus tard, après le second conflit mondial.

– Et l'accueil des Polonais, dans les années 1920 ?

– Il a été assez froid. Les Polonais vivaient en situation de ghetto. Ils avaient été recrutés directement par le patronat des mines du Nord ou de grands propriétaires terriens de l'Aisne et de la Somme. Dès le début des années 30, les Polonais subiront de plein fouet les effets de la crise et seront parfois renvoyés chez eux par trains entiers.

– L'appartenance des Italiens et des Polonais au catholicisme n'a-t-elle pas facilité leur intégration en France ?

– La religion ne joue pas toujours le rôle qu'on imagine. Dans l'histoire de l'immigration, le catholicisme a parfois été un facteur de rejet. Les Polonais, très pratiquants, avec une religion ostentatoire, étaient mis en contact avec des ouvriers français déchristianisés. Arrivant avec leurs curés, créant leurs écoles religieuses, ils apparaissaient comme un corps étranger. Quant aux Italiens, certaines insultes qu'on leur distribuait généreusement étaient inspirées de leurs traditions religieuses : à Marseille, *les dockers napolitains qui* faisaient le signe de la croix en déchargeant les bateaux n'étaient-ils pas surnommés « les Cristos » ?

– Mais l'islam aujourd'hui ne semble pas être un facteur d'intégration...

– Peut-être que l'islam est moins facilement intégrable, mais ça ne me paraît pas déterminant. Il ne faut pas oublier que nous assistons depuis longtemps en France à une forte déchristianisation et, chez les Maghrébins de la deuxième ou troisième génération, à une désislamisation.

– N'y a-t-il pas plutôt un réveil de l'islam un peu partout, y compris en France ?

– S'il y a retour à l'islam parmi les immigrés, c'est largement la conséquence d'une radicalisation et d'un rejet. Ce phénomène semble être davantage alimenté par la xénophobie que par l'action très souvent hypothétique de groupes intégristes.

– Religion mise à part, quels sont les facteurs qui ont favorisé l'intégration en France des vagues précédentes d'immigrés ?

– J'en vois deux. Le premier est le facteur politique. C'est vrai que des antifascistes italiens ou des opposants espagnols à Franco ont parfois été mal reçus et ont donné lieu à des conflits. Mais, dès le début du siècle, la participation active des étrangers aux grandes batailles syndicales a eu pour effet de modifier radicalement leur image auprès de leurs homologues nationaux : les Italiens, par exemple, n'apparaissaient plus comme des briseurs de grève. Ainsi, en Lorraine, l'intégration s'est faite très largement par l'engagement syndical et politique, notamment par l'intermédiaire de la CGT et du Parti communiste. Je me demande d'ailleurs si les difficultés d'intégration que nous constatons aujourd'hui ne sont pas dues en partie à la crise que traversent ces deux organisations.

– Et le deuxième facteur *d'intégration* ?

– C'est l'école, bien entendu. Elle ne se contentait pas d'apprendre à lire et à écrire, ou à brasser des enfants de nationalité différente : elle fournissait un modèle culturel national. Si l'intégration semble plus difficile aujourd'hui, n'est-ce pas aussi parce que l'école de la République fonctionne moins bien qu'avant ?

– Les manifestations actuelles de xénophobie vis-à-vis des Maghrébins sont-elles comparables à celles dont étaient victimes les Italiens ou les Polonais ?

– Quantitativement, le phénomène a baissé : la violence est plus circonscrite, même si elle peut être pire ponctuellement. La xénophobie scandalise davantage qu'hier. La période de l'entre-deux-guerres avait atteint, au niveau du verbe, des sommets qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. Et elle n'épargnait pas la gauche, malgré les efforts déployés par des dirigeants syndicaux.

– Quelle leçon peut-on tirer de ces cent ans d'immigration ?

– L'intégration des étrangers s'est presque toujours faite dans la douleur, mais les problèmes ont toujours fini par se résoudre. Si l'on raisonne dans le long terme, l'intégration de millions de migrants en France s'est opérée de manière globalement satisfaisante.

– Certains s'inquiètent de la place grandissante que les immigrés occuperont dans la société française, compte tenu de la dénatalité. Mais quelle a été jusqu'à présent l'influence démographique de cette « immigration du travail » ?

– L'immigration a empêché la France de perdre sa population. Sans l'apport des étrangers depuis un siècle, nous ne serions pas aujourd'hui 55 millions, mais 40 millions. La question est moins de savoir si nous pourrons vivre avec les étrangers dans quinze ou *vingt ans que de savoir si nous* pourrons vivre sans eux. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

* Directeur du Centre d'histoire de l'Europe du XXe siècle à la Fondation nationale des sciences politiques.



GILLES RIGOULET

« EN 1893, DANS LES SALINES D'AIGUES-MORTES, UNE VINGTAINE D'ITALIENS SONT TUÉS A COUPS DE PIERRES OU DE PELLES. »



LOUNES/GAMMA

PROSPECTIVE

1985, VINGT ANS APRÈS

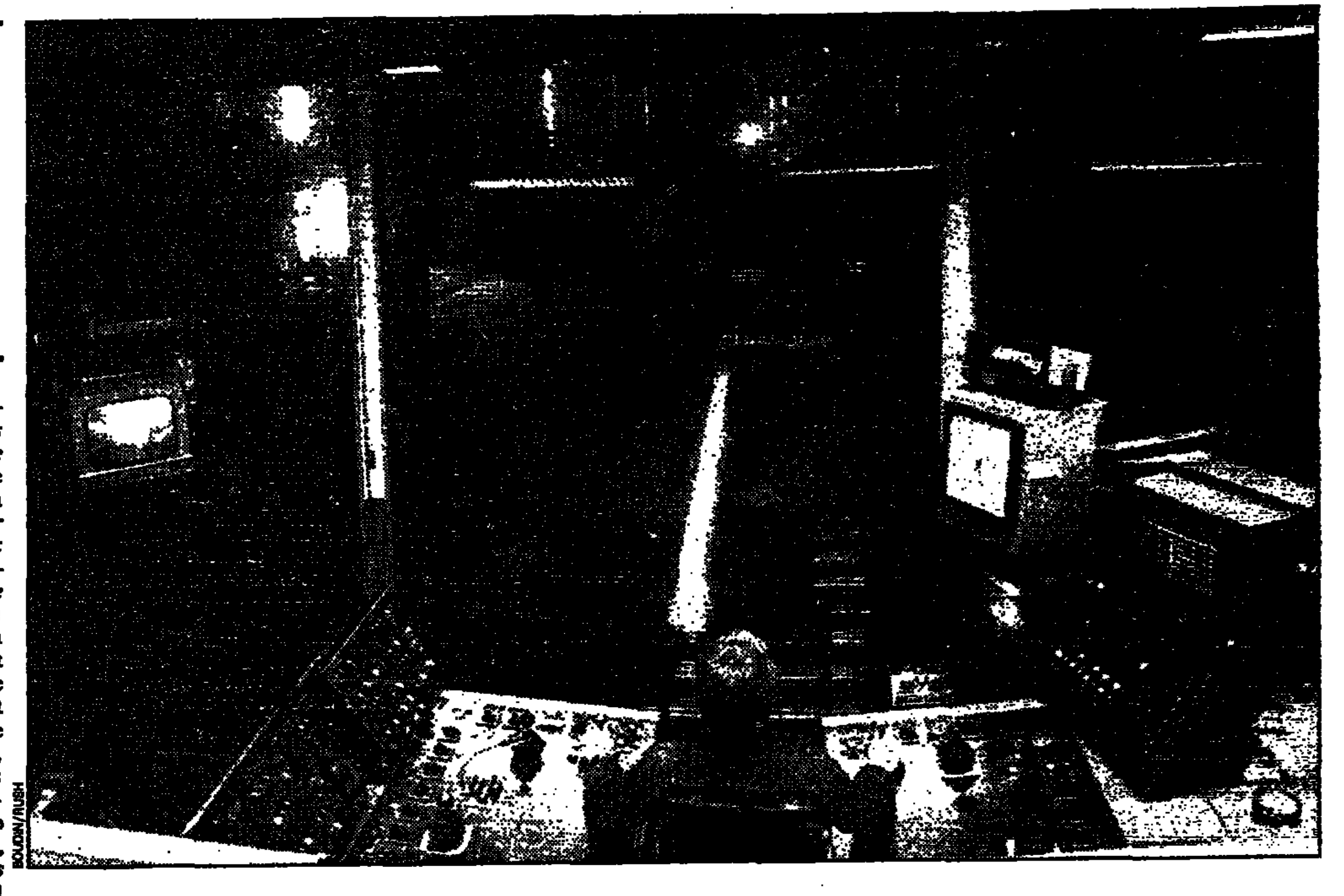
par François Simon

Le Commissariat général du Plan et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) organisent conjointement un colloque national les 27 et 28 novembre à Paris, sous le titre « Prospective 2005 ».

L'HORIZON 2001 se profile avec tout le mystère du siècle naissant. L'éternelle interrogation sur notre devenir semble avoir pris un rendez-vous avec le calendrier. Dès lors, les mêmes questions que l'on se posait il y a quinze ans ne paraissent plus pouvoir rester sans réponse. Nous voulons savoir, avant de prendre pied dans le siècle nouveau. Les organisateurs du colloque Prospective 2005, hommes du Plan et chercheurs du CNRS, savaient qu'ils frapperaient les imaginations en nous mettant dans les perspectives du vingt-et-unième siècle, quatre ans après son avènement.

Cette curiosité toute humaine n'est pas étrangère aux économistes. Les meilleurs des chefs d'entreprise, ou de ceux que l'on appelle les grands décideurs, savent que le changement et la discontinuité vont tisser désormais notre avenir. Ils ont besoin à tout le moins de deviner ce que sera cet avenir. Comment autrement pourraient-ils investir, c'est-à-dire décider aujourd'hui, en mettant en œuvre des financements, ce qu'il faudra produire dans dix ou quinze ans ? Sur quelle base établir son diagnostic ? Le réflexe premier est de partir de ce qui existe pour en imaginer les développements. Mais c'est à nouveau construire l'automobile sur le modèle de la carriole à cheval.

Erreur, nous dit-on, *« l'extrapolation des situations ou des tendances en cours n'est pas d'une grande utilité »*. Quel marc de café faut-il donc agiter ? La réponse est que, *« pour déchiffrer l'avenir, nous serions mieux avisés de suivre les grands changements et les innovations de base qui investissent l'ensemble du système de production »*. La pythie est de celles que l'on doit prendre en considération, puisque celui qui s'exprime ainsi est M. Carlo De Benedetti. Parlant le 18 novembre à Strasbourg, devant le comité national des conseillers du commerce extérieur, le PDG d'Olivetti, numéro un mondial de la bureautique, pouvait affirmer que, *« si nous observons dans une optique à long terme, par-delà les nombreuses fluctuations cycliques, par-delà le déclin économique d'un pays ou d'une entreprise, nous identifions aisément la présence – ou l'absence – du progrès technologique »*.


BOUON/RUSH

Etre ou ne pas être dans la course tout en vivant dans l'incertitude, voilà l'enjeu. M. De Benedetti en donne une image sous forme de paraboles : *« Il est possible,* dit-il, *de se présenter le progrès technologique comme une succession de courbes paraboliques toujours plus hautes : celui qui s'arrêterait sur la courbe précédente pourrait certes encore progresser, mais dans certaines limites et pour un temps donné. Une fois parvenu au sommet de la courbe, il commencerait à redescendre. »*

Qui se trouve sur la bonne courbe dans cette ère nouvelle faite de nucléaire, de micro-électronique, de biotechnologie et de matériaux nouveaux ? Déjà, un dirigeant de Siemens prétend que 58 % des produits venus aujourd'hui par sa firme n'existaient pas il y a cinq ans. Formidable accélération du progrès qui interdit de fonder une stratégie sur le simple renouvellement des activités traditionnelles. Tout va bouger. L'apparition de matériaux nouveaux détermine des modes de fabrication différents, donc des comportements sociaux remodelés, une façon de travailler dont on soupçonne mal la nature. Habitués que nous sommes à nous rendre au bureau, à l'usine, pour y accomplir des tâches aussi précises que répétitives, nous avons du mal à imaginer notre futur statut de « producteur communiquant ». Du mal aussi à imaginer ce que nous consommerons après avoir engrangé tant de réfrigérateurs, de téléviseurs, de machines à laver et de téléphones. Nos automobiles avec moteur en céramique et pare-brise en matière plastique prendront-elles des allures de vaisseaux spatiaux ?

Difficile de faire des prévisions trop précises sans tomber dans la science-fiction. Les experts qui ont participé à la préparation du colloque se sont constamment interdit de jouer les Jules Verne. *bien qu'ils n'ignorent pas,* selon les propos de M. Henri Guillaume, commissaire général au Plan, et de M. Pierre Papon, directeur général du CNRS, que *« la recherche et ses applications sont en train de changer le paysage économique et social »*. Mais ils ne manquent pas d'affirmer avec prudence qu' *« aucune prévision d'expert ne peut actuellement fournir une trame du probable pour les vingt prochaines années »*.

Serait-ce une raison pour se décourager d'imaginer ? Bien au contraire. L'incertitude devrait nous pousser à *« démultiplier la réflexion sur l'avenir »*, sur notre avenir. L'histoire fera le tri de nos illusions, de nos prétentions et de nos fausses audaces. Nos petits-enfants riront sans doute de nos ingénuités. Nous pouvons d'ores et déjà les avertir que la candeur restera un défaut, sinon une vertu de l'an 2001. ■

LES MATÉRIAUX PHILOSOPHES

« *UNE révolution peut en cacher une autre* » : c'est le constat que pousse à faire le rapport de la mission de prospective « Génie des matériaux et transformation des processus de production », mission présidée par M. Jean-Pierre Causse, directeur général adjoint chargé de la recherche chez Saint-Gobain.

La révolution apparente, c'est celle des matériaux, avec le développement des matériaux dits « nouveaux », comme les composites et les céramiques techniques. La révolution cachée, c'est celle des procédés. *« Car,* souligne le rapport, *un matériau ne s'impose pas industriellement uniquement par ses qualités intrinsèques : il s'impose parce qu'un ensemble de procédés bien maîtrisés permettent de le produire et de le mettre en forme de façon compétitive »*. Pour preuve : l'utilisation du silicium mono-cristallin en microélectrique. Indépendamment de ses qualités reconnues, ce matériau a dû à son développement industriel à un ensemble de technologies bien maîtrisées (diffusion gazeuse, photogravures...)

Un tel constat est d'ailleurs encourageant pour les matériaux dits « traditionnels », auxquels il redonne bien des chances. Ainsi l'acier, plus apparenté à un moribond qu'à un jeune premier, retrouve-t-il une nouvelle vigueur grâce à la coulée continue qui réduit les coûts de production, aux procédés d'affinage et aux contrôles des impuretés qui améliorent la fiabilité des alliages, au calcul des pièces et des structures, et aux techniques assistées par les ordinateurs qui permettent de réduire les épaisseurs. Résultat : les aciers à haute résistance progressent plus rapidement que les plastiques dans l'automobile. La fonte se fait plus mince pour résister aux alliages d'aluminium dans ces mêmes automobiles. Quant à l'aluminium, allié au lithium, il espère bien repousser de quelques années l'invasion des fibres de carbone dans l'aéronautique.

La métallurgie des poudres

La mission de prospective dresse ainsi la liste des principaux procédés d'élaboration et de mise en forme des matériaux appelés à connaître une mutation importante au cours des prochaines années (métallurgie des poudres, fonderie de précision, magnétoformage, solidification rapide...). Derrière cette mutation, le groupe de travail voit se dessiner deux tendances – l'intégration et la flexibilité, – qui obligeront à repenser les processus industriels, l'organisation du travail, les relations entre les entreprises et, bien sûr, la nature des emplois.


NOURAUD/VIVA

L'intégration porte à la fois sur la réduction des étapes productives, du nombre de pièces, et du temps de production. Un exemple, parmi d'autres, de ce phénomène est donné par le hayon arrière de la BX Citroën qui, à partir de 1982, a été fabriqué par injection de polyester armé de fibre de verre pour remplacer la tôle. Le résultat, c'est qu'ont été intégrées en trois pièces seulement dans la BX les fonctions remplies précédemment dans la Visa Citroën par vingt-sept pièces. D'où une sensible réduction des coûts d'assemblage.

Quant à la flexibilité, elle réside dans la capacité des nouveaux matériaux qui donnent naissance à des produits aux propriétés « sur mesure ». *« Le matériau s'efface devant la pièce pour s'adapter aux services attendus d'elle. »* Ce qui devrait bouleverser les relations entre firmes : les classiques rapports clients-fournisseurs devraient être remplacés par un véritable partenariat industriel – un partenariat que nombre de PME appellent depuis longtemps de leurs vœux. Un nouvel exemple en est fourni par le hayon arrière de la BX, qui n'a pu être réalisé que grâce à la collaboration étroite entre trois corps de métiers : un fabricant de presses, un fabricant d'outillages et un producteur de fibres.

« A bas la filière ! Vive le partenariat ! », serait-on tenté de proclamer pour schématiser la réflexion des auteurs du rapport. Jusque-là, les rôles étaient clairement définis : aux sidérurgistes l'acier, aux chimistes les plastiques, au bâtiment le ciment... Avec les nouveaux matériaux, tout est « chamboulé », puisqu'ils sont réalisés, puis produits, au sein de secteurs qui n'étaient pas à l'origine fabricants de matériaux : c'est le cas de l'aérospatial avec les composites. Une évolution qu'ont bien sentie Américains et Japonais, dont certaines firmes – issues notamment de la sidérurgie – prennent des participations chez des producteurs de composants, de céramiques ou de fibres optiques.

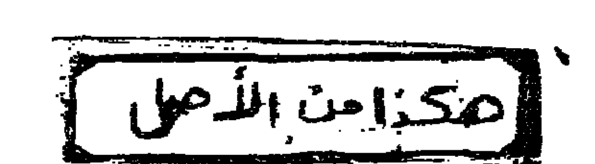
L'heure de l'hyperchoix

L'emploi devrait également subir le contrecoup de ces évolutions. L'intégration, en réduisant le nombre d'étapes de production, provoquera la disparition de certains emplois. Inversement, de nouveaux postes apparaîtront dans l'industrie pour répondre à la concurrence croissante des matériaux – les fabricants de moteurs recherchent, par exemple, des spécialistes en matériaux traditionnels et en céramiques, – mais aussi à la « jointure » entre industrie et consommateurs. Ceux-ci, *« confrontés à l'hyperchoix des matériaux, sont de moins en moins capables de reconnaître les matériaux constitutifs des objets qui les entourent »*.

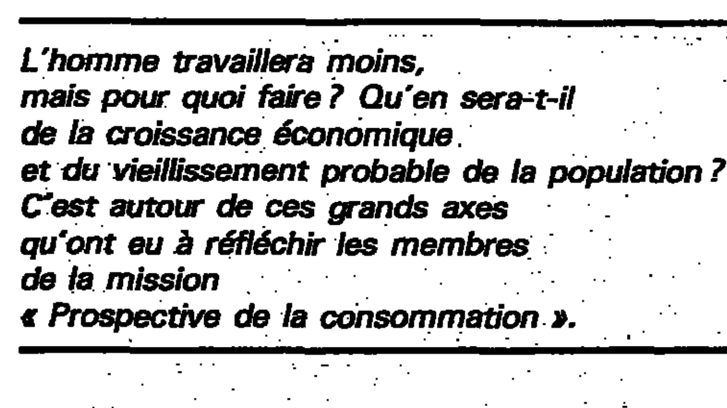
Ils exprimeront donc leurs demandes de plus en plus *« en termes de fonctions à remplir, de qualités à respecter, de performances à réaliser, plutôt que de type de matériaux à utiliser »*. Charge à l'industriel de mieux connaître les besoins de sa clientèle, mais aussi de lui faire mieux connaître ses produits, en les *« accompagnant »* de plus de services (entretien, maintenance, conseils d'utilisation...). Toutes choses qui supposent des créations d'emplois.

Si toutes les conséquences, notamment sociales, de la « révolution des matériaux » ne sont pas encore prévisibles, une chose au moins est certaine aux yeux des auteurs du rapport, c'est que la France ne pourra bien vivre cette révolution qu'en étant du côté de ceux qui les conçoivent, les développent et les vendent. A partir de bases solides dans certains matériaux (aluminium, verre, caoutchouc...) et sur des marchés comme ceux de l'aéronautique, de l'espace ou du nucléaire, il n'y a aucune raison pour qu'elle n'y parvienne pas. D'autant que, si l'on considère qu'il s'écoule une vingtaine d'années entre la phase de recherche et celle d'industrialisation d'un matériau, il n'est pas encore trop tard pour être au rendez-vous de l'an 2005.

CLAIRE BLANDIN.



TEMPS LIBRE EN MILLIARDS D'HEURES



L'homme travaillera moins, mais pour quoi faire ? Qu'en sera-t-il de la croissance économique et du vieillissement probable de la population ? C'est autour de ces grands axes qu'ont eu à réfléchir les membres de la mission « Prospective de la consommation ».

SE souvient-on que le téléphone avait d'abord été conçu pour entendre à domicile des opéras et des pièces de théâtre ? A l'inverse, pense-t-on encore que la radio devait être un moyen de transmission sans fil à usage interactif et utilitaire, c'est-à-dire destiné principalement aux milieux professionnels et militaires ? Or elle est devenue *avant tout un outil de loisir*, non sans de notables transformations. Hier objet encombrant et chuintant attaché sur un meuble par son fil électrique, elle s'est transformée aujourd'hui en une boîte légère transistorisée et miniaturisée.

La mission de prospective de la consommation présidée par M. Claude Siebel, chef du département population et ménages de l'INSEE, ne manque pas de rappeler ces exemples, moins pour inciter à la modestie que pour indiquer la voie la plus normale par laquelle l'innovation devient produit de consommation. Pas de rupture, donc, mais des amplifications ou des modifications, parfois rapides, de ce qui existe déjà.

Malheureusement, le futur consommateur ne nous dit pas expressément vers quoi porteront ses choix. Pourrait-on l'interroger à ce sujet qu'il commencerait par faire état de plusieurs incertitudes : quel sera son pouvoir d'achat en l'an 2005, de quel temps disposera-t-il pour ses loisirs, la croissance économique lui offrira-t-elle toutes les richesses évoquées ? Et même si on pouvait lui jurer que dans vingt ans il ne travaillera plus que trente heures par semaine, saurait-il nous dire comment il disposerait de tout le temps qui lui resterait. Le rapport nous fait passer, à cet égard, un petit frisson dans le dos en nous rappelant que si les tendances actuelles se poursuivent, le temps passé devant la télévision progresserait, rien qu'en cinq ans, de 42,2 à 57,4 milliards d'heures. « *Cette hausse spectaculaire,* nous dit-on, *épongerait, et bien au-delà, le temps libéré par le tassement du travail professionnel et du travail domestique.* »

Or les produits de la communication (minitel, ordinateur domestique, etc.) sur lesquels on fonde l'espoir du développement économique ne pourront être consommés que si les citoyens ont le temps de les utiliser. Comme ils ont à cœur de leur procurer du pouvoir d'achat, les chefs d'entreprise, en acceptant la réduction des horaires de travail, auront peut-être le souci d'accorder aux salariés le temps nécessaire à l'utilisation des produits qu'ils fabriquent. Quelle déception si ceux-là n'en profitent que pour regarder plus longtemps la télévision...



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Les plus de soixante ans

Cette crainte ne se vérifiera qu'à l'usage. En revanche, les experts peuvent tabler sur une donnée essentielle, celle de la population. Celle-ci va vieillir si l'on suit les tendances actuelles. Les plus de soixante ans seront plus de 12 millions contre un peu moins de 10 millions actuellement. Même le nombre de personnes qui auront dépassé les soixante-quinze ans ira en augmentant, cette classe d'âge (4,5 millions en 2005) atteignant alors 7 % de la population. Que 20 % au moins des Français profitent de leur retraite induit un type de demande particulier. La consommation s'en trouvera modifiée.

Mais l'analyse de la situation démographique amène aussi à s'interroger sur l'environnement international qui conditionnera en partie le sort de la France au début du vingt et unième siècle. Faisant état des projections de population mondiale faites par l'ONU, le rapport de la mission reproduit cette éclatante vision des choses : « Un jeune de vingt-cinq ans aujourd'hui est né en 1960 dans un monde de 3 milliards d'humains, avec une chance sur trois d'apparaître dans un pays économique développé. Quand il prendra sa retraite, en 2025, il vivra dans un monde de 8 milliards d'habitants. Ses petits-enfants, qui naîtront à ce moment-là, n'auront qu'une chance sur six de naître dans un pays aujourd'hui considéré comme développé, et quand, à leur tour, ils prendront leur retraite, vers la fin du vingt et unième siècle, ce sera dans un monde stable de 10,5 milliards d'habitants, dans le meilleur des cas, dont sept sur huit à peu près vivront dans les pays de l'actuel tiers-monde. »

Préciser ces choses revient à dire qu'on ne peut imaginer un type de développement pour soi tout seul, surtout quand on est assuré, même en étant avec 58 millions d'habitants le pays le plus peuplé d'Europe, de ne plus représenter que 0,7 % de la population mondiale. Pour beaucoup, les pays du tiers-monde seront devenus des pays développés. A supposer que la Chine, avec son milliard de consommateurs, dispose d'un revenu moyen comparable à celui de la Grèce ou du Venezuela (4 200 dollars contre 310 actuellement), le centre de la planète s'en trouvera déplacé et nos problèmes ne seront plus les mêmes.

Que reste-t-il alors aux futurologues pour dessiner l'avenir si *tout paraît aussi incertain* ? En matière de consommation, la prudence et les leçons du passé leur commandent en effet la sagesse. De nombreux paramètres influeront sur le comportement des Français, ne serait-ce, on l'a dit, que la *croissance économique* qui, dans les vingt prochaines années, peut être faible, moyenne ou forte.

Disques à mémoire

Mais une fois planté le décor, il est permis, sinon de rêver, du moins de considérer les possibles développements de la technologie. Les membres de la mission « Prospective de la consommation » dressent *in fine* « la liste indicative de changements techniques prévisibles pour sept fonctions de consommation », tout en se gardant bien de dire quand, sous quelle forme et avec quelle ampleur ils transformeront notre quotidien. Cela va de la fabrication industrielle d'aliments à la réduction à 2 500 disques à mémoire de la Bibliothèque nationale, en passant par les systèmes de téléservice et le robot domestique qui entendra bien ce qu'on lui dira et aura même l'impudence de répondre.

On voit aussi se dessiner l'automobile électronique, et même l'automobile ludique avec option confort (musique, silence) ou option aventure (tout-terrain, produit de vacances), les unes comme les autres bénéficiant du réseau de téléguidage et même d'horaires aménagés pour le trafic individuel. La liste est longue de ces innovations qui nous font dire à la fin de ce chapitre : vivement demain !

F. S.

LE ROBOT S'INSTALLE, L'HOMME BOUGE

par Michel Noblecourt

IMAGINER la physionomie du travail et de la production en 2005, dans vingt ans, c'est le redoutable défi qu'a relevé la mission présidée par Yves Lasfargue, directeur du département « changements technologiques » à l'Institut français de gestion. Les visions de l'avenir, même immédiat, sont parfois trompeuses, aussi faut-il rester prudent dans le futurisme, d'autant que, comme le souligne à juste titre le rapport, *« il n'y a pas de déterminisme de la technologie »*. Mais les changements technologiques impriment déjà de profondes mutations dans les modes de production, de travail et d'emploi, qui vont aller en s'accélérant. Alors *imaginons*.

Au fur et à mesure que le processus d'automatisation se développera, l'*« intervention directe »* de l'homme, pour les tâches d'exécution dans la production, ira en s'amenuisant. Les entreprises ne seront pas pour autant peuplées de robots, mais ceux-ci passeront de quatre mille en 1985 à cent mille en 2005. Quant aux machines à commande numérique, elles représenteront *« la totalité du parc de machines-outils »*. Dans les ateliers, procéder à un assemblage de pièces en recourant à la soudure ou au boulonnage deviendra une technique ringarde puisque de plus en plus on utilisera le collage. Dans l'automobile, *« la chaîne de montage cédera la place à des îlots très mécanisés où les éléments du véhicule seront assemblés sous le contrôle de conducteurs d'installations automatiques et de techniciens de maintenance »*.

L'intelligence artificielle sera si sophistiquée que les bureaux d'études pourront simuler complètement une ligne de production avant qu'elle soit réalisée. Dans une industrie où régnera *« la production à la carte »*, hyperperméable *aux besoins du marché*, les gains de productivité devraient être plus importants que ceux qui sont obtenus aujourd'hui.

Dans les bureaux, l'informatisation sera la règle partout. On aura ainsi un terminal ou un micro-ordinateur pour un employé au lieu d'un pour huit en moyenne en 1985. Les matériels gagneront en efficacité et *« les postes de travail bureautique seront cent mille fois plus puissants que les micro-ordinateurs de 1985 »*. Les risques de pannes — automatiquement accrus — et les *« multiples aléas de fonctionnement »* rendront en tout état de cause indispensable le maintien d'une intervention humaine. Mais les modifications du travail de l'homme sont également inéluctables.

Travail durant le week-end

Ainsi, dans les bureaux, une nouvelle révolution se prépare puisqu'il faudra passer d'un monde encore très cloisonné à un univers où la communication devra être permanente entre les différentes fonctions et hiérarchies. On y rencontrera toujours des commerciaux, des administratifs, des comptables, des contrôleurs de gestion, mais on y découvrira une fonction d'un nouveau type, celle de technicien de bureau, synthèse vivante de l'employé et du cadre administratif moyen, se caractérisant par sa polyvalence dans le traitement de l'information.

Pour autant il y aura toujours des employés et des cadres administratifs moyens, mais ces derniers seront davantage là pour animer que pour jouer au petit chef.

Dans les ateliers de production, la diminution des effectifs d'ouvriers qualifiés de fabrication se poursuivra et on trouvera beaucoup moins de fileurs, de câbleurs, de soudeurs ou de coupeurs. Il serait vain toutefois d'imaginer la fin des OS, non qualifiés, en 2005, car, même si les robots deviennent hyperflexibles, *« certaines tâches ne pourront être remplies que par le seul corps humain »* et les sociétés de nettoyage pourraient bien, par exemple, constituer un *« refuge »*, tout provisoire, pour les tâches peu *qualifiées*.

Dans un monde industriel, où le travail de nuit et de week-end pourrait être de plus en plus banalisé, de nouveaux emplois apparaîtrons : l'*« opérateur sur installation automatisée »*, très *« polyfonctionnel »*, assurant notamment le réglage, l'entretien et le petit dépannage d'une machine automatisée ; l'*« ouvrier de maintenance »*, qui complétera le travail du précédent et travaillera en équipe, ce qui supposera plus généralement une qualité minimale dans les relations *« entre les différentes fonctions impliquées dans la production »*.

De telles évolutions ne seront évidemment pas sans conséquences sur les structures des entreprises et le comportement des hommes au travail. *« Une forte pression s'exercera dans le sens d'une déconcentration des structures productives »*, ce qui *entraînera le développement de* petites unités de production même pour les grandes entreprises multinationales qui joueront encore un *« rôle décisif »*. *Small is beautiful*... Quant aux hommes, ils devront accepter enfin la mobilité, aussi bien pour les connaissances et le savoir-faire que pour les horaires, les postes de travail et les entreprises.

Même le secteur public devra goûter les charmes de cette mobilité générale. Mais, pour les auteurs du rapport, *« l'avenir appartient aux entreprises qui parviendront à stabiliser leurs rapports avec leur main-d'œuvre »* ; aussi faudra-t-il substituer *« à la précarité imposée la mobilité négociée »*, dans le cadre d'un *« projet d'entreprise »*. Les syndicats pourront ainsi maintenir leur rôle au niveau national et régional en négociant, à l'extérieur de l'entreprise, un *« statut social de la mobilité »*, destiné à *« gérer les mobilités inter-entreprises et plus largement le travail dans une économie où le changement répété d'emploi deviendra la règle »*.

Dans un tel schéma, la formation occupera une place centrale afin de *« favoriser la capacité à prendre en charge les objectifs de l'entreprise eux-mêmes négociés »* et de *« susciter l'élaboration de compétences transversales »*. Cela passe par une rénovation du système éducatif, l'apparition d'un *« espace commun »* écoles-entreprises et le développement de la formation permanente. Celle-ci représentera en 2005 entre 10 % et 15 % du temps de travail, soit quatre à six semaines par an en moyenne. La culture technologique y fera bon ménage avec l'approche des systèmes de production et l'apprentissage de la négociation.

Car en 2005, dans un univers très automatisé, il faudra dialoguer toujours plus. Une chose banale que ne peuvent encore faire les machines. ■

RENCONTRE

LES FLASH-BACK D'HECTOR

Un entretien avec Hector Bianciotti

Avec son premier roman en français, Hector Bianciotti apporte à notre littérature un timbre et un nouveau regard qui font de lui l'un des écrivains les plus en vue de cette rentrée. Il parle, ici, des connivences profondes du roman et de la mémoire.

« VOTRE dernier roman, *Sans la miséricorde du Christ* (1), fait de vous un écrivain français. Avez-vous le sentiment d'apporter à la littérature française quelque chose de neuf, de différent ?

– On a dit que j'y apportais du souffle. Je me suis toujours cru incapable de souffle. On a dit aussi que la langue du livre était irréprochable, et que, en plus, elle avait une étrangeté qui l'enrichissait, qu'elle avait encore la respiration de la langue précédente. J'aime bien que l'on parle de respiration et de voix. C'est quelque chose qui est au-delà du style qui, lui, s'inscrit dans une tradition de langage, de littérature.

» Je crois que j'apporte aussi une sorte de foi littéraire dans le roman. C'est pour moi le seul genre qui prenne en charge la réalité tout entière. Dans le roman, il n'y a pas de hiérarchie, et on ne peut y faire la justice : les bons et les méchants ont la même place. J'ai une foi extrême en ce genre flexible qui, outre le romanesque, admet aussi une réflexion qui joue un peu le rôle du chœur, une réflexion qui n'est philosophique qu'en amateur, une sorte de perplexité raisonnée... Le roman accueille bien les digressions. On avait critiqué cela chez Proust, mais si on ôte de Proust les digressions il ne reste qu'une assez mince histoire...

– Vous vous intéressez aussi de très près à la musique et à l'architecture, des arts qui n'ont pas cette flexibilité que vous imputez au roman. Ont-ils pourtant quelque influence sur votre manière d'écrire ?

– Certainement. Quand on écoute régulièrement de la musique, on apprend à échapper à la fascination et à la facilité de la prose incantatoire qui, pour ne pas rompre son rythme, accumule les coordinations et n'ose pas en arriver au point à la ligne. Si on écoute bien la musique, on sait qu'on peut couper la phrase, que le vrai rythme d'une prose naît des contrastes. On peut user de phrases incantatoires, mais il faut vite rompre avec un élément très court, resserrer.

» Pour le récit, on pourrait aussi penser à la musique – une fugue, une sonate, ont des structures très claires. Mais, moi, c'est à l'architecture que je pense. Par exemple, dans mon dernier roman, Adélaïde évoque sa grand-mère, ses tantes, ses travaux. Eh bien, à ce moment même, et avant d'avoir pour elle un autre souvenir important, j'ai su que si cette première scène avait lieu à la fin du premier tiers du livre, l'autre souvenir devrait se placer symétriquement de l'autre côté. Que c'était fatal.

– Ce goût de la symétrie semble manifester chez vous le désir d'un monde rendu lisible, intelligible...

– *L'idée de symétrie* m'a frappé alors que j'ignorais le mot. Chez moi, il y avait un jardin qui était symétrique. J'aimais être assis au bord de la terrasse – c'était quelque chose de très élémentaire, en briques – au milieu de l'allée centrale, pour avoir face à moi exactement les deux parties, comme les deux ailes d'un palais, d'un côté et de l'autre. J'avais cinq ou six ans. Au même âge, j'allais à cheval, dans la plaine. Aller à cheval dans la plaine, c'est un peu avoir l'expérience du néant géographique. L'horizon recule devant vous. Alors je répétais tous les jours une sorte de rêverie, celle d'une maison à deux étages identique : mon problème était *donc* de *parvenir* à placer un escalier, parce qu'il cassait la symétrie...

» Il y a en nous un besoin de voir la symétrie. C'est comme une planche de salut. Affronter l'informel est au-delà de nos forces. Tout, dans la vie, nous semble confus, inachevé, et soudain la symétrie d'un palais, d'une belle architecture, nous fait penser qu'il y a une vocation de la matière à devenir visible, intelligible. C'est comme un cadeau.

– Pourtant, dans *Sans la miséricorde du Christ*, vous dites avoir « pris acte » de la dissymétrie. Et vous ajoutez : *« J'ai quitté le refuge du fronton grec »*.

» En lisant un petit livre de Caillois, intitulé justement *la Dissymétrie*, j'ai compris que si on avait une vue très puissante du monde on ne verrait peut-être plus de symétrie, on verrait la nature se faire et se défaire... Il serait alors difficile d'être sûr qu'il y a des lois qui vont nous sauver. Vus ainsi, les agissements de la nature sont très proches de ce que notre fond mythique nomme le chaos originel...

» Au fond, dans l'amour de la symétrie, de la façade d'un palais, il y a toujours l'espoir de l'éternel. Et derrière l'espoir de l'éternel, qui est une façon laïque de parler, c'est l'espoir que Dieu existe... Ce livre, *Sans la miséricorde du Christ*, que beaucoup de gens ont trouvé désespéré, n'est ni désespéré ni plein d'espoir. C'est un livre d'acceptation de la réalité.

– Le souci de la forme et des formes relie en vous très profondément esthétique et éthique. *« L'éducation de l'âme passe par une soumission disciplinée à la forme »*, dites-vous dans le *Traité des saisons* (2).

– Je crois que l'éthique est faite de formes, qu'elle est formelle, formaliste. Kant disait que deux choses l'étonnaient, le firmament et le sens moral dans l'intimité de notre cœur. Selon moi, il n'y a pas de sens moral. La morale n'est pas un sentiment très profond, mais un ensemble de petits gestes. C'est ce qu'on appelle la civilisation.

– Ce formalisme pourrait avoir pour effet de réduire toute singularité individuelle.

– Si on est quelqu'un qui pense et se pense, la conviction d'être soi ne peut être qu'intermittente. Mais je ne comprends vraiment pas que, dès qu'il y a un petit problème, qu'on change de pays, d'habitudes, de langue même, la première chose que les gens craignent, c'est la perte d'identité. Son identité, c'est justement ce qu'on ne cesse d'inventer, les circonstances de sa propre vie, l'évolution de sa pensée. On est un corps, et cela, c'est déjà une assurance fatale et parfois atroce d'identité. Alors tous les changements, les nuances de pensée, la mobilité des sentiments, ce sont des grâces que la vie nous fait.

– Ce qui serait horrible, ce serait la fixité, l'identité devenue l'identique, à jamais...

– Ah oui, ce serait atroce. On meurt, non ? Je crois qu'Adélaïde, dans mon livre, meurt parce qu'elle n'a plus rien à dire, qu'elle a tout dit. Elle ne pourrait que répéter.



ANGELI JUNG

– Votre itinéraire n'a pas été la répétition d'un destin tout tracé. Etes-vous étonné d'avoir pu y échapper ?

– Très étonné. D'une chose surtout, que je dis sans nulle vanité, mais comme une constatation. J'ai eu deux ou trois fois dans ma vie, pendant un instant, la certitude d'un destin. Et quand je regarde en arrière, que je vois les choses que j'ai faites... elles sont invraisemblables, impossibles...

– *C'est rare d'avoir une vue aussi impérieuse de son avenir.*

– Sans doute. D'autant que mes parents étaient très autoritaires, singulièrement mon père, et il avait besoin de garçons, de mâles, pour le travail de la terre. Moi, j'avais onze ans quand j'ai décidé d'entrer au séminaire. Ils ont voulu s'y opposer et n'ont rien pu faire. Il n'y avait rien à faire.

» Dans l'enfance ou l'adolescence, il arrive que nous ayons *une image de nous tellement forte* qu'elle nous fait tout quitter. Elle est toujours beaucoup plus forte que le présent.

– Y a-t-il un modèle pour cette image ?

– On ne s'identifie pas à une personne ni même à un personnage. Mais il y a un modèle d'identification. Moi, je le trouve dans la musique. A cette image correspond une voix, une tessiture, qui peut être très grave ou très aiguë. Et, homme ou femme, on s'identifie plus volontiers à la voix de soprano, parce qu'elle est à la limite des possibilités humaines. C'est comme si, à partir d'un seuil, la voix était porteuse d'une signification au-delà de la parole. Dans les hiérarchies instinctives que se crée le public, la diva, c'est celle qui atteint les notes les plus aiguës, parce qu'elles côtoient le surhumain. Je dirais même que quand on s'identifie à des tessitures de baryton ou de mezzo soprano, on s'identifie à une image embellie de soi, mais possible. La basse et surtout le soprano, ce sont des images de l'impossible.

– Cette image projetée dans l'avenir semble pour vous extrêmement dépendante du passé. Des projets, vous dites qu'ils sont « d'indiscernables souvenirs ». Evolue-t-on ou va-t-on toujours à rebours, vers l'origine ?

– Il y a le temps humain, le temps du corps, et celui-là va en ligne droite vers la mort. Mais on prend sans cesse des voies de traverse. Nous sommes dans un vrai delta de temps, qui nous entoure. Le temps n'est pas seulement devant nous, c'est aussi le passé.

– Il y a dans vos livres, depuis le premier *Déserts dorés* (3), plusieurs figures de romanciers. Or ce n'est que depuis *le Traité des saisons*, votre quatrième livre, que vous assignez à l'écrivain un devoir de remémoration. Qu'est-ce qui explique cette coupure ?

– *Il faut dire que les trois premiers* romans étaient la continuation de cette fuite que j'avais commencée en quittant la campagne. Je m'enfermais – fût-ce imaginairement – dans un monde invulnérable, beau, exempt de préoccupations matérielles. Et puis, je suis retourné en Argentine, pour voir mes parents. Mon père surtout – un homme que je n'avais jamais aimé – et qui était très âgé. Il me racontait des choses, des rêves notamment. Et un jour, j'ai compris que ce qu'on appelle la « structure du récit » était chez lui exactement identique à la mienne, que ce qui nous séparait, c'était la culture. Mais que j'étais la réplique de mon père.

– Un constat difficile ?

– Ah ! non ! Vous savez, quand on trouve deux choses qu'on croyait très différentes, et qu'on peut établir une analogie parfaite, on a une sensation de bonheur. Ce n'était pas sentimental, cela dépassait ma personne même. C'était le bonheur de trouver si lointainement, si mystérieusement et si parfaitement adéquate l'une à l'autre deux façons de raconter. Quand je suis rentré en Europe, j'ai pu faire face au passé, et à la mémoire.

– Cette mémoire, qui est le matériau essentiel de vos derniers livres, n'est pas exactement ce qu'on nomme l'autobiographie. Quelle différence faites-vous entre les deux ?

– Le « je » de la mémoire est forcément très différent. Nous n'avons pas vraiment souvenir de ce qui s'est passé il y a très longtemps, mais seulement de la dernière fois où nous nous le sommes rappelé. Ce sont des souvenirs de souvenirs. L'autobiographie tend à recréer exactement les circonstances de ce qui a eu lieu. C'est pourquoi elle ne peut être romanesque : la vie est très mauvaise romancière, elle est terriblement répétitive, elle accumule des circonstances semblables, qui n'ajoutent rien à l'économie d'une fiction. A l'origine, mes livres sont autobiographiques, mais j'essaie d'aller très en profondeur en moi, et ce que j'y trouve, c'est tout ce que j'ai vécu, mais transformé par l'imagination, constamment. Et quand on accepte toutes ces métamorphoses, on atteint une sorte de mémoire anonyme ou plutôt collective. Le plus personnel parle alors pour le plus collectif.

– Cet anonymat n'est-il pas un risque pour la littérature ?

– Je pense que la littérature, cela consiste d'abord à dire une chose plate, une idée, un sentiment, qui appartiennent à tout le monde. Et puis un mot vient se ficher dans la phrase et force les autres mots à reculer, à droite et à gauche. Alors, la phrase s'arc-boute, et ce n'est plus plat. C'est une façon de dire les choses où les mots semblent irremplaçables.

– Vous avez dit que la littérature s'était pour vous substituée au mysticisme. Pourtant, à voir comment elle est, par le biais de la mémoire, une quête des « causes premières », on a plutôt le sentiment qu'elle est un substitut de la métaphysique.

– Peut-être, mais je n'ai pas la tête philosophique. J'aime qu'il y ait des systèmes, comme des cultures fermées, mais je préfère errer dans les lisières. Et voir les systèmes, au fond, comme des œuvres de fiction. Toute métaphysique aspire à la démonstration, à la mise en évidence d'un système du monde. Je préfère les ébauches de pensée. A la perplexité, il me semble plus nécessaire de donner des mots littéraires qu'un corollaire.

– Un des buts que vous vous assignez explicitement est de donner la parole aux morts, à tous ceux qui furent, leur vie durant, des interdits de parole. Pourquoi ?

– Je ne me trouve pas de raison d'écrire. J'écris avec une sorte de manque d'envie, et pourtant je le fais comme si j'y étais obligé. La seule raison que je trouve, c'est que l'écrivain est comme un écrivain public. Il est le récepteur d'insatisfactions, de désirs tués dans l'œuf. Il lui faut les dire. C'est au début qu'on croit avoir à dire des choses infiniment personnelles.

– Cette sorte de rétribution par-delà la mort est-elle possible ? Dans la nouvelle que vous consacrez, dans *l'Amour n'est pas aimé* (4), à votre mère, vous dites qu'au centre de ces *« signes tardifs »* ne se trouvent pas ses initiales, mais, fatalement, les vôtres...

– C'est un problème insoluble, parce que, oui, fatalement, on écrit avec soi, son rythme, ses tendances, sa sensibilité. On veut capter les voix tues, mais tout est mélangé, rien n'est pur.

– Alors, comme vous le dites pour Alcide (5), un de ces *« humiliés et offensés »* que vous sortez de l'ombre, est-ce une *« inutile justice posthume »* ?

– C'est une justice rêvée. S'habiller, se coiffer, cirer ses chaussures avant de se pendre, ce sont des gestes que je lui attribue, parce que je voudrais qu'il *eût* faits. Parfois, on voudrait être libre, n'avoir pas de passé, donc pas de compte à rendre – des comptes qu'on ne peut plus payer, parce qu'il est trop tard. Mais peut-être que dans l'économie générale du monde, ce n'est pas trop tard. S'il y a une économie générale du monde...

– Dans *Ce moment qui s'achève* (6), Saulnier, qui est écrivain, dit ceci : *« S'il renonce à se trouver dans les images de son passé, seulement attentif à sa voix future, peut-être parviendra-t-il à découvrir non pas la vérité (...), mais cette erreur lointaine, énigmatique, qui doit être la cause première de tout ce désordre. Il n'y a pas de passé dans ce moment qui s'achève. »* Un voyage s'achève avec ce premier livre en français – fût-ce un voyage à rebours. Pensez-vous avoir à déchiffrer en vous une autre voix que celle du passé et de la mémoire ?

– En ce moment, je ne sais pas. Je suis dans un tel état de vide que je ne sais pas si je pourrai encore écrire. Il y a des expériences du passé qui seront toujours en moi, mais je les ai déjà explorées. Si quelque chose s'offre comme matière, cela va venir de cette nouvelle langue. Mon avenir littéraire, s'il y en a un, sera dans le passé de cette langue, neuve, récente – et future.

Propos recueillis par
MONIQUE NEMER.

(1) Gallimard, 320 p., 85 F, « Le Monde des livres » des 30 août et 13 septembre 1985).
(2) Gallimard, 1977, prix Médicis étranger.
(3) Denoël.
(4) Gallimard, Prix du meilleur livre étranger 1983.
(5) *Le Traité des saisons.*
(6) Denoël.